

L'ABBÉ BAUTAIN

OUVRAGES DE L'ABBÉ BAUTAIN

Édités par l'Abbé de Régny

De l'Éducation publique en France au XIXe siècle. 1 vol. in-8e . . . . 5 » »

Méditations chrétiennes, œuvre posthume. 1 vol. in-18 jésus . . . . 3 » »

OUVRAGES DE L'ABBÉ DE RÉGNY

Le petit office de la Sainte-Vierge en latin et en français, suivi de l'explication du sens littéral et moral des psaumes, des cantiques et des leçons. 1 vol. in-32 . . . . 2 » »

Courtes méditations sur les litanies du Sacré-Cœur, du Saint Nom de Jésus et de la Sainte-Vierge. 1 vol. in-32 jésus. » 7

Sous presse :

Manuel de conférences sur la religion à l'usage des institutio chrétiennes. 1 vol. in-12.

2980. — Abbeville. — Typ. et stér. A. Retaux.



E. BAUTAIN

Æ. 33.

Héliogr. Dujardin. D'après un Médaillon de Friedrich.

Imp. Dumas Vorzet

L'ABBÉ BAUTAIN

SA VIE ET SES ŒUVRES

MÉMOIRES PAR

L'ABBÉ DE RÉGNY



PARIS

BRAY ET RETAUX, LIBRAIRES-ÉDITEURS

82, RUE BONAPARTE, 82

1884



AVANT-PROPOS

Il y a plusieurs années déjà que l'abbé de Régny s'était mis en mesure de publier le présent ouvrage.

Le manuscrit était entre les mains de l'imprimeur, qui même avait opéré le tirage des premières feuilles, lorsque sous la pression d'une haute influence, l'auteur se décida subitement à ajourner sa publication.

Toutefois la composition du livre fut continuée; mais l'impression en fut limitée à douze exemplaires seulement dont l'auteur resta propriétaire unique et qu'il distribua à quelques amis.

Confrère d'ordination de l'excellent ami avec lequel j'ai vécu l'espace d'un demi-siècle dans la plus grande intimité et que je viens de perdre, je me fais un devoir de le suppléer pour la publication de cette deuxième édition, en quelque sorte posthume, faite d'après un des exemplaires de la première, et livré à la réimpression par l'auteur lui-même peu de temps avant sa mort.

Seul survivant aujourd'hui de la petite société de prêtres groupés jadis autour de l'abbé Bautain, leur vénéré supérieur, à Strasbourg d'abord, et ensuite à Juilly, je regarde comme un bonheur et un honneur d'être devenu, par une série providentielle de circonstances, l'éditeur définitif de la vie d'un homme éminent et distingué à tous égards, qui n'a été, jusqu'à ce jour, ni bien compris, ni équitablement apprécié, ni estimé à sa juste valeur.

J. J. MERTIAN,

Curé de Juilly.

Juilly, 15 janvier 1884.

L'ABBÉ BAUTAIN

LIVRE I

DEPUIS LA NAISSANCE DE L. BAUTAIN JUSQU'A SA CONVERSION.

1796-1822.

CHAPITRE I.

JEUNESSE. SUCCÈS DU PROFESSEUR A STRASBOURG. ARRÊT SUBIT.

Sources. — Naissance, enfance chrétienne. — Ecole normale. — Succès du jeune Professeur. — Etat religieux de son esprit. — Arrèt subit dans sa carrière. — Explication de l'événement.

Ne point parler de soi, ou n'en parler que le moins possible, telle était la maxime de M. Bautain. Il y fut si fidèle que c'est à peine si, dans ses nombreux écrits, nous trouvons quelques indications se rattachant aux souvenirs de son enfance et de sa

première jeunesse. Trente-sept ans passés dans son intimité ne nous en ont fait connaître que quelques traits.

Et ce n'est pas seulement pour ce qui regardait le passé qu'il était sobre de détails personnels ; dans la vie journalière c'était toujours d'une manière brève et concise, quoique toujours avec un sentiment profond, qu'il nous faisait part de ses impressions de tristesse et de joie. En tout ce qui touchait à l'âme, il sentait le besoin de la prière bien plus que celui de l'épanchement amical. Sa parole, au contraire, devenait vive et abondante lorsqu'il s'agissait de science, d'observation des faits, de direction pratique de la vie.

M. Bautain ne s'est décidé à raconter ouvertement l'événement le plus marquant de sa vie, c'est-à-dire sa conversion, que quarante années après qu'elle avait eu lieu ; et il y a été poussé par le devoir de la reconnaissance envers la sainte et admirable femme qui en avait été l'instrument. Nous trouverons dans son récit des pages indispensables à l'histoire que nous entreprenons (1).

Dans l'ouvrage posthume intitulé : *Les choses de l'autre monde*, ou *Journal d'un philosophe*, se trouvent aussi, au milieu de détails étrangers, quelques traits qui sont personnels à l'auteur. Nous devrons recueillir ces passages, et nous tenons à déclarer ici, que dans les articles de diverses Revues relatifs à cet ouvrage, on s'est mépris en confondant l'auteur du

(1) V. *La chrétienne de nos jours.* — Tome II, lettre XV.

livre avec le philosophe qu'il met en scène (1). Nous dirons donc ce que nous avons recueilli nous-même sur la jeunesse et la vie de celui qui fut pour nous un père, en y joignant ce que nous trouvons épars dans ses divers écrits et qui se rapporte à sa personne et à sa vie.

Louis-Eugène-Marie Bautain naquit à Paris, le 17 février 1796. Il était fils de Jean-Charles Bautain, et de Marie-Catherine-Françoise Alleton. Ce que nous savons de la première enfance de Louis-Eugène, c'est qu'il avait pour son père ce respect mêlé de crainte que l'on trouvait généralement dans les familles antérieures à notre siècle. Sa mère n'était pas moins distinguée par la beauté de ses traits que par l'élévation et la vivacité de son esprit. Le fils ressemblait à sa mère. M. Charles Bautain n'eut de son mariage avec mademoiselle Alleton, que Louis-Eugène, et une fille nommée Clotilde, que nous avons connue à l'époque où elle était veuve de M. Guillaume, secrétaire du roi Louis-Philippe. L'abbé Bautain a toujours eu une grande affection pour sa sœur. C'était une personne admirablement douée, et un modèle de vraie piété.

Le jeune Louis fut mis de bonne heure dans une pension située place de l'Estrapade. Il nous a quel-

(1) V. Le *Correspondant* du 10 juin 1868 où le très-digne ami de l'abbé Bautain, M. Th. Foisset, semble voir dans les évolutions philosophiques du personnage principal de l'ouvrage, les étapes mêmes par lesquelles M. Bautain a passé; ce qui ne répond pas à la réalité.

quefois dépeint son maître se faisant poudrer le matin au milieu de sa salle d'étude, tout en surveillant ses élèves. Une intelligence vive et précoce, d'une part, et de l'autre la crainte salutaire du mécontentement paternel poussèrent l'enfant à l'étude, et lui assurèrent des succès. Selon toute apparence, ce fut dans ce pensionnat qu'il accomplit ses premiers actes religieux, comme il nous le décrit dans le passage suivant du *Journal d'un philosophe*, qui, nous le savons, est un trait personnel de la vie de l'auteur.

« J'ai été élevé chrétiennement. La première impression de la foi a été donnée à mon âme par une bonne vieille domestique qui, tous les jours, dès six heures du matin, allait régulièrement entendre la messe à l'église voisine. Souvent l'hiver, à genoux devant l'église, elle attendait que la porte en fût ouverte. Je ne me rappelle pas ce qu'elle m'a dit dans mes premières années ; elle m'apprenait probablement à prier, mais son image et sa douce influence me sont restées au cœur. Plus tard, ma première confession m'avait profondément remué. Je me vois encore aux pieds du vieux prêtre à cheveux blancs, dans une petite chambre de ma pension, et tout en larmes. J'ai fait ma première communion très-pieusement après m'y être préparé avec une foi vive et toute l'ardeur dont j'étais capable. Je me rappelle encore avec une certaine émotion les heures que je passais à lire l'*Imitation de Jésus-Christ*, à prier sans me lasser, et à faire scrupuleusement la liste de tous mes péchés que je devais accuser dans une confession

générale. Je me suis approché la première fois de la table sainte avec tremblement et bonheur tout ensemble ; j'étais hors de moi, bouleversé, et jamais ce que j'ai éprouvé en ce jour ne sortira de ma mémoire » (1).

Les traces de cette première communion, qui doit dater de 1808, se retrouvent dans la scène si touchante que l'abbé Bautain, arrivé à la vieillesse, écrivait en parlant de la première communion de la fille de son philosophe (2). Nous verrons plus loin qu'il attribua tout le bonheur de sa vie à l'influence de ce jour béni.

Louis-Eugène changea de pension lorsqu'il dut faire des études plus avancées. Il suivit alors les cours du lycée Charlemagne, et en devint l'un des élèves les plus distingués.

En 1814, à l'âge de 18 ans, il était à l'École normale, se destinant à l'enseignement. Il fut reçu bachelier au mois de mars de la même année, licencié en juin 1815, et docteur ès-lettres en août 1816. Nous avons encore les deux thèses du jeune docteur : la thèse littéraire sur la *Satire*, où son esprit fin et analytique se montra avec éclat ; et la thèse philosophique sur le *Phénoménisme* et le *Réalisme*, où ses maîtres Royer-Collard et Cousin crurent entrevoir un futur et brillant successeur dans leurs chaires.

Voici ce que M. Campaux, professeur de littérature

(1) V. *Les choses de l'autre monde*, page 8.
(2) V. *Les choses de l'autre monde*, p. 400.

à l'Académie de Strasbourg, prononçant l'éloge de M. Bautain à l'ouverture des Cours en 1869, nous dit de lui à ce propos (1) :

« Entré à l'École normale en 1813 après de brillantes études faites à Paris, au lycée Charlemagne, sous M. Villemain, auquel, après Dieu, il rapporte ce qu'il a pu avoir de talent de plume ou de parole (2), Louis Bautain commençait par s'y lier avec Jouffroy et Damiron d'une amitié qui leur avait valu le nom des *trois inséparables*, et il ne tardait pas, à leur exemple, à se tourner vers les études philosophiques, attiré qu'il y était encore par la vive et éloquente parole du jeune maître (M. Cousin) qui à l'École y présidait. Malgré cette direction, il restait cependant, s'il faut en croire ses contemporains, encore plus littérateur que philosophe. Nul, du reste, dans les exercices de la Conférence, ne montrait un esprit plus vif et plus brillant, et aussi, m'a-t-on dit, plus caustique. C'est sous ces auspices qu'après avoir emporté avec le titre d'agrégé de philosophie, le grade de docteur ès-lettres, à la suite de la brillante soutenance en Sorbonne d'une thèse sur la Satire, il avait été, au sortir de l'École normale, envoyé au collége royal de Strasbourg pour y enseigner la philosophie » (le 12 octobre 1816).

C'était comme élève de l'École qu'il avait pris les

(1) V. *Etude sur l'abbé Bautain* par A. Campaux. — Strasbourg, chez Leroux libr., 1869.

(2) V. *L'art de parler en public*, par l'abbé Bautain. — Paris, chez Hachette, page 55 de la deuxième édition.

armes avec ses camarades en 1815 pour la défense de Paris. Il se plaisait à raconter plus tard par quelles sortes d'exploits guerriers l'École et ses professeurs s'étaient illustrés sous le titre de *Volontaires de Vincennes*. Et cet épisode lui a inspiré un vif et spirituel chapitre sur l'esprit de l'École normale, dans un ouvrage qui vient d'être récemment publié (1).

Nous rendons la parole à M. Campaux, qui a recueilli les traditions universitaires, et qui est le meilleur guide que nous puissions suivre pour connaître les débuts du jeune professeur (2).

« Jeune, spirituel, plein d'ardeur et d'entrain, il avait débuté avec éclat, avec un éclat tel, que le 31 octobre 1817, deux mois à peine après avoir reçu le titre définitif de sa chaire au collége, il était chargé en outre de l'enseignement de la philosophie à la Faculté des lettres. C'était un théâtre bien différent de celui du collége, et la transition de l'un à l'autre pouvait paraître périlleuse, surtout pour un jeune homme. L'épreuve ne sembla qu'un jeu pour M. Bautain. Du premier coup, il s'en tira avec honneur, et obtint d'emblée, parmi la jeunesse de Strasbourg, un succès jusqu'alors inouï. Tous ceux qui l'entendaient étaient enlevés, et c'était à qui se presserait autour de la chaire du jeune orateur. »

« Il avait de l'orateur toutes les qualités naturelles,

(1) V. De *l'Education publique en France au* XIXe *siècle*. — Paris, chez Bray et Retaux, chap. XXII.

(2) V. *Etude* par M. Campaux, citée plus haut.

et il les doublait encore par l'art avec lequel il savait les mettre en œuvre; car, avec une parole qui coulait de source, il n'abandonnait rien au hasard. Traits fins et distingués, physionomie accentuée digne d'être gravée en médaille, regard perçant et plein de puissance, avec un remarquable caractère de résolution et de volonté, quelque chose à la fois d'imposant et d'attirant, voix métallique et vibrante, rendant tous les accents de l'âme et dont il savait jouer en maître comme d'un instrument exquis; il avait tout ce qui séduit un auditoire et le maîtrise; et tout cela au service d'un esprit noble, élevé, nourri d'excellentes études, et confondant, en jeune homme qu'il était — confusion périlleuse — confondant dans la même poursuite, il l'a avoué lui-même, la gloire si éblouissante aux yeux de la jeunesse, et la vérité. »

« Les succès de l'homme dans le monde, égalaient ceux du professeur dans sa chaire. La meilleure compagnie se le disputait, et, sur ce terrain si différent de celui de l'Académie, il allait de pair avec les plus aimables. Cavalier accompli de sa personne, il y portait une politesse, une aisance, un charme qui achevait la séduction commencée par son talent. Tout souriait enfin au jeune homme. »

Cependant qu'étaient devenues la foi et la piété de l'enfant? Hélas! Dans un temps où la nouvelle génération du dix-neuvième siècle ne recevait presque aucune instruction religieuse de la part d'un clergé décimé par la Révolution, et qui suffisait à peine,

malgré son zèle, à entretenir le feu sacré par le ministère pastoral ; dans un temps où les traditions chrétiennes du foyer domestique étaient brisées, et où l'on semblait voir dans la Religion plutôt un appui du Pouvoir public que le fondement de la Société ; dans un pareil temps on ne saurait être surpris que le jeune étudiant de Charlemagne, le brillant élève de l'École normale eût abandonné la pratique de sa religion, et que la foi ne fût, sinon éteinte, du moins voilée et endormie dans son âme. Le passage suivant du *Journal d'un philosophe*, retrace très-probablement l'histoire réelle de l'auteur même du livre (1) :

« Hélas ! La ferveur de la première communion s'est affaiblie peu à peu, quand le tumulte des sens a commencé. Mon cœur en a été troublé comme par un vent précurseur de l'orage. La voix grossière de l'homme animal a étouffé la douce voix de l'homme spirituel ; et quand la raison est survenue avec ses prétentions de tout juger et de tout expliquer, elle n'a pas manqué de prendre le parti de la chair en en spiritualisant jusqu'à un certain point les exigences par les inspirations du cœur et les rêveries de l'imagination. Je me suis mis à faire du roman ; et après la poésie, qui m'a charmé quelque temps, j'ai passé dans le camp de la philosophie pour jouir de toute ma liberté ; de croyant que j'avais été jusque-là, j'ai cru de ma dignité de me faire libre-penseur. »

Oui, mais Dieu qui est la vérité même avait pé-

(1) V. *Les choses de l'autre monde*, p. 9.

nétré trop intimement l'âme de l'enfant, pour qu'en grandissant et se déclarant libre-penseur, il eût dit son dernier mot.

« Tout souriait, disions-nous, au jeune homme, » continue M. Campaux (1); « il faisait, je dois le dire, tout ce qu'il fallait pour mériter un pareil succès. Fortune oblige, il le savait, et il préparait chacune de ses leçons comme un général prépare ses opérations à la veille d'une bataille. Il rendait à son public en zèle, en travail, en soins, tout ce que le public lui donnait en attention, en bienveillance, en faveur. Si quelqu'un devait sembler heureux, c'était le jeune professeur. Cependant il l'était beaucoup moins qu'il ne le paraissait ; et ce que son succès cachait de douleur et de souffrance finit par éclater de la manière la plus triste. Un jour qu'il était dans sa chaire, tout à coup, au milieu de sa leçon, il s'interrompit comme frappé de mutisme, et il pâlit. Il sentit avec terreur que sa pensée lui échappait ; en vain il essayait de la ressaisir, il n'y parvenait pas, et devant son auditoire presqu'aussi déconcerté que lui, il restait interdit, comme un homme pris de vertige. Enfin il rassembla une dernière fois ses forces pour murmurer au public haletant d'attente ce qui arrivait, et il descendit de la chaire sans pouvoir même achever. »

Cet événement vraiment critique dans la vie du professeur, car c'était le coup par lequel Dieu, en

(1) V. *Etude* de M. Campaux citée plus haut.

l'arrêtant dans sa marche ambitieuse, préparait sa conversion, peut être placé aux premiers jours de mars 1819, car le congé qu'il dut prendre porte la date du 10 mars de cette année. Nous verrons tout à l'heure les causes de l'accident expliquées par M. Bautain lui-même ; mais nous tenons à en marquer la date, car elle nous servira plus loin à nous faire admirer la sagesse et la sollicitude avec lesquelles la Providence divine dirige et harmonise les événements de la vie des hommes en vue de leur salut.

Le cours de philosophie si soudainement interrompu était le second que le jeune maître professait à l'Académie. Nous n'avons trouvé aucune trace du cours de l'année scolaire précédente, 1817-1818, qui devait être imbu de l'esprit de l'École normale, c'est-à-dire de l'éclectisme. Mais aux vacances qui avaient suivi, M. Bautain, attiré sur la rive droite du Rhin, avait visité les plus célèbres philosophes des universités allemandes. C'est sous leur influence qu'il avait entrepris pour l'année scolaire 1818-1819 un cours de Morale transcendante. L'intérêt de son auditoire, déjà très-marqué au premier cours, s'était encore accru. Au mois de janvier, la Société des sciences, agriculture et arts du Bas-Rhin s'empressait d'inscrire parmi ses membres le brillant professeur. En un moment tout son prestige allait s'évanouir, car il était frappé d'une manière grave et qui semblait définitive. En effet, condamné au repos, il alla tout d'abord à Paris auprès de sa famille et de ses amis. Il essaya en vain de reprendre son cours à la rentrée

d'octobre; après un mois il fallut renoncer à tout effort, et traîner un esprit épuisé et un corps languissant au travers du monde. Laissons-le exposer lui-même, longtemps après, l'état douloureux où il se trouvait à l'époque dont nous parlons.

« Rappelez-vous, Madame (1), ce jeune homme qu'on avait envoyé professer la philosophie dans une Académie quand il était à peine majeur. Il se mit à l'œuvre avec l'ardeur de la jeunesse qui ne doute de rien parce qu'elle ne voit pas le danger; et aussi, il faut le dire, avec la confiance qu'inspire une mission donnée et un devoir à remplir. Il eut du succès, vous le savez, plus de succès qu'il n'en espérait et n'en méritait. La foule se pressait autour de sa chaire, et il en fut vivement excité, car il aimait la gloire, et il fit des efforts prodigieux, tâchant de compenser par ses travaux ce qui manquait à son expérience, afin de répondre à l'empressement du public et de ne point rester au-dessous de ce qu'on attendait de lui. »

« Heureusement que par une grâce de Dieu, qu'il ignorait alors, il aimait la vérité, autant sinon plus que la gloire, et il la cherchait toujours avec sincérité au milieu des contradictions des opinions humaines et dans le dédale de ses propres pensées. La lecture

(1) V. La *Chrétienne de nos jours*, vol. II, dernière lettre où l'auteur raconte à une Dame âgée, l'œuvre de la vieillesse chrétienne de mademoiselle Louise Humann, c'est-à-dire la conversion du professeur de philosophie.

assidue des philosophes allemands, où il puisait ses matériaux, la méditation incessante des abstractions les plus subtiles, l'élaboration toujours renouvelée des idées des autres pour les assimiler en les transformant en ses propres idées, enfin la tension excessive de l'esprit pour ordonner le plan de ses leçons qu'il exposait d'abondance ; tout cela, avec l'exaltation de toute sa personne pour suffire à une pareille tâche, eut bientôt épuisé ses forces et ruiné sa santé, au point qu'il fut réduit à ne rien faire pour avoir voulu trop faire ; et qu'il tomba enseveli dans ce que le monde appelait son triomphe. »

« Force lui fut de s'arrêter dans sa course où il semblait marcher si glorieusement. Ne pouvant plus travailler, incapable de penser et par conséquent de parler, retombant au moindre effort sur lui-même, où il ne retrouvait plus que de l'impuissance et du vide, n'ayant plus pour le soutenir les applaudissements des hommes, et le bruit de la gloire, il se sentit défaillir dans son corps et dans son âme. Après avoir épuisé les ressources de la médecine et toutes les distractions de l'oisiveté par les voyages, découragé de se sentir annulé et ne comprenant plus ce qu'il avait à faire au monde, puisqu'il ne pouvait plus penser, parler ni écrire, il crut que sa vie était finie sur la terre, et il eut la pensée criminelle d'en briser la trame. Pauvre philosophe, vous le voyez, puisque toute sa science ne lui avait point appris à supporter la maladie, ni la mauvaise fortune, et que dans son orgueil de jeune homme, il s'imaginait n'avoir plus rien à faire ici-

bas, puisqu'il n'y pouvait plus briller! Pauvre philosophe, qui s'arrogeait le droit de détruire son existence, comme s'il en était l'auteur, ou qu il n'eut à répondre à personne du poste où il avait été placé! Mais le caractère de toute philosophie non chrétienne est la prétention à l'autonomie, à l'indépendance, et dans ce temps là je me croyais philosophe et n'étais pas chrétien. »

« Cependant Dieu préparait son œuvre de miséricorde, à mesure que mes œuvres propres se réduisaient à rien. Il m'avait retiré du monde et de sa vaine gloire par la maladie qui m'empêchait de travailler et d'enseigner. Je ne digérais plus, je dormais mal, la tête souffrait au moindre effort d'attention ou de pensée, je me traînais avec peine à cause de l'épuisement général de mes forces. Je dépérissais à vue d'œil, et ces hommes qui m'avaient le plus admiré ou envié, disaient, ceux-ci avec regret, ceux-là avec un autre sentiment, que j'étais perdu. Ils disaient plus vrai qu'ils ne le savaient, bien que dans un autre sens. J'étais perdu en effet pour le monde, dont l'esprit et la vanité m'avaient mis aux portes de la tombe. Mais, comme dit le divin Maître, celui qui consent à perdre sa vie la gagnera. Il a daigné m'inspirer cette bonne volonté au moment où j'étais le plus indigne de sa grâce ; car, tout rempli de moi-même, je ne songeais guère à lui rendre hommage. Il m'a sauvé quand je le persécutais, au moins en paroles, puisque ma science aussi vaine qu'insensée voulait apprendre au monde à se passer de son Évan-

gile. Il m'a ressuscité, quand j'allais mourir par le corps et par l'âme, et, comme le tendre père du Prodigue, après tous les délires de mon orgueil, toutes les injustices de mon ingratitude, et toutes les misères amenées par mon égarement, il m'a rendu le rang, les droits et le bonheur de ses enfants. »

« Saint Augustin, je crois, dit quelque part que si un homme cherche, de tout son cœur, à connaître Dieu et sa vérité, avec la volonté sincère de le servir et de la pratiquer dès qu'il y parviendra, cet homme, fût-il destitué de tous les secours humains pour être éclairé, Dieu lui enverrait plutôt un ange du ciel que de le laisser dans les ténèbres et de l'abandonner à son impuissance. C'est ce qui m'est arrivé, car au milieu de mes rêves d'orgueil et de gloire, et quand je m'efforçais le plus de conquérir l'admiration des hommes par l'éclat et le bruit de ma parole, je cherchais cependant avant tout la vérité, et je l'aimais plus que les applaudissements du monde. Jamais dans mon enseignement, où l'ardeur de l'improvisation pouvait m'entraîner, je ne l'avais sacrifiée sciemment aux effets à produire. J'avais tâché de dire ce qui me semblait vrai, et quand il m'arrivait de dépasser involontairement ma pensée par l'expression, j'en avais du remords. Une voix me disait aussitôt dans ma conscience : es-tu bien sûr de ce que tu viens d'affirmer, et crois-tu que ce soit la pure vérité ? Oui, je l'aimais passionnément cette Sainte Vérité, même en ne la voyant pas, et ainsi j'adorais Dieu sans le connaître, puisqu'il est la vérité et l'amour ! Je

l'adorais, je l'aimais comme ces illustres païens, qui l'ont cherchée et quelquefois entrevue au milieu de tant d'erreurs, lui rendant hommage et la servant à leur manière, puisque plusieurs Pères de l'Église les ont appelés les prophètes de la gentilité. Sans doute cette sincérité, cette droiture d'un cœur égaré, d'un esprit aveuglé, ont touché le Sauveur des hommes, ont attiré ses regards miséricordieux sur ma misère ; et comme dans l'espèce de forteresse où ma raison s'était enfermée, repoussant dans sa superbe philosophique l'enseignement de l'Église, je me trouvais privé des moyens ordinaires de la grâce pour éclairer et changer les âmes, il a daigné m'envoyer un ange sous forme humaine pour m'instruire, me relever et me sauver. »

CHAPITRE II.

MADEMOISELLE LOUISE HUMANN.

Raison du chapitre. — Famille Humann, jeunesse de Louise Humann. — L'abbé Colmar son Directeur. — La révolution de 1789 éclate. — L'abbé Colmar proscrit et agissant sous la persécution pendant dix ans. — Mademoiselle Humann, madame Breck. — Foyer de vie chrétienne pour Strasbourg à la rue sainte Elisabeth. — Première communion. L'écrit sur la *Loi de Dieu.* — Retraite à Turkenstein dans les Vosges. — Acte de société religieuse du 23 juin 1797. — Influence personnelle de mademoiselle Humann. — Suite des travaux et des dangers à Strasbourg. — Fin de la persécution de l'Eglise en 1800. Ministère de l'abbé Colmar. — Nomination de Saurine au siége de Strasbourg. — Nomination et Sacre de l'abbé Colmar comme évêque de Mayence. — Épreuve de mademoiselle Humann. La Providence l'appelle à Mayence. — Quelques mots sur l'épiscopat de Mgr Colmar. — L'*Institut Joséphine* de mademoiselle Humann. — Mort de l'évêque. — Retour de mademoiselle Humann à Strasbourg.

Mademoiselle Louise Humann fut l'instrument béni dont le Seigneur se servit pour instruire, relever

et sauver le jeune philosophe réduit à une sorte d'anéantissement moral autant que physique. Il nous paraît donc convenable, avant de poursuivre ce récit, de faire connaître cette personne si remarquable à tous égards. Et nous le ferons peut-être plus longuement qu'il ne semblerait nécessaire à première vue ; et cela parce que mademoiselle Humann a eu une influence décisive sur la vie entière de M. Bautain, qui lui a dû non-seulement son retour à la foi, mais aussi la direction que prit toute sa science philosophique. Il y a plus encore. La communauté religieuse qu'il essaya de former avec ses élèves devenus ses frères, et celle qu'il établit ensuite avec plus de succès sous le nom de *Dames de Saint-Louis*, ne furent que le développement d'une grâce, qui comme un germe sanctifiant avait été reçue par mademoiselle Humann, lorsque, jeune encore, elle était sous la direction spirituelle d'un saint prêtre, M. l'abbé Colmar, devenu plus tard évêque de Mayence. Il nous serait donc impossible d'exposer, dans la vie de M. Bautain, l'enchaînement des faits, si nous n'en montrions l'origine dans la vie intime du vénérable ministre de Dieu et de sa digne fille spirituelle. Il est regrettable que la profonde piété de mademoiselle Humann nous ait laissé ignorer une foule de faits particuliers qui la concernaient et qui nous eussent édifiés. Nous avons sauvé de l'oubli avec un grand soin tout ce que nous avons pu recueillir de cette histoire, et nous n'hésitons pas à la publier, en nous souvenant des paroles de l'ange à Tobie : « S'il est bon de cacher le secret du

roi, il est honorable de publier les œuvres de Dieu, de le bénir et de le glorifier. »

La famille Humann, famille aux anciennes mœurs patriarcales et chrétiennes, est originaire de Fessenheim, village situé à quelques lieues de Strasbourg. Le père de mademoiselle Humann, qui avait un frère curé de Dorlisheim, éleva simplement et pieusement sa nombreuse famille, dont plusieurs membres se sont distingués dans les plus hautes positions de la société (1).

L'aînée des enfants était Madeleine-Louise, née en 1766, le 29 septembre, fête de saint Michel archange. Elle montra de bonne heure une vive intelligence. A trois ans elle lisait avec application une Bible en allemand ornée de gravures ; et comme le livre était grand, et la lectrice petite, on plaçait l'un et l'autre sur la table. A sept ans elle apprenait toute seule la sphère et la géographie. L'enfant lisait beaucoup et avec fruit, et n'eut point de maîtres pendant toute sa jeunesse. Mais la piété la plus tendre s'unissait en elle à l'amour de l'étude. Louise Humann fit très-jeune sa première communion ; elle étudia ensuite très-sérieusement, sous d'excellents directeurs, le *Catéchisme du concile de Trente*, et obtint le premier prix aux

(1) L'un a été évêque de Mayence, un autre ministre des finances sous Louis-Philippe : ils étaient frères de mademoiselle Humann.

Ce nom a été depuis lors porté avec honneur dans l'armée, dans la marine, dans les finances, dans la diplomatie.

examens qui se faisaient à la cathédrale de Strasbourg.

Tout tournait au profit de cette jeune fille, qui grandissait avide de lumière, mais assurée dans sa marche par une foi profonde. Ainsi la liaison de sa famille avec plusieurs familles protestantes piétistes ne faisait qu'augmenter l'attachement de la jeune Louise à l'Église catholique; la lecture sérieuse de l'histoire lui donnait la connaissance des mobiles qui font agir les hommes, et elle en tirait bon parti pour les rapports qu'elle pouvait avoir avec la société. Mais tout la portait à goûter de préférence une vie retirée, donnée à la pitié et à l'étude. Sa vie cependant ne se passait pas en lectures et en prières; elle aidait grandement ses parents dans les soins qu'exigeait une nombreuse famille, et elle fut toujours l'institutrice et le guide de ses frères et de ses sœurs.

Cependant elle était devenue majeure, et l'attrait intérieur lui fit essayer, en 1788, de la vie religieuse. Elle entra au noviciat du couvent de Sainte-Barbe à Strasbourg. C'étaient des religieuses de Notre-Dame, de l'ordre fondé par le B. Pierre Fourrier. La maîtresse des novices, nommée sœur Mélanie, et pour laquelle mademoiselle Humann garda toute sa vie une grande vénération, espérait beaucoup de sa nouvelle novice, si pieuse, si instruite, sachant même le latin qu'elle avait appris pour préparer l'un de ses frères au séminaire. Mais la santé de Louise Humann s'altérait au couvent, et, sur l'avis des médecins, son père la retira après six mois d'épreuve. Elle passa alors par une crise d'abattement dont elle ne fut

relevée que lorsque, après plus d'une hésitation, elle s'adressa pour la direction de son âme à l'abbé Colmar, lequel, tout en étant professeur au collége de Strasbourg, avait un confessionnal très-fréquenté à la paroisse Saint-Étienne.

C'est ici le moment de faire connaître ce saint prêtre, qui a toujours été vénéré parmi nous comme le patriarche de la famille spirituelle de saint Louis. Nous extrairons une partie de ce qui concerne sa vie, et surtout de sa jeunesse, d'une notice placée en tête de l'édition allemande de ses sermons, publiée à Mayence (1), et nous y ajouterons ce que nous avons appris par les traditions recueillies à Strasbourg.

Joseph-Louis Colmar, né à Strasbourg, le 22 juin 1760, était fils de parents honorables et pieux. Son père, professeur de langues, avait une de ces figures vénérables et imposantes, comme on en voit souvent dans les portraits de famille du siècle dernier. A quatre-vingt quatre ans il eut le bonheur d'assister au sacre de son fils, nommé évêque de Mayence. Joseph-Louis était un enfant d'une extrême vivacité, et déjà dans ses jeux il semblait annoncer la hardiesse qui brave les obstacles. Il pariait avec ses camarades à qui regarderait le plus longtemps le soleil, ce qui lui occasionna de fréquents maux d'yeux, et plus tard affaiblit sa vue.

Doué d'une grande facilité, d'un esprit vif et pénétrant, il passa sa vie pure et sans tache, au milieu de

(1) Chez Kirchheim, Schott et Thielmann. Mayence. 1836.

sages parents et de vertueux instituteurs. Comme l'enfant Jésus à Nazareth, il croissait en grâce et en sagesse devant Dieu et devant les hommes. La prière, l'étude, les douces réunions de famille étaient ses seuls plaisirs. Il faisait partie de ces hommes rares, dont la vocation sacerdotale n'a jamais pu être mise en doute, tant elle ressortait de toute sa manière d'être. Mais Dieu semblait vouloir laisser prendre de profondes racines à cette jeune plante qui s'était toujours tournée vers la lumière, afin que lorsqu'elle serait devenue un arbre, elle pût résister aux tourmentes avec d'autant plus de vigueur.

Lorsqu'il eut reçu les saints ordres en 1784, l'abbé Colmar entra comme professeur au collége de Strasbourg; mais cet emploi ne donnait pas assez de nourriture à son zèle de prêtre, quoique alors l'instruction ne fût pas aussi séparée qu'aujourd'hui des soins donnés à l'éducation morale et religieuse des élèves. Il avait une grande sollicitude pour le salut des âmes, persuadé qu'il était qu'en soignant et nourrissant celle des autres, il attirait sur lui-même une abondance de grâces spirituelles. Il remplit donc gratuitement les fonctions de vicaire de l'église Saint-Étienne, et, par cette charge ajoutée à ses devoirs d'instituteur, il assumait sur lui tout le poids du saint ministère. Le jeune prêtre était même si zélé pour le service de Dieu, qu'après avoir tous les jours fait ses classes, confessé, catéchisé, prêché, soigné les malades de la paroisse, il s'occupait encore du salut des soldats allemands au service de France, et seul il les

préparait à la communion pascale. On recherchait de tous côtés le jeune prêtre plein de zèle et de talent pour la parole. Non-seulement on suivait avec empressement ses sermons et ses conférences à Saint-Étienne, mais il était appelé aux grandes fêtes dans les diverses paroisses ; il prêchait les prises d'habit dans la ville et dans la campagne. A cela se joignaient des cours aux élèves d'un collége français. Il disait à cette époque à son ami Liebermam (1): « Combien le cœur est heureux, quand après une journée de travail et de fatigues supportées avec joie pour Notre-Seigneur, on revient se jeter sur sa couche en se disant : j'ai accompli mon devoir du jour ! » On demandait plus tard avec étonnement à l'abbé Colmar, comment il pouvait suffire à tant d'œuvres, et il répondait avec simplicité : « La journée n'est pas plus longue pour moi que pour d'autres, et je ne fais que ce que le temps me permet de faire. » Oh ! bien certainement Dieu récompense généreusement ceux qui s'oublient et se dépensent ainsi pour le salut de leurs frères !

C'est de la sorte que se passèrent pour lui les années tranquilles qui précédèrent la Révolution. Comme professeur, l'abbé Colmar avait donné une vive impulsion aux études de la langue grecque et de l'histoire ; comme prêtre il s'était fait aimer et vénérer de tous ceux qui l'approchaient.

(1) L'abbé Liebermann fut ensuite supérieur du séminaire à Mayence et plus tard Vicaire Général de l'Evèque de Strasbourg. Il est l'auteur d'un cours très-estimé de Théologie.

Son ardent amour pour Dieu l'avait mûri avant l'âge, et lui avait mérité d'abondantes bénédictions.

Ce saint prêtre devint, comme nous l'avons dit, le directeur spirituel de Louise Humann ; et ce qui nous semble prouver qu'il y avait dans ce fait une disposition providentielle, c'est que cette âme, que plusieurs confesseurs essayés successivement ne parvenaient point à remettre en son équilibre, trouva la paix et se sentit dans sa voie, dès qu'elle se fut, comme malgré elle, adressée à l'abbé Colmar. De son côté, il reconnut dès l'abord dans sa pénitente un esprit d'élite, une âme portée par la foi aux plus grandes choses. Il commença par donner un aliment à sa charité en formant autour d'elle un groupe de jeunes dames qui s'associèrent pour la visite et le soulagement des malades, des pauvres, des prisonniers. Le ministre de Dieu animait de son feu sacerdotal les cœurs qui s'ouvraient à lui. Les œuvres d'une sainte et vive charité s'épanouissaient sous sa parole, et servaient de préparation aux luttes et aux terribles épreuves auxquelles l'Église allait être exposée.

La révolution de 1789 éclata. Après la fermeture des maisons religieuses, la constitution civile du clergé décrétée par l'Assemblée constituante exigea des prêtres un serment qui éloigna de leurs cures tous ceux qui voulaient demeurer fidèles à leur devoir sacré. Le séminaire de Strasbourg passa de l'autre côté du Rhin dans l'abbaye d'Etenheim-Munster sous la conduite de M. l'abbé de Saint-Quentin.

Cependant les prêtres non conformistes purent encore se réunir dans l'église des Capucins, rue Sainte-Hélène, en face de la maison où demeurait la famille Humann. Et c'est ainsi que l'abbé Colmar, qui venait passer dans cette église des journées entières au confessionnal, eut l'occasion de rendre plus intimes les relations qu'il avait avec cette pieuse famille. Louise Humann devint alors comme le centre des bonnes œuvres qu'opérait ce prêtre courageux.

Cependant la persécution augmente à la fin de 1790, et bientôt les prêtres qui se refusent au serment sont obligés de s'expatrier ou de se cacher, sous peine de la déportation ou de l'échafaud. L'abbé Colmar va d'abord à Fribourg, mais, après un mois de séjour en cette ville, il revient à Strasbourg, préférant courir tous les périls plutôt que de laisser sans secours spirituels tant d'âmes exposées à se perdre. Il se cache, se déguise, et va vivre ainsi près de dix ans, proscrit, exposé chaque jour à la mort, mais répandant dans les âmes la vie du ciel.

Il réunissait toutes les qualités nécessaires à son apostolat. Né à Strasbourg, il comptait dans la ville bien des amis, parmi ceux-là mêmes qui ne partageaient pas sa foi ou son zèle, mais qui honoraient en lui l'homme courageux et le loyal citoyen. Il était par cela même moins exposé à l'espionnage et à la trahison qui se rencontraient partout sous mille formes. Comme prêtre, sa piété et la noblesse de sa conduite lui avaient attiré la confiance et l'estime de tous les fidèles. Grâce à sa vivacité d'esprit et à sa

parfaite connaissance des hommes, il pouvait au besoin trouver toutes sortes d'expédients pour se tirer d'embarras et pour atteindre heureusement le but de sa sainte ambition. Enfin il était doué d'un courage inébranlable, et aurait regardé comme une honte d'abandonner, au moment du danger, la cause servie jusque-là dans la paix et la sécurité. Néanmoins ce ne fut que par une assistance toute particulière et qui parut quelquefois miraculeuse, qu'il échappa au danger dont sa vie était menacée. Sa tète était mise à prix. On avait promis mille écus à celui qui le livrerait vivant ou mort : aussi, outre la surveillance directe et les recherches de la police qu'il lui fallait tromper, il devait échapper aux pièges qu'on lui tendait sous prétexte de malades demandant son ministère. Il faillit plusieurs fois en être victime. L'une des grandes préoccupations de ce noble cœur, était la crainte de compromettre les amis dévoués qui le cachaient dans leurs demeures, car la confiscation des biens ou même la mort était le sort de ceux chez qui l'on trouvait un prêtre non assermenté. Nous n'entrerons pas dans le détail de cette belle et aventureuse vie de l'abbé Colmar, afin de ne pas sortir du cadre de l'histoire que nous avons entrepris de raconter, et nous renverrons à un appendice (A) à la fin du volume une quantité de faits, quelques-uns connus délà (1) et les autres encore inédits, et que nous

(1) V, l'édition déjà citée des sermons de monseigneur Colmar. — V. aussi « *Les héros chrétiens pendant la révolution* » par MM. Roess et Weiss. — Mayence, 1820.

tenons de témoins oculaires, ou de traditions conservées par de pieux chrétiens.

Mademoiselle Humann passa ces terribles années sous la direction spirituelle de l'abbé Colmar, qui trouvait en elle, comme nous l'avons fait pressentir plus haut, une âme digne de lui être associée dans les œuvres les plus ardues. Pendant ce temps elle continuait à s'instruire, et plus d'une fois elle étonna et domina les révolutionnaires qui venaient faire des perquisitions dans la maison de son père, en leur parlant avec éloquence des républiques grecques, qui étaient les idoles du jour. M. Humann père, affecté par les événements et inquiet sur sa jeune et nombreuse famille, trouvait dans sa fille non-seulement une aide précieuse pour élever ses autres enfants, mais encore un cœur ferme et courageux qui soutenait le sien dans ses défaillances et ranimait sans cesse sa confiance dans la Providence divine.

En 1795, mademoiselle Humann fit la connaissance d'une jeune veuve; madame Thérèse Breck, mère de trois jeunes enfants, deux filles et un garçon. Madame Breck était allemande, d'une famille aisée de Francfort. Son mari, décédé peu avant cette époque, avait été ingénieur militaire français ; c'était sous sa direction que les fortifications de Landau avaient été restaurées. L'amitié qui s'établit entre mademoiselle Humann et madame Breck les amena bientôt à une liaison plus profonde dont nous allons voir les conséquences.

Il y eut à ce moment, de la part du gouvernement révolutionnaire, un intervalle de tolérance, imposée peut-être par la foi des populations qui ne supportaient le joug impie qu'avec une indignation à peine dissimulée. Les églises furent rouvertes, et l'abbé Colmar put donner carrière à son zèle dans l'église Saint-Louis. Mais ce répit fut de courte durée et il fallut bientôt se renfermer dans une chapelle privée chez madame Breck, auprès de laquelle mademoiselle Humann demeurait ayant consenti à se charger de l'éducation des enfants de son amie. Bientôt après, madame Breck, atteinte d'une maladie mortelle, ne fut sauvée que grâces aux soins assidus et à l'admirable dévouement de mademoiselle Humann. Ces dames changèrent alors de logement et s'établirent, en meilleur air, rue Sainte-Élisabeth. Pendant plusieurs années cette maison fut pour une grande quantité de pieux fidèles comme un asile sacré et un lieu de refuge et de prière.

Mademoiselle Humann réunit d'abord autour d'elle ses propres sœurs, avec les filles de madame Breck. bientôt d'autres jeunes personnes furent amenées providentiellement, et il se forma ainsi une sorte d'école, qui servit de centre à des réunions plus nombreuses formées par les membres des familles amies.

Cette fréquentation se trouvait justifiée aux yeux du public par l'enseignement de la jeunesse. L'abbé Colmar put exercer là son ministère ; il y fut même

caché bien des fois dans sa vie errante et aventureuse. Cette maison devint un point de ralliement pour les fidèles qui avaient besoin de faire appeler le ministre de Dieu. Là se conservait la réserve de la très-sainte Eucharistie que le prêtre y cherchait pour donner le saint viatique aux malades. On a dit (1) que Mademoiselle Humann avait reçu de son père spirituel la permission d'administrer de ses mains, en cas de besoin, la sainte communion aux mourants. Nous avons lieu de croire que ce fait, bien peu conforme à la discipline constamment suivie dans l'Église, a été altéré en passant de bouche en bouche, car ayant vécu avec les contemporains et les témoins mêmes de ces évènements, nous avons appris que la précieuse réserve était, à la vérité, conservée avec un grand respect dans la chambre de Mademoiselle Humann, et que, dans un moment d'urgence, elle aurait pu, sans toucher la sainte hostie de ses mains, la déverser sur un linge sacré, et communier en approchant ses lèvres des saintes espèces. Mais cette précaution même, imposée par l'abbé Colmar à Mademoiselle Humann, semble infirmer le récit, touchant d'ailleurs, qu'on a cru pouvoir publier.

Mademoiselle Humann, entourée de cette jeunesse, déploya un zèle admirable pour développer la foi dans les âmes ; on pouvait attendre cela de sa piété ; mais elle fit preuve en même temps d'un talent excep-

(1) V. P. Gratry — *Souvenirs de ma jeunesse*. 4e édition Paris 1876.

tionnel comme institutrice. Elle rédigeait elle-même des cahiers sur les diverses branches de l'enseignement, et c'est ainsi qu'elle communiquait avec fruit les connaissances qu'elle s'était appropriées par l'étude et la réflexion. Aux premiers cahiers succédaient des cahiers nouveaux à mesure que les élèves avançaient; et cette méthode, que les difficultés du moment avaient peut-être rendue nécessaire, devint si profitable, que Mademoiselle Humann l'appliqua plus tard sur une plus grande échelle.

Cependant elle sentit le besoin d'approfondir pour son propre compte l'étude des mathématiques. Elle prit pour guide M. Herrenschneyder, qui fut son seul maître. Au bout de peu de jours les leçons se changèrent en entretiens scientifiques, où le professeur à son tour trouva le plus vif intérêt.

Au commencement de 1796, Mademoiselle Humann préparait un certain nombre de jeunes filles à leur première communion. Elle rédigea à cette occasion, un cahier, qui a pu être sauvé du feu. Mademoiselle Humann avait pour règle de détruire ses écrits, à certaines époques, disant qu'une femme ne doit rien publier. Nous l'avons publié cependant, mais fort longtemps après, en faveur de nos élèves du Collége de Juilly.

Ce petit traité intitulé *La loi de Dieu*, ne ressemble pas aux écrits du même genre, dont le but ordinaire est de faire connaître aux enfants tous les devoirs

particuliers qui dérivent pour eux du Décalogue. « L'auteur a cru devoir leur montrer les origines de la religion sainte qu'ils professent, et quel est le cœur de Dieu à l'égard des hommes. Pour cela, il leur a enseigné en abrégé l'histoire de son amour pour eux. Il les a habitués par cette étude, prise dans de nombreux textes des Livres Saints, et particulièrement dans l'Exode et le Deutéronome, à voir sans cesse en leur Dieu une attention, une sollicitude, une tendresse, un amour, une libéralité immenses. Ils comprenaient mieux, par suite, le prix du don qu'il leur faisait, et le motif qu'il pouvait avoir en se donnant lui-même à eux. » (V. Préface.)

L'opuscule se termine par les bénédictions et les malédictions par lesquelles Moïse, inspiré de Dieu, sanctionne la Loi pour Israël. Rappelant alors les touchantes paroles que Dieu adresse au pécheur pour l'amener au repentir, l'auteur s'écrie : « Le « reconnaissez-vous, mes enfants, le reconnaissez-« vous à ces derniers traits, ce Dieu de bonté et de « clémence que je vous annonce sans cesse? le « voyez-vous, ainsi que j'aime à vous le montrer, « toujours comme un tendre père, comme la meil-« leure, la plus aimante des mères, mettre tout en « œuvre pour vous porter à la soumission et à l'o-« béissance? Vous l'avez vu, au commencement, « avant de rien exiger du peuple qu'il avait choisi « pour héritage, le combler de bienfaits, faire une « multitude de miracles, et les miracles les plus « éclatants pour se concilier son amour!... Il lui fait

« demander ensuite par son serviteur Moïse, s'il a « fait assez pour gagner l'amour de son peuple ; si « ce peuple veut enfin se soumettre à sa puissance et « à sa volonté !... Lui, le Créateur du ciel et de la « terre, à qui tout est et doit être soumis ! »

« Il lui donne alors ses lois, qui, quelque sévères « qu'elles paraissent, sont encore fondées sur son « amour paternel ; qui prescrivent surtout l'amour ; « et qui récompensent par l'amour, par un amour et « ainsi par un bonheur éternel !... »

« Et pour porter l'homme à l'observation de cette « loi, il met en œuvre tout ce que son cœur aimant « est capable d'inventer de plus puissant. Il veut ob- « tenir cette fidélité qu'il nous demande, sans blesser « la liberté qu'il nous a donnée, afin de nous laisser « tout le mérite, toute la récompense et toute la « gloire de notre soumission. »

« Il invite, il prévient, il caresse, il promet, il « donne, il promet davantage encore ; il menace, il « punit ; et lorsqu'il punit il prouve encore et sa ten- « dresse et son amour. »

« Oui, mes enfants, l'enfer même, comme je vous « l'ai déjà dit, l'enfer avec tous ses tourments, fait « éclater à sa manière la bonté de Dieu, sa miséri- « corde à notre égard ! »

« Il a mis dans notre âme le désir de vivre et de « vivre éternellement, la soif du bonheur et d'un « bonheur éternel ; et c'est pourquoi il menace de la « mort et d'un malheur éternel, le vice et le crime. « Et il fallait que le Seigneur nous aimât d'un

« amour infini pour nous porter à l'aimer en posant
« devant nous une alternative aussi terrible que le
« ciel et l'enfer. Aussi sent-on bien qu'il ne parle
« qu'à regret de châtiments. Il entremêle toujours
« ses menaces de consolations, il tempère toujours
« la terreur par la miséricorde... »

« C'est ainsi qu'en agit Dieu à votre égard, mes
« enfants ! Voyez si vous voulez l'aimer, voyez si vous
« voulez lui obéir, voyez si vous voulez vivre, et
« vivre éternellement ! »

Tel est le caractère de tous les écrits de mademoiselle Humann. Ils renferment une vraie science des choses divines, sous la simplicité d'une parole toute chaude d'amour de Dieu.

La fête de cette première communion fut célébrée le 25 mars 1796, dans la chapelle privée d'un catholique, M. Hirn. L'abbé Colmar y réunit les enfants préparés en diverses demeures ; et la journée entière fut bien belle pour ce cher noyau de fidèles, heureux de se sentir un moment à l'abri dans ces jours de persécution.

L'année suivante, 1797, la première communion d'un certain nombre d'enfants se fit dans la maison des deux amies, madame Breck et mademoiselle Humann. L'imprudence d'une jeune fille, venant avec un cierge au rendez-vous de l'après-midi, faillit amener une catastrophe. La police avertie avait déjà entouré la maison de gendarmes, lorsque l'abbé Colmar déguisé en soldat put s'esquiver. La chambre

qu'on avait convertie en chapelle pour la cérémonie fut remise en peu de minutes dans son premier état, et on en fut quitte pour la vive émotion qu'avait causée cette alerte.

Mais l'année 1797 fut signalée par un événement qu'il est important de retracer.

La fortune de madame Breck, fort diminuée par les difficultés de l'époque, exigeait des soins particuliers. On lui avait conseillé de faire l'acquisition d'un immeuble, situé dans les Vosges, près de la cime appelée le Donon et dans le voisinage de la petite ville de Framont. Cette propriété portait le nom de Turkenstein. La maison d'habitation était bâtie à quelques pas des ruines d'un vieux château, et tout auprès se trouvait une petite chapelle en forme de rotonde.

Dans les premiers jours du mois de juin, ces dames décidèrent qu'elles iraient, avec toute la jeunesse, et avec le père spirituel, qui avait grand besoin de repos, passer quelques semaines à Turkenstein. Ce fut une grande joie et une vraie fête pour les enfants ; ce fut mieux que cela pour les personnes qui les conduisaient.

Dès l'arrivée dans ce beau site, un règlement partagea la journée entre les exercices de piété faits dans la chapelle solitaire, quelques études, et de longues promenades dans la forêt qui couvrait les montagnes. La jeunesse se récréait en respirant l'air vivifiant des bois, tandis que l'abbé Colmar, mademoiselle

Humann et madame Breck tenaient des conférences pour répondre à l'attrait qui leur venait d'une source plus haute.

La Fête-Dieu arriva, et fut célébrée en ce coin ignoré du monde avec la plus vive allégresse. On fit la procession dans l'enclos, sur ces hauteurs qui échappaient à la tyrannie des hommes. Les prières, les chants, les couronnes, les guirlandes de fleurs entourèrent Notre-Seigneur dans ce jardin privilégié d'où la vue s'étendait sur le plus splendide horizon. Cette fête laissa de longs et délicieux souvenirs dans l'âme de ceux qui eurent le bonheur d'y prendre part. Elle ne fut que le prélude d'une solennité plus intime qui devait avoir des suites bien importantes pour beaucoup de fidèles.

Dans la semaine qui suivait la Fête-Dieu, le lendemain de son octave, l'Église célébrait la fête du Sacré-Cœur de Jésus. L'abbé Colmar et ses deux filles spirituelles furent en prière presque toute la journée, et vers le soir ils signèrent un acte d'union, qui a été l'origine et le modèle de ceux qui ont suivi, en 1832, pour les premiers frères de la famille de Saint-Louis, et, en 1842, pour la double communauté des Pères et des Dames de Saint-Louis.

L'acte d'union spirituelle fait à Turkenstein, le 23 juin 1797, entre Louise Humann, Thérèse Breck et leur père spirituel est court et très-simple. Il commence ainsi :

« Ma prière est depuis longtemps : Faites, Sei-

gneur, que leurs cœurs soient un, comme Vous et votre Père êtes un... »

« Mais comme il est ordinaire au démon de chercher à désunir ceux qui ne se réunissent que pour la plus grande gloire de Dieu, nous voulons prévenir ses ruses, et nous promettons, en nous enfonçant dans l'adorable cœur de Jésus, que cette union durera autant que notre vie, laissant à notre bon Père céleste le soin de nous réunir pour l'éternité..... »

Le but de l'union était indiqué en ces termes :

« Jusqu'à présent je n'ai d'autre vue encore, sinon que Dieu veut cette union pour le soulagement des malades, et spécialement pour l'instruction de la jeunesse, qui est entièrement négligée, et qui, même lorsqu'elle est suivie, ne reçoit pas un fondement solide dans la connaissance de la religion. »

« Notre refuge dans nos incertitudes et nos peines sera l'adorable Cœur de Jésus, dont nous voudrions faire connaître les précieux sentiments à l'univers entier, et dont la fête sera pour nous une grande solennité afin d'obtenir les grâces nécessaires. »

Le saint directeur termine en disant : « Voilà, mes enfants, ce me semble, tout ce que Dieu m'a donné pour vous en ce moment. »

C'est donc avec une grande simplicité et avec un ardent amour pour le Cœur sacré de Jésus, notre divin Sauveur, que fut semé le germe d'une famille spirituelle, destinée, autant qu'elle serait fidèle à sa vocation, à travailler humblement et utilement dans la vigne du Père de famille.

Mademoiselle Humann exerçait de prime abord une influence remarquable sur tout ce qui l'entourait. Le court séjour qu'elle fit à Turkenstein, où elle n'était aucunement connue auparavant, nous en donne un exemple curieux. Les habitants du hameau allaient chercher l'eau au loin, au pied de la montagne, n'osant pas fouiller un très-ancien puits du vieux château. Par ses paroles calmes et persuasives elle dissipa leurs craintes superstitieuses; le puits fut déblayé de ses décombres, et la source fut retrouvée. Mademoiselle Humann laissa là une trace sensible de son bienfaisant passage dans le pays.

On revint à Strasbourg, et un moment d'arrêt dans la persécution permit de rouvrir les églises, et donna aux fidèles quelques consolations; mais ce répit fut de courte durée, car le 18 fructidor (4 septembre 1797) amena une recrudescence dans la poursuite contre les prêtres non assermentés. Ce n'est point ici le lieu, comme nous l'avons déjà dit, de raconter toutes les péripéties émouvantes traversées dans ces tristes jours par l'abbé Colmar. Elles furent telles qu'on ne saurait méconnaître une protection surnaturelle en faveur de l'apôtre qui exposait journellement sa vie pour sauver les âmes, et qui en secourut merveilleusement un grand nombre. Pendant ce temps ses filles spirituelles continuaient l'œuvre de l'éducation chrétienne à laquelle elles s'étaient vouées. Mademoiselle Humann ne cessait, en outre, d'exercer une salutaire influence sur les personnes

dont les épreuves de l'Église avaient ébranlé la foi, et par elle plus d'une âme dévoyée fut ramenée à Dieu.

Au commencement de l'année 1800, la santé de l'infatigable ministre de Dieu était sensiblement altérée, et exigeait au moins un repos de quelques mois. Dans cette circonstance encore, on put voir la protection divine qui le couvrait. Il ne pouvait quitter Strasbourg sans un passe-port, qui l'eût trahi. Un médecin nommé Laurent, ex-conventionnel, qui ne connaissait mademoiselle Humann que de vue, et avait pris l'habitude de la saluer quand il la rencontrait, accorda sur ses instances un certificat pour un malade qui avait besoin de changer d'air, et il ne put, malgré ses demandes réitérées, en connaître le nom. Et le conseil du département, sur ce certificat en blanc, accorda, comme malgré lui, le passe-port demandé. L'abbé Colmar put aller passer quelques mois à Francfort.

Ce fut vers l'automne de cette même année, 1800, que le premier consul, préparant le Concordat, laissa rouvrir les églises ; et l'abbé Colmar, retournant aussitôt à Strasbourg, put donner libre carrière à son zèle. L'un de ses premiers soins fut de se rendre à Paris dans le but d'obtenir des Sœurs de charité pour le service de l'hôpital. Il y fit la connaissance de monseigneur d'Astros et du ministre Portalis, ne se doutant pas qu'il se faisait connaître du même coup, et qu'il attirait sur lui-même leur attention, comme on en eut bientôt la preuve.

De retour à Strasbourg, et vivant en paix désormais dans sa famille, il se donna avec une ardeur sans pareille à toutes les œuvres qui se présentaient à lui, et elles étaient nombreuses. Le diocèse, comme on le pense bien, était désorganisé. L'abbé Colmar passait des journées entières à son confessionnal. On dit qu'il avait plus de trois mille pénitents ou pénitentes parmi les premières familles de la ville aussi bien que parmi les plus pauvres. Catéchismes, prédications, conférences pour les jeunes gens, visites aux prisonniers, soins spirituels et temporels des malades, il était tout à tous, produisant partout des fruits abondants de salut par sa parole pleine de lumière et par la plus tendre charité qui débordait de son cœur.

Lorsque les ressources matérielles pour ses pauvres venaient à lui manquer, il montait en chaire et il dépeignait leurs souffrances en de tels traits que les aumônes affluaient dans ses mains.

Et nous n'avons pas besoin d'ajouter que le petit foyer de famille spirituelle qu'il avait formé devenait le centre des œuvres particulièrement propres aux femmes chrétiennes.

L'influence de l'abbé Colmar sur la population entière de la ville se montra avec éclat dans une circonstance critique. A la suite du concordat de 1801, l'abbé Saurine, qui avait prêté serment à la constitution civile du clergé, et qui avait osé porter le titre et exercer les fonctions d'évêque constitutionnel des

Landes, se trouvait régulièrement nommé évêque de Strasbourg. Les murmures, l'opposition, les menaces des catholiques de la pieuse Alsace, allaient amener un scandale au moment de la réception du nouvel élu. Il fallut tous les efforts et la parole aimée et entraînante de l'abbé Colmar dans la chaire de la cathédrale pour obtenir l'obéissance aux autorités spirituelle et temporelle qui se trouvaient unies en cette circonstance, et pour calmer la tempête qui allait éclater. L'Evêque Saurine fut reçu convenablement.

Mais le service rendu fut bientôt oublié. La jalousie, qui s'insinue, hélas ! parmi les serviteurs mêmes du Dieu de toute charité, l'eut bientôt signalé comme un prêtre d'un zèle outré et imprudent, et comme un novateur dans la manière de prêcher la parole de Dieu ; et l'évêque s'était décidé à le reléguer dans quelque cure de la campagne à l'extrémité du diocèse.

A ce moment la nomination de l'abbé Colmar à l'évêché de Mayence, qui parut dans les feuilles publiques, vint surprendre tout le monde, et changea tout à coup la face des choses.

Les plus vifs sentiments d'affection et de douleur de la part des fidèles se mêlèrent aux adresses de félicitation présentées à l'apôtre vénéré, au père bien-aimé que l'on allait perdre. Ceux-mêmes qui l'avaient calomnié ne manquèrent pas de se joindre à la foule. Quant à lui, après avoir essayé de se soustraire à l'honneur inattendu de la charge épiscopale, mais en vain (car il lui fut répondu que le premier consul n'admettait pas de refus), il se rendit à Paris, où il

fut sacré par l'évêque de Trèves, devenu depuis lors et jusqu'à la mort son intime ami.

Il fit en chaire à Strasbourg les plus touchants adieux, et après la fête de Noël (1801), il alla se dévouer à son nouvel apostolat.

On peut comprendre aisément quelle fut la douleur de mademoiselle Humann, qui, ne comprenant pas les voies de Dieu sur elle, eut un moment la pensée de se retirer à Vienne dans un couvent, et ne plus songer qu'à se préparer à la mort.

Cependant la correspondance avec son père la soutint. L'évêque fit une apparition à Strasbourg, où ses vieux parents vivaient encore, pendant l'été de 1802; et au mois de novembre suivant, mademoiselle Humann se rendit à Mayence pour visiter l'évêque, en compagnie de plusieurs membres de sa famille. Là, une dame du pays lui dit, sans aucune vue de réalisation de sa pensée, combien on sentait à Mayence la nécessité d'un Pensionnat bien dirigé pour les jeunes personnes.

L'idée, dont l'application offrait bien des difficultés, fut mûrie pendant l'hiver ; on prépara les voies au printemps suivant; et à la Saint-Louis 1803, mademoiselle Humann et madame Breck vinrent s'installer à Mayence; et elles y fondèrent une Institution qui eut un succès très-remarquable.

Il n'entre pas dans le cadre de ce livre de montrer quels furent les travaux apostoliques de Mgr

Colmar et les fruits bénis d'un épiscopat qui se prolongea jusqu'à la fin de l'année 1818 (1).

Nous dirons seulement que le vaste diocèse, comprenant alors les anciens évêchés de Worms et de Spire, en outre des arrondissements de Deux-Ponts et de Kaiserlautern, était dans un état déplorable. Les anciens archevêques, princes-électeurs, avaient laissé se multiplier les abus, et affaiblir la foi aussi bien que la discipline dans leur troupeau. Les guerres dont le pays avait été le théâtre depuis la Révolution avaient achevé l'œuvre de la désolation.

Le nouvel évêque trouvait une cathédrale à moitié ruinée par les bombes et changée en grenier à foin. Il n'avait ni habitation épiscopale, ni séminaire. Tout était à restaurer ou à créer à nouveau, au point de vue spirituel comme au point de vue temporel. Et, si le crédit qu'il avait gagné par son noble courage auprès de Napoléon, qui se connaissait en hommes, lui fut d'un grand secours sous bien des rapports, il faut dire cependant que ce fut par son dévouement sans mesure, par ses visites pastorales, incessantes et laborieuses, par sa tendre vigilance sur chacun de ses prêtres, par sa charité paternelle envers le dernier de ses fidèles, qu'il parvint à ranimer ce beau diocèse où il a laissé une mémoire impérissable (2).

(1) V. quelques détails sur l'épiscopat de monseigneur Colmar dans l'introduction à ses sermons publiés à Mayence et que nous avons indiquée plus haut.

(2) Le séminaire fondé par monseigneur Colmar et qui se développa sous sa sainte influence, a donné à l'Eglise de saints prêtres et plus d'un illustre prelat. Le Supérieur en était

Nous n'entrerons pas non plus dans des détails, qui ne manqueraient pas d'intérêt cependant, sur l'œuvre d'éducation que mademoiselle Humann poursuivit à Mayence.

Nous dirons seulement ici que mademoiselle Humann et sa fidèle compagne, continuèrent dans de nouvelles conditions l'œuvre à laquelle elles s'étaient vouées à Turkenstein, et toujours sous les yeux et la direction de leur bon père.

Mademoiselle Humann fit preuve d'une aptitude extraordinaire pour l'éducation et l'instruction de la nombreuse jeunesse allemande et française qui lui fut confiée. Le préfet de Mayence, M. Jambon Saint-André, jacobin, régicide, se montra d'abord hostile à l'Institution trop chrétienne, à son sens, fondée par les nouvelles venues. Mademoiselle Humann l'aborda de front, soutint avec dignité les premiers moments d'une réception qui était fort éloignée de la politesse, et parvint par sa parole calme, nette et pleine de sens à changer l'ennemi en protecteur.

Elle gagna plus aisément la protection de l'impératrice Joséphine, qui séjourna quelquefois à Mayence, et qui voulut donner son nom, avec bien d'autres marques de sa bienveillance, à l'Institut de mademoiselle Humann.

l'abbé Liebermann, théologien distingué, qui a laissé à Mayence et puis à Strasbourg, comme vicaire général, une mémoire vénérée. Monseigneur Weiss, évêque de Spire, monseigneur Geissel, coadjuteur de Cologne, monseigneur Roess, évêque de Strasbourg, l'abbé Mühe, mort à Strasbourg en odeur de sainteté, sortaient des mains de monseigneur Colmar.

La déroute de la grande armée en 1813, qui fit passer à Mayence cent cinquante mille soldats misérablement débandés, le typhus qui s'ensuivit et qui y fit plus de trente mille victimes, le blocus des alliés en 1814 ; tous ces terribles événements montrèrent dans tout son éclat tout ce qu'il y avait de force d'âme et de ressources d'esprit dans cette digne fille du saint évêque.

Nous ne pouvons nous arrêter à ces faits ; mais ce que nous tenons à noter ici, c'est le développement que prit à Mayence l'esprit de cette grande chrétienne. L'évêque, avec qui elle passait quelques heures à certains jours fixes de la semaine, fut le guide de ces graves lectures religieuses, philosophiques, scientifiques et historiques, qui toutes se rattachaient pour elle à une science unique et supérieure embrassant le savoir humain dans son universalité. Elle mettait par écrit, dans le seul but de les soumettre à son guide, les aperçus que son intelligence éclairée par les lumières de la foi lui donnait sur tous les sujets de ses réflexions. Elle apprit l'hébreu pour apprécier à leur valeur les travaux de Fabre d'Olivet, répondit aux *desiderata* philosophiques du baron de Gérando, annota beaucoup d'ouvrages importants qui paraissaient en France et en Allemagne, et s'occupa elle-même de manipulations chimiques.

Elle cherchait en toutes choses le rapport des sciences avec la vraie lumière, le Verbe. Et il est aisé de comprendre que pour mademoiselle Humann la lumière était la voie de la sainteté, à laquelle, comme

vraie chrétienne, elle aspirait avec tout l'élan d'un cœur épris de l'amour divin (1).

Cependant, à la fin de 1818, l'évêque touchait au terme de sa carrière. Sa santé était restée altérée à la suite du typhus qu'il avait gagné en 1813, lorsque, au milieu de ses séminaristes, il transportait lui-même dans ses bras nos soldats malades qui encombraient en foule les rues de la ville. Il s'était épuisé d'ailleurs par ses courses apostoliques et par des prédications incessantes.

Le jour de la Toussaint, en prêchant à la cathédrale, il avait dépeint le bonheur des saints d'une manière si émouvante, que les fidèles eurent une sorte de pressentiment de sa fin prochaine. Et le 8 décembre, après avoir fêté l'Immaculée Conception au séminaire, il alla le soir visiter un pauvre vieillard malade, dont il refit le lit, et auquel il rendit les plus humbles services. En rentrant chez lui il s'alita pour

(1) Voici en quels termes a cru devoir parler de mademoiselle Humann le rapporteur de la Congrégation des évêques et réguliers à Rome, dans la séance où il s'agissait d'approuver la communauté de Saint-Louis (en 1844). (V. notre chap. XVIII.)

« Monseigneur Colmar croyait voir en elle une âme éclairée par une lumière surnaturelle ; c'est pourquoi il aimait à prendre son avis dans toute circonstance grave. En outre, elle était beaucoup plus docte dans les sciences humaines qu'il ne semble croyable pour une femme ; merveilleusement avisée pour allumer dans les âmes les lumières de la foi, et ainsi très-éloquente pour convertir les incrédules et les pécheurs ; mais en même temps si humble en elle-même qu'elle ne laissait apparaître au dehors, de sa prudence et de sa science, que ce que requérait le besoin du prochain. Et en toute chose elle se tenait sous une stricte obéissance à son évêque. »

ne plus se relever. Le 15, en bénissant son diocèse, il rendit sa belle âme à Dieu.

Mademoiselle Humann crut sa vie sur terre terminée avec celle de son père très-aimé.

Les personnes les mieux placées essayèrent de lui faire accepter en Allemagne quelque position en rapport avec son savoir et sa piété. Elle préféra rentrer en France, dans sa patrie qu'elle aimait, ne cherchant qu'une retraite pour se préparer à la mort.

Ce fut dans les premiers jours du mois de mars 1819 qu'elle arriva à Strasbourg.

Nous avons vu à la fin du chapitre précédent, que c'était précisément l'époque, et peut-être le jour même, où le jeune et brillant professeur de philosophie, M. Bautain, perdait tout à coup la parole et descendait de sa chaire. Nous aimons à regarder cette coïncidence comme providentielle.

Ne dirait-on pas que le disciple futur se taisait au moment où apparaissait le maître appelé par la miséricorde divine à ouvrir ses yeux à la vraie lumière, et à préparer en lui un prédicateur de la vérité ?

CHAPITRE III.

LA CONVERSION.

Union des deux premiers chapitres. —Rencontre de M. Bautain et de mademoiselle Humann à Baden. — Visites à Strasbourg. — Lecture de Klopstock; accident. — Méthode suivie par mademoiselle Humann dans les entretiens philosophiques. — Convictions religieuses qui en résultent. — Difficultés pour passer de la théorie à la pratique. — Lecture de l'Evangile — La prière. — Pratiques chrétiennes. — La confession à Einsiedeln. — Bonheur de l'âme ressuscitée. — Reflexions sur la conduite de cette conversion. — Méditations écrites par mademoiselle Humann pour une retraite spirituelle du Professeur.

Après avoir raconté la jeunesse de M. Bautain, ses heureux et brillants débuts comme professeur, et l'événement qui vint l'arrêter dans sa carrière : après avoir vu quelle était la personne que Dieu dans sa miséricordieuse providence avait préparée pour transformer le philosophe irréligieux en un humble chrétien et plus tard en un ministre de Jésus-Christ,

nous pouvons laisser la parole à M. Bautain, et apprendre de lui-même comment fut accomplie cette édifiante conversion (1).

« Après plusieurs années d'une activité intellectuelle dévorante, j'avais été réduit par mon état de faiblesse à promener à travers les villes et les campagnes mon oisiveté forcée et mon impuissance. On me conseilla d'aller aux eaux de *** (2); j'y allai comme j'aurais été ailleurs, ayant peu de confiance dans la médecine et dans l'efficacité des eaux. Néanmoins, comme c'était un charmant séjour, au milieu de la plus belle nature, ne sachant d'ailleurs que faire de ma personne, je m'y rendis. Je fis route, par hasard, avec un jeune homme (3) de la ville que j'habitais (4), et qui allait voir sa famille prenant les bains à l'endroit désigné. Je l'avais rencontré dans le monde et nous renouvelâmes connaissance. En arrivant il me présenta chez sa sœur (5), laquelle avait en ce moment en visite sa belle-sœur, que j'appellerai désormais madame Louise (6). J'avais déjà entendu parler du savoir et de la piété de cette dame, et je m'attendais à trouver une espèce de bas-bleu, ce

(1) V. *La chrétienne de nos jours.* Vol. II, lettre quinzième. Nous transcrivons ici en grande partie cette lettre adressée à madame X. C'est sous cette forme que M. B. a fait connaître sa conversion.
(2) Baden.
(3) M. Heiligenthal.
(4) Strasbourg.
(5) Madame Georges Humann, née Heiligenthal.
(6) Mademoiselle Louise Humann.

qui ne me souriait nullement. Je fus surpris de trouver une personne très-simple, très-digne dans ses manières, parlant peu, toujours avec calme, sans prétention aucune, mais avec beaucoup de sens et de netteté. Je me rapprochai d'elle, et bientôt notre conversation devint presque exclusive. J'en cherchai volontiers de nouvelles occasions pendant les quelques jours qu'elle passa à ***, et en partant elle eut la bonté de me permettre d'aller la voir à la ville, pour avoir le plaisir, me dit-elle en riant, de continuer nos entretiens philosophiques. »

« Le fait est que nous avions causé philosophie tout le temps, et que jamais je n'avais rencontré une femme ni personne qui en parlât plus pertinemment ni plus clairement. Madame Louise avait vécu longtemps en Allemagne, et comme elle avait toujours eu des goûts très-sérieux, elle s'était liée avec les principaux écrivains de cette époque ou avait lu leurs ouvrages, non point superficiellement, comme lisent ordinairement les femmes, et même beaucoup d'hommes, mais la plume à la main pour se rendre compte de leurs pensées et au besoin les développer et les rectifier. Elle avait fait tout cela dans la solitude, sans en parler à personne, excepté à un vénérable ecclésiastique, son père spirituel, et qui était lui-même très-capable d'en juger. C'était donc pour moi, alors amoureux de la philosophie allemande, une bonne fortune. C'était un trésor que je venais de découvrir, et j'en étais d'autant plus heureux, que l'étude de cette philosophie, faite dans les textes

mêmes des auteurs, que j'avais grand. peine à comprendre, avait achevé de ruiner ma santé en lui portant le dernier coup. Je ne pouvais plus lire, mais je pouvais écouter, et je trouvais un livre vivant, qui m'en résumait beaucoup d'autres en y ajoutant la clarté de la langue française et le charme d'une voix amie. En vérité, je ne pensais absolument qu'à cela dans les premiers temps que j'eus le bonheur de connaître cette femme, qui devait décider de toute ma vie, et je m'attachai à elle, non pour l'amour du grec, mais pour l'amour de la philosophie germanique. »

« Madame Louise, quand je l'ai connue, avait cinquante quatre ans : j'en avais alors vingt-cinq. Elle n'avait jamais été belle. Elle avait l'abord un peu sévère, et bien des gens prenaient sa dignité pour de la fierté. N'ayant pas voulu se marier, elle avait consacré sa jeunesse et son âge mûr à élever les enfants de sa famille et d'autres dans une maison d'éducation qu'elle avait fondée en Allemagne et qui avait eu un grand succès. Elle y avait renoncé depuis la mort de son respectable directeur, et s'était retirée avec une ancienne amie dans sa ville natale, pour y passer le reste de ses jours dans la solitude et mourir au monde dans le calme et l'obscurité. »

« Il ne pouvait donc exister entre elle et un jeune homme aucun attrait sensible, aucune fascination d'imagination. Je le répète, ce fut uniquement la philosophie allemande que j'aimai d'abord en elle. »

« Mais bientôt j'y aimai autre chose, à savoir l'âme

la plus pure, la plus élevée, la plus généreuse que j'aie jamais rencontrée, et avec cela une intelligence supérieure, capable de tout comprendre, un esprit pénétrant, qui avait besoin d'aller au fond des choses et le pouvait; une raison ferme et claire, qui cherchait et répandait partout la lumière, sans jamais s'écarter du bon sens. Puis, ce qui me touchait peut-être plus encore, c'était de trouver des facultés si viriles, et à ce degré, unies aux plus charmantes qualités d'un cœur de femme, aux habitudes simples et douces de son sexe. Si elle n'avait été que philosophe, elle ne m'aurait point gagné, car mon esprit se serait mis à disputer avec le sien, ce qui ne rapproche pas les âmes. Puis mon orgueil de savant se serait indigné d'être dominé par une femme. Mais comme elle était femme avant tout, et femme vraiment chrétienne, ce qui est la perfection du sexe, sa bonté avait saisi mon cœur en même temps que son intelligence éclairait la mienne, et l'affection qui pénètre tout, ouvrant à sa parole la porte de mon esprit, le disposait merveilleusement à la recevoir. C'était une école nouvelle, dont personne ne m'avait encore parlé, où je n'étais jamais allé; et après l'agitation et le bruit de toutes les autres, qui en soulevant dans ma pensée tous les grands problèmes de la vie sans en résoudre aucun, m'avaient laissé une curiosité fiévreuse et les angoisses du vide, je me reposai avec délices dans cet enseignement singulier dont j'étais le disciple unique, et dont le maître devint pour moi ce qu'il y a de plus doux au monde, une mère spirituelle: une

mère, non comme la nature les fait par la chair et le sang, mais une mère en esprit et en vérité, comme la grâce les forme et comme Dieu les donne quelquefois aux âmes qu'il veut sauver. Mais je reprends mon récit brisé un instant par une échappée de mon cœur. »

« Je profitai de la permission qui m'avait été donnée, et après la belle saison j'allai voir à la ville madame Louise et son amie. Nous reprîmes, en effet, nos conversations philosophiques, et elle voulut bien me communiquer plusieurs petits traités qu'elle avait composés dans ses loisirs sur les plus graves questions. C'était admirablement écrit au point de vue philosophique, sans affectation, sans phrases, sans recherche aucune; car elle avait écrit devant Dieu, pour elle seule, et n'avait eu la pensée de les montrer à personne, encore moins de les publier. On y sentait partout une âme droite, pleine de foi et d'intelligence tout ensemble, et trouvant avec bonheur dans les plus hautes vues de la science, la confirmation et comme l'illustration de ses croyances. Il y avait de quoi satisfaire le philosophe et le chrétien. J'en fus ravi ; car ce langage, si simple et si profond à la fois, me donnait des lumières sur des questions que j'avais vainement agitées jusque-là, et de nouvaux horizons se découvraient à mes regards surpris. Aussi, je revenais tous les soirs, au lieu d'aller en société, pour reprendre nos entretiens et nos lectures, et tous les soirs je partais avec un désir plus vif de

revenir. Ma santé elle-même, quoique encore chancelante, profitait de cette satisfaction de mon esprit, et comme elle avait été ébranlée par mes efforts pour saisir la vérité et posséder la science, et que j'avais failli mourir par désespoir d'y parvenir, elle commença à se relever par le rayon d'espérance qui brillait dans mes ténèbres, et je me rattachai à la vie, en aspirant avec une nouvelle confiance à ce que j'avais aimé par dessus tout. »

« Un jour j'arrivai contre mon habitude dans la matinée, me sentant plus faible qu'à l'ordinaire et assez mal disposé. Instinctivement sans doute, ou par une motion secrète, je venais chercher auprès d'elle un refuge contre moi-même, ou contre le mal qui me tourmentait. Je lui lus quelques vers de Klopstock, que je ne comprenais pas, et les efforts de tête que je fis à ce sujet dans mon état de faiblesse amenèrent une défaillance.

« Les soins empressés de ces dames me remirent bientôt, et nous pûmes reprendre la conversation, dont je devins l'objet. Madame Louise me demanda avec bonté comment je me soignais, quel régime je suivais, et tout ce qui se rapportait à ma vie matérielle de tous les jours. Alors je lui exposai naïvement l'isolement dans lequel je vivais, mangeant presque toujours seul, voyant peu de monde, et cachant, autant que je le pouvais, mes souffrances à ceux qui m'entouraient, pour ne pas ajouter les ennuis de leur sollicitude à mes peines de corps et d'esprit. Puis

de la maladie du corps je me laissai aller à parler de celle de l'âme, dont elle avait déjà senti les incertitudes et le découragement. Ma vie, si jeune encore, à peine dans sa fleur, était pleine de tristesse et d'abattement. Néanmoins je ne me plaignais point; j'avais encore trop d'orgueil pour avoir l'air de ne pas me suffire à moi-même et d'appeler un autre à mon aide. Mais ma nature extérieure protestait contre mon orgueil, et, en effet, elle était aux abois comme ma philosophie. On me proposa alors de venir prendre mes repas dans la petite communauté, ce qui donnerait l'occasion de me soigner mieux et de causer plus au long. J'acceptai avec reconnaissance; dès ce moment nos relations devinrent plus intimes et je fus traité comme un membre de la famille. »

« Cependant jusqu'ici je n'étais pour madame Louise qu'un honnête païen, cherchant sincèrement le vrai dans toutes les écoles, dans le christianisme comme ailleurs, et disposé à tout mêler ou plutôt à tout confondre par une espèce d'éclectisme, dont je restais le maître et qui me mettait au-dessus de tout. Elle savait très-bien, et d'ailleurs je ne m'en cachais pas, que je n'étais chrétien ni en spéculation, ni en pratique, et qu'en outre, ce qui était pire encore, je ne voyais point la nécessité de l'être, m'imaginant toujours que la philosophie était supérieure à toutes les religions, formes sensibles ou symboles dégénérés de la vérité absolue, que la science seule peut saisir et contempler. Cette manière de voir paraissait ou

plutôt éclatait dans nos discussions, je veux dire dans nos entretiens. Car elle ne discutait jamais avec moi; et aujourd'hui encore, après tant d'années, je ne puis assez admirer la douceur avec laquelle elle supportait mon impatience juvénile et mes boutades philosophiques, me laissant parler tout à mon aise, et reprenant ensuite la question à sa manière, sans trancher, sans rien m'imposer, m'exposant avec calme et tout simplement ce quelle voyait, pensait ou croyait. J'en suis encore profondément touché quand j'y pense. »

« Elle me donnait par son exemple, sans que je m'en doutasse encore, la preuve la plus efficace de la vérité de sa foi et de sa doctrine. Sa douceur qui ne me contredisait jamais directement, mais qui reprenait tous ses avantages quand elle exposait à son tour, avait bien plus d'influence sur mon esprit que toutes les argumentations de la controverse, et quand j'avais beaucoup parlé, en l'écoutant à mon tour, je finissais presque toujours, parfois à mon insu, par être de son avis. Il est vrai qn'il y avait tant de largeur dans ses aperçus, tant de profondeur dans ses idées, tant de confiance et de conviction dans ses affirmations, que je gagnais chaque jour quelque chose à l'entendre; et c'est pourquoi, quand j'eus jeté mon feu de jeune homme et vidé mon sac de philosophe, ce qui fut bientôt fait, j'en vins à l'écouter plus qu'à parler, et presque sans s'en apercevoir le professeur devint disciple. »

« Les entretiens philosophiques nous amenèrent bientôt sur le terrain religieux; car sa philosophie toute chrétienne prenait ses principes dans sa foi, et elle ne devait servir, au moins dans sa partie la plus élevée, qu'à illuminer les vérités révélées pour les rendre plus saisissables à l'esprit, plus praticables à la volonté. Par cette voie fut ranimée peu à peu la foi de mon enfance, qui avait été vive au temps de ma première communion, et que les sens, l'imagination, et surtout les préventions de la vanité philosophique, avaient étouffée dans mon âme sans l'éteindre. »

« Ah ! sans doute, de ce germe divin enfoui dans mon cœur et qui cherchait à éclore et à s'épanouir sortait cet instinct, ce besoin de vérité, qui m'avait toujours poussé en avant dans la carrière de la science, et élevé au-dessus des illusions et des séductions du monde. C'est dans ce germe du ciel, encore vivant, que cette parole pleine de grâce a trouvé prise, et s'est fait un foyer qui a rayonné chaleur et lumière dans tout mon être. Bref, j'acquis bientôt la conviction par la vue de mon intelligence, par les idées claires de mon esprit, par une contemplation plus élevée de la nature qui m'apparut comme le symbole éclatant d'un monde supérieur, par l'explication plus facile et plus satisfaisante des grands problèmes de la vie humaine, où je ne voyais point de solution jusque-là, et enfin sans doute et par dessus tout, par la pénétration de la lumière divine dans les ténèbres de mon âme, j'acquis la conviction, dis-je, que la

doctrine chrétienne est le couronnement, ou, si l'on veut, le dernier mot de la philosophie, et que l'homme sincère qui aime la vérité, et désire la voir dans sa pureté pour s'y soumettre pleinement et la mettre en pratique quoi qu'il lui en coûte, la trouvera infailliblement dans l'Évangile, et dans l'enseignement de l'Église instituée par Dieu pour l'annoncer au monde. »

« Comment j'avais été amené à cette conviction, en vérité je ne saurais trop le dire en détail. Mais enfin j'y étais arrivé insensiblement, presque sans m'en douter, conduit par la parole lumineuse et affectueuse de mon bon ange, qui sans jamais rien m'imposer, sans me presser le moins du monde et ne prenant en aucun cas l'initiative, répondait seulement à mon besoin à mesure qu'il se manifestait, dénouait les difficultés qui m'embarrassaient, écartait les obstacles dressés devant moi, et me soutenait doucement dans la voie où j'étais spontanément entré. Jamais la liberté d'un homme n'a été plus pleinement respectée, et jamais aussi elle ne fut plus pleinement conquise. »

« Mais ce point admis, nous nous trouvions dans une situation nouvelle ; car je n'étais plus philosophe, j'étais chrétien, ou plutôt j'étais philosophe chrétien. Toutefois, je ne l'étais encore qu'en principe ou en puissance, et il fallait le devenir en acte et par la réalité de la vie. Ici il y avait encore beaucoup à faire ; car nous allions retrouver en face de

chaque pratique les préventions du philosophe. »

« Je me mis à lire l'Évangile, non plus comme auparavant par curiosité ou pour le trouver en défaut, mais sérieusement, avec le désir sincère de le comprendre autant qu'il était en moi, et de l'appliquer à la direction de ma vie. »

« Je ne pouvais plus avoir d'autre pensée, puisque je le regardais comme un livre divin. J'en fus ravi et profondément touché en tout ce qui se rapportait à la morale. Les dogmes les plus sublimes ne m'effrayèrent plus, parce que je pressentais le moyen, non pas de les expliquer, mais de les concevoir et de les représenter sous un aspect philosophique. Mais il y avait une multitude de choses qui me semblaient obscures, inutiles et même absurdes, certains miracles surtout, et plusieurs paroles de Jésus-Christ à ses disciples. Je confiai à madame Louise mes doutes, mes embarras, mes objections, et elle m'indiqua, pour rendre ma lecture plus profitable, une méthode que j'ai toujours suivie avec succès. C'est de ne point s'appliquer à la lecture du texte sacré avec tension et contention d'esprit, mais avec la simplicité du cœur, de lire la parole divine comme si l'on prenait une nourriture, comme si on la buvait, goûtant tout de suite ce que l'on comprend et laissant ce qu'on ne comprend pas, tout en le notant, pour y revenir un autre jour où la lumière pourra se faire, sans s'acharner sur les passages obscurs qui résistent ordinairement aux efforts de la

raison propre, et s'expliquent comme d'eux-mêmes par l'esprit qui les a dictés, quand il lui plaît de nous éclairer. Chaque jour je lisais un chapitre de cette manière, marquant sur un papier mes difficultés. Je les lui apportais le lendemain pour obtenir des éclaircissements, et, la plupart du temps, quand je lui citais mes textes, je ne retrouvais plus ce qui m'avait embarrassé, et ne comprenais plus même comment je n'avais pas compris. Sinon, elle me disait simplement comment elle entendait les paroles sacrées, et ces bonnes explications, où l'esprit et le cœur étaient toujours mêlés, donnaient lieu à de charmants entretiens. Ainsi s'évanouissaient l'un après l'autre tous mes préjugés philosophiques contre les Livres saints, et, depuis ce temps, quand je ne les comprends pas, ce qui m'arrive souvent, je m'en prends à moi seul, et j'attends la lumière. »

« Cependant lire, admirer ce que je lisais, le goûter, et en parler avec bonheur, c'était encore de la spéculation. Je restais jusque-là dans mon rôle de philosophe qui, tout à la théorie, s'inquiète peu de la pratique. Seulement, j'avais changé de système, et j'étais passé dans le camp de la philosophie chrétienne. Je compris bientôt que ce n'était pas une philosophie comme une autre, et qu'on n'y avance point, si les œuvres ne se joignent à l'idée pour la réaliser et la confirmer. Ainsi je voyais que les chrétiens priaient, ce que ne font pas les philosophes ; car ils doutent pour le moins de l'efficacité de la prière, et je l'étais

encore assez pour n'en pas comprendre le sens, l'utilité, et par conséquent pour m'en dispenser. Quand je lui faisais mes objections à ce sujet, madame Louise se mettait à sourire, me disant : « Si j'essayais de vous prouver l'utilité de la prière, vous auriez toutes sortes d'arguments à m'opposer, et, en qualité de philosophe, vous devez être plus fort que moi sur le raisonnement. Je me contente de vous l'affirmer d'après mon expérience, ce qui est aussi une preuve, et je laisse à Dieu le soin de vous instruire à cet égard. Vous avez été effarouché tout à l'heure, en entrant dans mon cabinet de travail pour la première fois, d'y trouver un prie-Dieu, et vous m'avez demandé à quoi servait ce meuble. J'en conclus que mes explications vous feraient encore un plus mauvais effet en ce moment. Il faut donc attendre que vous soyez mieux disposé. Dieu a son heure, et rien ne vient bien qu'en son temps. »

« Sa patience me déconcerta, j'aurais voulu disputer, ou du moins ne pas me rendre sans combat. Mais par le singulier penchant de notre nature à la contradiction, je commençai à désirer ce qu'on ne voulait pas m'expliquer, encore moins m'imposer, et je fus poussé à l'essayer justement parce qu'on ne m'en croyait pas capable. Le soir même, je cherchai dans ma mémoire les prières de mon enfance, que je n'avais point prononcées depuis longtemps, et, me mettant à genoux au pied de mon lit, après avoir dit un *Pater* et un *Ave*, j'invoquai le Dieu inconnu, comme les Athéniens du temps de saint Paul, lui demandant

de tout mon cœur sa lumière pour le connaître et sa grâce pour l'aimer et le servir. Le lendemain, je revins triomphant auprès de madame Louise, lui disant que j'avais prié, et que le sentiment de paix et de confiance qui m'en était resté m'avait persuadé que la prière était bonne à quelque chose. Depuis ce moment, je n'ai pas discontinué. »

« Chaque jour amenait un petit événement, où il fallait se prononcer dans un sens ou dans l'autre, faire acte de chrétien ou opposition de philosophe. Je commençais presque toujours par l'opposition, ne niant point que certaines pratiques ne pussent être utiles à beaucoup, mais prétendant que les plus éclairés n'en avaient pas besoin, et que la religion ne consistait pas dans ces petites choses. Je finissais toujours par être battu, ou plutôt entraîné, quand on me disait avec calme que, quand même ces choses ne me feraient point de bien, elles ne me feraient assurément aucun mal, et qu'ainsi il valait mieux se plier sous ce rapport à la faiblesse de la multitude pour ne scandaliser personne. On ne me disait pas directement que cela me serait utile comme à tout le monde, parce que ma vanité se serait révoltée; mais on me portait doucement à faire comme tous, puisque je voulais être catholique, et je m'y prêtais d'assez bonne grâce. »

« Ainsi, à l'approche du carême, madame Louise me dit un jour que son curé sortait de chez elle, et qu'elle avait profité de sa visite pour lui demander certaines

permissions concernant le jeûne et l'abstinence. Puis elle ajouta en souriant : « Je les ai demandées aussi pour vous. » A cette parole, que je n'attendais pas, le rouge me monta au visage, tant mon orgueil était blessé de ce qu'on eût demandé pour moi quoi que ce fût à un prêtre, et je m'écriai brutalement : « Qui vous a chargée de ce soin? occupez-vous de vous-même et de votre amie ! » A quoi elle répondit avec douceur : « Mais puisque vous dînez habituellement chez moi, je suis responsable de vous à l'Église sous ce rapport. » Elle avait encore raison, comme toujours. J'aurais d'ailleurs éprouvé un grand mécompte si, prenant ma parole dure à la lettre, elle avait renoncé à s'occuper de moi, même de cette manière. Je lui demandai excuse, et dès lors je fis maigre avec elle et ne m'en trouvai pas plus mal. »

« Cependant le temps pascal approchait, et dans une maison chrétienne où chacun accomplissait ses devoirs religieux, il était impossible qu'un jour ou l'autre, et dans la voie nouvelle où je me trouvais engagé, on ne vînt à parler de ce que l'Église impose à tous les fidèles à cette époque, pour les renouveler dans la communion du Corps et du Sang de Jésus-Christ. J'étais déjà assez croyant pour comprendre les avantages de cet acte solennel, et si novice que ma foi fût encore, néanmoins, comme elle avait saisi ma conscience en lui rendant la paix, j'étais disposé au fond à ne point la renier en apparence, et j'aurais rougi de reculer. La pensée de la confession seule-

ment me donnait de l'émotion. Moi, un philosophe, qui avais été jusqu'ici si fier de mon indépendance, ne reconnaissant à personne le droit de se mêler de ma conduite et surtout de mes pensées, aller m'humilier aux pieds d'un prêtre, auquel je devrai tout dire et qui aura le droit de tout demander ! C'était dur, en vérité. »

« Toutefois ce n'était pas la confession en elle-même que je redoutais ; car depuis longtemps je m'étais habitué à tout raconter à mon bon ange, même mes sentiments les plus intimes, les mouvements les plus secrets de mon cœur, et certes je n'aurais éprouvé aucun embarras à me confesser, si elle avait pu être mon confesseur. J'avais pleine confiance dans ses lumières pour me comprendre, et dans sa bonté pour m'excuser. »

« Mais il fallait m'adresser à un homme que je ne connaissais pas, qui ne me connaîtrait pas, ou peut-être me connaîtrait mal, ce qui est encore pis, et me jugerait, non par ce que je lui dirais, mais sur ses préventions ! Car mon enseignement philosophique, qui avait eu du retentissement, avait effarouché le clergé à mon égard, parce que pendant plusieurs années il n'avait point été chrétien, et je passais pour un ennemi de l'Église. Voilà, je l'avoue, ce qui me répugnait le plus, et je ne sais si j'aurais eu la force de passer outre, si la prudence de madame Louise n'avait trouvé le moyen de tourner la difficulté. »

« Elle me proposa d'aller me confesser la première fois en pays étranger, sous le prétexte d'un voyage

de plaisir. Je me rendis, en effet, à un pèlerinage célèbre (1), où je trouvai un digne prêtre, plein d'années et d'expérience, qui reçut avec bonté ma confession générale, m'encouragea, me fortifia dans ma voie nouvelle ; en sorte que, délivré de ce qui chargeait ma conscience depuis de longues années, je pus m'unir de nouveau par mon âme, par mon esprit, et par mon corps, à Celui qui est la vie même, le principe et l'aliment de l'éternelle vie. Libre, léger et la joie dans le cœur, redevenu chrétien complet par ma communion avec l'Église, je revins comme un heureux enfant auprès de celle qui était ma mère spirituelle, et qui fut encore plus heureuse que moi.»

« Je jouissais avec délices de la résurrection de mon âme, qui trouvait dans sa voie nouvelle, tout d'abord un objet digne de son amour, le bien suprême devenu accessible à ses aspirations, ensuite pour son intelligence une pure lumière lui manifestant la vérité, et enfin la santé pour son corps qui, participant au bonheur de l'âme, reprenait ses forces. Réconcilié avec le ciel, j'étais bien mieux disposé pour les hommes, et je commençais à aimer mon prochain, parce que j'avais appris à aimer Dieu. »

« Mon cœur en outre surabondait de la joie d'une amitié sainte, qui était plus que de l'amitié, c'est-à-dire une affection filiale où s'unissaient à la douceur du sentiment le plus tendre les émotions de la re-

(1) *Einsiedeln*, ou *Notre-Dame des Ermites*, dans le canton de Schwitz en Suisse.

connaissance et de la vénération. Jamais je n'ai été aussi heureux de ma vie. Comme un convalescen arraché à une longue maladie et aux prises de la mort, je savourais les prémices de ma santé spirituelle, tout surpris par moments, et surtout enchanté de ne plus ressentir mes incertitudes, mes ténèbres et mes angoisses d'autrefois. J'aurais voulu que ce délicieux état durât toujours !..... »

A part quelques suppressions sans importance, nous n'avons point voulu interrompre le récit touchant du travail intérieur de la conversion du professeur, et y mêler les incidents de sa vie du dehors. Nous allons les indiquer sommairement ; mais il est à propos de nous arrêter d'abord quelques instants à considérer la marche suivie par mademoiselle Humann dans l'accomplissement de l'œuvre que la providence divine lui avait assignée.

On a pu voir, par le récit de M. Bautain, avec quelle prudence, quelle douceur, ou pour mieux dire avec quel sens chrétien, quelle sagesse, quelle charité le maître expérimenté agissait envers le philosophe incroyant. Les lumières que les entretiens philosophiques de mademoiselle Humann donnaient à l'esprit du jeune professeur ont évidemment contribué au résultat obtenu, en écartant les obstacles, et préparant la voie du Seigneur ; mais la conversion est due au don mystérieux de la foi, que les paroles, les exemples et les prières de la mère ont attirée du ciel dans l'âme du fils altéré de vérité.

Jamais de discussions, jamais de démonstrations rationnelles, le philosophe en était saturé, fatigué, il en avait usé, et abusé même, nous le voulons bien. Il nous faut constater le fait, parce qu'il explique jusqu'à un certain point la répugnance que M. Bautain montra dès lors contre les preuves purement rationnelles de la vérité. Il avait été sauvé par une parole de foi, une parole du cœur ; il avait, par suite, de la difficulté à admettre et à comprendre l'efficacité d'une parole de la raison seule.

Nous ne saurions déterminer si ce fut au sujet de la confession générale faite par le professeur à Einsiedeln, et dont il est parlé plus haut, ou dans une autre occasion, que mademoiselle Humann écrivit un opuscule que nous possédons encore, intitulé *Exercices pour une retraite.* Il renferme, après une introduction et des prières préparatoires, une série de méditations pour neuf jours, sur les sujets qui sont ordinairement traités dans ces sortes d'exercices de piété (1).

(1) Voici les titres des trois méditations pour chaque jour.

1er jour : Du principe et de la fin de l'homme : l'homme est de Dieu ; par Dieu ; et pour Dieu.

2e. But des créatures temporaires : elles sont pour le service de l'homme ; elles doivent être relevées par l'homme relevé lui-même d'abord ; et elles doivent être rapportées à Dieu.

3e. L'homme s'attache à Dieu, ou il s'attache aux créatures : conséquences qui en résultent : ils e relève ou se dégrade ; il se rend heureux ou malheureux ; il devient le restaurateur ou le fléau du monde.

Ces méditations, comme tous les écrits de mademoiselle Humann, sont pleines tout ensemble d'une vive foi, et d'une forte philosophie. Au point de vue théologique, quelques expressions, peut-être, devraient être modifiées, comme pouvant être mal interprétées, contrairement à l'esprit très-orthodoxe qui animait cette fille soumise de l'Église. Son langage avait une vive spontanéité et une largeur à laquelle il fallait d'abord s'habituer, et qui pouvait ne pas avoir la précision des écoles; aussi mademoiselle Humann n'a-t-elle jamais voulu rien publier, et ne cherchait-elle qu'à aider, selon son pouvoir, et sans sortir de sa sphère, les âmes que la Providence amenait auprès d'elle, et qui aspiraient à connaître et à aimer Dieu.

4°. Du mal : le mal et son origine ; le mal dans l'homme ou le péché ; le mal en face de l'homme.
5°. Le péché : ce que c'est que le péché de l'homme par rapport à Dieu ; par rapport à l'homme même qui le commet ; et par rapport aux créatures subordonnées à l'homme.
6°. Le péché dit véniel : ce que c'est que le péché véniel par rapport à Dieu; par rapport à nous ; et par rapport à nos semblables et à la nature.
7°. La mort : sa certitude ; l'incertitude du moment ; et la certitude et l'incertitude des suites.
8°. Diverses sortes de mort : la mort du pécheur ; la mort du chrétien imparfait ; la mort du juste.
9°. Le jugement après la mort : l'homme paraît nécessairement au tribunal de Dieu au sortir de cette vie ; état de l'homme en présence de son juge ; comparaison de sa conduite avec la Loi.

CHAPITRE IV.

LE COURS DE PHILOSOPHIE, REPRIS A LA FACULTÉ DES LETTRES PAR LE PROFESSEUR CONVERTI, EST SUSPENDU.

A l'académie, cours d'*Esthétique* 1820–21. — Les Paraboles de Krummacher. — Cours de *Métaphysique* 1821–22. — Grand retentissement. — Etudes de médecine. — Visite et blâme public par l'Inspecteur général de l'Université. — Lettre du Professeur au Recteur. — M. Bautain est destitué de sa chaire au collége, et son cours à la faculté est suspendu.

Que s'était-il passé dans la vie extérieure du professeur, tandis qu'à l'intérieur sa vie était si complétement changée ?

Nous avons vu dans le premier chapitre, que M. Bautain, arrêté tout à coup dans son enseignement au mois de mars 1819, avait essayé sans succès de reprendre son cours au mois d'octobre suivant, et que l'épuisement de sa santé l'avait condamné à une douloureuse impuissance de toute occupation.

Ce fut le 15 août 1820 qu'il fut présenté à Baden

à mademoiselle Humann. Peu après, à Strasbourg, dans la maison de M. Carl, beau-frère de mademoiselle Humann, le professeur se mit à fréquenter les deux pieuses dames qui ne s'étaient jamais séparées depuis leur union religieuse de 1797.

Il semble que la santé de M. Bautain se ressentit aussitôt du bien-être moral qu'il commençait à éprouver, car il reprit son enseignement à la Faculté des Lettres, et probablement aussi au Collége pour l'année scolaire 1820-1821. Il fit à l'Académie un cours d'Esthétique. L'incident qu'il a raconté plus haut de la lecture de Klopstock interrompue par une défaillance, se rapporte bien au cours d'Esthétique qu'il professait en ce moment. C'est alors qu'il fut admis en pension pour sa nourriture auprès de mademoiselle Humann et de madame Breck.

Dans le cours d'Esthétique, le professeur se montra tout aussi attachant et aussi séduisant que dans ses cours antérieurs, si nous en jugeons par l'enthousiasme avec lequel nous en parlait, longtemps après la mort de M. Bautain, un ancien militaire qui s'était trouvé en garnison à Strasbourg en 1821. Ce respectable vieillard nous disait comment on se pressait en foule autour de la chaire du professeur ; et il ne se consolait point d'avoir égaré dans ses nombreuses pérégrinations les rédactions soigneusement faites des leçons entendues avec tant d'intérêt.

Ce cours n'était pas encore complétement dirigé par l'esprit chrétien; mais ce premier hiver passé sous l'influence de la parole de mademoiselle Hu-

mann venait d'apporter un grand changement dans l'enseignement du professeur.

A Pâques, le cours d'Esthétique était remplacé par un cours de Psychologie, dont mademoiselle Humaun suggérait les données principales. Le professeur se laissait guider ; tout amour-propre cédait devant la lumière.

Ce fut évidemment d'après les conseils de mademoiselle Humann qu'il entreprit alors, pour se perfectionner dans la langue allemande, la traduction, publiée en 1821, des *Paraboles de Krummacher*. Ces paraboles, très-gracieuses comme littérature, répondaient admirablement à la méthode scientifique de mademoiselle Humann, car les sujets en sont tirés ou des Livres saints ou de la nature, et ils nous montrent toujours les vérités célestes se reflétant ici-bas en images pour nous élever vers la beauté infinie. Le professeur les traduisait avec amour ; on le voit par le soin extrême qu'il y a mis, et par la pureté et la simplicité du style (1).

(1) Les Paraboles traduites par M. Bautain ont eu plusieurs éditions, dont la dernière chez les libraires Dérivaux à Strasbourg, et Dezobry à Paris. — Dès qu'elles furent connues en France, plusieurs autres traductions furent publiées, qui n'ont pas le mérite et le parfum, si on peut parler ainsi, du langage du jeune Professeur. Nous avons toujours mis ce livre dans les mains de nos enfants, quoiqu'on n'en goûte vraiment le charme qu'à un âge plus avancé.

Les vacances suivantes durent être d'un piquant intérêt. On séjourna à Baden, où M. Cousin, avec qui M. Bautain était resté fort lié, vint mêler sa brillante parole aux causeries philosophiques de la petite société.

L'année scolaire 1821-22 fut décisive pour le professeur. Il fit à l'Académie un cours de Métaphysique, qui marquait une évolution complète dans son enseignement philosophique, et qui eut un grand retentissement. Nous allons en montrer les graves conséquences.

Ce cours de métaphysique attirait, comme toujours, un nombreux auditoire, et provoquait des rumeurs de diverses sortes dans la ville. M. Campaux, dans son éloge de 1869, nous dit : « Tandis qu'avec l'audace de la jeunesse il cinglait, toutes voiles déployées, en pleine Ontologie, sans souci des écueils que recèle cet océan, des auditeurs peu bienveillants recueillaient dans ses paroles ce qui pouvait prêter à des difficultés pour les colporter dans la ville ; et, les bonnes âmes aidant — elles ne manquent jamais — faisaient circuler sous son nom des propositions énormes. Il avait dit, par exemple, un jour dans une de ses leçons : Dieu n'existe pas, mais *il est ;* ce qui est une vérité banale dans la langue de la métaphysique, opposant à la contingence et à l'écoulement de la matière le caractère de l'absolu qui constitue l'être infini. On supprimait purement et simplement la seconde partie de la proposition, et,

en ne retenant que la première, on lui faisait dire : il n'y a pas de Dieu. On pense s'il fallait beaucoup de propositions de ce genre pour compromettre un homme ; une seule aurait suffi. »

Nous voulons noter ici, comme un signe de l'ardeur de M. Bautain pour la science, que ce fut à Pâques de cette année 1822 qu'il entreprit ses études de médecine, tandis qu'il menait de front son double et vivant enseignement de philosophie au Collége et à la Faculté. La connaissance de l'homme physique était pour lui un complément nécessaire de la philosophie. Ce n'était certes pas un élève ordinaire de la Faculté de médecine, que ce jeune professeur portant dans ses études un esprit supérieur capable de la juger. Il le fit bien voir plus tard dans sa thèse pour le doctorat.

Ce fut pendant l'été de 1822, que M. Budan de Saint-Laurent, inspecteur général de l'Université, fut envoyé de Paris, et vint assister un jour au cours de philosophie de l'Académie. A la fin de la leçon il inflige publiquement une humiliation au professeur en blâmant son enseignement devant tout son auditoire.

La cause de ce blâme était plus élevée que les bruits dont parle M. Campaux.

Nous avons trouvé dans les manuscrits de M. Bautain une longue lettre, datée du 1er juillet 1822,

adressée par M. Bautain au Recteur de l'Académie, et qui nous a semblé d'un intérêt tout particulier. Elle a pour but de justifier, non pas le professeur, puisque, y est-il dit, M. l'inspecteur n'incriminait pas ses intentions, mais la doctrine et la méthode que l'inspecteur déclarait nouvelle et menant aux plus désastreuses conséquences. Elle enlevait toute base, disait-il, à la croyance religieuse, puisqu'elle niait la portée de la raison pour la certitude. L'auteur de la lettre montre alors que sa méthode était adaptée à l'état de son auditoire à demi allemand, pour qui la raison n'avait plus de valeur absolue. Il expose la marche platonicienne qu'il a prise comme philosophe chrétien, et il la justifie par le fait de l'amélioration morale des jeunes gens qui l'écoutent avec avidité et qui s'attachent à leur maître. Il en conclut que sa méthode n'offre pas pour la foi religieuse les dangers que l'on redoute.

Il indique alors une autre cause de l'alarme éveillée dans Strasbourg par sa parole. Les jeunes théologiens protestants, attirés autour de la chaire du professeur, adoptaient volontiers les conséquences catholiques qui ressortaient des principes métaphysiques exposés par M. Bautain ; ainsi, l'existence des esprits bons et pervers qui entourent l'homme, la chute originelle, la nécessité de mortifier la chair et d'humilier l'orgueil pour arriver à la lumière et à l'amour.

La Faculté de Théologie protestante s'était inquiétée, et s'était peut-être trouvée d'accord avec l'orthodoxie catholique pour agir auprès de l'Autorité à Paris.

Chose remarquable ! C'était l'Université qui élevait la voix, comme douze ans plus tard allait le faire l'évêque de Strasbourg, et presque dans les mêmes termes, pour signaler le danger du procédé scientifique du professeur. Nous verrons plus loin, que M. Bautain a reconnu très-sincèrement lui-même son erreur sur l'impuissance métaphysique de la raison ; mais, ce préliminaire écarté, on comprend qu'un enseignement qui partait de la foi dans les vérités primordiales comme bases de la science, et qui les développait avec autant de conviction que de profondeur, ait pu produire des fruits de lumière et de régénération pour les âmes.

Ce fut pendant les vacances qui suivirent cet éclat, c'est-à-dire en septembre 1822, que M. Bautain, calme et toujours mieux préparé, se rendit en Suisse, comme nous l'avons vu plus haut et fit sa confession générale. Il retrouva dans l'union au Corps et au Sang de Notre-Seigneur la plénitude de vie à laquelle il aspirait.

C'était donc après deux ans entiers de soins, que mademoiselle Humann, assurée dans sa marche parce qu'elle suivait pas à pas l'action de la grâce, remit son fils adoptif dans le sein de l'Église, et qu'elle eut la joie de voir le philosophe incroyant devenu un vrai et solide chrétien.

A peine ce grand acte est-il accompli, que l'épreuve arrive. Par suite de la visite de l'Inspecteur général de l'Université, M. Bautain reçoit l'avis qu'il est des-

titué de sa chaire au Collége royal, et que son cours à la Faculté des lettres est suspendu. Le Grand-maître de l'Université, on l'a dit avec quelque raison, n'eut pas la main heureuse, car il écartait de l'enseignement public un esprit d'élite qui, en ce moment même, achevait de se donner tout à l'Église et qui, jeune encore, aurait accepté, il l'avoue dans sa lettre au Recteur, les conseils d'une sage prudence.

Mais Dieu avait d'autres vues, et la retraite imposée au professeur allait produire des conséquences aussi heureuses qu'inattendues.

LIVRE II

L'ÉCOLE PHILOSOPHIQUE DE STRASBOURG.

1823 - 1828.

CHAPITRE V.

FORMATION DE L'ÉCOLE A LA RUE DE LA TOUSSAINT.

Elèves groupés autour de M. Bautain. — Impression du public. — L'ambition de faire Ecole est-elle fondée ? — Période philosophique de l'Ecole. — La maison de la rue de la Toussaint, — Le premier groupe. — Adophe Carl. — Théodore Ratisbonne. — Jules Level. — Isidore Goschler — Effet de la parole du maître sur Théodore Ratisbonne. — Sur Isidore Goschler. — Sur Jules Level. — La doctrine jugée par ses fruits. — Remarquable époque où ces faits se passaient.

Le silence imposé à M. Bautain dans sa chaire publique de la Faculté, semblait devoir arrêter l'influence qu'il exerçait sur la jeunesse ; ce fut le contraire qui arriva. La jeunesse vint le trouver dans sa retraite ; et, si son action fut plus restreinte quant

au nombre des auditeurs, elle fut en revanche plus efficace. Nous allons voir se former autour de lui un groupe, une société, une école, si on veut l'appeler ainsi, qui lui demeura attachée, et qui donna un cachet tout particulier à la vie de ce philosophe devenu fervent chrétien.

La philosophie ayant été, pour le maître comme pour les premiers disciples, l'occasion et la préparation pour arriver à la foi, cette Société put mériter le titre d'École philosophique. Il faut remarquer cependant que, à mesure que la société se formait, c'était la foi qui la consolidait plus que la science, et, plus encore que la foi, la charité, se manifestant par une touchante fraternité. La science n'a pas coutume d'unir ainsi ; il n'y a de vraie et solide union qu'en Dieu.

Laissons raconter à M. Campaux, déjà cité plus haut, et qui est un écho de ces temps désormais anciens, quelle fut alors l'impression du public (1).

« Lors de la double suspension dont M. Bautain avait été frappé (au Collége et à l'Académie), son évolution philosophique et religieuse était déjà plus qu'ébauchée ; cette mesure n'en retarda pas la manifestation. Il en eut l'occasion dans des Cours particuliers qu'il donna chez lui avec non moins de succès qu'à l'Académie, et qu'il continua pendant deux ans

(1) *Etude sur l'abbé Bautain* par A. Campaux. Strasbourg chez Leroux 1869.

jusqu'en 1824, où M. Ordinaire, alors Recteur de l'Académie, l'autorisa à remonter dans sa chaire. »

« Avec quelle attente de la part du public il reprit le chemin de la Faculté, je n'ai pas besoin de le dire. Il n'était bruit en ville que du changement du jeune éclectique, du jeune frondeur, qui naguères inquiétait de ses hardiesses les autorités religieuses, civiles et militaires. On se demandait quelle contenance il allait faire, et comment il se tirerait de l'embarras qu'éprouve toujours en pareille circonstance un orateur. Le public seul eut à s'inquiéter ; M. Bautain n'eut pas prononcé deux mots, qu'il fut maître de son auditoire et lui fit accepter l'expression de ses nouvelles convictions. »

« Bien plus, son influence sur la jeunesse s'accrut, et il vit se former autour de lui, sous l'action de sa parole qui mettait le feu aux âmes, un groupe de disciples d'élite, ardent à recueillir sa pensée et à la développer dans toute une série de thèses, que la Faculté vit alors éclore. Il avait, ce qui fut toujours la plus chère comme la plus haute ambition de sa vie, il avait fondé une école, c'est-à-dire un centre de communion intellectuelle. Cette école devint, à la lettre, un véritable laboratoire, où sous l'inspiration du maître, l'activité des disciples se précipita sur toutes les branches de la science humaine. »

Et plus loin, M. Campaux ajoute :

« J'ai dit qu'il avait fondé une école ; c'en était une dans toute la force du terme. Et, en effet, outre le

public amateur et de circonstance, qui court toujours là où il y a du bruit, et pour qui tout est spectacle, il avait su grouper autour de lui tout une élite de jeunes gens appartenant aux meilleures familles. Ces jeunes gens ne s'étaient pas contentés d'entourer sa chaire; désireux encore de s'attacher à sa personne, ils l'avaient suivi chez lui, rue de la Toussaint, dans la maison qui leur ouvrait une hospitalité généreuse; et là, dans une sorte de cénacle, qui rappelait celui qu'Augustin et ses amis avec Monique formaient après leur conversion, sous la conduite et sous les yeux de son inspiratrice, devenue leur mère à eux aussi, ils formaient une véritable famille philosophique et religieuse où tout était commun, les idées, les sentiments, la bourse, le genre de vie, tout, jusqu'au costume modelé sur celui du maître. »

Nous ne pouvons nous empêcher, en transcrivant ces pages, de relever les mots d'*ambition de fonder une école* attribuée à M. Bautain. Nous ne la lui avons point connue. Et à quelle époque l'aurait-il conçue? On peut douter à bien juste titre que, à son début dans l'enseignement public, le très-jeune professeur qui cherchait lui-même sa voie, ait pu avoir cette ambition. Et après sa conversion, alors seulement qu'il commença à avoir des disciples, nous ne pouvons consentir à reconnaître, dans un esprit aussi éclairé et aussi chrétien, un mobile qui ne saurait s'allier avec la profession sérieuse de la foi.

Le professeur de philosophie avait trouvé la vérité dans l'Évangile, et, avec la vérité, il y avait trouvé la vie ; aussitôt il s'était donné du fond du cœur à Jésus-Christ. L'Évangile n'est compris et goûté que si on en suit les inspirations, qui sont l'humilité et l'abnégation personnelle. Il ne faudrait donc pas confondre le zèle pour propager la vérité et la foi, avec l'amour de la gloire et l'ambition humaine. Nous espérons montrer, dans le récit de la vie de M. Bautain, que cette âme forte, cet esprit supérieur exerçant une puissante influence par sa parole, cachait sous un aspect digne et réservé non-seulement une foi vive, un zèle ardent, mais cette vraie humilité qui est la base du succès dans l'apostolat.

Nous voudrions retracer les détails de l'histoire de la Société, ou si l'on veut de l'École philosophique qui se forma autour du professeur. On peut circonscrire la durée de cette École à six années, depuis le commencement de 1823 jusqu'à la fin de 1828. A cette dernière époque tous les membres de la Société étant entrés dans les Ordres, elle se trouvait transformée en communauté ou en famille religieuse.

Les documents dont nous pouvons nous servir pour faire revivre ces temps, ne sont pas nombreux. On n'écrit pas sa vie quand on a le bonheur de vivre ; on ne songe pas alors à poser devant l'histoire. Mais nous essaierons de coordonner les dates et les faits que nous avons pu recueillir par nous-même, ayant

été admis dans la Société un peu plus tard, lorsqu'elle était en plein épanouissement.

Pendant l'hiver de 1822-23, M. Bautain, sans avoir encore conscience de sa vocation définitive, se consacra intérieurement à Jésus-Christ comme à la source de toute lumière, n'aspirant qu'à la faire reconnaître dans toutes les sciences.

Il joignit à ses études de médecine, des recherches sur le magnétisme pour démêler ce qu'il contenait de réel ou d'imaginaire. Mademoiselle Humann s'en était occupée à Mayence.

Mais l'événement décisif de cet hiver fut l'acquisition faite par mademoiselle Humann d'une maison propre et modeste, dans laquelle le professeur, comme on le nommait toujours, vint demeurer auprès de sa mère spirituelle et de madame Breck, compagne inséparable de mademoiselle Humann. Madame Breck avait avec elle son fils, Jean-Marie Breck, personnage à part, figure caractéristique, dont nous devons dire un mot parce que le cœur nous y porte.

Jean-Marie Breck était un esprit incomplet, mais avide de connaître, et doué d'une mémoire si prodigieuse, qu'après avoir assisté aux cours, et plus tard aux sermons de M. Bautain, il pouvait en rentrant les écrire textuellement. Il avait un cœur d'or, une foi vive, mais il avait la raison et la timidité d'un enfant, et il conserva ce caractère jusque sous les cheveux blancs. Aussi sa mère le garda-t-elle toujours auprès d'elle, au Pensionnat de Mayence comme à Strasbourg.

Toujours fidèle et dévoué à la famille spirituelle dont il était comme un appendice inséparable, il nous a suivis à Juilly, et nous avons reçu son dernier soupir. Sa mémoire nous a appris bien des détails sur les temps anciens, et son journal intime nous a été d'un grand secours pour écrire les commencements de ce livre.

Mademoiselle Humann, madame Breck, le professeur et Jean-Marie Breck, tels étaient donc les habitants de la nouvelle demeure.

Si mademoiselle Humann quitta la maison de sa sœur madame Carl, pour habiter à part, ce fut évidemment et uniquement dans le but de recevoir le professeur dont peut-être elle pressentait l'avenir. Mademoiselle Humann, d'un aspect toujours calme et doux, avait une grande énergie de volonté, et une remarquable indépendance vis-à-vis de l'opinion du monde. Elle ne se pressait jamais, mais rien ne l'arrêtait quand elle avait pris un parti, appuyé toujours, soit sur sa ferme et clairvoyante raison s'il s'agissait de sujets purement humains, soit sur une indication providentielle attendue avec foi, s'il était question de sujets plus importants.

Cette maison bénie de la rue de la Toussaint, elle avait su la disposer d'une manière confortable avec une simplicité élégante et de bon goût. Parmi les meubles et les accessoires on retrouvait de tous côtés les souvenirs de Mayence et les traditions du passé. Uu petit jardin tenait à la maison, et nous nous souvenons encore que les moindres fleurs, une

plante, un fruit, prenaient à ses yeux une valeur précieuse, la valeur d'un don de Dieu. Mademoiselle Humann voyait la nature toute pleine de merveilles et comme transfigurée. Elle en était facilement émue, mais elle ne disait que peu de mots ; seulement son cœur, on le sentait, répondait à l'invitation qui lui était donnée de bénir et d'aimer Dieu. Le train du ménage était celui de la bonne bourgeoisie, sans luxe, mais du meilleur ton.

A peine M. Bautain commençait-il à vivre de cette vie de famille spirituelle, qu'il vit arriver à lui des élèves de son cours public interrompu, pour lui demander de leur accorder un cours privé dans sa maison. Le nombre alla croissant les années suivantes; et lorsque, deux ans plus tard, comme nous le dirons, il put remonter dans sa chaire de la Faculté, l'enseignement privé continua en même temps, parce que la parole du maître avait changé les élèves en vrais disciples, et avait ainsi formé son École.

Cette École fut fréquentée par des jeunes gens de divers pays et de diverses religions : des Français, des Allemands, des Anglais, des Russes ; des catholiques, des protestants, des Grecs schismatiques et des Juifs. « Ici, comme partout, l'un fut pris, et l'autre laissé. Le triage se fit de soi-même par le choix de Dieu et l'épreuve des événements. Il en resta dix, qui s'attachèrent à leur maître, non plus seulement pour l'entendre disserter, mais pour le voir vivre au milieu d'eux, et l'imiter dans sa manière de

vivre, en réalisant avec lui par la pratique la doctrine enseignée. Ils s'attachèrent á lui, et lu les rattacha peu à peu à celle qui l'avait rattaché à Dieu. Ainsi se forma un petit groupe d'hommes choisis, qui voulaient se consacrer à la vérité et au bien d'une manière quelconque, sous la conduite d'un chef, ou plutôt d'un frère que Dieu avait mis à leur tête, et où présidait secrètement une vierge, qui était ainsi pour eux une mère selon l'esprit » (1).

Une première période de formation de la petite société vit quatre disciples s'unir au maître ; une seconde en vit six qui se joignirent au noyau déjà formé. Les quatre premiers dont nous allons parler étaient : Adolphe Carl, Théodore Ratisbonne, Isidore Goschler et Jules Level.

Adolphe Carl, le premier en rang parmi ceux qui s'attachèrent à M. Bautain, était autant l'élève de mademoiselle Humann que du professeur. Fils d'une sœur de mademoiselle Humann, il avait été confié à sa tante à Mayence en 1810, n'ayant alors que six ans. L'enfant paraissait chétif, il était estropié par suite d'une chute due à la négligence de sa nourrice ; nerveux, maladroit, il avait perdu un œil par un fâcheux accident. Il fut d'abord difficile à élever, et, par cette raison même, la douce madame Breck l'avait entouré d'une tendresse toute particulière. Peu à peu l'action de sa tante, et l'influence affectueuse et

(1) V. *La chrétienne de nos jours*, xv lettre.

forte de Mgr Colmar, qui était son grand-oncle paternel, l'avaient métamorphosé et en avaient fait un élève studieux et distingué. Il était d'ailleurs doué des plus rares qualités de l'esprit.

Lorsqu'en 1819 la colonie revint à Strasbourg, Adolphe Carl suivit les classes du collége. En 1821-22 il assista au cours de métaphysique de M. Bautain avec Isidore Goschler qu'il allait bientôt retrouver à la rue de la Toussaint. Mademoiselle Humann, établie chez elle, demanda à madame Carl son fils Adolphe, qu'elle confia tout spécialement aux soins et à la direction de M. Bautain.

Le professeur fut ainsi transformé pour la vie entière en un « frère aîné » tout dévoué à ce plus jeune frère, qui malgré la différence de caractère, était digne de lui par le cœur, l'intelligence, et qui apportait à l'étude un zèle de bénédictin.

Tel était le premier disciple de M. Bautain. Les trois qui suivirent immédiatement étaient Israélites. Pourquoi parmi tant d'autres auditeurs de la parole du professeur, ceux-ci furent-ils d'abord gagnés? Ne serait-ce point parce que la doctrine du maître était fondée sur les Livres saints, plus que sur les spéculations rationnelles, et que les Juifs avaient par leur origine une disposition particulière à la foi? Peut-être! Mais nous allons voir bientôt que les lumières de la raison et de la science servirent de préparation aux lumières de la foi, et on ne saurait dire que des convictions telles qu'elles se pro-

duisirent ne fussent fondées que sur le sentiment.

Quoiqu'il en soit, les premiers disciples que M. Bautain s'attacha d'une manière définitive furent trois Israélites : Théodore Ratisbonne, Isidore Goschler et Jules Level. Les autres disciples sérieux ne vinrent que plus tard. Le premier noyau de la société était donc formé de cinq personnes, en y comprenant le maître.

Théodore Ratisbonne appartenait par sa mère à la famille Cerfberr, l'une des plus considérables parmi les Israélites d'Alsace, et la seule qui à l'époque de la Révolution possédât une maison dans l'intérieur de la ville de Strasbourg. Il a raconté lui-même d'une manière saisissante quelle avait été son éducation (1).

Né à une époque où la plupart de ses coreligionnaires avaient perdu toute religion positive et ne participaient que par convenance aux réunions de la Synagogue, il avait reçu un sentiment traditionnel de foi en Dieu, et en même temps un préjugé profond contre le Christianisme accusé par les Juifs d'idolâtrie. Son père, riche banquier, était président de la Synagogue de Strasbourg, mais le fils ne se faisait point faute de bafouer les cérémonies de ce culte, et il était honteux du nom de Juif. Un seul sentiment moral, mais celui-là porté jusqu'à une sorte de fanatisme religieux, avait préservé Théodore des désordres de la jeunesse, c'était l'amour de sa mère.

(1) V. dans *l'Introduction de la Philosophie du Christianisme* la notice d'Adéodat

C'était pour lui un culte, et ce culte suffisait à remplir son cœur. Il l'avait perdue lorsqu'il n'avait que seize ans ; la douleur avait succédé au bonheur, et son âme d'enfant ne pouvait se détourner de l'image chérie de sa mère. Le jeune homme s'occupa tantôt d'études, tantôt d'affaires commerciales, selon le goût du moment, car l'indulgence excessive de son père lui laissait pleine liberté. Cependant son esprit inquiet cherchait la lumière, et, manquant d'une direction quelconque, il s'éprit de la philosophie de Rousseau et bouda les hommes. En 1822 enfin il dit adieu à sa famille et s'installe à Paris pour y suivre définitivement les études de Droit. Peu de jours s'étaient passés, une tourmente intérieure survient, et il croit entendre une voix qui lui crie : Strasbourg, Strasbourg ! Il y revient aussitôt sans savoir ce qu'il va y faire. Là, un étudiant inconnu l'aborde, et lui demande s'il ne veut pas prendre part à un cours particulier de Philosophie qu'on espère obtenir du jeune professeur dont l'enseignement est suspendu à l'Académie. A ce mot de philosophie, il prête l'oreille, il consent. L'étudiant inconnu était Jules Level.

Jules Level (ou Lewel) était de Nancy. Son père avait laissé à ses quatre fils une modeste fortune. Jules, l'aîné, se destinant à la carrière du Droit, était venu à Strasbourg pour suivre les cours de la Faculté. Esprit intelligent, âme droite et bonne, il s'était réjoui à la pensée de participer aux leçons du professeur de philosophie dont la renommée était venue

jusqu'à lui ; mais les heures des cours de Droit coïncidant avec celles du cours de Philosophie, il n'avait pu satisfaire son goût. Il assista, nous dit-il (1), à la leçon qui terminait le cours de métaphysique en 1822. Il fut ému, transporté, pénétré au vif par cette parole vivante, et se décida au moment même à revenir à Strasbourg, après les vacances, tandis qu'il s'était résolu, et avec réflexion, à poursuivre à Paris ses études sur une plus large échelle. — Il revint en effet à la rentrée de l'année scolaire 1822-23, et il apprit à son grand regret que le cours de Philosophie avait été suspendu par l'autorité universitaire. C'est alors qu'il s'unit à plusieurs autres élèves pour demander à M. Bautain un cours particulier, et qu'il recruta Théodore Ratisbonne. La première leçon avait lieu le 13 mai 1823.

Isidore Goschler, d'une famille Israélite de Strasbourg, avait suivi les classes du Collége royal avec la légèreté et l'insouciance de la plupart des enfants ; mais le cours de Philosophie le saisit, l'arrêta dans sa dissipation et lui fit entrevoir des horizons nouveaux dont il fut ravi. Il sortit du collége à 18 ans avec un tel goût des choses du ciel, qu'un jour, dans l'effusion de l'amitié, il disait à son condisciple Adolphe Carl que s'il y avait des couvents juifs il serait prêt à y entrer. La semence déposée dans ce cœur y sommeilla quelque temps, et la philosophie fut ou-

(1) V. l'*Introduction de la Philosophie du Christianisme*, notice de Julien.

bliée pendant la première année de Droit. Mais un jour, comme il allait retrouver Théodore Ratisbonne, ami d'enfance longtemps négligé, il apprend que plusieurs suivent l'enseignement de son ancien professeur à la rue de la Toussaint. Aussitôt le feu se réveille, et Goschler court se présenter à son maître; il est admis dans la petite réunion qui écoutait avec avidité des conférences sur la Philosophie morale.

Il peut être intéressant de réunir ici l'expression de ce qu'éprouvèrent sous la parole du maître ces âmes neuves et altérées de vérité.

Voici ce que nous dit à ce sujet Théodore Ratisbonne dans la notice relative à sa conversion : (1) « Nous reçûmes avec délices la parole simple et vivante qui jaillissait avec abondance du cœur de notre maître. Ce n'était pas un enseignement comme un autre, c'était une véritable initiation aux mystères de l'homme et de la nature. Nous écoutions avec surprise, avec admiration, les développements de cette vérité universelle que le maître puisait à la source vivante des Saintes Écritures, d'où sa parole tirait force, vertu et puissance. Cet enseignement faisait plus qu'éclairer mon intelligence, il échauffait mon cœur, il remuait ma volonté ; il faisait fondre la glace qui couvrait mon âme ; enfin l'influence du Christianisme m'enveloppait de toutes parts sans que j'en

(1) V. l'*Introduction de la Philosophie du Christianisme.* Notice d'Adéodat.

eusse conscience ; et heureusement ! car je n'aurais point eu le courage de l'envisager en face. »

Nous citerons, après ces paroles, les paroles d'Isidore Goschler, celles d'abord où il décrit l'impression reçue au premier cours de Philosophie suivi au collége, et puis celles qui sont relatives au cours particulier de la rue de la Toussaint. L'esprit de Goschler était plus philosophique que celui de ses amis. De là, la trace plus marquée de l'opposition aux procédés purement rationnels, opposition qui, s'accentuant davantage, a été pour un temps l'écueil de l'École de Strasbourg ; mais nous ne voulons en ce moment que signaler l'influence si remarquable de la parole de M. Bautain.

« Mes études profanes (1) ne me faisaient pas pressentir le sérieux de la vie, et laissaient en moi le besoin religieux sans nourriture. J'arrivai ainsi en Philosophie, n'y apportant que de vagues croyances, et prêt à les abandonner si elles n'avaient pu se justifier à mon intelligence, et s'allier avec le sentiment de la liberté et de la dignité humaine qui commençait à s'éveiller en moi. »

« La plupart de mes condisciples étaient dans la même disposition. Chrétiens de nom, ils l'étaient peu de fait et de conviction ; et nous étions parfaitement d'accord, si l'absence de toute croyance peut fonder un accord, si une tolérance qui a pour principe

(1) V. l'*Introduction de la Philosophie du Christianisme.* Notice d'Eudore.

li'gnorance de la vérité peut s'appeler harmonie. »

« Dans ces dispositions, raisonneurs et exigeants que nous étions d'ailleurs, comme les jeunes gens de notre âge et particulièrement de notre siècle, si nous eussions été soumis à un enseignement philosophique en dehors du mouvement et des besoins de l'époque, si, conformément à une méthode surannée, on nous eût fait argumenter sur des thèses récitées de mémoire, excitant et fortifiant ainsi le penchant très-prononcé que nous avions à trouver des objections contre tout ce qui dépassait notre raison ; puis, qu'on eût prétendu détruire nos objections par des raisons aussi fortes ou aussi vaines que nos attaques, et nous prouver rationnellement les vérités dont nous ne possédions que la forme et dont il nous fallait l'idée ; je l'affirme, les croyances de notre enfance se seraient évanouies sous l'oppression de la dialectique, et la racine de la foi se serait desséchée dans l'aridité des discussions. »

« J'en appelle à tous ceux qui entendirent alors avec moi M. Bautain. Comment exprimer le bonheur que nous goûtions à recevoir cette parole de science et de vérité revêtue de tous les charmes d'une douce et entraînante éloquence ? Tout à la fois simple et grave, et riche en développements, elle s'appuyait sur les faits de la conscience humaine, de la société civile, de l'histoire des peuples, des lois et des phénomènes de la nature. Attiré par quelque chose de vivant qui me pénétrait, subjugué par le charme d'un enseignement plein d'âme, où le maître semblait épancher dans ses

disciples la surabondance de ses sentiments et de ses lumières, je recevais avidement les vérités qui nous étaient présentées ; et j'admettais, avec une confiance que justifiaient chaque jour des connaissances nouvelles, ce qui nous était enseigné de nous-mêmes, de notre nature, de notre grandeur, de notre destinée. Nous étions jeunes, légers, dissipés comme on l'est à dix-sept ans ; la doctrine philosophique nous apprit à rentrer en nous-mêmes, et nous rendit graves sans pédanterie, recueillis sans affectation et sérieux sans chagrin. Le cœur à cet âge a besoin d'aimer, et demande à se poser dans un objet digne de lui. Au lieu de nous le laisser chercher dans la créature, le maître nous élevait vers le Créateur ; au lieu de nous abandonner à l'illusion de la beauté de ce monde, il nous appelait à la contemplation de cette beauté céleste, de cette éternelle Sagesse dont le vrai philosophe est l'*amant*. Notre vie prit alors un caractère de philosophie pratique. Nous sentions la nécessité d'offrir un vase pur à la lumière pure, et nous aurions rougi de recevoir la parole qui nous la transmettait dans un cœur profané par des affections indignes d'elle, dans un esprit souillé par des images grossières. »

Et après avoir fait une année de droit, Goschler admis au cours de la rue de la Toussaint, nous dit :

« La faim de la science, augmentée par une année de disette, le désir de la vérité devenu plus pressant au sortir d'une période de vide et de dégoût, le bonheur de nous retrouver avec d'anciens amis, et, par dessus tout, la joie intime et profonde que je pui-

sais dans la doctrine du maître, firent bientôt de moi un nouvel homme. J'abandonnai les sociétés que j'avais fréquentées, les plaisirs que j'avais poursuivis; je me donnai tout entier à l'étude; le jour, et bien souvent une grande partie des nuits étaient employés à la rédaction des leçons que j'avais recueillies. Le sentiment religieux qui les animait réveilla, développa celui qu'avait fait germer en moi mon premier enseignement philosophique; et l'année n'était pas écoulée, que le besoin de réaliser la vérité admise et d'entrer en rapport vivant avec Dieu me porta à consulter mon maître sur la voie que j'avais à suivre. »

Et voici à son tour la voix de Jules Level :

« Je n'essaierai pas de décrire tout ce que me fit éprouver un enseignement si nouveau pour moi. Apprendre à connaître l'homme et le monde, les rapports qui lient les hommes entre eux et tous ensemble à Dieu; entrevoir les mystères les plus profonds de la nature, la cause de la misère présente de l'humanité, le but de la vie humaine en ce monde et la voie à suivre pour l'atteindre; tels furent les premiers fruits de ces leçons! Aussi toutes ces hautes vérités annoncées avec calme, noblesse, simplicité, opérèrent comme une rénovation dans mon intelligence. Il faut avoir été longtemps dans les ténèbres de l'ignorance, poursuivi cependant par le désir de la vérité et du bien, pour comprendre ce que j'éprouvai quand je me sentis comme investi de cette lumière nouvelle. C'était là cette parole vivante que je

cherchais depuis si longtemps, c'était cette science que j'avais si ardemment désirée. Par elle, mon origine, ma nature, ma loi et ma fin, que jusqu'ici j'avais à peine vaguement pressenties, m'étaient enfin manifestées ; j'apprenais à me connaître, et une mesure m'était donnée pour apprécier les hommes et les choses de ce monde avec lesquelles j'étais jusqu'à ce moment confondu. Quelle joie de pouvoir croire à la dignité humaine malgré la dégradation de l'homme, de pouvoir espérer en une régénération spirituelle et progressive de l'humanité, de porter son regard depuis le berceau du genre humain jusqu'au temps présent, et de retrouver partout la main providentielle conduisant l'homme à travers les siècles à sa destination ! Quiconque a participé à l'enseignement de l'Église et à l'éducation chrétienne n'a pu rester complètement étranger à ces vérités ; mais encore une fois, moi Juif et Juif mondain, je les ignorais ; aussi avec quelle ardeur mon âme altérée but l'eau vivifiante de cette doctrine ! »

Telle est l'expression naïve de l'effet que ressentaient ces trois néophytes sous l'action de la parole du maître. Et plus tard nous verrons le même effet se produire encore sur les autres disciples de M. Bautain. S'il faut juger de l'arbre par ses fruits, quelle ne devait pas être l'excellence de la doctrine enseignée par le professeur ?

Mais on aurait pu sans doute, dans ce cours de Métaphysique qui était le point de départ de toute la

philosophie de M. Bautain, établir une séparation entre deux parties distinctes : l'une qu'on pourrait appeler négative, montrant l'impuissance de la raison humaine pour poser avec certitude les premiers principes de la science, et déduisant de là la nécessité de la foi au nom de l'Être absolu pour que l'esprit humain pût développer avec succès toutes ses puissances. L'autre partie, qui est la principale, partant de l'idée de l'Être universel, exposant sous une forme philosophique, d'après les données de la foi, les premières vérités : Dieu, la Trinité, la Création, la chute de l'Ange et celle de l'homme ; et qui, entrant alors dans la sphère de l'observation et de la raison, montre l'état actuel du monde, l'origine des connaissances dans l'homme déchu, le rapport et la liaison de toutes les branches du savoir.

La première partie affirmant l'impuissance de la raison pour saisir les vérités primordiales était erronée en principe, quoique trop souvent réelle en pratique. Il y avait là une conséquence de l'état violent et douloureux par lequel venait de passer l'esprit du jeune professeur, nourri seulement de la philosophie moderne, et que la Foi avait sauvé du désespoir. Des études profondément chrétiennes lui eussent suggéré des expressions plus justes.

M. Bautain a noblement et à plusieurs reprises reconnu, en chaire et dans ses écrits, l'erreur où il était tombé à cet égard. Cette question si souvent débattue est définitivement close par les récents canons du Concile œcuménique du Vatican.

Mais la seconde partie, la partie essentielle de la philosophie professée par M. Bautain, et qu'il avouait n'être pas une philosophie à lui, puisque plus d'un des Pères de l'Église avaient pratiqué une pareille méthode, consistait dans le développement scientifique des vérités chrétiennes, admises en principe par ses auditeurs soit au nom de la foi s'ils étaient chrétiens, soit par un instinct obscur de l'âme naturellement chrétienne, soit enfin comme hypothèse par les esprits trop prévenus (1). Il ne croyait pas devoir établir par

(1) Nous ne saurions mieux faire que de transcrire ici un passage du remarquable ouvrage du P. Libératore, intitulé : *Della conoscenza intellettuale* (Rome 1857).

« La théologie scolastique ne se bornait pas à étudier les dogmes de la foi, et à en déduire les conséquences dans la sphère des choses divines, mais elle s'appliquait en outre à éclairer toute la science des choses humaines et créées par la lumière des principes surnaturels alliés aux vérités naturelles. Il suffit de regarder la *Somme* de saint Thomas d'Aquin pour s'assurer de ce que nous affirmons. On y trouvera la science de Dieu unie avec la science de l'homme et du monde, non pas par voie d'analyse, mais de synthèse, et sous l'influence des vérités révelées. De sorte que la théologie était comme le perfectionnement et la couronne de la philosophie. On disait alors, ce qui ferait rire aujourd'hui : *Est theologus, ergo est philosophus*. Le théologien, comme tel, non-seulement t ait maître en science divine, mais il possédait au suprême degré la science naturelle, c'est-à-dire, l'illustration de celle-ci, en vertu de la science divine... Par suite du divorce arrivé dans nos temps modernes entre la théologie et la philosophie, la science sacrée s'est restreinte à la seule investigation et défense des dogmes surnaturels, sans la faire descendre à l'illustration et au perfectionnement des vérités naturelles. » (Tome I page 437.)

L'auteur montre dans la première partie de son lumineux traité la fausse route que la philosophie a suivie, par suite de ce même divorce, en parcourant son propre domaine naturel. La lumière révélée l'avait aidée autrefois à mieux reconnaître ses véritables droits et sa puissance native.

le raisonnement les bases de l'édifice, il croyait plus utile, dans un siècle où la raison elle-même est malade et défaillante, de montrer les vastes et harmonieuses proportions de l'édifice entier de la science; et il croyait prouver suffisamment par là la solidité du fondement. On a pu se convaincre, par les paroles de ses élèves citées plus haut, qu'il avait pour développer cette thèse une profonde connaissance de l'homme et de la société, de la nature et de ses lois, et, qu'en outre, sa pensée était servie par le don d'une parole éloquente.

La haute personnalité de M. Bautain apparaissait à une époque remarquable pour notre France du dix-neuvième siècle. C'était le moment où une sorte d'effervescence agitait et soulevait les âmes. La littérature, la poésie, l'éloquence, l'histoire, les sciences semblaient animées d'un souffle nouveau; et, tandis que dans plusieurs grandes villes, mais à Paris surtout, la jeunesse était vivement entraînée vers les régions supérieures du vrai et du beau, voici qu'à une extrémité du pays, sur les bords du Rhin, un homme intéressait tous les rangs de la société par un enseignement de philosophie. Un incident philosophique suffisait à alimenter les conversations, les journaux, les brochures nouvelles; une thèse soutenue devant la Faculté prenait les proportions d'un événement.

La question des limites de la foi et de la raison a influé sur toute la carrière de l'éminent professeur.

Il n'a pas cessé de parler et d'écrire dans le sens du mouvement fécond dont il était le pionnier parmi nous, mais ses efforts ont été en grande partie paralysés par une sorte de préjugé défavorable qu'un incident avait produit. Nous avons la confiance que le mouvement, auquel il a consacré sa vie, sera repris, aujourd'hui surtout que les Universités catholiques ont la mission de relever la vraie science chrétienne, car c'est le propre de la vérité de vaincre les obstacles et d'outrepasser la vie des hommes qui se sont dévoués à la servir.

CHAPITRE VI.

TRAVAUX DANS LES LETTRES ET LES SCIENCES.

Union d'esprit et de travail. — Ecrits : *Variétés philosophiques*. Discours sur le rang de la *rhétorique et de la logique*, couronné à Châlons. — A l'Académie cours de logique. 1824-25. — Deuils à la rue de la Toussaint. — Ecoles Israélites tenues par Ratisbonne et Goschler, grand succès. — A l'Académie, cours de morale 1825-26. — *Thèse sur la vie* pour le doctorat en médecine par M. Bautain. — Adolphe Carl, professeur d'histoire au collége Royal, chargé en outre de l'histoire naturelle. — De *l'origine et de la nature de la parole humaine* : 1re thèse d'Adolphe Carl pour le Doctorat-ès lettres. — *Le langage articulé*, 2e thèse du même. — A l'Académie, cours d'anthropologie. Discours, sur la *morale de l'Evangile comparée à la morale des philosophes*, couronné par l'Académie de la Marne. — *De l'éducation morale*, discours de Théodore Ratisbonne, couronné par l'Académie du Bas-Rhin. — *Du spiritualisme en médecine*, thèse d'Adolphe Carl pour le doctorat en médecine. — Echange de correspondance religieuse et philosophique entre le maître et ses disciples.

Nous avons vu l'impression que chacun des disciples avait éprouvée sous la parole du professeur ; ils lui étaient désormais tout dévoués. Un second résultat

de cette action commune du maître sur ses auditeurs affectionnés fut de les unir profondément entre eux. Ils ne s'en rendaient pas compte d'abord, mais ils ne s'entretenaient mutuellement que des sujets traités dans l'enseignement reçu ; ils se trouvaient de plus en plus d'accord dans leurs idées et leurs goûts. Leur conduite devenait réglée et sérieuse, leurs études diverses s'harmonisaient dans une lumière commune et sous le souffle d'un esprit nouveau. On aurait dit une ruche qui se formait ; le travail de chacun convergeait vers un centre commun, une œuvre d'ensemble se formait sous l'impulsion visible du maître, et sous l'influence plus mystérieuse, mais sentie et aimée, d'une mère.

C'est à ce moment que M. Bautain faisait paraître un opuscule intitulé: *Variétés philosophiques* (1), où il donnait au public sous le nom d'analogies et d'aphorismes, les premiers éléments de sa philosophie.

Cependant Adolphe Carl entreprenait, à la suite du frère aîné, l'étude des sciences médicales à la Faculté, et les trois autres frères poursuivaient leurs études de Droit.

La Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de Châlons (dép. de la Marne) venait de mettre au concours pour 1824 la question suivante : « Examiner si dans l'instruction de la jeunesse, l'art de

(1) Broch.-in 8° chez Silbermann, Strasbourg 1825.

« dire doit précéder l'art de raisonner, en d'autres « termes, si l'enseignement de la Rhétorique doit « précéder celui de la Logique ». Le sujet tenait de trop près à la philosophie pour ne pas tenter la jeune école de la rue de la Toussaint, et Adolphe Carl fut chargé de répondre. Son discours clair, animé, bien écrit, et dans lequel l'ordre traditionnel de l'enseignement public était lumineusement justifié fut couronné par la Société savante ; et, en le publiant, le jeune lauréat de vingt ans put avec justice en reporter l'hommage au maître dont il suivait et appliquait la doctrine.

Au mois de novembre 1824, M. Désiré Ordinaire, Recteur de l'Académie, annonçait à M. Bautain qu'il pouvait remonter dans sa chaire, muette depuis deux ans. M. Campaux, dans un passage cité plus haut, nous a dit avec quelle sympathique curiosité un nombreux auditoire accueillit le professeur devenu hautement chrétien, et qui, sans occuper le public de sa personne, reprit son enseignement par un cours de Logique. La faveur et l'intérêt avec lesquels on recevait sa parole furent encore plus marqués qu'avant sa suspension.

Il n'en continua pas moins les conférences privées dans sa demeure, et les soins donnés à ses plus dévoués disciples.

L'année suivante s'ouvrait pour mademoiselle Humann par un double deuil. Son humble et douce

amie, madame Breck, rendait son âme à Dieu le 25 janvier; et bientôt après, au mois de février, mademoiselle Humann perdait l'une de ses propres sœurs, madame Thérèse Méyé, qu'elle avait élevée et dirigée pour ce monde et pour le ciel. M. Méyé survivait à sa femme. C'était un homme remarquable par son intelligence et sa profonde piété. Il avait été architecte; il prenait part aux travaux scientifiques et à tous les évènements de la famille spirituelle dont il était considéré comme l'un des membres. Si nous mentionnons ici la mort de ces deux chrétiennes, c'est que déjà l'union des cœurs était formée dans cette école de philosophes, et que l'édification donnée par l'âme si élevée de mademoiselle Humann dans ce double deuil devenait une leçon pratique des doctrines que l'on professait.

Ici se place un événement que nous pouvons qualifier de singulier, car nous ne savons s'il s'est jamais produit autre part. Théodore Ratisbonne et Isidore Goschler, sans parler de Jules Level qui avait dû, pour un temps, retourner à Nancy, ne pouvaient encore être considérés comme des chrétiens; ils commençaient seulement à goûter la lumière évangélique. Le maître se contentait de les exhorter à devenir de bons Israélites, en esprit et en vérité, et à travailler à la régénération de leurs frères en Israël. Voici comment Théodore Ratisbonne nous raconte l'évènement qui s'ensuivit (1).

(1) V. *Philosophie du Christianisme*, notice d'Adéodat.

« Mon père désirait que je me chargeasse de la direction des écoles juives du Consistoire. Il en coûtait beaucoup à ma foi naissante, et aussi à mon vieil amour-propre d'accepter cette mission, qui allait me mettre en rapport avec tout ce que la synagogue renferme de plus ignoble ; mais les encouragements de mon maître, la vue du bien que peut-être je pourrais faire, et surtout le besoin de transmettre la lumière que j'avais reçue me déterminèrent à accepter cette œuvre de bienfaisance, à laquelle je me dévouai dès lors entièrement. J'avais fini mes études de Droit, et j'étais reçu avocat à la Cour royale de Colmar (1) ; mais n'ayant embrassé ces études que par des considérations de vaine gloire et d'ambition, je crus devoir renoncer au barreau comme j'avais renoncé au commerce, et je m'adonnai à l'étude des sciences naturelles et médicales, afin de marcher à la suite de MM. Bautain et Carl. Mes deux amis israélites en firent autant, et cette communauté d'occupations et de but resserra notre union. Notre intention était d'exercer un jour gratuitement la médecine, et de mettre en commun la somme de nos connaissances pour le soulagement des pauvres. Nous avions tous un vague désir de faire le bien, et de nous dévouer à une œuvre salutaire ; mais aucun de nous ne pressentait la vocation plus haute à laquelle Dieu nous préparait à notre insu. »

(1) La thèse pour la Licence en droit avait pour sujet : *Les obligations qui naissent du mariage*, et se ressentait de l'esprit nouveau qui animait le candidat.

« Le soin des écoles israélites me captivait presque entièrement ; le succès de cette œuvre surpassa notre espérance, et l'action que j'exerçais dans la communauté juive était une espèce de puissance. Il y avait en effet une bénédiction visible attachée à nos institutions nouvelles ; tout réussissait, tout prospérait ; les écoles furent régénérées. Nous y donnions des leçons nous-mêmes. Chaque samedi nous prêchions (et le mot n'est pas trop fort) en présence d'un auditoire israélite qui se pressait dans notre salle d'école pour entendre une parole de vérité ; les parents aussi bien que les enfants la goûtaient et semblaient entrer dans une ère nouvelle. »

« On fonda une société d'encouragement pour le travail, qui existe encore ; une autre société composée de dames réalisait nos vues pour l'éducation des filles ; enfin la synagogue, christianisée à son insu, comme nous l'avions été nous-mêmes, semblait obéir à notre impulsion avec une reconnaissance dont l'histoire des Juifs n'offre pas beaucoup d'exemples. On nous regardait comme des sauveurs ; on nous célébrait en vers et en prose ; on exaltait notre dévouement. Hélas ! En eussions-nous été capables, si la foi chrétienne n'avait germé dans nos cœurs ? Nos admirateurs ignoraient l'influence puissante que donne la connaissance de Jésus-Christ, et ils ne soupçonnaient même pas le nom de cette grâce qui nous préservait à la fois du découragement dans les difficultés et de l'exaltation dans le succès. On peut lire le détail de ce qui s'est passé alors parmi les Juifs, et

l'histoire de leurs institutions dans les discours que nous prononçâmes à l'Hôtel de ville en 1826 et 1827 » (1).

« Les chrétiens purent dès lors reconnaître l'esprit qui nous animait à notre langage évangélique (2); les juifs n'y virent que de beaux discours. »

Voici ce que nous lisons sur ce même sujet dans la notice d'Isidore Goschler (3) :

« J'avais terminé mes études de Droit (4) ; il fallait embrasser un état dans le monde ; mes parents me destinaient au barreau, mais je ne sentais aucun attrait pour cette carrière. Mes amis se livraient aux

(1) V. ces discours, ainsi que les paroles de M. Auguste Ratisbonne, père de Théodore, et fondateur de la société d'encouragement pour le travail parmi les Israélites de Strasbourg, imprimés chez madame veuve Silbermann (1826 et 1827).

(2) *L'ami de la Religion* en 1828 (n° 1367) rendait compte de cette assemblée de la société d'encouragement Israélite, et disait : « nous n'eussions pas parlé de cette société, si un des discours surtout ne nous avait pas paru digne d'être remarqué ; c'est celui de M. Th. R. sur la situation morale des Juifs. Non seulement il n'y a dans ce discours, comme dans les deux autres, aucune trace de déclamation, mais il ne renferme rien que n'eût pu dire un catholique. Il y a surtout dans ce discours une chose qui nous a paru fort curieuse : c'est la citation qu'à fait M. Th. R. d'une pensée *du plus profond des philosophes*. Or, ce plus profond des philosophes est saint Paul.... C'est la première fois peut-être qu'on a cité saint Paul avec honneur, dans une assemblée d'Israélites, et ce trait de modération et de sagesse montre le bon esprit du jeune avocat.

(3) V. *Philosophie du christianisme*. — Notice d'Eudore.

(4) Sa thèse pour la licence en droit avait pour sujet *La puissance paternelle*, et était imprégnée comme celle de son ami Th. Ratisbonne de l'esprit chrétien.

études médicales : je résolus de suivre leur exemple, autant pour partager leurs travaux, que pour acquérir de nouvelles connaissances, complément nécessaire de la doctrine philosophique. J'en demandai l'autorisation à mes parents, qui la refusèrent longtemps. Enfin Dieu inclina leur cœur, et je fus bientôt reçu comme chirurgien surnuméraire à l'hospice civil, où je suivis avec ardeur les cours et les cliniques de la Faculté. Tandis que je m'appliquais ainsi à la science de guérir, et que je soignais avec intérêt et avec zèle les malades confiés à ma garde, une autre sphère d'activité s'ouvrit en même temps pour moi, et j'y entrai avec mon ami Théodore Ratisbonne. Ce fut lui qui vainquit ma répugnance à partager les soins qu'il donnait à l'instruction de la jeunesse Israélite dont il s'était chargé. L'esprit chrétien, dont nous étions remplis l'un et l'autre, pénétra par degrés, sous les formes d'une instruction profane, les élèves qui la recevaient. C'était pour eux une sève féconde qui vivifiait leur cœur et leur esprit ; et les heureux progrès de leur développement moral et intellectuel me dédommagèrent de toutes les peines, de tous les ennuis que me causèrent deux années de travaux et d'enseignement au milieu des juifs. »

Nous verrons bientôt Jules Level suivre à Nancy l'impulsion qui lui venait de Strabourg, jusqu'au moment où la grâce le fixa définitivement au milieu de ses amis. Il nous a semblé que c'était un fait à noter, que la voie suivie par ces néophytes, passant de la

foi d'Israël au baptême chrétien, par la vraie charité que la loi de Moïse contenait implicitement, et que Jésus-Christ est venu manifester au monde dans toute sa plénitude.

Cependant, à l'Académie, le professeur prenait la Philosophie morale pour sujet de son cours de 1825-26, en continuant à développer successivement le plan qui se trouvait établi par le cours fondamental de Métaphysique de 1822. Il fut fidèle à ce plan pendant 18 années, c'est-à-dire jusqu'à son départ de Strasbourg en 1841, au milieu d'événements et de traverses de toute sorte ; et il fit preuve en cela d'une prodigieuse puissance de travail philosophique.

M. Bautain terminait en 1826 ses études de Médecine. Il les couronna par une thèse pour le doctorat qui fut un événement dans le monde savant de Strasbourg.

Le 6 juin 1826, se réunissaient dans une des salles de l'Académie les professeurs de la Faculté de médecine, sous la présidence de leur chef, M. le Docteur Cailliot ; et le professeur de philosophie de la Faculté des lettres paraissait devant eux comme candidat pour obtenir leurs suffrages. La salle était comble, l'intérêt éveillé au plus haut degré. La thèse présentée par le candidat portait pour titre : *Propositions générales sur la vie.* Voici l'introduction de cet écrit, dont l'épigraphe était : *Et vita erat lux hominum.* (S. Jean, I.) (1) :

(1) V. la thèse imprimée à Strasbourg chez madame veuve Silbermann, place saint Thomas, 1826.

« Le but de l'art médical est de maintenir ou de rétablir l'ordre dans le corps humain, afin que la vie puisse y agir librement sans rencontrer obstacle ou opposition à son mouvement. »

« Ordre, bien-être, santé, sont synonymes, comme désordre, mal-être, maladie : et la santé est le résultat du mouvement légitime et harmonique dans toutes les parties constitutives d'un organisme. La santé est maintenue par tout ce qui favorise le mouvement légitime ; elle est dérangée par tout ce qui l'entrave ; et elle se rétablit quand la nature ou l'art réussissent à écarter ce qui s'oppose à ce mouvement. »

« L'exercice de l'art médical suppose donc la science de la vie, et celle des lois de son acte, de ses fonctions ou de son développement ; car le médecin ne peut contribuer à conserver l'ordre dans un organisme, qu'autant qu'il connaît ce qui fonde cet ordre et en quoi il consiste, et il ne peut concourir efficacement avec la nature à faire cesser le désordre, qu'autant qu'il a connaissance de ce qui l'occasionne ou le produit. »

« L'idée de la vie et de ses lois est donc la base et la condition de la science et de l'art médical. Que cette idée ne soit qu'une sorte de pressentiment vague et mystérieux dans le médecin, ou qu'elle soit développée dans son intelligence, c'est toujours elle qui lui sert de règle ou de mesure pour apprécier, soit instinctivement, soit avec conscience, l'état sain ou morbide de l'homme. »

« Il serait donc important de déterminer, autant

qu'il est possible de le faire en paroles articulées, *l'idée de la vie* ; de la vie telle que nous la sentons en nous, telle que nous la voyons se développer hors de nous, telle que l'intelligence humaine la peut concevoir dans sa manisfestation la plus simple et la plus vaste. C'est ce que nous ne prétendons pas faire en ce moment ; nous présentons seulement à cette savante École quelques propositions générales, fruit de nos études philosophiques et médicales, et qui contribueront peut-être, en quelque chose, à la formation de cette idée fondamentale de la médecine théorique et pratique. Puisse ce travail nous mériter l'adoption de la Faculté et achever, par cette dernière épreuve, notre initiation au sacerdoce médical. »

L'auteur de la thèse présente d'abord quelques considérations métaphysiques sur la vie en général, et venant ensuite à parler de la vie dans l'homme, il montre que la personnalité humaine est une âme vivante, manifestée par un esprit intelligent, et revêtue d'un corps organisé, et qu'on ne saurait abstraire dans la considération de l'homme actuel l'un ou l'autre de ces trois termes sans morceler l'idée de l'homme et refuser de le voir dans son unité et son intégrité.

« Or, ajoute-t-il, c'est devant cette personnalité, souffrant principalement dans l'un de ces trois termes et sympathiquement dans les deux autres, que le médecin est appelé pour porter secours. Sans doute que ses soins et son art se rapportent sur-

tout au corps : mais ne doit-il s'occuper que du corps? l'homme malade n'est-il qu'une machine détraquée? qu'une masse mal organisée? qu'un animal souffrant? Son corps ne vit-il que par lui seul et pour lui seul? L'homme n'a-t-il ni âme, ni esprit? les causes des maladies ne sont-elles que physiques; jamais morales, spirituelles, intellectuelles? Et si la maladie n'est que la vie entravée, et si le sujet malade vit sous une triple forme, ne faut-il pas, pour le secourir efficacement, connaître l'homme tout entier, l'homme dans toutes ses formes d'existence, et dans leurs rapports intimes entre elles, depuis le fond de l'âme jusqu'à la dernière fonction organique? »

Et l'auteur en conclut que le médecin concourant par son art et sa science avec la religion et la nature au soulagement de son semblable, contribuera à conduire l'homme temporaire à terme, et facilitera sa naissance à la vie vraiment humaine.

La discussion de la thèse fut très-animée, et donna le spectacle auquel on devait s'attendre. Les juges et le candidat se trouvaient sur des terrains différents où ils ne pouvaient se rejoindre : les savants docteurs de la faculté tenaient les phénomènes physiques pour les fondements de la science, et s'élevaient de là à des lois abstraites indépendantes de tout autre principe; l'aspirant au doctorat parlait avec une foi entière de vérités métaphysiques dont il voyait les conséquences dans l'ordre physique comme dans l'ordre spirituel; et les phénomènes à ses yeux répondaient à ces vérités supérieures.

Un témoin impartial de la lutte nous dit (1) : « Le caractère de la doctrine philosophique de M. Bautain explique toutes ses réponses, et ces réponses n'ont paru quelquefois singulières que faute de connaître ou de comprendre l'esprit qui les animait. M. Bautain, devant le tribunal de la raison savante qui pèse les doctrines dans la balance des abstractions, nous a paru comme Socrate ne pouvant répondre à ses juges... Que si l'on a pu lui reprocher de ne pas se placer sur le terrain des sciences naturelles, telles qu'elles subsistent, c'est qu'on avait oublié, sans doute, que ces sciences tiennent à des doctrines philosophiques tout autres que celles du candidat ; car toutes les sciences se rattachent à une philosophie, s'il y a quelque vérité dans cette parole de Bacon : *Philosophia, prima magna scientiarum mater.* »

Le résultat fut donc que la Faculté, reconnaissant l'incontestable portée de la science du candidat, lui octroya sans hésiter le diplôme de Docteur, quoique voyant en lui un adversaire de ses doctrines. Ce lui fut peut-être un honneur et une contrariété tout à la fois, d'avoir admis dans ses rangs un philosophe de renom qu'elle regardait comme un utopiste.

Pendant ce temps les disciples travaillaient avec un zèle admirable. Pour la rentrée de l'année scolaire 1826-27, Adolphe Carl, qui continuait ses études de médecine, est appelé à professer l'histoire dans

(1) V. la brochure intitulée : *Un mot sur la soutenance de M. Bautain*. Strasbourg chez les principaux libraires, 1826.

les diverses classes du collége royal; et peu de semaines après, on y joint l'enseignement de l'histoire naturelle. Cela ne l'empêcha pas de soutenir, le 16 novembre, la thèse latine pour le doctorat ès-lettres.

Cette thèse sur *l'Origine et la nature de la parole humaine*, entrait dans le cœur même de la philosophie de l'École de la Toussaint. Nous en donnons ici la préface qui montre d'une manière particulière les idées que l'on y professait sur la synthèse des sciences (1).

« Dans tous les temps, depuis que l'homme cherche à se connaître lui-même, l'origine de la parole et des langues a occupé les philosophes. Et en effet, on ne peut s'appliquer sérieusement à l'étude de la sagesse et de ses lois, sans se trouver arrêté d'abord devant ce grand mystère de l'intelligence humaine. Le cours de nos études nous a conduits aussi, et comme naturellement, à sa contemplation, et, suivant les traces des philosophes anciens, en nous aidant de leurs lumières, nous avons cherché à pénétrer dans sa profondeur. C'est le résultat de cette tentative que nous soumettons aujourd'hui à la Faculté, afin d'obtenir le grade de docteur, espérant que nos juges voudront bien voir dans ce travail, non la prétention de résoudre une question à la fois si profonde et si haute, mais le désir vif et légitime d'obtenir leurs suffrages. »

« Une autre considération nous a confirmé dans le

(1) V. la thèse en latin, imprimée chez madame veuve Silbermann, 1827.

choix de ce sujet. De toutes les études littéraires, celle de la grammaire générale nous a paru le mieux s'accorder avec les sciences médicales que nous cultivons par état. Si, d'un côté, l'anatomie et la physiologie nous montrent comment la vie physique se manifeste par la formation des organes, comment elle se spécifie, se détermine, se matérialise, pour ainsi dire, dans des formes matérielles, pour entrer au moyen de ces formes en communication avec le monde matériel, qui doit lui fournir sa nourriture, coopérer à son développement ; de l'autre côté, la grammaire générale qu'on appellerait avec raison la physiologie et l'anatomie du langage articulé, nous montre comment la vie psychique et intellectuelle se fait également ses organes et ses formes, pour entrer par leur moyen en commerce avec le monde intelligible et psychique, d'où elle doit recevoir son aliment, l'excitation de son développement, sa jouissance et sa perfection. »

« C'est par l'analogie, qui est l'expression des mêmes lois réalisées dans des mondes différents, dans des objets divers, que les sciences qui paraissent les plus éloignées se rapprochent, se touchent, s'unissent et s'éclairent mutuellement comme partant d'une même souche, étant animées d'un même esprit, et devant aboutir à une même fin. C'est ce que nos recherches nous ont démontré de plus en plus ; et il nous a été bien doux de voir les études médicales et littéraires que nous affectionnons également, se rapprocher et s'identifier pour nous ramener à un seul point de départ. »

« La question que nous entreprenons de traiter est à la fois philosophique et littéraire. Rechercher l'origine de la parole et du langage dans la nature même de l'être humain, dans ses besoins les plus profonds et les plus impérieux, dans ses rapports les plus simples et les plus vrais, c'est la tâche du philosophe, et tel sera aussi l'objet de notre dissertation philosophique. Considérer la parole dans ses revêtements et ses formes sensibles, dans son expression successive et sa construction littérale, dans les langues enfin, et expliquer le système depuis la combinaison la plus simple jusqu'au discours le plus composé, tel est le but du grammairien et du rhéteur, et tel sera l'objet de notre dissertation littéraire. »

L'auteur de la thèse commence par bien distinguer le sens divers de ces trois mots ; *Parole*, *langage* et *langue*, montrant avec une grande profondeur, — dans le don de la parole, qui est l'âme du langage et des langues, le caractère propre de la créature humaine ; — dans le langage physionomique ou vocal, l'expression première et naturelle de la parole ; — et dans les langues ou réunions de mots, le développement successif du langage par la réflexion.

La thèse littéraire que le candidat présenta l'année suivante, à la suite de laquelle il reçut le diplôme de Docteur-ès-lettres, commence par ces mots (1) :

« Nous avons traité, dans notre dissertation philo-

(1) V. la Thèse ayant pour titre : *Essai sur le langage articulé*. Strasbourg, chez madame veuve Silbermann, 1827.

sophique, de l'origine de la parole ; nous avons considéré la parole humaine dans toute sa généralité et comme manifestation pure et spontanée de l'âme ; puis nous avons essayé de montrer comment cette parole pure et simple a été brisée par la réflexion et transformée en langage et en langues articulées et successives. Or, ce sont ces langues multiples, partant toutes d'une même souche, et supposant le langage, la parole, comme les branches de l'arbre supposent le tronc et la racine, que nous allons examiner dans leurs éléments constitutifs et dans leur construction. »

Cette seconde thèse est une exposition sommaire de grammaire générale; elle est pleine d'érudition en même temps que d'aperçus lumineux et originaux qui élèvent l'esprit dans les plus hautes régions. Nous croyons que la publication des deux dissertations réunies offrirait un grand intérêt aux penseurs chrétiens.

M. Bautain professait à la Faculté, pendant cette année scolaire, un cours d'Anthropologie, et il écrivait en même temps un *Discours sur la morale de l'Évangile comparée à la morale des philosophes* (1), pour répondre à une question posée par la Société académique de la Marne. Ce discours obtint la médaille d'or, qui fut décernée au mois d'août 1827. Le même sujet fut traité plus amplement par M. Bautain

(1) Imprimé chez le libraire Février à Strasbourg, in-8°. 1827.

lorsque, longtemps après, il professait le cours de morale à la Faculté de théologie de la Sorbonne.

Pour ne point interrompre plus loin notre récit, nous indiquerons ici deux publications qui appartiennent à l'année suivante, c'est-à-dire à 1828.

La première est intitulée, *Essai sur l'éducation morale* par Théodore Ratisbonne, avocat..

La société des sciences, agriculture et arts du Bas-Rhin avait mis au concours cette question : « En quoi consiste l'éducation morale, et comment peut-elle être donnée le plus efficacement aux hommes des différentes conditions de la société? »

L'école de la Toussaint répondait par la plume de l'un de ses membres qui s'était dévoué à l'éducation populaire ; et son mémoire était couronné par la société le 1er juillet 1828.

L'auteur de l'opuscule (1), partant de l'ignorance ou de l'incertitude qui règne en ces matières et que constate la question même mise au concours par la société savante, nous amène à en chercher la solution dans les Livres sacrés. Dieu nous ayant révélé l'origine de l'homme, sa nature et le but auquel il doit arriver peut seul nous enseigner les moyens à prendre pour conduire l'homme à ce terme. Prenant alors pour modèle l'action providentielle qui a fait l'éducation de l'humanité dans ses âges successifs d'enfance, d'adolescence, de jeunesse et de virilité,

(1) Strasbourg, chez Février, libraire, 1828.

l'auteur indique avec autorité les principes qui doivent nous guider dans l'éducation des individus humains passant à leur tour par la vie des sens, la vie de la raison propre et égoïste, la vie vraiment raisonnable de la justice, et enfin la vie divine de la charité. En résumé il montre dans l'Église de Jésus-Christ le véritable éducateur de l'homme.

C'était la troisième fois, dans le cours de peu d'années, que l'École de la Toussaint, venant répondre à des questions mises au concours par des sociétés savantes, remportait la palme sur tous ses concurrents. Il y a là un fait qui démontre bien l'unité et la fécondité de la doctrine dont on y faisait profession.

La seconde publication dont nous avons à faire mention fut la thèse présentée par Adolphe Carl en 1828 à la Faculté de médecine pour obtenir le doctorat dans cette branche de ses études.

Le sujet de la thèse était : *Du matérialisme en médecine* (1). Le but de l'écrivain est de justifier cette science des accusations portées contre elle par suite des erreurs de quelques hommes. La science et l'art de la médecine rencontrent et reconnaissent au contraire le spirituel et le divin à chaque pas. Et l'auteur de la thèse démontre cette vérité en examinant les trois branches principales de la science médicale, savoir : la *physiologie*, connaissance de l'homme en état de

(1) Publiée chez madame veuve Silbermann à Strasbourg, 1828.

santé ; la *pathologie*, connaissance de l'homme en qui la vie est altérée et troublée ; la *thérapeutique*, connaissance des moyens les plus propres à faire rentrer la vie dans son état normal. On voit que le disciple de M. Bautain poursuivait, sous une forme diverse, la thèse soutenue deux ans auparavant par le maître.

Si nous rappelons ici le fait, que ce fut pendant ces années fécondes en travaux scientifiques que M. Bautain entretint avec ses disciples, pour compléter leur instruction, la correspondance de philosophie religieuse qui fut publiée quelques années plus tard sous le titre de *Philosophie du Christianisme*, on restera convaincu, nous le croyons, que l'activité intellectuelle de l'École de la Toussaint fut remarquable durant la période que nous venons de parcourir.

CHAPITRE VII.

MOUVEMENT RELIGIEUX. LES BAPTÊMES.

Visite de l'abbé Martin de Noirlieu à la rue de la Toussaint. — Jules Level vient de Nancy se fixer auprès de ses amis. — Baptême de Jules Level. — Baptême de Théodore Ratisbonne. — Baptême d'Isidore Goschler. — Pélerinage à la chapelle de monseigneur Colmar à Mayence pour la première communion de Théodore et d'Isidore.

Nous avons assigné six années à la période qu'on a pu appeler l'école philosophique de M. Bautain : de 1823 à 1828. Les deux dernières années, c'est-à-dire 1827 et 1828, furent marquées par des événements religieux bien importants, que nous avons voulu réunir en ce chapitre, après avoir consacré le chapitre précédent aux faits plus particulièrement scientifiques.

Au mois de juillet 1826, M. Bautain reçut une visite qui fit sensation dans la famille de la Toussaint.

M. l'abbé Martin de Noirlieu, ancien aumônier de

l'École polytechnique, appelé par Mgr Tharin aux fonctions de sous-précepteur du jeune duc de Bordeaux, était un prêtre pieux, doué d'une intelligence élevée et d'une grande activité d'esprit. Il avait passé plusieurs années à Rome ; il participait, à l'époque dont nous parlons, au mouvement qui portait les esprits vers la science allemande ; et, passant par Strasbourg, il voulut connaître le jeune professeur de philosophie dont on s'entretenait à Paris. Reçu par M. Bautain dans la maison de mademoiselle Humann, il fut étonné, il fut ravi de ce qu'il y découvrit, et devint bientôt un fervent ami, presqu'un membre du *Cénacle* : il nommait ainsi la réunion. C'était la première fois qu'un ecclésiastique témoignait autant de sympathie et de confiance pour l'esprit de la petite société, et mademoiselle Humann fut heureuse, sans être surprise, de cet accord entre la science et l'Église. Cette visite, qui dura quelque temps, nous semble avoir donné un élan particulier, une détermination plus précise au caractère religieux que prenait en ce moment l'esprit des frères.

Peu de jours après, Jules Level arrivait de Nancy et s'établissait à Strasbourg, résolu désormais à ne plus quitter son maître et ses amis.

Deux ans auparavant, après avoir été initié à la doctrine philosophique, après avoir suivi les conseils du maître pour s'essayer à lire avec recueillement la parole sainte et à prier, Jules Level avait dû retourner dans sa famille.

« J'avais terminé, dit-il (1), mes études de droit, et pris ma licence. Je revins à Nancy, non sans peine, éloigné par mes convictions philosophiques de la carrière qui s'ouvrait devant moi ; redoutant d'avance l'embarras des affaires, les travaux de la pratique judiciaire, et pressentant en outre plus vivement que jamais les obstacles que me susciterait dans le monde ma qualité de Juif. Aussi, quatre mois se passèrent avant que j'eusse pu me décider à prêter le serment d'avocat ; je me fis enfin inscrire au tableau, et quelque temps après je tombai dangereusement malade. Pendant ma convalescence, mon désir de quitter la profession d'avocat devint plus vif ; je me sentais porté intérieurement à retourner à Strasbourg pour y vivre auprès de mon maître afin de me livrer avec lui aux études médicales ; je lui exposai mes vues. Loin de les désapprouver il m'engagea à les suivre, en me conseillant toutefois de ne rien précipiter ; et, pendant plus d'une année encore, je continuai à fréquenter le barreau, je plaidai même, mais en même temps je suivais plusieurs cours de médecine à l'école secondaire de Nancy. »

Il faut lire en entier la notice dont nous extrayons quelques passages et qui fut écrite plus tard; on ne saurait s'empêcher d'admirer le travail de la grâce, qui amène graduellement à la lumière une pauvre âme humaine enveloppée dans ses ténèbres natives ; on est

(1) V. *Philosophie du Christianisme.* — Notice de Julien.

touché en voyant l'amour divin qui se sert des événements les plus insignifiants en apparence, pour frapper à la porte du cœur des hommes et les sauver.

« Tel était, continue le jeune avocat, l'état dans lequel je passai près de deux années. Cependant, durant ce temps, j'eus la consolation d'être employé à une bonne œuvre. Les Israélites de Nancy, à l'imitation de ceux d'autres villes de France, désirant favoriser l'avancement de leurs coreligionnaires, avaient formé une société dans le but de faciliter à des enfants pauvres l'apprentissage de quelques métiers; je fus nommé membre de la commission administrative de cette société, et j'y travaillai sous l'influence de l'esprit qui m'animait. Mais j'étais trop faible pour me soutenir longtemps dans cette position. Une correspondance active avait entretenu mes rapports avec mon maître et mes amis; trois voyages à Strasbourg dans le cours de deux années les avaient resserrés encore, et me faisaient d'autant plus désirer de me fixer dans cette ville. Depuis quelque temps je sentais que mon avenir serait compromis par un plus long retard. La voix intérieure se faisait entendre plus vivement; ses reproches devenaient plus fréquents et plus importuns, lorsqu'un jour, en lisant l'Évangile, je tombai sur ce passage de saint Luc : « Il y a trois ans que je viens chercher du fruit à ce figuier sans en trouver. Coupez-le donc. Pourquoi occupe-t-il la terre ? » Oui, me suis-je dit, voilà trois ans que j'ai reçu la parole divine, et je n'ai point encore porté de fruit! Dans ce moment même ma ré-

solution fut prise irrévocablement, et huit jours après, le 31 juillet 1826, j'étais à Strasbourg. »

« J'y recommençai ma vie d'étudiant et suivis les cours de la Faculté de médecine, afin de prendre une position vraiment sérieuse. Quelque temps après mon arrivée, j'avais passé plusieurs jours dans la retraite, occupé à prier et à méditer les plus hautes vérités. Pendant ces jours de grâce je connus mieux la vertu de la prière. Les vérités chrétiennes que je méditais, expliquées par l'enseignement philosophique que j'avais reçu, et confirmées par mon expérience, me pénétrèrent plus profondément et fortifièrent ma résolution de mener sous la direction de mon maître une vie entièrement conforme à l'Évangile. »

Nous nous arrêtons à cette circonstance d'une retraite que l'on fait faire à un néophyte à qui l'on ne parle pas encore de baptême. Il y avait dans cette conduite sérieuse et lente, ne devançant jamais d'un pas le travail de la grâce intérieure, il y avait, disons-nous, ce même esprit que nous avons vu dans la conversion du professeur par mademoiselle Humann. Ne jamais se presser, mais veiller attentivement, et répondre toujours sans hésiter aux indications et aux appels de la Providence. Telle était la règle que l'on suivait.

Il paraît que c'était le moment des retraites, car Adolphe Carl en fait une quelques jours après celle de Level, et le mois suivant Théodore Ratisbonne en fait une à son tour.

Mais l'année 1827 fut marquante entre toutes par l'entrée dans l'Église des trois disciples israélites : Jules Level le 2 février, Théodore Ratisbonne le 14 avril, et Isidore Goschler le 2 juin. Cet événement, qui était la suite de l'enseignement de M. Bautain, achevait de lier le maître à ses disciples ; ils devenaient frères en Jésus-Christ, et ils reconnaissaient ensemble dans mademoiselle Humann l'instrument dont Dieu s'était servi pour assurer leur bonheur ici-bas. Elle devenait leur mère bien-aimée. Ce fut dans le petit salon de la maison de la Toussaint, que l'autorité ecclésiastique voulut bien accomplir les saintes cérémonies des trois Baptêmes, afin de conserver le secret qui était encore nécessaire vis-à-vis des familles et du public. Voici comment ces trois amis arrivèrent au baptême :

« Je me croyais chrétien, dit Jules Level, j'adhérais de cœur à la parole de Jésus-Christ, je l'invoquais avec foi ; et quoique je susse qu'il y avait des sacrements dans l'Église, persuadé que par ma foi je participais à l'esprit qu'ils transmettent, je ne croyais pas nécessaire de les recevoir.

« Cependant plus j'avançais, moins ce que j'avais obtenu me suffisait. Il me manquait toujours quelque chose ! L'étude n'avait plus pour moi le même attrait, et j'étais poussé vers un terme que j'entrevoyais à peine. Un jour nous nous entretenions des moyens de faire prospérer les écoles israélites dont mes amis Ratisbonne et Goschler s'occupaient avec zèle, et on proposait de donner plus de développement à ce qui

était commencé, lorsque, sans préméditation aucune, mais par suite de la conviction que j'avais de la nécessité de la foi au christianisme, je me mis à dire : Croyons-nous donc pouvoir relever la Synagogue par le judaïsme? Cette parole frappa une personne catholique qui était présente, et elle me demanda : Mais vous, Monsieur, qui parlez, êtes-vous donc chrétien? Je répondis sans hésiter : Oui, car je crois en Jésus-Christ. Alors il me fut répliqué : Vous vous trompez; vous pouvez être catéchumène, mais vous n'êtes pas chrétien, car vous n'êtes pas baptisé. »

« Cette parole si simple et si vraie me jeta dans un grand trouble; elle bouleversait mes idées; et dès ce moment mon inquiétude augmenta. Il faut donc être purifié par les eaux du baptême pour devenir chrétien, me disais-je. Le baptême! Je ne l'avais pas cru nécessaire; mais aujourd'hui même je serais prêt à le recevoir, si ce n'était ma mère, et la douleur profonde que cette démarche lui causera. »

« Les choses en restèrent là pour le moment; mais dès ce jour, il s'opéra un changement notable dans ma conduite. Je cessai de fréquenter la Synagogue; j'allai dans les temples catholiques prendre part aux cérémonies de l'Église; son culte imposant et mystérieux m'inspirait un grand respect, et me faisait éprouver souvent des émotions, des sentiments que je n'avais jamais connus. Quelles douces larmes j'ai versées dans ces temples où j'osais à peine entrer, où je me regardais comme un étranger, craignant même d'être reconnu par ceux que j'y rencontrais; et

combien de fois, pressé par le besoin de mon cœur, j'allai dès le matin, à la faveur de l'obscurité, m'unir au prêtre à l'autel, à la prière des chrétiens qui m'entouraient, et, livré successivement à des sentiments de joie, de repentir et d'espérance, invoquer du fond de mon cœur le Sauveur des hommes ! Ainsi, après quatre années d'instruction, d'expérience et d'études, soutenu par une grâce progressive, aidé de la prière et de la lecture de l'Évangile, sans discussion, sans contention, éclairé par un enseignement large et profond, sans avoir su pendant longtemps où il me conduisait, catéchumène depuis plusieurs années, et ignorant ce nom, je me trouvais à la porte de l'Église catholique, sans que jamais on eût employé d'autres moyens pour m'amener à ce terme que la *science* et la *charité*. »

« Cependant, les exigences de ma conscience s'augmentant, je compris enfin qu'il fallait un sacrifice, que l'affection naturelle ne devait point l'emporter sur l'appel de Dieu, et je sollicitai le baptême devant lequel je n'avais un instant hésité, que parce que je n'avais point encore la conviction de sa nécessité. Une fois convaincu, je le demandai avec instance, sans plus de retard, heureux de pouvoir offrir à Dieu, en retour de sa grâce, un renoncement douloureux.

« Il était déjà fait dans mon cœur, déjà même le jour de mon baptême était fixé, quand j'appris la mort de ma mère. Elle venait de succomber après de longues souffrances. Puissent ces souffrances et mon sacrifice lui compter pour quelque chose devant le Dieu

de miséricorde! Je reçus alors une instruction religieuse plus dogmatique, et quelque temps après, le 2 février 1827, je m'inclinai avec amour sous la main bienfaisante qui me lava dans l'eau de la régénération, et m'appliqua la vertu du sang de mon Sauveur. Ce fut mon maître qui me présenta au baptême. »

« Cette époque fut un temps de grâce, dont je n'essaierai pas même de parler; j'y goûtai des joies profondes, ineffables. Ce qui me remplissait d'un bonheur intime, c'était de me sentir rattaché au grand arbre de vie, d'avoir la conscience que j'appartenais enfin à l'élite de l'humanité, que, par cette initiation sacrée, j'étais relevé de la dégradation profonde où mes pères avaient langui pendant dix-huit siècles, et dont moi-même j'avais souvent gémi et souffert. Il me semblait voir des frères dans tous ceux que je rencontrais et j'étais porté vers eux par un mouvement d'affection que je n'avais jamais éprouvé. »

Jules Level devançait les autres dans cette voie, et il était admis à demeurer dans la maison de la Toussaint. Bientôt il eut le bonheur de faire sa première communion; et il fut confirmé le 12 août; mais ses amis le suivaient de près.

Théodore Ratisbonne, dans sa notice, nous décrit ses élans vers la pleine communication de la vie chrétienne, pendant que l'œuvre des Écoles Israélites prospérait. Il nous dit ses visites furtives aux églises, se croyant à l'abri de tous les yeux sous un manteau que tous les fidèles connaissaient: et il nous raconte

la crise par où passa sa libre volonté lorsque sa famille le pressait de consentir à un mariage extrêmement avantageux à tous les points de vue. « Mon maître que je consultais avec angoisse, nous dit-il, s'abstenait d'exercer sur moi son influence par respect pour ma liberté ; et lorsque, lui remettant la décision de mon sort, je le suppliais de me répondre, il me disait avec douceur : « Si vous vous mariez, vous ferez bien; si vous ne vous mariez pas, vous ferez mieux. » Ainsi il me laissait à ma cruelle incertitude. Tantôt je voulais faire bien, tantôt je voulais faire mieux, et en attendant je faisais mal, car je n'écoutais que l'esprit du monde et je devins sourd à l'esprit de Dieu. Cette violente perplexité dura trois grands mois, et Dieu seul sait par quelle grâce il m'en a subitement tiré. Je reçus du ciel la force de résister à cette tentation et à plusieurs autres du même genre. »

Peu après il ajoute :

« Le vœu le plus ardent de mon cœur fut enfin exaucé. Le jour de mon baptême arriva (le 14 avril), et je fus régénéré dans le mystère. Je me rappelle qu'en sortant de la maison paternelle où je ne devais rentrer que comme chrétien, je rencontrai mon frère qui me dit en me serrant la main : Où vas-tu ? — Tout près, lui répondis-je. — En effet, je n'avais qu'un pas à faire ; je passais du judaïsme au christianisme, de la synagogue à l'Église, de Moïse à Jésus-Christ, de la mort à la vie ! Oh ! oui, c'était bien la vie qui me pénétrait pendant que l'eau sacrée coulait sur mon front ; j'éprouvais des sentiments inexpri-

mables de joie, de liberté, de dignité, de reconnaissance ; il me semblait que toute la nature me souriait, et qu'une lumière nouvelle éclairait le monde ; je voyais toutes les choses sous un nouveau point de vue ; et mon bonheur de faire partie de la grande famille chrétienne fut tel, que j'avais besoin de me retenir pour ne pas l'exprimer hautement à tous ceux que je rencontrais. »

Bientôt ce fut le tour d'Isidore Goschler : « Depuis longtemps, dit-il, mes entretiens avec mes amis avaient pour objet la nécessité d'entrer dans l'Église franchement, ouvertement et par le fait, comme nous lui appartenions de cœur et d'intention ; et ce fut à cette époque surtout que notre correspondance avec le maître fut active. En considérant les choses philosophiquement, il me semblait inutile de passer par les formes ordinaires de l'initiation chrétienne ; non que j'eusse aucun éloignement pour ces formes, mais leur nécessité ne m'était pas démontrée. Théodore ne pensait pas ainsi ; il soutenait cette nécessité avec une foi que nous traitions de faiblesse. Cette faiblesse fit sa force et son bonheur ; il fut initié avant moi ; mais une fois qu'il le fut, notre union était si intime et nos croyances si harmoniques, que ma position me devint insupportable. Je me sentais comme isolé dans le monde, sans nom et sans caractère propre, sans culte, sans lien ni rapport commun avec aucune société religieuse ; car juif, je ne l'étais plus, et chrétien je ne l'étais pas encore. »

« Je frappai alors avec instance à la porte de cette Église, arche de salut pour l'humanité... Elle me fut ouverte cinquante jours après que mon ami y fut entré ; et celui qui m'avait appelé à la vérité, qui m'en avait montré la voie, qui était mon père en Jésus-Christ, me présenta aux fonts sacrés, à la piscine de la régénération. »

Les vacances du mois de septembre ramenèrent à Strasbourg l'abbé Martin de Noirlieu, qui avait cultivé par correspondance la profonde affection qu'un an auparavant lui avait inspirée la famille philosophique de la rue de la Toussaint. Il en avait suivi les progrès avec une joie tout apostolique. Il retrouvait les néophytes dans toute l'ardeur de la foi, et dans le bonheur d'une vie renouvelée. Théodore et Isidore n'avaient pas encore fait leur première communion, attendant une occasion pour rompre avec leurs familles et se déclarer chrétiens.

Dans le conseil intime du petit salon de mademoiselle Humann, une bonne inspiration donna le moyen de satisfaire la faim spirituelle de ces deux âmes qui aspiraient à recevoir le pain de vie, et d'accomplir en même temps un bien doux pèlerinage. Il fut décidé que l'on ferait une course de vacances sur le Rhin, et qu'on s'arrêterait quelques jours à Mayence. Le projet fut immédiatement accompli. Le 9 septembre MM. Bautain, l'abbé Martin, Théodore Ratisbonne et Isidore Goschler partaient de Strasbourg ; et le 12 les deux nouveaux chrétiens avaient le bonheur de faire

leur première communion dans la chapelle privée de l'évêché de Mayence, sous la protection céleste de feu Monseigneur Colmar. Combien la mère était heureuse d'avoir envoyé ces âmes qu'elle avait enfantées à Jésus-Christ, rendre hommage au père vénéré et tant aimé, à qui elle reportait après Dieu tout ce qu'elle était et tout le bien qu'il lui était donné de faire!

CHAPITRE VIII.

ENTRÉE DES DISCIPLES ET DU MAITRE AU SÉMINAIRE DE MOLSHEIM.

Rupture d'Isidore Goschler avec sa famille. — Il inaugure le Séminaire de Molsheim. — Jules Level rejoint son ami auprès de l'évèque à Molsheim. — Vocation de M. Bautain. Oppositions. — Il se rend à Molsheim en août 1828. — Adolphe Carl l'y accompagne dans le même dessein. — Luttes de Theodore Ratisbonne avec son pere et avec la synagogue. Eclat. Il se rend à Molsheim. — MM. Bautain et Carl, diacres en octobre, prêtres à l'ordination de décembre 1828.

Au retour de Mayence, la joie était grande dans la petite famille, mais il était désormais évident que des événements graves allaient se passer, et que Dieu demanderait beaucoup à ceux qui recevaient des grâces signalées. Isidore Goschler fut le premier à entrer en lice.

Après le baptême, « je cessai, dit-il, comme je le devais, de judaïser à la synagogue, sans néanmoins

déclarer publiquement ma foi. Notre position dans les écoles juives, et le bien que la Providence nous permettait d'y faire, nous imposaient cette réserve, bien pénible à mon cœur. Je sortais de grand matin pour assister au saint sacrifice, et j'y cherchais la force et le courage nécessaires pour supporter le poids du jour. Je m'éloignais aussi quelquefois de la ville pour entrer furtivement dans une église et y faire ma prière; et ces prières faites dans le mystère et à la dérobée, attiraient dans mon âme un baume divin qui la ranimait. Mais Dieu qui m'avait prescrit le silence me donna aussi le signal de le rompre et de faire ma profession de foi publique. Un malheur inattendu frappa ma famille, me dégagea des fonctions que je remplissais dans les écoles et me rendit libre. Je pouvais alors montrer qui j'étais et me déclarer chrétien; je le devais; mais Dieu demandait plus encore. Une voix qui ne m'a jamais trompé, me parlait depuis quelque temps au fond du cœur, et m'inspirait le désir de consacrer toute ma vie à Celui qui m'avait racheté de son sang. »

« L'ardeur de mon caractère avait besoin d'action et de dévouement. J'avais longtemps rêvé celui du soldat qui se donne à son prince ou à sa patrie. Maintenant une autre milice m'ouvrait ses bras. Jésus-Christ m'appelait à entrer dans la sienne : je me sentais porté vers le saint ministère. J'avais fait part de ces dispositions à mon guide qui m'avait retenu, en me conseillant d'attendre avec patience une indication providentielle; elle venait de se manifester. La

position de ma famille exigeait que je prisse un parti décisif. Il fallait ou me fixer dans le monde en embrassant une de ses professions, ou rompre définitivement avec lui, pour porter l'offrande de ma liberté et de ma vie aux pieds des autels. Dieu parlait ; mais la nature aussi se faisait entendre et luttait contre la grâce. »

Nous ne pourrions, sans sortir des bornes que l'objet de ce livre nous impose, reproduire ici les détails émouvants de la rupture : les larmes amères et silencieuses du père au moment de la déclaration ; la contrainte violente du fils qui se tait et se retire, n'osant augmenter une telle douleur ; la mère venant réclamer à la rue de la Toussaint le fils qu'on lui arrache des bras ; et enfin l'asile qu'Isidore va implorer pour une nuit auprès du vénérable grand-vicaire M. Liebermann, le même qui avait été à Mayence Supérieur du grand séminaire de Mgr Colmar.

Après une nuit employée à écrire à sa famille, Isidore partait seul à pied pour Molsheim, où se trouvait la maison de campagne de Mgr l'évêque de Strasbourg.

« C'était une froide matinée d'automne (le 2 novembre 1827) ; d'épais brouillards obscurcissaient l'atmosphère ; point de lumière dans la vallée ; plus de feuillage sur les côteaux : la nature était triste. J'arrivai au château de Molsheim (1) ; j'étais le pre-

(1) Le château de Molsheim, situé à quatre lieues de Strasbourg et aux pieds des Vosges, était un ancien couvent

mier qu'il devait recevoir, il était encore désert et triste comme la nature. Mon cœur était triste aussi, car je me voyais éloigné non-seulement de mes parents, mais encore de mes amis les plus chers, de mes guides, de ceux qui seuls ici-bas pouvaient adoucir mes peines, et me dédommager par leur tendre affection des sacrifices douloureux que Dieu m'avait commandés. Toutefois, à la gloire de ce Dieu de bonté, je dirai que les consolations qu'il m'accorda bientôt dans le silence et la paix du cœur, dans le recueillement de la prière et la fréquentation des sacrements, surpassèrent tout ce que j'osais espérer, et firent surabonder la joie où avait abondé l'affliction. Non, l'on n'a rien perdu quand on a trouvé Dieu, rien quitté quand on peut goûter le ciel au fond de son âme ; et c'est avec bonheur que l'on sent se réaliser ces paroles du Seigneur : Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice, et le reste vous sera donné par surcroît. »

Les déchirements de cœur pour le jeune et courageux disciple n'étaient point terminés. Trois semaines après son arrivée, sa pauvre mère désolée apparaissait à Molsheim et y laissait éclater tout son désespoir maternel. Dieu accorda à Isidore pendant cette scène

dont la très-belle église est devenue l'église paroissiale de la petite ville. Monseigneur l'Évèque de Strasbourg l'avait loué à ses propriétaires pour en faire sa maison de campagne. Il le destinait à une maison de hautes études ecclésiastiques désirant ressusciter, en partie du moins, les enseignements de l'ancienne Sorbonne de Paris, dont il gardait un ineffaçable souvenir.

une douce et calme tendresse qui n'ôtait rien à l'indicible souffrance de son cœur. Il offrit au Seigneur un bien douloureux sacrifice ; la grâce le soutint, il fut soutenu aussi par la tendresse de son maître qui, pendant deux ans, ne manqua jamais de lui écrire trois fois par semaine.

Jules Level suivit de près Isidore Goschler, mais il n'eut pas à surmonter les difficultés que son ami avait rencontrées. Son père et sa mère étaient morts, et il pouvait librement disposer de son avenir. Il nous décrit dans sa Notice la lumière et la force qu'il trouvait dans le sacrement de l'Eucharistie, et il ajoute : « Ainsi se consolidait et se fortifiait peu à peu une résolution prise même avant mon baptême, celle d'entrer dans l'état ecclésiastique. Un jour, dans une instruction religieuse, il avait été question du sacerdoce chrétien, destiné à perpétuer la doctrine et le sacrifice dans l'Église; on m'avait montré le prêtre de la nouvelle alliance, chargé de transmettre aux hommes la vie de l'âme et de l'intelligence, et obligé dès lors à plus de pureté, à plus de science, à plus de dévouement. Je le vis représentant Jésus-Christ sur la terre, dépositaire et ministre de son pouvoir, continuateur de son œuvre, placé dans l'Église pour éclairer ses frères, les soulager dans toutes leurs misères et contribuer ainsi de la manière la plus efficace à leur bonheur !... Cet état, m'écriai-je, est le plus élevé auquel l'homme puisse atteindre en ce monde, c'est là la plus noble mission qu'il y puisse

remplir! Au même instant, mes regards tombèrent sur le portrait d'un des derniers évêques de Mayence (Mgr Colmar), dont j'avais appris à vénérer le dévouement et la charité; et l'image du vertueux prélat, qui semblait me dire ce que peut être un vrai ministre de Jésus-Christ, fit une telle impression sur mon âme, qu'aussitôt j'ajoutai: Puisqu'il en est ainsi, je serai prêtre! Et depuis ce moment, grâces à Dieu, ma résolution n'a pas varié. Cependant rien ne fut précipité: et longtemps encore après mon baptême, je continuais à la mûrir en silence dans la voie nouvelle où la Providence m'avait fait entrer, poursuivant mes études médicales, mais sans y mettre la même activité. Dans les premiers temps d'enfance spirituelle, saturé de la science humaine, j'avais besoin d'une nourriture plus solide; mon âme était toute remplie des grâces que je recevais, et mon esprit était déjà tourné vers l'état plus sublime auquel j'aspirais. »

« Dans le cours de cette année, mes deux amis Théodore et Isidore avaient aussi reçu le baptême, et ce dernier avait pris l'habit ecclésiastique et était entré dans la maison de Mgr l'évêque, à Molsheim. Deux mois après je l'y rejoignis, et là, pendant deux années, nous vécûmes sous les yeux de notre évêque, dans le calme de la retraite. »

On était au commencement de 1828. On comprend qu'après ses deux amis, Théodore Ratisbonne ne pouvait tarder à suivre la même voie, et nous verrons un peu plus loin dans quelle pénible

position l'avait placé parmi les Juifs la brusque démarche de son associé dans l'œuvre des écoles israélites. Mais nous devons suivre l'ordre chronologique, car Théodore fut précédé par les deux aînés de la famille, MM. Bautain et Carl, dans la commune retraite à Molsheim.

Nous avons vu plus haut que, dès la fin de 1822, M. Bautain, réconcilié avec Dieu et avec sa conscience, se trouvait parfaitement heureux auprès de sa mère spirituelle, et nous avons raconté ses travaux.

Il disait alors : « J'aurais voulu que ce délicieux état durât toujours. » Or, voici ce qu'il ajoute :

« Mais le Tout-Puissant ne rappelle pas les morts du tombeau pour les laisser inutiles, et quand il prépare de loin des instruments, c'est pour les employer à l'exécution de ses desseins, à la manifestation de sa gloire et de ses miséricordes. L'occasion ne s'en fit pas attendre, et, ainsi que les précédentes, elle arriva spontanément par des indications providentielles, et sans que celle qui dirigeait mon existence, l'eût soupçonnée et encore moins préparée. »

« Madame Louise, dans nos conversations familières, me demandait quelquefois ce que je comptais faire dans l'avenir, et comment j'entendais diriger ma vie. J'avais, il est vrai, une belle position, surtout à mon âge, dans les rangs les plus élevés de l'instruction publique, laquelle me donnait à la fois de l'aisance et de la considération. Mais tout cela ne me constituait point un intérieur, au moins pour l'avenir ; car pour le présent elle voyait bien que le sien me suffi-

sait, et que je n'avais rien à chercher ailleurs. Aussi prudente que désintéressée, elle prévoyait, soit le temps où elle viendrait à me manquer, soit le désir qui pouvait me venir avec l'âge de m'établir solidement dans le monde par une alliance honorable et bien assortie. Un mariage chrétien devait d'ailleurs me préserver des tentations auxquelles un jeune homme est toujours exposé dans la société, et elle avait à cœur de conserver intacte, avec la vertu qu'elle avait contribué à me rendre, la paix de l'âme qu'elle m'avait fait comprendre et goûter. Elle me parla donc de mariage, me proposant une jeune personne qu'elle avait en partie élevée, et qui était la fille d'une de ses plus anciennes amies. Toutes les convenances s'y trouvaient, la jeunesse, la beauté, la fortune et surtout la piété. Je lui répondis naïvement qu'à coup sûr, si j'avais l'envie de me marier, c'était de sa main que je voudrais recevoir une femme; mais que je ne voyais aucune raison de changer mon bonheur actuel, qui était certain, contre un bonheur futur dont personne ne pouvait me répondre, et qui ne me tentait pas. Elle y revint à plusieurs reprises sans m'ébranler, et enfin elle m'engagea à y penser devant Dieu pendant quelque temps, à le prier de m'éclairer à cet égard, me promettant d'unir ses prières aux miennes, et à remettre la décision aux indices providentiels qui pourraient survenir. »

« Je priai, comme je l'avais promis, demandant avec instance une indication quelconque de la

volonté de Dieu sur moi et sur ma vocation... Alors cette pensée me vint au cœur, que dès ma jeunesse j'avais voué ma vie à la recherche de la vérité et à l'enseignement qui la répand ; que ma plus grande joie, même quand j'étais éloigné de Dieu, avait toujours été d'en apercevoir quelque rayon et de le faire resplendir, s'il m'était possible, par la parole ; que toute mon activité, tous mes travaux comme toutes mes aspirations avaient tourné de ce côté, quand je n'étais encore qu'un païen. Est-ce que j'en ferais moins depuis que je suis chrétien, et sera-ce au moment où j'ai l'insigne bonheur de goûter la vérité pure, dégagée des nuages et des erreurs de la pensée humaine, telle que Dieu nous l'a révélée, que je faillirais à cet appel d'en haut suivi jusqu'à présent, et irai-je donner à une créature ce cœur délivré si miséricordieusement par le Créateur? D'autres chrétiens, sans doute, en se conformant aux lois de l'Église, peuvent le faire légitimement et pour leur plus grand bien ; à moi ce serait impossible sans contrister ma conscience. Je croirais déroger par une union humaine, si honorable qu'elle fût ; en face de la vocation que Dieu m'a mise au cœur, elle me semblerait une dégradation. Tu dois rester, me disait la voix intérieure, un instrument, un héraut de la vérité parmi les hommes, et puisque la grâce t'a été donnée de la trouver dans l'Évangile et dans l'Église qui l'enseignera jusqu'à la fin des temps, de professeur que tu étais tu deviendras prédicateur ; ministre de la science, tu seras le ministre de Jésus-

Christ, et, comme Paul, tu emploieras le reste de ta vie à annoncer et à glorifier Celui que tu as persécuté. Tu lui dois bien cette réparation en échange de sa miséricorde ; et en t'enrôlant à son service dans les rangs de la milice sacrée, en lui consacrant ton existence entière, âme, esprit et corps, avec la résolution de ne plus aimer et servir que lui, par les vœux sacrés de ton engagement tu seras désormais à couvert des tentations de la chair, des séductions du monde et des piéges de Satan ; tu seras prêtre du Seigneur ! »

« O mon Dieu, — continue M. Bautain — voilà de vos coups, et comme vous changez les cœurs quand il vous plaît, et les menez promptement et fortement où vous le voulez ! Moi prêtre ! je n'y avais jamais pensé... tous mes antécédents semblaient m'en éloigner, et j'avais eu plutôt de la répugnance pour ce saint état. Et cependant me voici décidé à l'embrasser, décidé sans pression extérieure, sans contrainte aucune ! Vous seul, ô mon Dieu, avez traité avec moi cette affaire au fond de mon cœur, et j'ai eu le bonheur d'écouter votre voix qui me parlait si doucement, mais si nettement que je ne pouvais plus douter. Ainsi il n'y a dans ma résolution ni entraînement, ni ardeur, ni exaltation. L'imagination et la passion n'y ont été pour rien. La raison, éclairée par votre grâce, a décidé seule avec calme, froidement, après mûre délibération, que je devais être le ministre de votre parole ; et ma volonté, attirée par vous et dirigée par elle, a consenti. »

« Le lendemain, après avoir laissé passer une nuit sur ma résolution pour l'éprouver, la trouvant aussi assurée que la veille, j'allai l'annoncer à madame Louise. Elle ne parut ni surprise, ni transportée. « Je m'y attendais, me dit-elle ; mais il fallait que Dieu seul parlât à votre cœur dans une affaire aussi importante. J'en suis émue plus que je ne puis vous le dire ; car si j'espère beaucoup, je crains beaucoup aussi. Nous consulterons Dieu ensemble. » Quelques jours après nous nous rendîmes à un sanctuaire célèbre dans le pays (1) où nous communiâmes à cette intention, et quand je lui demandai au retour ce que Dieu lui avait mis au cœur à mon égard, elle me répondit simplement par cette parole de saint Paul : « Je lui montrerai ce qu'il aura à souffrir pour mon nom. »

Quelques démarches nécessaires auprès de l'autorité ecclésiastique, et quelques préparatifs mirent dans le secret plusieurs personnes, et bientôt ce fut le bruit de la ville, l'événement du jour. Les objections, les représentations vinrent de tous côtés ; surtout de la part des amis du professeur, qui lui annonçaient des peines inévitables dans l'Église, et faisaient briller à ses yeux la perspective d'une haute position dans le monde. Rien ne put ébranler sa décision.

« Quelques mois après, dit-il, j'étais au séminaire et sous-diacre, c'est-à-dire engagé pour toujours au

(1) Marienthal, pres de Haguenau (Bas-Rhin).

service de Jésus-Christ et de son Église. Le sacrifice était consommé, et je ne m'en suis jamais repenti. »

Adolphe Carl suivait fidèlement les traces de celui qui était pour lui comme un frère aîné. Son caractère l'a toujours porté au silence pour tout ce qui regardait son intérieur, aussi nous ne trouvons point de détail sur sa vocation. Nous le voyons faire le pèlerinage de Marienthal avec mademoiselle Humann et M. Bautain, car il s'agissait de lui aussi bien que du professeur. Il continuait cependant ses cours d'histoire au collége royal, et le 14 août il passait sa thèse pour le doctorat en médecine. Le 16 août M. Bautain et M. Carl partaient ensemble pour Molsheim, et peu de jours après, l'évêque leur donnait les ordres mineurs, et le sous-diaconat.

Ils se trouvaient séparés du monde et liés pour la vie à l'Église.

Monseigneur de Strasbourg ne les traitait point comme des aspirants ordinaires pour le sacerdoce. Ces messieurs avaient à remplir encore des fonctions de professeurs soit à l'Académie soit au Collége. Le double diplôme de docteur ès lettres et en médecine ne comptait certainement pas comme science ecclésiastique ; mais l'Evêque les trouvait suffisamment instruits sous le rapport théologique à la suite des études qu'ils avaient faites à la maison de la Toussaint dans les écrits des Pères de l'Eglise et des docteurs catholiques. Il prenait sur lui de faire une exception pour ces deux recrues du sacerdoce, lais-

sant leurs amis à suivre, à la maison des hautes études de Molsheim, les cours ordinaires de la théologie.

Cependant, que devenait Théodore Ratisbonne dont les sentiments les plus intimes étaient en parfaite harmonie avec ceux de ses amis? Il nous dit (1) que, dès la fin de l'année 1827, sa famille et la Synagogue avaient conçu des soupçons et commençaient à s'inquiéter. «Placés, nous dit-il, entre les exigences de notre foi que nous n'osions blesser ni par un acte ni par une parole, et les besoins d'une multitude d'enfants que nous n'avions ni le droit, ni le courage d'abandonner, nous étions chaque jour comme accablés par la lutte et l'opposition... Un événement imprévu força mon collègue, Isidore Goschler, de se retirer subitement de la Synagogue et de se démettre de ses fonctions. Ce fut pour lui le moment de réaliser le désir qui était dans nos cœurs : et, dégagé des tous les liens, de toutes les considérations humaines, il entra au séminaire de Molsheim.»

«Qu'on juge de la stupeur et de l'indignation de la Synagogue! Peu de jours avant, nous avions eu une séance publique à l'école en présence des parents et des élèves, nous avions développé une parole grave : c'était le chapitre XXVIII du Deutéronome, où sont énumérées les bénédictions et les malédictions annoncées aux Juifs fidèles et infidèles... Cette lec-

(1) V. Notice d'Adéodat, dans la *Philosophie du Christianisme.*

ture, qui produisit un grand effet, avait été interrompue par un incident qui nous laissa voir la disposition de la Synagogue, et la confiance qu'elle avait encore en nous. Un pharisien moderne, n'ayant pu supporter les paroles de Moïse, se leva avec fureur au milieu de l'assemblée, interrompant celui qui lisait, et déclarant que tout ce qui se passait était contraire aux traditions ; et il engageait vivement l'assemblée à se retirer. Je répondis avec fermeté, et la lecture continua, mais le juif, criant de nouveau à l'assemblée sortit le premier, et il sortit seul : personne ne bougea. Malgré ce triomphe, nous pûmes dès lors pressentir la fin prochaine de notre mission. Aussi l'éclat fut terrible quand on connut la détermination de mon ami. »

La position de Théodore devenait grave, en effet. Il tint ferme. Le respect que les Juifs avaient pour sa famille et surtout la protection de Dieu le préservèrent seuls de quelque malheur. Bientôt, pressé de sollicitations, il parla devant une réunion nombreuse de ses coreligionnaires. Il déclara que, exerçant gratuitement les fonctions de chef d'école parmi eux, il n'avait point à se justifier. Puis il énumère les œuvres qui avaient été accomplies, les fruits obtenus, les espérances conçues, et, voyant des mouvements d'approbation, des signes d'assentiment, il conclut brusquement qu'on devait juger l'arbre par ses fruits (1).

La séance sembla calmer les inquiétudes et apaiser

(1) Ce fut à cette époque que la Société des sciences et arts de Strasbourg couronnait le discours de Th. Ratisbonne

les esprits. Mais le père était désolé; il chérissait tendrement Théodore. Ayant un jour obtenu de lui l'aveu de la vérité, il en fut accablé d'abord, et puis tout à coup, saisi d'indignation, il allait maudire son fils, lorsque Théodore se déroba par la fuite à cette extrémité.

La famille enfin résignée ne demandait plus que d'éviter un éclat; mais l'éclat ne put être évité.

Les Juifs assaillirent de nouveau le père, exigèrent la démission du fils qu'ils insultèrent dans les rues et jusque dans la maison paternelle. Le moment était venu de passer outre. Il le fit noblement dans une séance solennelle à la Synagogue, qui faillit un moment s'enflammer au feu des passions religieuses. Le président coupa court à toute explication, en déclarant qu'il acceptait la démission de son fils.

Celui-ci, retiré dans l'asile de la rue de la Toussaint, fut l'objet de mille démarches dans le but d'empêcher une séparation ouverte, et surtout son entrée dans les Ordres; rien ne put ébranler la vocation de Théodore. « Oh ! sainte Eglise catholique ! s'écrie-t-il, quel désir fut jamais plus fort, plus profond, plus inflexible, plus constant que celui qu'éprouvait mon âme de te servir ! Je ne sais quand ce désir s'est formé en moi, ni comment il est entré dans mon

sur l'*Éducation morale*, où il démontrait que l'Église seule peut la donner aux hommes de toutes les conditions.

En imprimant cet opuscule il le dédiait avec tous les témoignages du respect et de l'affection filiale à son père, le président de la Synagogue.

âme ; il me semble aujourd'hui qu'il est venu avec la vie. »

Au mois d'octobre, l'Évêque de Strasbourg lui donnait dans sa chapelle privée l'habit ecclésiastique, ainsi que les Ordres mineurs et l'envoyait rejoindre ses amis au séminaire de Molsheim.

MM. Bautain et Carl, à ce moment, étaient promus au diaconat, tandis que MM. Goschler et Level recevaient le sous-diaconat (1).

Enfin, aux ordinations du mois de décembre 1828, MM. Bautain et Carl, laissant pour deux ans encore leurs trois amis au séminaire de Molsheim, recevaient la consécration sacerdotale, et allaient reprendre à Strasbourg le cours de leurs travaux.

(1) C'est aussi à ce moment que M. l'abbé Carl avait la douleur de perdre sa mère, la plus jeune parmi les sœurs de mademoiselle Humann.

LIVRE III

SAINT MINISTÈRE DE L'ABBÉ BAUTAIN A STRASBOURG. DISGRACE.

1828-1840.

CHAPITRE IX.

PRÉDICATIONS. LE PETIT SÉMINAIRE SAINT-LOUIS.

Sujet du chapitre. —Monseigneur Le Pappe de Trévern. — Premiers travaux de l'abbé Bautain dans le ministère. — Arrivée d'Alphonse Gratry. — Son entrée au noviciat des Rédemptoristes. — Retraite prêchée au collège de Besançon par l'abbé Bautain. — Isidore Goschler appelé à la chaire de philosophie à Besançon. — Travaux à la rue de la Toussaint. — Nouveaux baptêmes. — Conversion de Nestor Level. — Isidore Goschler est rappelé par monseigneur de Trévern. — La société de l'abbé Bautain est chargée du petit séminaire Saint-Louis de Strasbourg. — Alphonse Gratry l'y rejoint. — Arrivée de Henri de Bonnechose qui s'unit à la société. — Émeute des étudiants de l'Académie à la rue de la Toussaint.

Nous réunissons dans ce chapitre et le suivant les faits principaux qui se rapportent aux six premières

années du ministère ecclésiastique de l'abbé Bautain. Cette période commence à l'ordination de MM. Bautain et Carl, les derniers jours de 1828, et se termine au moment où éclata leur différend avec l'Évêque, vers la fin de 1834. Bien avant cette dernière date, il est vrai, des signes avant-coureurs avaient annoncé l'orage ; mais nous en réserverons le récit pour les chapitres suivants qui seront consacrés à cette crise importante de la vie de l'abbé Bautain.

Mgr Le Pappe de Trévern, évêque de Strasbourg, ancien évêque d'Aire, était un homme fort versé dans les sciences ecclésiastiques (1) ; vieillard d'un aspect vénérable et avenant à la fois, il avait dans son accueil et sa conversation les manières les plus gracieuses et le ton de la meilleure société. Pendant l'émigration, en Angleterre et en Autriche, il avait été en rapport avec les familles les plus distinguées. Aussi avait-il été très empressé d'admettre dans son clergé de Strasbourg, de jeunes hommes qui unissaient aux habitudes du monde l'amour de la science et des lettres, et en qui il trouvait en même temps une foi ardente et sincère. Il avait examiné sur la théologie MM. Bautain et Carl, et après une retraite de quelques mois, il les avait initiés au sacerdoce.

M. Bautain dès le mois de novembre 1828, tout

(1) Son ouvrage fort estimé et intitulé : *Discussion amicale* sur l'Eglise Anglicane et en général sur la réformation, a eu plusieurs éditions. (V. la troisième chez Potey, à Paris, 1829).

en reprenant avec zèle son enseignement philosophique à l'Académie, recevait la mission de prêcher, n'étant encore que diacre, à l'église de Saint-Pierre-le-Jeune. Il y attira la foule et produisit beaucoup de fruit. Peu après avoir reçu le caractère sacerdotal, il était invité à monter dans la chaire de la cathédrale, où il fut très-entouré, et il recevait de Monseigneur le titre de chanoine honoraire.

L'abbé Carl, sur l'invitation de l'autorité ecclésiastique, renonçant à la chaire d'histoire au collége royal, devenait pour quelque temps professeur d'histoire au collége épiscopal ou petit séminaire de Strasbourg. Les deux nouveaux prêtres commençaient à être recherchés au confessionnal pour la direction des âmes.

Au milieu de ces travaux, la société de la Toussaint prospérait et se consolidait. Les trois disciples restés à Molsheim pour suivre plus régulièrement leurs études théologiques, venaient souvent se retremper au foyer ; on allait les visiter ; on s'écrivait ; et peu à peu pendant ce temps le petit troupeau s'augmentait.

Dès le mois de mai de l'année précédente, tandis que les vocations ecclésiastiques se décidaient, on avait vu arriver de Paris un jeune homme, Alphonse Gratry, qui s'attachait aussitôt de cœur au groupe de l'abbé Bautain. C'est à dessein que nous avons omis de mentionner ce fait dans le chapitre précédent, car il se rattache au mouvement dont nous parlons actuellement.

On a publié après la mort du P. Gratry un écrit intitulé « *Souvenirs de ma jeunesse* (1). Voici ce qu'il nous semble intéressant d'en extraire pour l'histoire qui fait l'objet de notre travail. Après avoir raconté comment, ses deux ans d'École polytechnique étant achevés, il avait renoncé à toute carrière mondaine sans savoir ce qu'il allait devenir, « attendant une seule chose, la lumière pour suivre la volonté de Dieu, » A. Gratry poursuivit en ces termes : « Un vénérable prêtre (2) vient me voir et me raconte avec chaleur qu'il y avait à Strasbourg un groupe composé de quelques jeunes hommes de mon âge, qui vivaient en commun, et avaient précisément les mêmes dispositions, les mêmes désirs que moi. D'après tout ce qu'il me dit, je crus entrevoir qu'il y avait là comme une oasis où l'on cherchait à réaliser quelque chose de la ville sainte que j'avais rêvée, et dont la vue m'avait rendu la vie (3). J'y courus, et c'est là que je trouvais ces jeunes hommes au nombre de cinq, ainsi qu'une admirable et sainte personne que j'appellerai simplement Marie, et qui était alors âgée de soixante ans. Elle avait au plus haut degré l'habitude du recueillement, une surprenante intelligence, le goût de la science, et, ce qui me plut et me frappa

(1) Le P. Gratry. Œuvres posthumes. Souvenir de ma jeunesse. Paris chez Douniol, Lecoffre, etc., 1874, page 145.

(2) Nous ne doutons pas qu'il désigne ainsi M. l'abbé Martin de Noirlieu, aumônier de l'école polytechnique.

(3) Il s'agit d'une cité ideale que le P. Gratry a souvent décrité dans ses œuvres. V. Souvenirs de ma jeunesse, page 125.

surtout, un grand espoir dans l'avenir du monde et de l'Église. »

Alphonse Gratry était transporté de joie au milieu de ces jeunes chrétiens qui « tous, dit-il, étaient remplis d'esprit et d'instruction. Jamais je n'avais rencontré ailleurs tant d'ardeur, ni pareille générosité. »

Cependant il fallait se poser de quelque manière à Strasbourg pour cultiver cette première sympathie, qui était réciproque entre le nouveau venu et la petite société. A. Gratry consentit à accepter la charge de professeur d'une classe élémentaire au collége royal, et il put, tout en satisfaisant aux fonctions, faciles pour lui, de son enseignement, fréquenter la rue de la Toussaint, et suivre l'abbé Bautain dans ses conférences à la Faculté, et ses sermons à l'église.

Il assista aux débuts de l'abbé Bautain, comme prédicateur dans la petite église de Saint-Pierre-le Jeune, et il a déclaré que c'était là *une des choses les plus belles et les plus étonnantes qu'il ait jamais vues.* « Je n'ai jamais vu, écrit-il à M. Campaux (1) quarante ans après l'événement, je n'ai jamais vu, d'auditoire écoutant ainsi ; jamais pareille émotion religieuse ; jamais tant de larmes de joie, d'espérance, d'adoration. C'était incomparable. Les grands succès à la cathédrale, qui ont suivi, n'étaient rien en comparaison. »

(1) V. Etude sur M. l'abbé Bautain par Antoine Campaux, professeur à la faculté des lettres de Strasbourg. (Leroux 1869, page 27.)

L'affection qui s'était établie entre l'école de l'abbé Bautain et Alphonse Gratry était très-sincère et très-vive; des deux côtés, les vues et les goûts dans la sphère de la science s'harmonisaient de mille manières; et cependant, nous le disons et devons le dire par amour de la vérité, A. Gratry a vécu douze ans dans l'intimité de cette réunion d'amis, mais il n'a jamais été membre de la société, comme nous le verrons à mesure que les faits se dérouleront.

Mademoiselle Humann avait à un haut degré le don du discernement des esprits. Voici d'après l'abbé Gratry lui-même les paroles qu'elle lui adressait affectueusement au mois de mai 1830 : « Je sais, me dit-elle, votre extrême affection pour vos frères et pour moi; mais je crains que notre union ne soit pour vous un but plutôt qu'un moyen. Je ne sais si vraiment vous aimez Dieu par dessus toutes choses, et si vous avez la force de travailler pour lui seul, sans tendresses humaines, comme aussi sans gloire humaine. »

« Ici votre cœur est heureux, et par vos travaux vous pouvez espérer quelque réputation parmi les hommes. Auriez-vous la force de sacrifier tout cela, si c'était la volonté de Dieu ? Or, je pense parfois que votre vocation est de mener une vie très-humble, très-cachée, en présence de Dieu seul. Peut-être êtes-vous appelé à vivre d'une vie tout intérieure, à ne jamais rien écrire, à sacrifier toute votre science, et tous vos goûts philosophiques, à ne jamais parler de

Dieu qu'à de pauvres gens de la campagne. Par exemple, vous avez vu à l'entrée des Vosges le pauvre couvent du Bischemberg (1). Aimez-vous assez Dieu pour vivre et mourir là si Dieu le veut? Je vous demande d'y penser. Je crois que cette vie serait bonne, que le sacrifice serait grand et agréable à Dieu ; et je pense qu'il faut essayer. Ne vous engagez pas cependant ; faites un noviciat, et éprouvez votre vocation. L'année révolue, vous vous déciderez après m'en avoir parlé. Mais, d'abord, prenez vingt-quatre heures de réflexion pour me dire si vous voulez ou non essayer ce noviciat. Et il ne faut l'essayer que si vous êtes décidé à rester dans le cas où Dieu le voudrait. »

A. Gratry eut le courage d'accepter le sacrifice, parce qu'on le lui proposait au nom de l'amour de Dieu ; et la grâce divine lui donna la force de l'accomplir. Il se présenta donc dans l'humble cloître comme postulant. On peut lire dans le livre de ses *Souvenirs* ce qui se passait à l'intérieur de cette âme de feu, et le bonheur qui fut la récompense de sa générosité. Quelques mois se passèrent, la révolution de Juillet vint disperser les religieux de Bischemberg. Nous verrons un peu plus loin comment l'évêque de Strasbourg recueillait le novice pour l'agréger à son clergé, et comment il se retrouva associé aux travaux de ses amis.

Le début des sermons de l'abbé Bautain dont

(1) Couvent de Rédemptoristes (congrégation fondée par saint Alphonse de Liguori). La maison de Bischemberg était la première de leur ordre dans la province de France.

nous avons vu l'impression sur Alphonse Gratry, eut au loin un résultat auquel on ne s'attendait point ; et nous ne saurions mieux faire que d'en prendre le récit dans la notice d'Isidore Goschler qui s'y trouva grandement intéressé.

« Tandis que je continuais mon noviciat à Molsheim, nous dit-il (1), M. Bautain, ordonné diacre, faisait à Strasbourg (à l'église Saint-Pierre-le-Jeune) une suite d'instructions catéchétiques où se portaient en foule les hommes du monde et la jeunesse académique ; sa parole chaleureuse les touchait en les éclairant, et ramenait à l'Église ceux qui depuis longtemps en avaient oublié le chemin. Le bruit de ses succès apostoliques se répandit au loin et retentit à Besançon. »

« Le collége royal de cette ville était alors dirigé par un homme que distinguaient autant l'étendue de ses connaissances et la profondeur de sa foi, que la douceur de son commerce et la fermeté de caractère qu'il déployait dans l'accomplissement de ses devoirs souvent difficiles et pénibles. L'amélioration des études et la réforme des mœurs dans l'établissement qui lui était confié excitaient sa plus vive sollicitude ; elle était partagée par un jeune prêtre plein de zèle chargé des fonctions d'aumônier ; et l'un et l'autre étaient soutenus dans leurs louables efforts par un illustre prélat que la Providence avait placé tout récemment sur le siége archiépiscopal de Besançon. »

(1) *Philosophie du Christianisme*, Notice d'Eudore.

« Le désir de ranimer la foi dans la jeunesse du collége, et de rétablir les fondements d'une moralité solide, inspira au Proviseur la pensée de faire entendre à ses élèves la parole du philosophe de Strasbourg; et ce fut de concert avec Monseigneur de Rohan qu'il l'invita à venir prêcher une retraite au collége. Toujours prêt quand il s'agissait d'évangéliser, M. Bautain, prêtre depuis quelques mois, part pour Besançon (en avril 1829), et je fus choisi pour l'accompagner. J'étais heureux de partager avec lui cette première mission, heureux de commencer avec lui l'exercice de mon ministère, heureux d'en consacrer les prémices à cette jeunesse des colléges dont les habitudes et les travaux avaient toujours été les miens, et pour qui j'ai toujours conservé affection et sympathie. »

« Monseigneur de Besançon (à qui Monseigneur de Strasbourg écrivait en lui envoyant M. Bautain, qu'il lui confiait *la perle* de son diocèse) nous reçut non-seulement avec cette noble affabilité dont il était un si parfait modèle, mais encore avec une simplicité cordiale et une prévenance affectueuse dont nous fûmes profondément touchés; et dès lors sa tendre piété, ses vertus apostoliques, l'estime et la confiance qu'il daignait nous témoigner, nous pénétrèrent d'un sentiment de respect et d'attachement que rien ne pourra jamais altérer.... Le digne pasteur fut réjoui par les fruits que produisit la prédication de M. l'abbé Bautain au collége. Ils furent abondants; et la parole chaude de foi, brillante de

lumière que reçurent alors les élèves et les maîtres, laissa en eux une impression profonde. »

Aux vacances de cette même année 1829, la chaire de philosophie au collége de Besançon devint vacante. « On sentit quelle influence pouvait avoir le choix du professeur qui serait appelé à la remplir, et l'on s'adressa au professeur de Strasbourg, pour qu'il désignât un sujet investi de sa confiance et propre à reproduire son enseignement : je fus indiqué, agréé, nommé ; et je revins avec l'autorisation de mon évêque m'établir au collége de Besançon, au commencement de novembre. »

« J'y commençai mes fonctions nouvelles dont l'exercice fut plein de consolation et de douceur. Les élèves recevaient avec joie la doctrine qu'il m'était donné de leur transmettre ; mes collègues me témoignaient affection et bienveillance ; et nous étions les uns et les autres encouragés par les bontés de Mgr l'archevêque qui nous accueillait toujours en père, et venait bien souvent au milieu de nous réjouir ses enfants par sa présence et donner une nouvelle force à nos leçons par l'onction de sa parole qui ouvrait et gagnait tous les cœurs. »

Tandis qu'Isidore était ainsi utilement occupé à Besançon, ses amis travaillaient activement à Strasbourg. L'abbé Bautain continuait ses cours à la Faculté, prêchait ou faisait un grand catéchisme à la cathédrale, dirigeait les âmes dans les voies

de Dieu, instruisait quelques jeunes hommes intelligents que des circonstances particulières mettaient en rapport avec lui. L'abbé Carl se consacrait avec zèle et avec fruit à la prédication et au confessionnal à Saint-Pierre-le-Jeune, église qui se trouvait rapprochée de la rue de la Toussaint. L'abbé Ratisbonne, qui allait bientôt rester le seul des cinq amis à Molsheim, recevait de Monseigneur la charge de faire des conférences d'histoire à ses condisciples de la maison des Hautes études, et devenu diacre au mois de décembre, commençait à prêcher aux environs de Molsheim. L'abbé Jules Level avait le bonheur de voir arriver à la foi chrétienne, par des grâces signalées, une dame israélite de sa famille, Mme May, de Nancy, mère de trois enfants. Le baptême de Mme May fut célébré, avec l'approbation de Mgr de Strasbourg, et, à cause des circonstances qui exigeaient encore le secret, dans le même petit salon qui avait vu le baptême des trois disciples, et qui en vit d'autres plus tard. Qu'on juge de la joie de Jules Level nouvellement ordonné prêtre aux Quatre-Temps de décembre !

Mais l'événement que nous avons à noter ici d'une manière plus spéciale, fut la conversion de l'un des frères de Jules, et son adjonction à la jeune société.

Nestor Level était un jeune homme d'une nature ardente et concentrée. Il avait ressenti plus vivement que ses autres frères la peine que le changement de

religion de l'aîné avait causée dans la famille, et il nourrissait contre M. Bautain, auteur de son tourment, une sombre antipathie. C'est pourquoi, voulant suivre la carrière de la médecine, il avait repoussé le choix de Strasbourg et s'était rendu à Paris. Là, son esprit indépendant et extrême l'avait bientôt mis en rapport avec les sociétés secrètes qui rêvent le bonheur de l'humanité dans le renversement de toute autorité. L'insurrection de la Grèce contre la Turquie avait pris sur ces entrefaites une importance fort sérieuse ; la France lui envoya des soldats, et le cœur vraiment généreux de Nestor se sentit enflammé pour la liberté d'un peuple chrétien dont le nom réveillait mille souvenirs héroïques. Il partit aussitôt, et alla offrir ses services comme chirurgien militaire au colonel Favier, qui commandait les troupes envoyées au secours des Hellènes. Il n'est pas besoin de dire qu'il se prodigua parmi les scènes de deuil et de carnage, car un tel homme ne faisait pas les choses à demi.

Il nous a raconté, longtemps après, bien des épisodes touchants ou piquants de ce mélange de nos troupiers avec leurs vaillants et quelque peu sauvages amis. Un trait, qui nous revient en mémoire, montre trop bien ce qu'il y avait de foi dans ce jeune homme soi-disant révolutionnaire, pour que nous ne le rapportions pas ici. Après un combat meurtrier, le chirurgien improvisé était occupé à porter de tous côtés les soins de son art, lorsque quelques soldats hellènes l'entraînent auprès d'un des leurs horrible-

ment blessé. Il s'agissait de l'amputation de la jambe; Nestor, jugeant que ce malheureux n'avait plus que quelques instants à vivre, que toute opération était désormais superflue, et ne sachant comment se faire comprendre par ces hommes dont il ne parlait pas la langue et qui ne comprenaient point la sienne, regarda le moribond, puis leva les yeux au ciel et s'écria : *Kyrie eleison :* Seigneur, ayez pitié de nous. Tout était compris, et ces soldats chrétiens aidèrent leur ami à mourir chrétiennement.

La guerre apaisée, Nestor revint en France, et voulant terminer ses études, il se dirigea vers Strasbourg où l'affection pour son frère l'attirait malgré tout ; mais le trouvant revêtu du costume ecclésiastique, (Jules était diacre et allait bientôt recevoir l'ordination sacerdotale), le cœur du pauvre Nestor fut en proie à une douleur et à un déchirement inexprimables. Entraîné cependant comme malgré lui, il alla entendre quelques sermons de l'abbé Bautain; mais se raidissant alors tout à fait contre les sentiments qui l'envahissaient, il partit soudainement pour suivre définitivement ses études à la Faculté d'Aix en Provence. La flèche était au cœur; la blessure le suivit, et ne lui laissa plus aucun repos. Le travail était impossible; au tourment moral des journées succédaient les nuits d'insomnie. Les premiers jours de décembre 1829, Jules recevait une lettre désespérée de son frère, qui arrivait lui-même le lendemain, se jetait dans ses bras s'avouant vaincu, et demandant en grâce le baptême.

Nestor se logea tout près et comme à l'ombre de la maison maternelle ; il fut accueilli, choyé comme un naufragé qui aborde au rivage ; il fut instruit soigneusement, et bientôt après, au mois de février 1830, il recevait le sacrement du Baptême suivi le lendemain de la première communion. Les rares survivants parmi les témoins du baptême que Nestor reçut en même temps que ses deux jeunes parentes, les filles aînées de madame May, dans le petit salon que nous avons plusieurs fois mentionné, ne peuvent assez nous dire la joie de l'abbé Jules Level, qui semblait hors de lui, et comme enlevé au ciel. Une joie sinon plus profonde, du moins plus calme et plus intérieure, pénétrait les cœurs de la Mère, du Frère aîné et de la famille entière.

Vers l'époque de Pâques, Monseigneur de Trévern aurait voulu rappeler de Besançon l'abbé Isidore Goschler. Il ne l'avait laissé partir qu'avec peine l'automne précédent, et depuis il regrettait la permission accordée. Monseigneur de Rohan qui avait conçu une sérieuse estime et une vraie affection pour l'abbé Isidore encore diacre, aurait bien voulu l'ordonner prêtre au mois de décembre qui avait suivi l'ouverture des classes ; Monseigneur de Trévern, tout en gardant dans la forme les égards qu'il devait à son métropolitain, s'y était refusé. « Il me tient à cœur, disait-il (1), de mettre la dernière main à sa génération spirituelle et ecclésiastique,

(1) V. *Philosophie du Christianisme*, Notice d'Eudore.

comme à celle de ses quatre amis ; et cela d'autant plus que l'enfantement m'a été laborieux, pénible, m'a valu beaucoup de contradictions au dedans et au dehors, qui m'ont rendu mes cinq enfants bien plus chers que tous les autres ; après m'avoir tant coûté, il est bien juste que j'aie la consolation de leur ouvrir la porte du sanctuaire. »

M. Bautain allant à Besançon pendant le carême, Monseigneur de Trévern le chargeait de faire son possible pour ramener Isidore, afin qu'il pût lui conférer au plus tôt les saints Ordres. Il lui faisait écrire par son secrétaire : « Vous savez qu'il ne vous a laissé partir qu'à contre-cœur et qu'il n'y a consenti que pour le moins de temps possible. Il ne veut pas faire de vous un homme de collége : il vous croit propre à quelque chose de plus relevé et de plus utile à l'Église. Il connaît et il apprécie les talents que la Providence vous a donnés ; il est persuadé qu'avec de l'étude vous pourrez devenir un défenseur, un apologiste de la religion, genre de prédicateur si nécessaire dans notre siècle, et pour lequel les hommes manquent dans l'Église. » — Mais à Besançon on ne mettait pas moins d'insistance à garder l'abbé Isidore qu'on n'en mettait à Strasbourg à le redemander, et en somme il fut impossible au jeune professeur de philosophie de quitter sa chaire au milieu de l'année. L'abbé Bautain revint donc sans lui, ce qui contraria fort Monseigneur de Trévern.

Cependant en l'absence de M. Bautain une af-

faire s'était engagée, où il se trouvait impliqué, et dont au premier moment il éprouva, sinon du regret, au moins une surprise bien pénible. Le Vicaire général parlant avec les amis de l'abbé Bautain de la préoccupation de l'Évêque, et cherchant les moyens de le satisfaire, proposa de donner à l'abbé Isidore la chaire de philosophie du Petit séminaire. Or, ces messieurs firent observer qu'il n'accepterait pas de travailler, seul de sa compagnie, dans un milieu peu favorable jusqu'ici aux nouvelles recrues du clergé. A quoi le grand vicaire répondit : Eh bien ! tous ensemble au Petit séminaire lors de la rentrée des classes. La chose fut arrangée dans ce sens entre Monseigneur et son grand vicaire. Ce fut là ce qui put faire croire que l'on avait demandé la position, tandis qu'on ne l'acceptait pas sans crainte, et que M. Bautain s'y soumettait comme à un devoir voulu et imposé par la Providence divine.

Peu après, la révolution de Juillet éclatait, et la décision prise de confier le Petit séminaire à la société de l'abbé Bautain devenait on ne peut plus opportune pour l'administration du diocèse. En effet, ces messieurs avaient mis comme condition essentielle qu'ils exerceraient leurs fonctions gratuitement. Or, le Petit séminaire de Saint-Louis, que l'évêché avait tout récemment établi, était grevé d'une dette hypothécaire de 110,000 fr. pour la valeur de l'immeuble ; il était encore insuffisamment meublé, et pour surcroît de difficultés, il perdait, par suite de la Révolution, les bourses que le gouvernement de la

Restauration lui avait accordées. Il y avait toute convenance d'en remettre l'administration à des prêtres bien vus par l'Évêque, instruits et capables de bien enseigner, et qui, en outre, par suite de leur position sociale, ne prétendaient à aucun traitement. M. Bautain était donc nommé Supérieur, sans être obligé à la résidence dans l'établissement. M. Carl devenait le Directeur effectif, M. Jules Level, économe, M. Goschler allait être le professeur de philosophie. Les autres membres de la société devaient remplir les charges de professeurs et de surveillants selon les dispositions que prendrait le Supérieur.

C'était le moment où, comme nous l'avons vu, le couvent des Rédemptoristes de Bischemberg, forcé par la Révolution de se disperser, laissait Alphonse Gratry sans carrière déterminée. Il se présenta à Monseigneur, reçut la tonsure et l'habit clérical, et il se réunit avec joie à ses amis. M. Bautain nommait à la chaire de rhétorique du petit séminaire ce jeune homme distingué, qui avant de commencer son noviciat religieux venait de soutenir à Strasbourg même l'une de ses thèses pour le doctorat ès-lettres, portant pour titre : Des préceptes de la rhétorique.

Isidore Goschler, professeur de philosophie, revint à Strasbourg vers la fin de 1830 ; mais il ne revint pas seul. M. Henri de Bonnechose l'accompagnait. Nous trouvons dans un récit publié quelques années plus tard par l'abbé de Bonnechose lui-même

le récit des circonstances qui motivaient son voyage à Strasbourg, et ce récit trouve ici sa place naturelle (1).

L'auteur, après avoir exposé avec une simplicité touchante l'état de son âme sous le rapport de la foi pendant son enfance et sa jeunesse, et le besoin de science religieuse qui le poursuivait au milieu d'une brillante carrière dans la magistrature, continue son exposition en ces termes : « Appelé d'Auvergne en Franche-Comté pour y exercer mes fonctions d'Avocat général, je fus accueilli avec une tendre bienveillance par Mgr de Rohan, archevêque de Besançon, et je vécus dans son intimité. Ses religieux exemples, sa parole affectueuse, son âme aimante et chrétienne touchèrent la mienne, et la pénétrèrent de douces émotions, qui facilitèrent l'action de la grâce, me détachèrent par degrés des choses qui passent, et me firent aspirer plus sérieusement et plus constamment vers le seul bien véritable. »

« Dieu se servit encore, pour m'amener à lui, des écrits de saint François de Sales, du récit de sa vie et de celle de saint François Xavier, l'apôtre des Indes. J'y voyais l'Évangile en action, et sa vertu divine me subjuguait. La gloire ne m'apparaissait plus que comme une vaine fumée, les richesses et les dignités comme des hochets d'enfant. Je considérais

(1) V. *Revue Européenne*. Lettre à M. le rédacteur de la *Revue* par H. de Bonnechose, prêtre, ancien avocat-général près les cours royales de Riom et de Besançon, datée de Strasbourg, 14 mai 1834.

successivement les situations les plus brillantes que le monde m'offrait en perspective; et à chacune d'elles, une voix secrète me disait : Et après?... Aucune ne me promettait ce qui pouvait fixer et remplir les désirs de mon cœur. Quelquefois, sur mon siége, au milieu même des débats d'une Cour d'assises, mes yeux s'arrêtaient sur le crucifix; et je sentais qu'il y avait un autre ministère de la parole, une autre mission que celle de provoquer contre les coupables les arrêts de la Justice humaine. Je voyais l'Église de France presque muette et délaissée. Je lisais et relisais cette parole de l'Écriture : « La moisson est grande, mais il y a peu d'ouvriers! » Et une impulsion cachée me portait vers cette moisson de Jésus-Christ si négligée, tandis que celle du monde est encombrée d'ouvriers qui se pressent dans toutes ses avenues. »

« Mais que résoudre et que faire? Étais-je certain de me conformer à la volonté divine en abandonnant tout à coup le poste où je me croyais placé par elle au milieu du monde? Dieu m'appelait-il véritablement à le servir dans une voie toute nouvelle pour laquelle il faudrait répudier tous mes antécédents et rompre tous mes liens d'affection humaine; et ensuite, si telle était ma vocation, quels seraient les moyens d'exécution? Où et comment serai-je formé au ministère apostolique? Qui consulter au milieu de mes doutes? Cruelles perplexités dont le souvenir ne s'effacera jamais de mon âme! Les événements politiques avaient éloigné le Cardinal; et j'étais plongé dans une obscurité profonde, inquiet,

agité, partagé, ne pouvant prendre un parti définitif. — Je me sentais arrêté dans ma carrière par une main invisible : mais aucune lumière ne m'indiquait la nouvelle route à suivre. Comme saint Paul, renversé et aveuglé sur le chemin de Damas, je m'écriais du fond de mon cœur : « Seigneur, que voulez-vous que je fasse ? « J'étais aveuglé aussi, et je cherchais un Ananie ; il me fut bientôt indiqué. Le nom de M. Bautain me revint à l'esprit. Je ne lui avais jamais parlé, jamais je ne l'avais entendu, et je n'avais lu aucun de ses écrits. Mais j'avais appris que, philosophe et homme de talent, il avait vécu dans le monde jusqu'à trente ans, et ne l'avait quitté que par dévouement pour l'Église et pour la vérité. »

« Alors aussi vivait à Besançon un jeune diacre, professant la philosophie au collége royal, israélite de naissance, mais converti au christianisme par M. Bautain. Je l'avais souvent rencontré chez le Cardinal ; il m'inspirait de la confiance ; je m'ouvris à lui. Je lui communiquai mon projet d'aller consulter le philosophe de Strasbourg; nous eûmes ensemble plusieurs entretiens ; et ainsi commencèrent des rapports que Dieu seul a formés, et qui depuis sont devenus une source de grâces et de bénédictions. »

« L'abbé Isidore retournait à Strasbourg ; je l'accompagnai. Je venais auprès de M. Bautain pour être éclairé par son expérience, pour demander un conseil, pour chercher la lumière ; je trouvai plus... la charité, cette charité de Jésus-Christ qui ouvre les cœurs et les vivifie. »

« Auprès de M. Bautain, étaient plusieurs jeunes hommes qu'il avait ou conduits ou ramenés à la foi. Imitant son exemple, les uns étaient déjà dans les Ordres, les autres se préparaient à y entrer. Nos âmes ne tardèrent pas à s'entendre et à se pénétrer. Dieu fut invoqué dans le recueillement et le silence de la retraite : nous le priâmes ensemble de manifester sa volonté ; il répondit par la voix du cœur. Je sentis mes doutes se dissiper et mes craintes s'évanouir. Tout se tut dans mon âme, excepté l'appel supérieur ; et calmé, fortifié d'en haut, je dis un dernier adieu au monde. »

« La doctrine enseignée par M. Bautain m'était encore étrangère ; sa science et celle de ses amis était comme nulle pour moi : aucune occasion de la manifester ne s'était encore présentée : tout ce que je voyais et entendais ne respirait que simplicité, modestie et charité : une union douce et affectueuse régnait entre ces hommes vivant ensemble dans la pratique des vertus chrétiennes. Alors se vérifia pour moi cette parole du divin Maître : « C'est en cela que tous reconnaîtront que vous êtes mes disciples si vous vous aimez les uns les autres. » (*Saint Jean*, XIII, 35.) Cette union des âmes toute dégagée d'intérêt humain, cette union que l'esprit de Dieu seul peut fonder et conserver, me fit sentir qu'il y avait là des chrétiens comme Dieu les aime et comme je les cherchais. Je n'allai donc pas plus loin ; je demeurai dans le lieu où la Providence m'avait conduit ; et chaque jour je l'en bénis davantage. »

Mgr de Strasbourg accueillit avec empressement, comme il est aisé de le comprendre, la nouvelle recrue qui se présentait pour son clergé. A l'ordination du mois de décembre, MM. Gratry et de Bonnechose se liaient à l'Église par le sous-diaconat, tandis que MM. Th. Ratisbonne et Goschler recevaient la consécration sacerdotale et pouvaient enfin célébrer leur première messe. Tous se réunissaient au petit séminaire, où l'abbé Goschler était chargé de la philosophie ; l'abbé de Bonnechose partageait la rhétorique avec l'abbé Gratry, le premier pour le français, le second pour le latin et le grec ; l'abbé Ratisbonne se dévouait à une classe de grammaire.

Le professeur de philosophie de la Faculté venait de ressentir pendant ce temps le contre-coup de la révolution de Juillet. A la rentrée des cours, au commencement de novembre, il avait les honneurs d'une émeute. Les élèves de l'Académie excités contre l'Église aux cris d'une soi-disant liberté, n'entendaient point avoir un prêtre pour professeur, et, attroupés en grand nombre, ils se rendirent en tumulte à la rue de la Toussaint pour exiger de M. Bautain sa démission. La porte de la cour sur la rue fut fermée, et un ami, ancien militaire, qui se trouvait par hasard en visite dans la maison, sortit seul et fit comprendre à ces messieurs qu'on ne pouvait les recevoir en foule, et qu'ils devaient nommer parmi eux deux ou trois délégués qui auraient porté la parole au nom de tous. Cela fut fait. Les délégués entrant dans le salon un

peu embarrassés de leur rôle et frappés de la solennité de l'accueil, formulèrent cependant leur demande, à laquelle M. Bautain répondit avec calme et avec dignité, qu'il n'avait point d'ordre à recevoir de ses élèves, et qu'il ne cesserait son cours que si l'autorité compétente l'y obligeait. Au même moment un grand bruit se produisait dans la rue, et toute cette jeunesse se prenait à fuir à la débandade, en criant à la trahison. La police avertie, nous ne savons comment, était survenue. Les délégués, à l'intérieur, se crurent un instant victimes d'un guet-apens, mais M. Bautain les rassura aussitôt et les fit s'esquiver par une porte dérobée du jardin. Ainsi se termina l'échauffourée.

L'autorité universitaire crut devoir user de prudence, et suspendit le Cours du professeur. C'était la seconde suspension qu'il subissait, et elle dura deux ans comme la première. Si l'abbé Bautain fut peiné de voir interrompre un enseignement chrétien qui portait la lumière dans bien des âmes, son zèle avait en ce moment un vaste champ pour se dédommager.

CHAPITRE X.

FORMATION DE LA SOCIÉTÉ DES PRÊTRES DE SAINT-LOUIS. ÉPISODE DE BESANÇON. DERNIÈRES FAVEURS DE MON-MONSEIGNEUR DE TRÉVERN.

Arrivée d'Eugène de Regny, qui entre dans la société de Saint-Louis. — Nestor Level revêt l'habit ecclésiastique et rejoint ses amis au petit séminaire. — Jacques Mertian nouveau membre de la société. — Vie de ces messieurs à Saint-Louis. — L'union ou le Pacte de famille. — Episode de Besançon terminé par la mort du cardinal de Rohan. — L'abbé Bautain publie son traité de *l'Enseignement de la philosophie en France.* — Voyage à Paris en septembre 1833. — Les conférences de N.-Dame à Paris sont fondées. — *Réponse d'un Chrétien aux paroles d'un Croyant.* — Derniers témoignages de faveur donnés par l'évèque à l'abbé Bautain. — Mandement de Monseigneur condamnant la philosophie du professeur de l'Académie.

A peine l'abbé Bautain avait-il organisé le travail au petit séminaire, qu'un nouveau membre venait s'unir à la société des messieurs *de Saint-Louis :* c'est ainsi qu'on commençait à les désigner d'après

le nom de l'église paroissiale qui touchait au petit séminaire (1).

Le nouveau disciple était Eugène de Régny. Ce jeune homme, d'une ancienne famille lyonnaise qui avait longtemps résidé en Italie, était né à Gênes. Sa mère était italienne. Il avait fait toute son éducation en Italie et l'avait terminée par les études du droit à l'université de Pise. A l'âge de vingt ans, il voyait la France pour la première fois, et il passait quelques années, les six dernières de la Restauration, à Paris, où sa famille s'était fixée. Dans ce grand Paris, Eugène de Régny, initié par son père aux affaires de finances, se trouvait pour sa foi bien isolé, car la jeunesse catholique n'y avait point alors les ressources religieuses que, plus heureuse, elle y rencontre aujourd'hui. Refoulé en lui-même par les contrastes et les difficultés, il sentit naître et se développer dans son cœur la vocation religieuse dont le germe, à son insu, avait été posé par une éducation pleine de foi en Italie ; mais des obstacles invincibles s'opposaient à la réalisation de ses vœux. Heureusement un saint et vénérable prêtre de Gênes, qu'il consultait par correspondance, lui apprit qu'il fallait savoir attendre les moments de Dieu et se préparer en silence jusqu'à ce que la divine Providence ouvrît les portes et dissipât l'obscurité de ses voies. Cependant le jeune

(1) Le nom du saint roi de France semblait d'ailleurs s'imposer pour ainsi dire à cette petite société. Mgr Colmar se nommait Joseph-Louis ; mademoiselle Humann, Louise ; M. Bautain, Eugène-Louis.

homme fit connaissance par ses relations de famille avec l'ancien aumônier de l'École polytechnique, l'abbé Martin de Noirlieu (1). Il le vit souvent au château des Tuileries, et l'entendit parler avec admiration et une vive sympathie de la petite société de frères qui vivait à Strasbourg. Dès lors il n'aspira plus qu'à ce terme. Mais comment y parvenir? Il lui advint ce qui advient à ceux qui se confient en Dieu. La Révolution de 1830, qui changeait l'état politique d'un royaume, avait aussi ses conséquences particulières, favorables ou défavorables, pour les familles et pour les particuliers. Grâce à cette révolution, la porte s'ouvrit pour Eugène de Régny, et il put, avec le consentement de son père, et à la grande joie de sa pieuse mère, quitter sa famille pour aller où Dieu l'appelait.

Dans les premiers jours de janvier 1831, il arrivait à Strasbourg, et muni d'une lettre de l'abbé Martin de Noirlieu, il se présentait à la rue de la Toussaint. La mère, les frères l'accueillaient avec la bonté simple et cordiale que donne la piété; mais en peu de jours la connaissance se changeait en intimité. Mgr de Strasbourg ouvrait à l'aspirant la porte de la carrière ecclésiastique, et il put aussitôt aller au petit séminaire partager les travaux et les études de ses amis.

Il y était bientôt rejoint par Nestor Level, qui, comme nous l'avons vu, avait récemment reçu le baptême pour se donner tout entier à Dieu, à l'exem-

(1) Le même dont il a été question plus haut.

ple de son frère Jules. Au mois d'août suivant, Nestor Level et Eugène de Régny recevaient le sous-diaconat, s'engageant avec joie, pour la vie, au service de Jésus-Christ dans l'Église.

Nous devancerons un peu l'ordre des temps en plaçant ici l'adjonction à la société d'un nouveau membre qui vint à elle au printemps de l'année suivante.

M. Jacques Mertian, appartenant à l'une des plus honorables et des plus chrétiennes familles du commerce de Strasbourg, avait fait ses études à Saint-Acheul, dans le célèbre collége des Pères Jésuites. De retour en Alsace et touché au cœur, lui aussi, comme bien d'autres l'ont été, par cette parole du Christ : « La moisson est grande, mais les ouvriers sont peu nombreux (1), » il se sentit appelé à travailler à la vigne du Seigneur. Voici comment il nous expose lui-même ce qui se passa alors (2) :

« Voici donc mes classes terminées ; c'eût été le moment d'entrer dans la carrière à laquelle je m'étais voué, et de passer du collége au grand séminaire. Mais j'étais jeune encore et je sentais le besoin de mûrir davantage ; je crus qu'il était de mon devoir, puisque j'en avais les moyens, de chercher à acquérir une connaissance suffisante du monde au

(1) V. Saint Math. IX, 37.
(2) V. La notice manuscrite de l'abbé Jacques Mertian, rédigée en 1834, lorsque tous les disciples de l'abbé Bautain s'efforçaient à l'envi de rendre témoignage à l'enseignement de leur maître en disant le bien qu'il avait fait à leur âme.

milieu duquel j'aurais à remplir un jour les fonctions du saint ministère. A cette considération vint se joindre le désir de la science; les études académiques me tentèrent; je consultai; l'on m'approuva, et il fut résolu que je fréquenterais pendant deux ans les cours de l'Académie. »

« Je me proposais d'étudier surtout les sciences naturelles que l'on vante tant dans le monde. Quant à la philosophie, on n'avait pas su me la rendre aimable. Elle ne m'apparaissait que dans le crépuscule, entourée de sombres nuages.... La doctrine philosophique du professeur de l'Académie n'était pas en odeur de sainteté parmi le commun des fidèles. J'étais sous l'influence de leur préjugé, aussi dirai-je que la curiosité seule m'amena à l'ouverture de son cours sans que j'eusse l'intention de le fréquenter (1). L'enseignement de M. Bautain me captiva tout d'abord. Des aperçus lumineux, des analogies frappantes, la sève de vie qui circulait dans tout son discours d'ouverture me firent pressentir ce que j'avais à attendre d'un tel maître. A l'instant même je me réconciliai avec la philosophie et je me promis bien de fréquenter le cours avec la plus grande assiduité. Heureux le jeune homme qui a rencontré un bon maître; il a trouvé un trésor inestimable. »

Jacques Mertian entre alors en relation avec le professeur, qui lui témoigne la bienveillance la plus tou-

(1) C'était un cours de Psychologie, année scolaire 1827-1828.

chante. Sur ces entrefaites, M. Bautain, qui a reçu les saints ordres, est chargé de faire les instructions du catéchisme dans une des paroisses de la ville (1). Ces instructions, fidèlement suivies par le jeune aspirant au sacerdoce, laissent dans son esprit une impression qui ne s'efface plus.

« Dans la chaire académique, nous dit-il, sa parole avait porté la lumière et la vie dans mon intelligence; dans la chaire chrétienne, cette parole, ou plutôt la parole de Dieu, qu'il annonçait dans sa sublime simplicité, pénétra mon âme et me fit plus d'une fois verser des larmes d'attendrissement. Les impressions profondes que je reçus alors, ajoute-t-il, ne s'effaceront jamais de ma mémoire ; c'est à elles que je dois ce que je suis aujourd'hui. »

Cependant après deux ans d'un enseignement qui laissait en lui des traces si profondes, le jeune Mertian crut devoir s'éloigner, et il se rendit pour étudier la théologie à Fribourg en Suisse, où les Pères Jésuites avaient une Académie très renommée ; il fit aussi des démarches pour passer de là au collége germanique à Rome, mais on l'en détourna. Il n'avait abouti qu'à éprouver des tristesses indicibles et une désolation intérieure qui eût ébranlé sa vocation, si une grâce particulière ne l'avait soutenu. Revenu à Strasbourg en 1831, son évêque l'appela à la Maison des hautes études de Molsheim. Arrivé là vers la fin des vacances, il s'y rencontrait avec plusieurs des disciples

(1) L'église Saint-Pierre-le-Jeune.

de l'abbé Bautain qui retournaient à leurs fonctions au Petit-séminaire. Cette entrevue de quelques jours suffit pour réveiller toutes ses sympathies et dissiper entièrement toutes les préventions qu'on avait entretenues en lui contre la science de M. Bautain. Son cœur n'éprouvait plus d'hésitation. Il se désolait seulement d'avoir encore devant lui une attente indéterminée de privations, lorsque, à Pâques, le Supérieur de Saint-Louis demandait à Monseigneur l'abbé Mertian pour aider au petit séminaire ces messieurs de Saint-Louis. Pendant les six mois de séjour à Molsheim il avait été minoré et avait reçu le sous-diaconat. La joie au cœur il vint nous rejoindre ; il retrouvait l'air et la lumière dans la parole du maître, il retrouvait la chaleur et la vie dans une fraternelle charité.

La vie que l'on menait au petit séminaire était singulièrement active. La petite société devait suffire à l'instruction religieuse, à l'enseignement de toutes les classes (1), à la surveillance de nuit et de jour de plus de deux cents élèves, internes ou externes ; il fallait partager leurs jeux et leurs promenades, sans parler de la direction morale et financière de l'Établissement. Et pendant ce temps, en outre, les nouveaux venus suivaient les cours particuliers de philosophie chez M. Bautain, où ils retrouvaient d'autres recrues attirées là par le désir de la science.

(1) Quelques aides furent admis, selon les circonstances, et quand cela était absolument nécessaire.

Ceux d'entre ces messieurs de Saint-Louis, qui n'étaient pas encore arrivés au sacerdoce, suivaient comme externes au grand séminaire des cours de théologie. Ils passaient ensuite les vacances à Molsheim pour achever leur préparation aux examens ecclésiastiques.

Dans le courant de l'année, leur meilleur délassement était d'aller deux à deux, à tour de rôle, dîner le soir et passer quelques heures à la maison maternelle qui se trouvait à peu de distance dans la ville.

Cette vie était laborieuse, mais on était jeune, plein de foi et d'ardeur, on vivait avec des frères, on aimait les enfants ; en un mot on était heureux ; à de telles conditions on trouvait facile ce qui, hors de là, eût semblé impossible.

Du fond de sa retraite, Mademoiselle Humann suivait du regard avec la plus vive sollicitude cet essaim de jeunes hommes qui travaillaient d'une manière fructueuse pour la jeunesse cléricale et pour leur propre sanctification. Elle les aidait au besoin de ses conseils et de ses encouragements ; elle leur donnait pour diriger les soins domestiques et l'infirmerie une personne sûre et dévouée qu'elle avait élevée elle-même autrefois dans son pensionnat de Mayence (1). Mais Mademoiselle Humann, pleine de sageese et d'expérience, songeait surtout à l'avenir. Elle priait beaucoup, et ne voyait de salut pour ses fils spirituels que dans une union de plus en plus affermie.

(1) Mademoiselle Adèle Roudolphi.

Le 16 mars 1832, elle leur proposait un acte d'union qu'ils signèrent tous de grand cœur. Cet acte avait un cachet tout particulier. Il établissait les prêtres de Saint-Louis, non pas précisément en communauté religieuse, mais en une sorte de famille spirituelle; il les liait entre eux, mais sans vœux, sans obligation formulée, il les unissait librement, par le cœur. Cet acte était, au fond, une reproduction de celui qui avait été fait, en juin 1797, à Turkenstein, avec les différences qu'imposait la condition sacerdotale des personnes qui le formaient. On s'y obligeait à vivre, autant que faire se pourrait, en même lieu, et en parfaite communauté de revenus; à reconnaître et respecter l'ordre hiérarchique que Dieu par son appel avait établi parmi les frères; à ne jamais provoquer volontairement par un acte ou par une parole une promotion ou élévation quelconque dans l'Église, et à plus forte raison dans le siècle; à donner gratuitement ce qu'on avait reçu de Dieu gratuitement; à vivre avec simplicité, avec sobriété pour soi et avec charité pour les autres, sans jamais thésauriser.

On devait enfin célébrer avec ferveur, tous les ans, la fête du Sacré-Cœur de Jésus pour la consolidation de l'union, et la fête des saints apôtres Pierre et Paul pour le renouvellement du zèle sacerdotal.

Tel était cet acte qu'on nomma le *Pacte de famille*.

Ici se place tout naturellement un épisode, qui

sembla un instant ouvrir nn vaste champ au zèle de la société naissante pour se terminer brusquement par un deuil.

A la révolution de 1830, Monseigneur l'archevêque de Besançon avait dû s'éloigner de son diocèse, mais ses relations avec MM. Bautain, de Bonnechose et Goschler avaient continué malgré son absence et son séjour en Italie. « Il avait bien voulu, nous dit l'abbé Goschler (1), se souvenir de nous auprès de Sa Sainteté Grégoire XVI, et nous communiquer de touchants témoignages de l'intérêt et de l'affection du Père commun des fidèles, qui l'avait chargé expressément de nous transmettre sa bénédiction, et de nous dire que nous étions une consolation pour son âme au milieu des peines de tous genres dont il était accablé. »

Revenu dans son diocèse qu'il n'avait point revu depuis sa nomination au cardinalat, et depuis les événements de 1830, Monseigneur de Rohan sentit la nécessité de fortifier les études théologiques et de donner à l'enseignement philosophique de la jeunesse cléricale une direction plus haute, plus éclairée, plus conforme aux besoins du temps. Invités à venir le voir dans le courant des vacances de 1832, MM. Bautain, de Bonnechose et Goschler se rendirent auprès du Prélat. Il daigna leur confier ses projets d'amélioration ; plusieurs conférences furent employées à en régler l'exécution ; et elles eurent pour résultat la

(1) V. Notice d'Eudore, dans l'introduction à la *Philosophie du Christianisme.*

fondation d'une maison de hautes études annexée au grand séminaire (1). Monseigneur de Strasbourg consentit, sur les instances de son métropolitain, à ce que l'abbé de Bonnechose et l'abbé Goschler vinssent s'établir de nouveau à Besançon pour seconder l'œuvre nouvelle. L'abbé de Bonnechose fut installé à la maison des hautes études et y commença un cours d'éloquence sacrée ; et l'abbé Goschler fut nommé professeur de philosophie au séminaire d'Ecole, situé à une lieue de Besançon.

Le cardinal de Rohan envoya à l'abbé Bautain trois jeunes ecclésiastiques de son diocèse, non pas précisément pour remplacer MM. de Bonnechose et Goschler dont l'absence au Petit séminaire de Saint-Louis laissait un vide difficile à remplir, mais pour aider d'une manière ou d'autre à la marche de l'établissement. L'estime en laquelle il tenait M. Bautain lui faisait espérer, en outre, que le séjour de ces trois jeunes hommes à Strasbourg leur serait avantageux, au point de vue de leurs études (2).

(1) Cette maison fut établie sous la présidence de l'un des grands vicaires du cardinal, M. l'abbé Gousset, depuis cardinal archevêque de Rheims.

(2) L'un de ces trois messieurs était l'abbé Mabile, depuis évêque de Versailles. Ce fut celui des trois qui séjourna le moins de temps au petit séminaire de Saint-Louis. Il ne fit qu'y passer, car arrivé le 31 octobre 1832, il en repartit le 16 décembre de la même année. Il était fort prévenu contre la philosophie de M. Bautain et il ne se plut point parmi nous. Il ne suivit jamais les cours du professeur de Strasbourg et il n'eut point de polémique à soutenir contre lui, malgré ce qui a été dit par erreur dans la notice biographique et nécrologique du vénérable prélat.

La mort prématurée du cardinal de Rohan arrivée au commencement de février 1833, mit un terme, après quatre mois à peine, au concours que M. Bautain prêtait aux vues de l'éminent prélat malgré les obstacles et une opposition dont nous aurons à parler dans le chapitre suivant. MM. de Bonnechose et Goschler vinrent aussitôt reprendre leur place à Strasbourg, et les ecclésiastiques de Besançon rentrèrent dans leur diocèse

Cependant l'abbé Bautain, attaqué de divers côtés au sujet de sa philosophie que l'on traitait de nouveauté dangereuse, crut devoir publier un opuscule intitulé : *De l'enseignement de la philosophie en France au dix-neuvième siècle* (1). Nous nous arrêterons un instant à analyser cet écrit, qui, petit par son volume, n'en eut pas moins un retentissement considérable en France et à l'étranger. Le nom du philosophe de Strasbourg, sa conversion, l'École formée autour de lui avaient vivement excité l'attention publique. Or, il disait lui-même de cette brochure : « Elle expose nettement notre manière de voir, nos convictions en philosophie, les principes d'où nous partons, la méthode que nous suivons, l'esprit et le but de notre enseignement. Nous avons aimé à faire au public cette déclaration de principes, afin qu'on nous reconnaisse pour ce que nous sommes, et qu'on nous juge sur nos paroles. »

(1) Strasbourg, chez Février, libraire. — Paris chez Dérivaux, in-8°, 1833. — Ce même écrit a été reproduit en tête de la *Psychologie expérimentale* en 1839. V. plus loin.

Aussi cette publication lui attira-t-elle des correspondances nombreuses, et pleines d'intérêt (1).

L'auteur fait d'abord un tableau poignant du chaos intellectuel et moral où se trouve réduite en notre siècle la société, « société chrétienne d'origine et de nom, et qui ne l'est plus par le fait, puisqu'elle n'a ni la foi, ni la science, ni la vertu du christianisme. Au milieu de ce bouleversement, l'âme humaine, faite pour le bien, le réclame sans cesse ; et son intelligence, tout obscurcie qu'elle est par les ravages de tant d'erreurs, cherche encore la vérité... Le plus grand mal de notre siècle, c'est que la foi religieuse lui manque ; et elle lui manque parce qu'on a séparé la foi de la science, parce qu'on les a déclarées incompatibles, sinon contraires. C'est la science qu'il veut, c'est donc par la science qu'il faut lui parler. L'enseignement scientifique doit devenir le canal par où un peu d'eau vive sera versé dans les cœurs brûlants et desséchés. La philosophie, voilà notre dernière ressource pour revenir à la vérité quand la foi est morte. »

« Mais de quelle philosophie voulons-nous parler ? où trouver cette école de la sagesse? »

(1) MM. de Riambourg, et Th. Foisset publièrent à ce sujet des articles dans les journaux, outre leur correspondance avec M. Bautain. Le journal protestant le *Semeur* entra également dans la lice. M. Mouravief, procureur impérial du Saint Synode de Saint-Pétersbourg, posa des questions et écrivit des lettres pleines d'intérêt. M. Bunsen, ministre de Prusse à Rome, fut frappé de la brochure. Nous ne parlons pas d'un bon nombre d'ecclésiastiques distingués de notre patrie. La question traitée par le professeur de Strasbourg était d'un intérêt vivant, et elle venait à propos.

L'écrivain examine les trois écoles qui s'étaient partagé l'enseignement philosophique de l'Université de France : l'école de Condillac, l'école Écossaise et l'école Éclectique ; il les analyse à grands traits, et il montre aisément leur impuissance à satisfaire le profond besoin qu'éprouvent les esprits d'une doctrine nette et assurée. Il passe ensuite en revue l'enseignement donné au jeune clergé, et il montre, d'accord en cela avec le cri général du clergé lui-même, l'aridité et l'insuffisance de la philosophie scolastique moderne, fille dégénérée de la scolastique vivante d'un âge où la raison n'avait point fait divorce avec la foi. Il passe ensuite à l'examen de la doctrine du *Sens commun*, qui, en 1833, séduisait la partie la plus ardente du jeune clergé, et il montre comment cette doctrine n'est ni philosophique ni catholique.

Après cette rapide revue des diverses écoles philosophiques en France, qui toutes laissent inassouvies la soif de vérité et la faim de repos qui tourmentent le siècle, l'auteur, entraîné par sa conviction, expose dans des pages d'une vive éloquence, que « c'est dans la Parole de Celui qui est la Vérité même qu'il faut chercher les *vérités-principes*, bases de toute science humaine. Dieu a parlé à l'homme dès l'origine du monde ; il a été, comme dit saint Paul, le premier pédagogue de l'humanité. Il a gratifié un peuple d'abord, et puis les nations, de la parole révélée ; elle est écrite dans les Livres saints, et sa pureté est merveilleusement garantie. »

« La Parole sacrée doit fournir au vrai philosophe, les principes, les vérités fondamentales de la sagesse et de la science ; mais c'est à lui qu'il appartient de développer ces principes, de mettre ces vérités en lumière ; en d'autres termes, de les développer par l'expérience, en les appliquant aux faits de l'homme et de la nature ; donnant ainsi à l'intelligence l'évidence de ce qu'elle avait d'abord admis de confiance, ou cru obscurément. Il s'agit donc de retrouver dans l'homme, dans l'histoire de l'humanité et du monde, les preuves de ce que le Livre des révélations nous dit du monde et de l'homme ; il s'agit de faire concourir avec la Parole de Dieu les trois moyens de connaître, que la Providence nous a départis, et qui ressortent de la position même de l'homme sur la terre, savoir : les sens par lesquels nous observons le monde des phénomènes ; la raison, qui tire les conséquences de nos observations, juge la parole et les faits de l'humanité ; le sentiment intime et la conscience qui éclairent notre intérieur et nous mettent en rapport avec les agents mystérieux qui parlent à l'âme et inspirent la volonté. »

« On nous a reproché, dit encore l'auteur dans une note, on nous a reproché de tourner dans un cercle vicieux, demandant la science pour ramener les hommes de nos jours à la foi, et réclamant la foi comme la base de la science. La difficulté n'est qu'apparente ; elle vient du mot *foi* qui est pris dans un double sens et pour exprimer deux choses bien différentes, à savoir : la foi humaine et la foi divine. La

première, qui est proprement la *croyance*, est l'adhésion naturelle et candide de notre esprit à la parole de l'homme, avant que nous puissions juger cette parole et à cause de la confiance que nous inspire celui qui parle. C'est celle-là qui est posée ici comme la condition nécessaire de la connaissance, comme le point de départ de tout enseignement ; car si l'ignorant ne commence par croire à celui qui l'instruit, il n'y a point d'instruction possible pour lui. La foi divine est l'adhésion à la parole de Dieu, en vertu d'une lumière surnaturelle qui touche et éclaire le cœur. Au-dessus de la lumière de la foi, il n'y a pour l'homme que la vision pure de la vérité, but final et complément de l'humanité. Nous disons donc que celui qui veut arriver à la vraie science doit admettre d'abord avec une foi humaine, et comme objet de croyance naturelle la parole sacrée, de même qu'en commençant l'étude des mathématiques, il faut nécessairement admettre l'unité arithmétique et le point géométrique malgré leurs mystères. Puis, cette parole étant posée comme principe, et c'est ce qui se fait dans presque tous les hommes par l'enseignement religieux dès le bas âge, il faut la suivre dans ses développements, dans ses conséquences, dans toutes ses applications à la vie de l'homme et de la nature ; ce qui nous donnera la démonstration ou l'exposition de tout ce qui est en elle, comme l'arbre se fait connaître par ses fruits. Ainsi la science peut exciter, réveiller ou justifier la foi en la parole de Dieu dans des âmes qui ne l'ont jamais eue, ou qui l'ont

perdue, ou en qui elle s'est obscurcie, affaiblie ; et le plus grand nombre des hommes de nos jours sont dans l'un ou l'autre de ces cas. Ce qui ne veut pas dire qu'on ne puisse plus avoir la foi que par la science. Il en est autrement, grâce à Dieu. »

Nous croyons que ces extraits donnent une idée sommaire suffisante de la méthode d'enseignement de M. Bautain, méthode qu'il ne prétendait nullement être nouvelle et de son invention, puisqu'elle a toujours été pratiquée par les philosophes chrétiens, mais à laquelle il voulait ramener l'enseignement de notre siècle qui s'en est écarté.

Peu de temps après, répondant à la *Revue Européenne* qui s'était occupée de son opuscule, l'abbé Bautain publia une brochure intitulée : *Quelques réflexions sur la doctrine du sens commun* (1). Il y analyse cette doctrine, qui a eu son moment de faveur, et il met en un jour manifeste la différence essentielle et fondamentale qui existe entre le système de M. de Lamennais et la philosophie de Strasbourg, que quelques critiques semblaient confondre.

A la fin du mois d'août, l'abbé Bautain partit pour Paris avec l'abbé de Bonnechose, et il y passa le mois de septembre. Il n'y était pas retourné depuis sa conversion et son entrée dans les Ordres, et il avait à cœur de dissiper les inquiétudes que l'on commençait à répandre à son sujet. Il retrouvait à

(1) V. *Revue Européenne*, août 1834.

Paris ses anciennes connaissances, MM. Cousin, Guizot, Humann, ces deux derniers étaient alors ministres; il entrait en rapport avec MM. Gerbet, Lacordaire, Frère, qu'il n'avait point connus. Mgr de Quélen le recevait avec bonté et des égards mêlés de réserve, et, d'accord avec ce prélat, M. Bautain refusait une chaire à la Faculté de théologie de Paris que M. Cousin lui offrait. Cédant aux instances du curé de Saint-Roch, il prêcha plusieurs sermons dans cette église devant une assistance nombreuse composée de tout ce qu'il y avait de plus vivant comme catholiques à Paris dans la société aussi bien que dans l'Université. Ces sermons firent du bruit, et les journaux religieux reflétèrent la lutte qui existait entre les partisans et les adversaires d'un mouvement dans l'enseignement religieux.

Ce fut à son retour à Strasbourg qu'il apprit la démarche faite auprès de Mgr de Quélen par M. Ozanam accompagné de quelques amis pour présenter une adresse à l'archevêque, signée par deux cents étudiants; ils demandaient des conférences religieuses spécialement adaptées à l'état de leurs esprits. Ces messieurs prononçaient devant l'archevêque de Paris les noms de Lacordaire et de Bautain. Mgr de Quélen fut fort ému en les écoutant; il se montra bienveillant et les congédia en leur donnant de bonnes espérances. Et en effet, il publiait pour le carême de 1834 un mandement qui fondait les Conférences de Notre-Dame. « Elles seraient faites, disait-il, non-seulement

pour la jeunesse des écoles, mais encore pour des pères de famille, des hommes de tout âge, auxquels la position, les habitudes, les goûts, la trempe d'esprit, la nature de leurs connaissances, font désirer un genre de prédication plus approprié à leurs besoins, et qui se trouvent, à raison de diverses circonstances, comme dans une espèce d'impossibilité de se réduire à la nourriture ordinaire dont se contente le reste des fidèles dans les paroisses. Tant de personnes si distinguées et si honorables, si précieuses à la société, si chères à la religion..... avaient droit d'exiger de nous une sollicitude spéciale, un dévouement particulier » (1). Ces conférences furent inaugurées par Monseigneur lui-même, associé avec sept ecclésiastiques distingués, qui prirent part à tour de rôle à un plan apologétique bien étudié.

A la lecture de ce mandement, l'abbé Bautain avait été charmé, et il écrivit avec élan *Quelques réflexions sur l'institution des conférences religieuses à Paris* (2). Il y montrait quel était, en ce moment et après tant de vicissitudes, l'état des esprits occupés des sciences, et quel était le mal qu'il s'agissait de conjurer. Il montrait que si les conférences de l'abbé Frayssinous avaient eu, au commencement du siècle, un si grand et si légitime succès, cela tenait à ce qu'elles répondaient parfaitement au besoin des

(1) V. Mandement de Mgr de Quélen pour le carême de 1834.

(2) Paris, imprimerie de Ve Thuan, place de la Sorbonne.

esprits que l'incrédulité et le matérialisme du siècle précédent avaient ravagés ; et il disait : « Aujourd'hui, à la suite du mouvement que la paix et la liberté ont provoqué dans le domaine des sciences et de la philosophie, après la communication ouverte des esprits avec les nations voisines, les gens instruits demandent une autre parole pour être amenés de l'erreur aux lumières de la foi. » — Quelques personnes semblèrent croire que M. Bautain avait voulu faire la leçon à l'archevêque, et il en fut vivement peiné. M. Bautain était incapable d'un pareil procédé ; simple, ardent, convaincu, il allait droit devant lui ; et il se jetait dans la mêlée dès qu'il s'agissait de ce qui le préoccupait par dessus tout, l'enseignement pouvant conduire à la foi les hommes de son temps qu'il connaissait si bien (1).

Il agit avec la même spontanéité, cette même année, à la brusque apparition des *Paroles d'un Croyant* de l'infortuné Lamennais. L'abbé Bautain écrivit aussitôt la *Réponse d'un chrétien aux Paroles d'un croyant* (2). Le prêtre fidèle s'indignait de voir les élucubrations les plus révolutionnaires et antisociales abritées sous le nom de Jésus-Christ, et les doctrines les plus fondamentales de l'Évangile trahies par les

(1) Ce fut pour l'hiver de 1835, que Mgr de Quélen se décida à confier les conférences de Notre-Dame à l'abbé Lacordaire, qui leur donna un éclat et une portée que chacun connaît. — V. *La vie de Lacordaire* par M. Th. Foisset (Lecoffre, 1870).

(2) Paris, chez Dérivaux — Strasbourg, chez Février, 1834.

inventions décevantes d'une imagination en délire.

Cependant le moment approchait où, à Strasbourg, l'œuvre de l'abbé Bautain et de ses amis allait être frappée par l'autorité épiscopale, et il est opportun de rappeler auparavant les témoignages d'approbation et même d'affection dont Mgr de Trévern l'honorait jusqu'au dernier moment.

Monseigneur avait la coutume de présider en personne les distributions des prix de son petit séminaire, et dans les allocutions vraiment paternelles qu'il adressait aux élèves, il ne manquait jamais de leur dire toute sorte de bien de leurs maîtres, louant même au delà du nécessaire leur générosité.

A la distribution des prix d'août 1833, l'abbé Carl, directeur de l'établissement, prononça un discours sur la marche suivie dans l'établissement, montrant l'enchaînement de l'étude que l'on y faisait des sciences et des lettres, au point de vue philosophique. Les plus hautes autorités ecclésiastiques, civiles, militaires qui assistaient, témoignèrent leur vive approbation, et Monseigneur excita les élèves qui l'écoutaient à un redoublement de zèle pour aider leurs maîtres à placer le collége Saint-Louis à la tête de tous les établissements de ce genre. « Une résolution si généreuse de votre part, leur disait-il, comblerait de joie vos amis, vos parents, et répondrait dignement aux soins paternels de ceux qui se dévouent à votre éducation. Ce serait pour eux une douce récompense de leurs travaux, la seule qu'ils demandent. Il leur eût été

facile, vous ne pouvez en douter, de choisir des occupations moins captivantes, moins ingrates. Leurs talents, relevés par une piété solide, une conduite exemplaire, étaient de sûrs garants pour eux d'être recherchés et nommés aux emplois qu'ils auraient pu désirer. Ils ont préféré vous consacrer leurs plus belles années, leur temps, leurs lumières, dans la seule vue de préparer en vous des sujets capables de servir utilement un jour l'Église ou l'État (1). »

Un autre témoignage de la bienveillance de Monseigneur ne saurait être passé sous silence. Quatre de ces messieurs de Saint-Louis finissaient leur troisième année de préparation pour être admis au sacerdoce. C'étaient MM. de Bonnechose, N. Level, E. de Ré-

(1) Ici l'évêque, après avoir fait allusion à l'abandon des émoluments en faveur de l'établissement, ajoutait : « Enfin, il est un dernier trait qui met le comble à leur zèle, à leur générosité, et doit le mettre à votre attachement : vous me reprocheriez de le passer ici sous silence. Ils viennent d'élever à leurs frais une magnifique chapelle, qui portera aux générations futures le témoignage de leur noble et pieux dévouement. L'année ne se passera pas sans qu'elle vous soit ouverte. Vous serez les premiers à la faire retentir de vos chants, de vos cantiques, de vos actions de grâces. » En effet, les professeurs avaient fait vœu en entrant dans la maison, à une époque de troubles politiques et à l'approche du choléra, d'élever une chapelle en l'honneur de la sainte Vierge s'ils étaient préservés pendant deux ans des malheurs dont on était alors menacé. Le vœu fut accompli. Monseigneur entouré de son chapitre avait bénit la première pierre le 19 mars 1833, et la chapelle était terminée en 1834. Une circonstante touchante, surtout pour l'un de ces messieurs, c'est que la partie du petit séminaire qui devenait une église, était précisément la première maison juive de Strasbourg, celle des Cerfbeer, famille maternelle de l'abbé Théodore Ratisbonne.

gny et Mertian. Monseigneur les fit venir chez lui à Molsheim, les examina lui-même; et après leur avoir donné les marques les moins équivoques de confiance et d'affection, les ordonna prêtres aux Quatre-temps de décembre 1833.

A la suite de la distribution des prix dont nous avons parlé, l'année scolaire 1833-1834 s'écoula dans le calme et le travail ordinaire à l'intérieur de la maison. La distribution des prix de 1834 fut faite dans la nouvelle chapelle. L'assistance était empressée et était honorée comme de coutume par la présence des principales autorités, mais l'Évêque s'était absenté de la ville et était représenté par M. Liebermann, grand vicaire. Après un discours de l'abbé de Bonnechose sur le vrai progrès de l'humanité qui est dû à l'Église, le président adressait aux élèves une allocution en latin. L'absence de Monseigneur laissait toute l'assemblée sous une pénible impression.

Le 15 septembre pendant les vacances, Mgr de Trévern publiait un *Avertissement sur la philosophie de M. Bautain, prêtre de notre diocèse et professeur à l'académie de Strasbourg*. Cet avertissement qui condamnait la dite philosophie était adressé par l'Évêque à son clergé et envoyé en communication à Rome et à l'Épiscopat de France.

Le 5 octobre nous recevions l'avis d'avoir à quitter le petit séminaire. Le 6 notre déménagement était

accompli, et nous rendions les comptes de quatre années de gestion (1).

Nous nous retirâmes à la rue de la Toussaint dans une maison située en face de la demeure maternelle, maison qui avait été achetée au nom de l'abbé Carl dès 1828, nous ne saurions dire par quelle espèce de prévision (2).

C'est ainsi que commencèrent pour nous six années d'une douloureuse disgrâce, dont nous allons raconter les péripéties.

(1) Malgré la modicité du prix de la pension des élèves, diminué encore par les concessions de bourses et demi-bourses pour les familles peu aisées, on avait pu améliorer et compléter l'ameublement, payer plus de 10,000 francs pour les intérêts de la dette hypothécaire, amortir 20,000 francs du capital de cette dette, et remettre à l'évêché 4,000 francs pour aider un second petit-séminaire du diocèse.

(2) Cette maison portant le n° 17 avait été louée pendant quelque temps aux religieuses de Notre-Dame, établies depuis dans le voisinage, rue des Mineurs. Elle était libre au moment où nous en avions besoin.

CHAPITRE XI.

LA DISGRACE. SES CAUSES.

La disgrâce. — Vue rétrospective sur la vocation du professeur de philosophie. — L'évêque désiré était arrivé, et avait montré une grande faveur. — L'évêque avait-il été surpris ? — Vraies causes de la disgrace. — Les opposants trouvent le point vulnérable. — La lutte commence tout à la fois à Besançon, à Paris et à Strasbourg. — Éclat en 1834.

Ce fut « à la moitié du chemin de la vie (1) », c'est-à-dire après sa jeunesse, à l'âge d'homme en pleine possession de ses facultés et de ses forces, que M. Bautain se heurta aux écueils qu'on lui avait signalés d'avance lorsqu'il s'était résolu à entrer dans les rangs du clergé. Il ne fut donc point étonné, tout en étant meurtri par le coup, et il supporta avec dignité et courage sa position douloureuse sans regretter un seul moment de s'être voué au service de l'Église.

(1) Dante, l'*Enfer*, I.

Nous allons parcourir cette période critique de sa vie; et nous la retracerons avec une sincérité, qui est le devoir de l'honnête homme et du chrétien, et que la loyauté avec laquelle notre vénéré maître et ami a reconnu son erreur nous rendront facile.

Lorsque, à une distance de plus de quarante ans, on considère cette question sur la portée métaphysique de la raison, on a peine à comprendre qu'elle ait donné lieu à de si vifs débats, et qu'elle ait eu tant de douloureuses conséquences; on a peine à croire qu'elle se soit prolongée durant six années, s'apaisant et se ranimant tour à tour, malgré même l'acceptation sincère de propositions qui semblaient tout éclaircir, tout aplanir. C'est que, au fond, la thèse philosophique servait, nous ne dirons pas de prétexte, mais de point d'appui à des opinions personnelles froissées, à des intérêts humains contrariés, à des passions mises en jeu.

Nous avons été le témoin personnel de cette histoire, et, en outre, nous en avons trouvé une relation écrite parmi des papiers mis en oubli par l'abbé Bautain, et que sa mort nous a légués. C'était un écrit destiné à la publication en un moment d'apaisement relatif, mais il fut mis de côté. Nous avons reconnu là une preuve nouvelle de la résignation vraiment chrétienne, avec laquelle il avait toujours voulu supporter les épreuves que la main de Dieu lui infligeait. Et pendant vingt-sept ans qu'il vécut encore après la fin de l'affaire de Strasbourg, jamais il n'en reparla parmi nous, jamais le nom des personnes qui lui

avaient été le plus opposées ne lui suggéra une plainte rétrospective.

Pour montrer clairement la cause de la disgrâce, dont l'avertissement de Monseigneur, en date du 15 septembre 1834, fut le signal, il nous faut remonter un peu plus haut, et dévoiler les sentiments dont les effets extérieurs forment l'historique des chapitres précédents.

Quelques années après sa conversion, vers 1826, M. Bautain commença à pressentir qu'il ne pourrait jamais être pleinement utile à la cause de la vérité, à laquelle il se sentait tout consacré dans son âme, s'il n'était revêtu d'une autorité plus haute pour enseigner, s'il ne portait le caractère du sacerdoce pour agir sur les âmes et les diriger. Cependant la chose lui paraissait tellement grave et les circonstances semblaient si peu favorables, qu'il ne regardait pas la question en face, comme quand il s'agit de prendre une résolution définitive et de passer à l'action. C'était un moment de crise dans sa vie. Une âme profondément touchée de la vérité tend toujours comme par instinct à la réaliser par tous ses moyens, par tout ce qu'elle est, par toute sa vie. C'est ce besoin de mettre sa conduite en harmonie avec sa conviction qui poussait M. Bautain, comme malgré lui, ou du moins presque à son insu, à désirer d'être prêtre. Il s'en entretenait quelquefois avec l'un ou l'autre de ses jeunes amis, et cette vue leur souriait comme une chose possible, désirable même, mais peu probable,

à cause de la position universitaire du professeur qui ne lui aurait pas permis de suivre la voie commune, et qui n'aurait point été appréciée par l'Évêque d'alors (1). Plusieurs fois à la suite de ces entretiens, il s'était écrié : Ah! s'il y avait un évêque qui comprît ma position!

Cet évêque arriva. Si l'on considère, en effet, que Mgr de Trévern, dès son début à Strasbourg, fut principalement occupé de l'admission de M. Bautain et de ses amis dans le clergé; qu'il les favorisa constamment pendant huit années malgré toutes les oppositions; que, montrant tout-à-coup son mécontentement, il employa six ans à les exercer par la disgrâce; et que, enfin, au bout de quatorze années, ces messieurs étant rétablis dans leur activité sacerdotale, il prit sa retraite, comme s'il avait attendu ce moment pour se reposer, on serait bien tenté de penser que cet évêque fut envoyé à Strasbourg par la divine Providence avec une destination toute spéciale.

M. Bautain du moins a pu le croire.

A l'annonce de l'arrivée du nouvel évêque, il lut l'ouvrage écrit par ce prélat : *Discussion amicale sur l'Église anglicane*, ouvrage remarquable à plus d'un titre, mais surtout par une polémique douce et tolérante et par le bon ton qui y règnent d'un bout à l'autre. Il n'hésita pas à aller se présenter au nouveau pasteur du diocèse et à lui ouvrir son âme. Mgr de Trévern le reçut parfaitement, et l'encouragea dans

(1) Monseigneur Tharin, devenu bientôt après précepteur de Monseigneur le duc de Bordeaux.

sa vocation. On se revit plusieurs fois, surtout à Molsheim pendant la belle saison, car tout auprès de la demeure épiscopale se trouvait la maison de campagne de M. Carl, où mademoiselle Humann se rendait souvent pour visiter sa sœur. L'Évêque mettait lui-même la conversation sur l'entrée du professeur dans les Ordres. Ce fut alors que M. Bautain lui manifesta l'éloignement que lui et ses amis éprouvaient pour l'enseignement du Séminaire de Strasbourg, éloignement tel, disait-il, que, s'il fallait absolument passer par cette porte, ils renonceraient à entrer dans le clergé. Monseigneur comprit si bien leurs raisons, que loin de les combattre il les renforça ; il déplora devant eux la faiblesse des études que l'on faisait dans cette maison, et il signala en outre plus d'un autre inconvénient. Ces conversations étaient faites dans l'abandon d'une entière confiance, et si nous y faisons allusion, c'est parce que dans son *Avertissement* Monseigneur leur a donné un caractère de publicité.

Dans ces entretiens Mgr de Trévern parlait de son intention de fonder au château de Molsheim une maison de hautes études ecclésiastiques ; il se plaisait même à montrer l'emplacement qu'il destinait à cette fondation. Il fut arrêté que M. Bautain et ses amis viendraient continuer là leurs études théologiques commencées en leur particulier, et s'y préparer aux saints Ordres sous la direction immédiate de Monseigneur.

C'est ce qui eut lieu en effet, dès le mois de novembre 1827, pour Isidore Goschler, qui fut le pre-

mier élève de cette école, et successivement pour les autres disciples du professeur.

Peu après, M. Bautain, accompagné d'Adolphe Carl, quittait le monde, ses avantages et ses espérances, et venait à Molsheim. Leurs familles en étaient attristées, leurs amis les blâmaient ou les plaignaient, mais le sacrifice était fait dans leur cœur, et ils ne le regrettèrent jamais. Ils venaient se remettre entre les mains de leur évêque et tout entiers à sa disposition, sans arrière-pensée, sans avoir rien à cacher de leurs convictions philosophiques.

Trois jours après leur arrivée, l'Évêque non-seulement leur donnait la tonsure, et les ordres mineurs, mais il leur annonçait pour le lendemain le sous-diaconat. Ils étaient venus passer leurs deux mois de vacances pour se préparer dans la retraite à ce pas décisif, et ils furent bien surpris sinon effrayés de cette promptitude. Mais qu'avaient-ils à faire? Ils voyaient dans la parole du pontife qui leur prescrivait d'avancer, une manifestation de la volonté de Dieu; ils obéirent. Pendant les deux mois qu'ils passèrent à Molsheim, Monseigneur les confia, pour être formés au ministère apostolique, à un prêtre âgé, instruit, connaissant le monde, vénérable à tous égards, et qui depuis les aima toujours comme un père : c'était M. le chanoine Poinsignon. Celui-ci leur demanda ce qu'ils croyaient, ce qu'ils voulaient, ce qu'ils aimaient, et non comment ils raisonnaient leur foi. Il fut touché, et dès le début, il n'avait pas hésité à répondre d'eux à l'ordination.

Mgr de Trévern s'est plaint plus tard de ne pas avoir connu suffisamment leurs convictions avant de les admettre dans les rangs du clergé, affirmant qu'il ne les aurait point reçus s'il les avait connues. Cependant ils s'étaient présentés à lui en toute simplicité, et disposés à être soumis à tout examen exigé par leur évêque.

On ne peut pas dire qu'il y ait eu surprise. Car tout d'abord, quelques mois avant la venue de M. Bautain à Molsheim, comme le bruit de son dessein avait transpiré, une personne importante avait essayé d'inspirer à l'Évêque des doutes sur la droiture des sentiments qui portaient M. Bautain à entrer dans les Ordres. Monseigneur avait été indigné de ce procédé, et avait repoussé l'insinuation.

Mais, en outre, M. Bautain professait la philosophie à Strasbourg depuis dix ans. Lors de sa conversion il avait été publiquement blâmé dans l'Université, et il avait même été suspendu de ses fonctions pendant deux ans, pour ne point avoir reconnu la raison et le raisonnement comme base de la science philosophique. Et depuis la reprise de son enseignement devenu ouvertement chrétien, il n'avait point changé de méthode. Comment Monseigneur ne le savait-il pas ou ne s'en était-il pas enquis ? Et comment M. Bautain aurait-il pu craindre, en entrant dans l'Église, qu'on lui reprocherait un excès relativement à la foi ?

Il y a plus : un an avant son entrée dans les Ordres, le professeur avait publié son opuscule couronné par

la société académique de la Marne, intitulé la *Morale de l'Évangile comparée à la morale des philosophes*. L'auteur en avait offert un exemplaire à Mgr de Strasbourg, qui lui avait répondu de Colmar, où il se trouvait en tournée épiscopale, et l'avait hautement félicité. Il lui disait : « Votre discours m'a fait grand plaisir : il est profondément pensé; il annonce autant d'érudition que de savoir. Si j'avais été de la commission, je vous aurais certainement déféré la médaille d'or. » Et cependant voici ce qui se trouvait textuellement dans le discours : « Et cette raison qui se scandalise si fort au seul nom de foi, que serait-elle si elle ne commençait par croire ? où prendrait-elle les prémisses de ses raisonnements ? Est-ce qu'elle naît et sort tout armée du cerveau de l'homme (p. 56,) ? » et plus loin : « Il faut donc en toute chose commencer par croire, et la foi, qui est la base de la morale chrétienne, est aussi la condition de toute connaissance, de toute science, de toute philosophie. » Il n'y avait donc rien de caché dans la doctrine du philosophe que l'on recevait si facilement, avec empressement même, dans les rangs du clergé.

Ce qui s'était passé pour l'admission de M. Bautain, avait lieu également pour celle de ses amis. Les uns avaient passé trois ans à Molsheim, les autres y avaient demeuré pendant tous les loisirs que leur laissaient les travaux du petit séminaire. Tous y avaient été l'objet de mille bontés de la part de leur évêque. C'est lui qui les examinait sur les matières

théologiques, et il les ordonnait en témoignant toujours sa satisfaction. Il y a ceci de particulier pour l'ordination des quatre derniers, qui eut lieu à la fin de décembre 1833. Les discussions très-vives du Prélat avec M. Bautain étaient commencées depuis six mois. Et c'est lui-même qui examina durant quatre heures MM. de Bonnechose, Nestor Level, de Regny et Mertian ; il ne fut pas question du point en litige dans l'examen. L'Évêque se déclara satisfait, et les ordonna prêtres quelques jours après. Cela semblerait prouver que Monseigneur ne donnait pas à son dissentiment avec M. Bautain une connexité essentielle avec la mission sacerdotale.

Quelle fut donc la vraie cause de l'orage qui éclata, bientôt après, sur le chef et sur les membres de la petite société ?

On se doute bien que ces messieurs, ayant quitté le monde pour se donner à l'Église, ayant été accueillis avec grande faveur par l'Évêque qui témoignait pour eux estime et bienveillance dans toutes les occasions, ayant été avancés rapidement dans les Ordres sans passer par le séminaire, on se doute bien, disons-nous, que toutes ces circonstances, et plusieurs autres encore, durent exciter contre eux la jalousie, et les exposer à l'envie et l'animadversion de quelques personnes. Ils passaient pour les enfants chéris de Monseigneur, puisqu'on les voyait souvent chez lui, qu'il aimait à s'entourer de leur compagnie, surtout à Molsheim où il passait la plus grande partie de l'an-

née. On leur supposait quelque influence sur lui, par conséquent du crédit, de la puissance.

Cependant dans les premières années, comme ils ne demandaient ni emploi, ni émoluments quelconques, et qu'ils se contentaient de travailler avec zèle dans le ministère surtout par la prédication, l'opposition ne se déclarait pas ouvertement. Tous ses efforts se réduisaient à cette époque à quelques accusations vagues d'*hérésies* qui auraient été prononcées en chaire, et qu'on ne put jamais articuler. On s'en prenait encore à leur mise qu'on disait soignée et recherchée ; on les accusait d'être fiers, ce qui était bien éloigné de leur intention et ne tenait qu'aux manières plus réservées que donne l'habitude du monde. Toutefois, comme il n'y avait pas de grief assez plausible, on les observait, et on attendait l'occasion. Cette occasion se présenta bientôt.

On a vu dans le chapitre précédent de quelle manière s'était préparée l'entrée de ces messieurs au petit séminaire, qui, au mois de novembre 1830, leur fut complétement remis entre les mains. Non-seulement cette mesure dérangeait des positions acquises, et contrariait des vues d'avenir, mais elle allait donner beaucoup d'influence à des prêtres qui n'avaient aucune affinité avec le parti qui depuis longtemps jouissait d'un grand pouvoir dans les affaires. On a pu dire que c'était la guerre de la campagne contre la ville.

Au petit séminaire les nouveaux maîtres trouvaient les élèves sous l'influence de ce parti, et les collabora-

teurs qu'ils furent obligés de s'adjoindre au commencement étaient dévoués à l'ancien clergé. L'ennemi pour eux était donc au dehors et au dedans. On se vantait que ces messieurs ne tiendraient pas six semaines ; et, en effet, pour leur faire quitter le terrain, on mit tout en œuvre, jusqu'à une émeute d'enfants, ce qui était alors à la mode : on était en 1830. Ils tinrent bon quatre années, et pendant ce temps, cette maison, par une protection visible, fut comme renouvelée au point de vue des études, de la tenue et de l'administration. Les enfants des meilleures familles de la ville vinrent se joindre aux enfants de la campagne, parmi lesquels surtout se recrutait le clergé. Tous les efforts tentés du dehors venaient se briser contre cette prospérité évidente, et contre la bienveillance de l'Évêque que le succès fortifiait.

Ce succès même sur la pépinière du sacerdoce, et dans l'opinion publique, pouvait faire craindre qu'un jour le grand séminaire lui-même ne fût conquis. Il fallait aviser. On trouva alors le point vulnérable ; on ébranla la confiance de l'Évêque dans l'enseignement philosophique du professeur, et on le tourna contre M. Bautain et ses disciples.

Il y avait eu dès le commencement des rapports entre Mgr de Trévern et M. Bautain, un point de dissidence qui eût passé inaperçu si on ne l'avait passioné.

Par son éducation cléricale, Monseigneur était gallican, tel du moins qu'on l'était à la Sorbonne à la

fin du siècle dernier, et tel que l'était encore au commencement de ce siècle, en grande partie du moins, notre respectable clergé. Monseigneur montrait ouvertement ses convictions et il en avait le zèle ; il souffrait de ne point trouver de correspondance sur ce point dans le clergé d'Alsace qui a toujours été romain. Ce fut là en grande partie ce qui lui fit si bien accueillir M. Bautain, M. Carl et leurs amis. Il espérait trouver en eux des sujets capables de renouveler l'enseignement dans son diocèse ; et c'est surtout dans ce but qu'il établit la maison des hautes études de Molsheim, que le clergé surnomma avec un certain à propos la *petite Sorbonne*. Mais il trouva dans ces messieurs une répugnance profonde, et comme instinctive, contre toute science chrétienne prenant son point de départ dans la raison. L'abus de la raison et des raisons avait manqué les perdre en les poussant au scepticisme ; ils n'avaient trouvé lumière pour leur intelligence et vie pour leur cœur qu'en se soumettant à la parole de l'Évangile.

Malgré un commencement de mécompte, Monseigneur fondait de grandes espérances sur les talents d'Isidore Goschler. Lorsqu'il consentit à son éloignement provisoire, il l'avait muni des ouvrages de la Luzerne, entre autres celui sur les Quatre articles. Et on a vu plus haut avec quelle insistance il avait exigé le retour de son Isidore. Mais l'abbé Goschler, pas plus que MM. Bautain et Carl, n'avait répondu à ses vues. L'arrivée de M. Henri de Bonnechose, un magistrat, déjà remarqué par sa parole grave et

éloquente, avait paru à Monseigneur une bonne fortune inespérée; il fit tout pour le garder à Molsheim; mais, d'après les conseils de l'abbé Bautain, M. de Bonnechose resta au Petit séminaire, ce qui ne laissa pas que de mécontenter Mgr de Trévern.

Ce fut à la fin de la première année du petit séminaire que les plaintes portées contre l'enseignement de la philosophie dans cet établissement parvinrent aux oreilles de l'Évêque. Les sujets d'accusation n'étaient encore que ceux-ci : on enseignait en français ; on ne faisait pas argumenter les élèves les uns contre les autres ; on ne suivait pas le livre classique, dit la *Philosophie de Lyon ;* en un mot, on innovait.

L'Évêque commença à se plaindre, mais amicalement encore. L'année suivante les récriminations augmentèrent. Cependant à ce moment même Mgr de Trévern, accordant l'abbé Goschler au cardinal de Rohan comme professeur de philosophie du Séminaire de Besançon, ne pouvait pas croire qu'il donnait à son métropolitain un homme enseignant mal, ou suivant « une méthode subversive de toute religion, » selon ce qui a été dit plus tard.

Pour son petit séminaire, l'évêque de Strasbourg exigeait de l'abbé Carl chargé du cours, qu'il suivît la *Philosophie de Lyon* et qu'il fît argumenter ses élèves. L'abbé Carl, sans omettre l'argumentation logique en latin, conservait la liberté de développer la philosophie en français ; et ses élèves, à la fin de l'année,

donnèrent pleine satisfaction aux examinateurs imposés par l'Évêque.

Pendant ce temps, à Besançon, l'abbé Goschler était l'objet d'une opposition croissante, et un jour une véritable émeute éclatait contre lui au séminaire d'École. Tandis qu'il la dominait et l'apaisait par son courage et son calme, le cardinal, malade, gémissait de ce que l'on ajoutait tant de douleurs à ses douleurs, et mourait peu après. Que reprochait-on à l'abbé Goschler à Besançon ? Qu'il enseignait en français, qu'il ne suivait pas la méthode usitée. Et une bonne part du jeune clergé lui en voulait de son opposition aux doctrines de La Mennais. Tandis que l'abbé Goschler revenait à Strasbourg, on écrivait de Besançon à Rome et à Paris contre les novateurs. De là l'opposition que l'abbé Bautain avait trouvée tout armée à Paris, lorsqu'il s'y était rendu en septembre 1833. Paris et Besançon faisaient cause commune avec Strasbourg contre ce professeur pieux et plein de zèle, qui ne demandait que de pouvoir parler au siècle savant un langage propre à le ramener à Dieu.

L'année 1834 fut signalée, dès le début, par de vives discussions, entre Mgr de Trévern et M. Bautain, sur les preuves de l'existence de Dieu. Des articles de journaux et des brochures, qu'il est inutile de relever à cette heure, vinrent animer la discussion. Plus d'une fois ces messieurs offrirent à Monseigneur de quitter le petit séminaire; il n'y consentait pas, parce que l'établissement prospérait et qu'il avait la faveur du pu-

blic le plus distingué et le plus influent dans le pays.

Ne pouvant vaincre par ses discours ce qu'il appelait l'obstination de ces messieurs, qui de leur côté ne voyaient dans le différend qu'une question philosophique justifiée en leur faveur par tant d'effets salutaires, Monseigneur se décida à formuler six propositions sur la portée de la raison vis-à-vis de la foi, et demanda que l'abbé Bautain et tous ses amis eussent à signer leur adhésion à ces propositions en s'engageant à ne jamais parler en public ou en particulier dans un sens différent. On objecta à Monseigneur que, à l'exception du professeur de philosophie de son petit séminaire, ces messieurs n'avaient aucun motif de promettre qu'ils suivraient une méthode plutôt qu'une autre ; et M. Carl ne voulant pas s'engager à enseigner de la sorte, l'abbé Gratry consentit, pour ne pas tout rompre, à suivre pour l'année suivante les errements indiqués. L'Évêque n'était guère satisfait, mais sollicité par les autorités du département à continuer sa protection à des prêtres si dévoués et qui faisaient tant de bien, il sembla s'apaiser.

Le bruit de ces affaires s'était répandu dans la ville, et inquiétait les familles, et Monseigneur interrogé si on pouvait annoncer que ces messieurs conserveraient le petit séminaire à la rentrée, répondit d'une manière affirmative. Il y eut une affluence plus grande encore que de coutume à la distribution des prix de 1834. On se félicitait de la paix conclue. Mais l'Évêque manquait à la réunion. De là une vague inquiétude justifiée le mois suivant par la publication de *l'Avertissement*

épiscopal *condamnant la philosophie du professeur de l'Académie.*

Quelques jours après M. Bautain et ses amis étaient destitués de toute fonction au Petit Séminaire. Ils obéirent aussitôt en silence ; et Monseigneur leur fit signifier qu'il leur retirait tout pouvoir de prêcher et de confesser.

Telle fut en abrégé la marche des événements. Mgr de Trévern qui, malgré tout, aimait ces jeunes prêtres, et qui a toujours rendu témoignage de leur bonne conduite privée, laissa échapper plus d'une fois l'aveu qu'il avait eu la main forcée. De leur côté, ces messieurs ont toujours professé pour lui la vénération qu'il méritait, et une profonde reconnaissance pour ses bontés. A ces sentiments s'est jointe depuis une véritable peine d'avoir été involontairement une cause de tristesse pour ses vieux jours.

CHAPITRE XII.

EXPOSÉ DOCTRINAL DE LA QUESTION.

Les six questions et les réponses. — Appréciation du différend. — Les reproches accessoires. — Peines infligées. — Les griefs s'exagèrent et la presse s'en occupe. — Publication par l'abbé Bautain de la *Philosophie du Christianisme.*

Nous allons exposer d'une manière aussi claire et aussi simple qu'il nous sera possible la question de doctrine sur laquelle a porté le débat. Et nous répétons ici ce que nous avons dit dans l'avant-propos, que notre intention n'est aucunement de renouveler une polémique qui n'a plus d'objet ; nous voulons seulement en indiquer les phases qui peuvent intéresser les personnes qui s'occupent de ces matières.

Voici tout d'abord les six propositions auxquelles Mgr de Trévern avait demandé une réponse précise et catégorique. Nous les reproduisons telles qu'elles se trouvent relatées dans l'*Avertissement;* nous omet-

tons quelques développements des réponses, et les observations de Monseigneur qui les suivent.

« *Première question.* — Pensez-vous que le raisonnement seul ne suffit pas pour prouver avec certitude l'existence du Créateur, et l'infinité de ses perfections ? »

« *Réponse.* — Non-seulement je le pense, mais j'ai l'intime conviction, et comme chrétien et comme philosophe, que le raisonnement seul, sans la lumière de la foi, ne peut me donner certitude sur cette première de toutes les vérités. J'en ai la conviction comme chrétien, parce que je crois à la nécessité de l'Église et de son autorité divine pour apprendre ce que j'ignore totalement dans mon état naturel, et ce qu'il est nécessaire que je sache... J'ai la même conviction comme philosophe, car le raisonnement, quel qu'en soit l'objet, part d'une majeure avec laquelle la mineure et la conséquence sont identiques. Pour prouver *logiquement* la vérité de l'Être créateur et l'infinité de ses perfections, il faudrait donc un principe contenant comme conséquence le principe de tout principe. Où prendre cette majeure ? Quel en sera le sujet ? Sera-ce la nature ?... Les causes secondes, dit-on, supposent une cause première. Oui, mais qu'elle est-elle ? Voilà la question... Nous le répétons, il suffit de la raison, mais de la raison éclairée par la parole et la lumière divines, de la raison prévenue par la grâce, pour porter l'homme à

croire en l'Être créateur et à l'adorer (1). Nous nous en tenons sur ce point à la parole de saint Irénée, citée dans l'encyclique de notre saint père, Grégoire XVI : *meminerint.. fieri non posse ut sine Deo Deum discamus, qui per Verbum docet homines scire Deum.* »

« 2e *Question.* — Pensez-vous que la révélation mosaïque ne se prouve pas avec certitude par la tradition orale et écrite de la Synagogue et du Christianisme ? »

« *Réponse.* — La révélation mosaïque présente deux ordres de vérités : vérités de fait, car elle est l'histoire d'une nation ; et vérités divines. Il suffit de la raison et de son exercice pour justifier les livres de l'Ancienne Alliance sous le rapport historique et pour constater la tradition orale et écrite, conservée d'ailleurs d'une manière merveilleuse et unique par la nation juive dispersée par tout l'univers, et subsistant cependant comme une grande ruine au sein de la société moderne. Quant à la vérité divine ou à la divinité de cette révélation, elle est d'abord un objet de foi, comme tout ce qui est divin, et on ne prouvera jamais par le raisonnement seul à un homme de raison sans foi, qu'un livre écrit par la main d'un homme soit un livre divin ayant autorité divine pour tous les hommes. »

(1) L'auteur s'appuie ensuite sur plusieurs passages de Pascal (*Pensées. Soumission et usage de la raison.*)

« 3e *Question.* — Quant à la révélation chrétienne, je vous demande, si la preuve tirée des miracles de Jésus-Christ, sensible et frappante pour les témoins oculaires, a perdu sa force et son éclat vis-à-vis des générations subséquentes ? Ne la trouvons-nous pas en toute certitude dans l'authenticité du Nouveau Testament, dans la tradition orale et écrite de tous les chrétiens ? Et n'est-ce pas par cette double tradition que nous devons la démontrer à ceux qui la rejettent ou qui, sans l'admettre encore, la désirent ? »

« *Réponse.* — Oui, certainement, les miracles de Jésus-Christ témoignent de la divinité de sa doctrine, et cette preuve n'a rien perdu, elle ne perdra jamais rien de sa force et de son éclat pour les fidèles jusqu'aux générations les plus reculées. Mais il ne s'agit pas du fidèle qui trouve dans l'enseignement de l'Église et sa divine autorité l'appui inébranlable de sa foi. Il s'agit de savants païens, d'incrédules, de déistes, auxquels on ne prouvera pas logiquement la divinité de l'Évangile par les miracles, par le témoignage des Apôtres qui n'étaient ni trompeurs ni trompés tout en étant hommes. »

« 4e *Question.* — Pouvez-vous attendre d'un incrédule qu'il admette la résurrection de notre divin Sauveur, avant de lui en avoir administré des preuves certaines, et ces preuves ne sont-elles pas déduites du raisonnement ? »

« *Réponse.* — Non, je n'attendrai pas d'un incrédule qu'il admette sur ma parole, même la mieux raisonnée, la vérité de la résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Je n'essaierai même point de la lui prouver rationnellement, certain d'avance qu'il ne m'écouterait qu'avec indifférence, sinon avec dégoût, car il est incrédule et païen, et par conséquent ne croit pas à la divinité du Verbe fait homme pour le salut de l'humanité. Toutes les preuves déduites, par le raisonnement, du témoignage des Apôtres et de l'Église, ne sont pour la raison incrédule que des témoignages humains, des discours humains, n'ayant ni la vertu, ni l'autorité nécessaires pour imposer la foi. Que reste-t-il donc pour ramener un incrédule à la religion? Il reste tout ce qu'il faut... la grâce... la prière... la vertu de la parole sainte annoncée avec foi et charité si l'incrédule est simple et ignorant ; et s'il est savant, incrédule par système, il reste l'appel à ses besoins, à ses misères intérieures, aux contradictions de sa nature, afin que malade il reconnaisse son mal avant d'en accepter le remède. »

« 5e *Question.* — Sur ces questions diverses, la raison ne précède-t-elle pas la foi, et ne doit-elle pas nous conduire à la foi ? »

Nota. — Cette question se trouvait transférée par M. Bautain en tête des autres sous la forme suivante :

« La raison ne précède-t-elle pas la foi dans les questions premières et fondamentales? »

« *Réponse.* — Oui, la raison précède la foi, non-seulement dans les questions premières et fondamentales, mais dans toutes les questions métaphysiques et religieuses : elle précède toutes nos connaissances. L'usage de la raison est antérieur à la foi dans l'ordre du temps, car la foi vient de l'ouïe, de l'audition de la parole, et la compréhension de la parole n'est possible que par la raison. C'est donc la raison qui admet primitivement le sens de la parole ; et quand elle a un point de départ, un principe, elle déduit les conséquences du principe. Mais ce n'est pas la raison qui crée le principe. Il faut que la parole soit d'abord adressée à l'homme ; il faut que le saint nom de Dieu lui soit annoncé pour qu'il apprenne que Dieu est. Le raisonnement, opération de la raison, ne peut se faire sans l'admission préalable d'un principe qui ne se prouve pas. »

« 6e *Question.* — Quelque faible et obscure que soit devenue la raison par le péché originel, ne lui reste-t-il pas assez de clarté et de force pour nous guider avec certitude à l'existence de Dieu, à la révélation faite aux Juifs par Moïse, aux Chrétiens par notre adorable Homme-Dieu ? »

« *Réponse.* — Il reste à l'homme déchu et relevé par Jésus-Christ la capacité de recevoir la grâce, le pouvoir d'admettre la lumière divine qui luit dans les ténèbres, et la liberté de la refuser. Il lui reste la faculté d'écouter la parole de la doctrine, d'en

comprendre le sens, d'y adhérer ou de la repousser..... etc. »

Il n'est pas difficile de reconnaître aujourd'hui le nœud de la question débattue entre l'Évêque et le professeur.

M. Bautain ne voyait pas le point précis, ou la limite, entre le naturel et le surnaturel dans la raison. Comme philosophe spéculatif, la fausse voie suivie par la science moderne l'avait logiquement amené au criticisme et au subjectivisme de Kant. Son âme droite, affamée et altérée de la vérité avait manqué en mourir. Rendu à la vie par la foi à la Parole révélée, ne voyant autour de lui dans son siècle que ruines scientifiques et morales par suite de l'abandon de la foi, et la raison impuissante, en fait, à les réparer; constatant par expérience combien une parole animée d'une forte conviction religieuse était avidement accueillie, comment aurait-il pu revenir en arrière, et reconnaître à des arguments et à des syllogismes la vertu de conduire l'homme à Dieu son principe et sa fin?

Oh! si l'on avait montré à ce philosophe du XIXe siècle ce que la philosophie catholique du moyen-âge enseignait touchant la raison naturelle de l'homme! si on lui avait dit que la lumière de la raison est une participation de la lumière divine, qu'elle est le *lumen divinitùs inditum*, accordé à la créature humaine précisément pour qu'elle puisse s'élever du monde visible au monde invisible,

puisque, par sa nature, elle participe des deux, et leur sert de trait d'union; si on lui avait dit que, au moment même de la perception sensible, l'intellect actif saisit, comme son objet propre, l'universel dans le particulier, l'être dans les êtres, l'empreinte du Créateur dans ses créatures; et que les premiers principes, apparaissant alors dans l'intelligence, y brillent comme des reflets des idées éternelles, et vont servir de bases à tout raisonnement; oh! sans aucun doute, cette haute et religieuse philosophie eût compté l'abbé Bautain parmi ses plus fervents adeptes. Et, si l'on eût ajouté, que, aujourd'hui, après le péché: « il a été nécessaire que l'homme fût instruit par la révélation divine, parce que la vérité touchant Dieu, recherchée par la raison, ne serait saisie que par peu d'hommes, après un long travail et avec un mélange de beaucoup d'erreurs. » (S. Thomas *Sum. Quæst.* I, ari. 1.) oh! alors l'abbé Bautain parfaitement rassuré eût tout accordé; et, la part faite à la raison, il eût continué avec joie à donner la foi pour base à son enseignement de la science.

Mais tandis que d'un côté la science laïque ne parlait que de raison autonome, sans aucune dépendance de Dieu, ce que M. Bautain repoussait à juste titre, d'une autre part l'Évêque préoccupé des incrédules insistait sur la force de la raison *seule*, écartant toute question de nature et d'origine de la raison. Il n'y avait pas d'entente possible.

En outre de ce désaccord principal sur une question de Psychologie, il y en avait un second sur un

point tenant à la Logique. M. Bautain dans sa philosophie n'accordait pas à la certitude provenant du témoignage humain le même degré de force qu'à la certitude métaphysique. Sous ce rapport, il reconnut facilement que la certitude ne peut avoir des degrés divers, si elle est certitude; et que les moyens différents, qu'on appelle preuves physiques, ou morales, ou métaphysiques par lesquels on l'obtient avec plus ou moins de facilité, ne changent pas la nature du résultat.

Dans l'*Avertissement* de Mgr de Trévern, après les six questions, se trouvaient des reproches accessoires qui venaient frapper le professeur de philpsophie : ainsi, celui de préférer la langue française à la latine dans l'enseignement, et d'introduire dans le langage philosophique des mots nouveaux et barbares qui défiguraient la belle langue du siècle de Louis XIV. Nous ne pouvons nous arrêter à ce sujet qui ne manquerait cependant pas d'intérêt. Mais parmi les griefs secondaires, il s'en trouvait un qui pouvait paraître plus grave. M. Bautain, douze ans auparavant, dans la *Morale de l'Évangile comparée à la morale des philosophes*, en parlant des incrédules qui se révoltent contre les miracles, car ils n'admettent point de suspension ou de dérogation aux lois immuables de la nature, leur disait : « les miracles ne sont-ils pas peut-être des manifestations plus éclatantes, des développements plus énergiques de ces lois? » Cette phrase était relevée et blâmée : et cependant elle aurait bien pu être jugée avec plus d'indulgence, car

elle était dubitative, et pouvait d'ailleurs être appuyée par des paroles de saint Augustin et d'autres Pères.

On voit du reste clairement, en étudiant à distance la vive discussion qui divisa Mgr de Strasbourg et l'abbé Bautain, que si on put reprocher à ce dernier un manque de justesse sur la distinction entre le naturel et le surnaturel que l'Église maintient avec tant de sûreté et de sens profond, Mgr de Trévern de son côté était bien étranger au mouvement et aux erreurs des esprits du XIX siècle, ainsi qu'à leurs besoins. Il y avait là réellement un malentendu bien plus qu'une scission, et on déplore les douloureuses conséquences de ce désaccord.

Le coup qui frappait l'abbé Bautain était terrible, car l'*Avertissement* qui condamnait ses doctrines était envoyé à Rome et communiqué à tout l'Épiscopat de France. M. Bautain était mis au ban de l'Église, ou au moins signalé comme un novateur dangereux. Dix jeunes prêtres honorés jusque-là par la faveur de leur Évêque étaient tout à coup privés de tout pouvoir d'instruire et de diriger les nombreux fidèles qui étaient heureux de s'adresser à eux. A cette heure ils étaient condamnés comme ignorants et insubordonnés à leur Évêque, presque comme schismatiques.

M. Bautain n'était pas seulement affligé, il était surpris en même temps, car les discussions verbales qui avaient eu lieu jusque-là semblaient une affaire privée entre l'Évêque et lui. Monseigneur lui avait

demandé en dernier lieu des réponses écrites aux questions qu'il avait formulées ; M. Bautain les avait données de bonne foi et sans penser qu'elles auraient d'autre suite. Quelques mois s'étaient passés, en effet, sans aucun incident, lorsqu'il vit ses réponses publiées, condamnées, suivies d'une quantité d'observations que Monseigneur crut devoir y ajouter. C'était comme un coup de foudre le plus inattendu.

Le retrait de la position de ces messieurs au petit séminaire était une conséquence logique du mécontentement qu'éprouvait Monseigneur pour l'esprit de leur enseignement; mais l'*Avertissement* portait *condamnation de la Philosophie du professeur de l'Académie,* ce qui semblait une circonstance étrangère au débat. Le professeur était prêtre, il est vrai, et comme tel, justiciable de son Évêque ; mais n'aurait-il pas fallu qu'il eût professé en chaire quelque erreur contraire à la foi catholique pour s'attirer une pareille mesure ?

Quoiqu'il en soit, on se retira en silence et soumis à la sévérité du traitement que l'on subissait. Mais il arriva ce qui est naturel en pareille circonstance : les discours envenimèrent le différend ; on outrait les opinions dans les deux sens.

D'une part on accusait M. Bautain de vouloir exclure entièrement la raison des choses religieuses, et de tomber ainsi dans le fanatisme; on l'accusait encore de nier les miracles comme signes de l'intervention divine, et de détruire ainsi une des preuves les plus

éclatantes de la divinité de Jésus-Christ. Il protesta énergiquement contre de pareilles erreurs, et fit remettre à l'Évêque une déclaration expresse sur ces deux points.

D'autre part, la force convaincante que Mgr de Trévern attribuait au raisonnement était ou semblait poussée jusqu'au point de devoir produire la foi dans les âmes, indépendamment d'une grâce spéciale et prévenante. Alors la question changeait de face, et M. Bautain pouvait craindre de trouver l'erreur des semi-pélagiens contenue dans le rationalisme de l'Avertissement. Et ce fut là ce qui affermit la résistance passive qu'il opposa à l'autorité de son Évêque.

La publication et la diffusion de l'*Avertissement*, et la notoriété qu'avait d'ailleurs M. Bautain, expliquent suffisamment le bruit que l'événement produisit dans la presse religieuse de l'époque. Les Revues qui s'occupaient de philosophie publièrent des articles sur la question débattue. M. Bautain fut attaqué et défendu par de nombreuses brochures. Il serait aujourd'hui sans intérêt de retracer cette polémique. Nous rappellerons seulement que Monseigneur crut devoir rédiger une Exposition des principaux dogmes chrétiens pour les élèves de son séminaire afin de les mettre en garde contre les doctrines qu'il réprouvait.

Ce fut alors que l'abbé Bautain se décida à imprimer la *Philosophie du Christianisme*, dont les deux volumes se suivirent à peu d'intervalle dans le courant de l'année 1835. Cette publication, la première

œuvre importante de philosophie de M. Bautain, reproduisait la correspondance réelle qui avait eu lieu entre le professeur et ses premiers disciples pour répondre aux difficultés qu'ils lui exposaient souvent par écrit plutôt que de vive voix. Plusieurs de ces lettres avaient paru déjà en 1830, sous le titre de *Motifs de conversion de plusieurs Juifs.* Mais au moment où la doctrine du professeur de Strasbourg était si vivement attaquée, on crut utile de donner au public la correspondance complète. L'abbé de Bonnechose s'en fit l'éditeur, par une Introduction remarquable ; et il faisait précéder les lettres par le récit de la conversion des trois premiers disciples écrite par eux-mêmes (1). Tous les disciples à ce moment où on attaquait leur maître, auraient voulu publier une notice sur les causes et les moyens qui les avaient réunis autour de lui, mais on jugea plus prudent de modérer cette ardeur.

Nous croyons devoir extraire de l'Introduction quelques lignes qui montrent les sujets principaux de la correspondance :

« On y verra traitées, » disait l'abbé de Bonnechose, « les questions les plus intéressantes sur l'état présent et futur de l'homme dans ses rapports avec Dieu et avec la nature ; l'origine et l'autorité de l'Église ; le mystère de la Sainte-Trinité, fondement de la doctrine chrétienne ; les vicissitudes phi-

(1) Ces trois notices portent les noms : d'*Adéodat* (Théodore Ratisbonne) : d'*Eudore* (Isidore Goschler) ; et de *Julien* (Jules Level).

osophiques de l'humanité; la liberté de l'homme; le dogme du péché originel; la rédemption : tels sont les sujets principaux dont le développement remplira les deux volumes de cette correspondance. Elle rendra témoignage aussi de la méthode employée dans son enseignement par le professeur de philosophie de Strasbourg. On n'y trouvera point de discussion, point de débat établi, point d'arguments qui se croisent et qui, en agitant l'esprit, ne lui laissent ordinairement que l'inquiétude et la perplexité. Telle n'est point la manière dont procède M. Bautain en instruisant ses disciples. »

« Il expose d'abord les vérités sous leur forme la plus simple, et ensuite il les développe et les explique de manière à en manifester les rapports, l'ensemble et l'unité. Il déploie ainsi successivement la magnifique économie de la Religion Chrétienne; et pour en faire mieux ressortir l'évidence, il appelle à son secours toutes les connaissances naturelles; il montre au moyen des analogies qu'elles lui fournissent, la correspondance et l'union du monde supérieur avec le monde inférieur qui en est le symbole, où l'idéal se manifeste sous des formes sensibles, où les choses visibles racontent les invisibles, où le terrestre révèle le céleste, et l'humain glorifie le divin. Il fait voir enfin comment les dogmes chrétiens sont les formules les plus parfaites des lois universelles de l'homme et du monde, et justifie ainsi dans l'intelligence ce que le besoin du cœur avait admis par la foi. »

Ce livre de la *Philosophie du Christianisme* fit sen-

sation en France et à l'étranger. L'Université de Tubingue envoya à l'auteur un diplôme d'honneur de Docteur en sa Faculté de Théologie. Mais à Strasbourg, comme nous le verrons bientôt, son apparition aggrava la situation déjà si tendue où se trouvait l'abbé Bautain.

CHAPITRE XIII.

SUITE DE LA DISGRACE.

Bref du pape Grégoire XVI à l'évêque de Strasbourg. — La sévérité augmente contre la petite société. — Intervention de Monseigneur Donnet, coadjuteur de Nancy, et du Préfet du Bas-Rhin. Réconciliation. — Six propositions souscrites en 1835. — La rigueur des censures est maintenue. — Incidents nouveaux. Souffrances. — Nouvelles tentatives de conciliation qui échouent à la suite de la publication d'une lettre de soumission. — Départ de l'abbé Bautain pour Rome d'après les conseils de l'abbé Lacordaire.

L'Avertissement de Mgr de Trévern avait été par lui envoyé à Rome, comme nous l'avons dit, pour être soumis à l'autorité souveraine. M. Bautain, qui était en relation avec les personnages les plus haut placés à Paris, s'était adressé à eux avec empressement pour connaître par leur intermédiaire quel accueil on avait fait à Rome à la communication de l'Évêque ; et dès le mois de décembre, avant l'arrivée de la réponse de

Rome à Mgr de Strasbourg, l'abbé Bautain apprenait ce qui suit : « Sa Sainteté a pris la résolution de ne proclamer aucune opinion, de n'exprimer aucun blâme, aucune censure publique sur les opinions controversées. Elle se bornera en conséquence à accuser réception à Mgr l'Évêque de Strasbourg des documents qu'il lui a envoyés, et à l'engager seulement de surveiller la propagation de la doctrine qui a éveillé sa sollicitude. » A la suite de cette communication venait un prudent correctif : « Il ne faut nullement interpréter le silence que le Saint-Siège juge à propos de garder maintenant au sujet des doctrines de M. Bautain comme une preuve de son indifférence ou de sa non-désapprobation de ces mêmes doctrines ; et si le saint Père s'est abstenu jusqu'ici de prendre aucune mesure à l'égard de cet ecclésiastique, il ne perd pas de vue son enseignement et sa conduite. » Nous verrons par la suite de quelle sagesse et de quelle charité maternelle Rome a toujours usé envers l'abbé Bautain et ses adhérents.

Le Bref arriva à la fin de l'année. Monseigneur le communiqua à Paris, et ce ne fut qu'au bout d'un mois, vers la fin de janvier, que l'ayant fait imprimer en latin et en français, il en fit donner communication à l'abbé Bautain. Nous donnons en note le texte latin (1) et nous reproduisons ici la traduction faite à l'évêché :

(1) *Venerabili Fratri Joanni Francisco Mariæ Episcopo Argentoratensi.* GREGORIUS P. P. XVI.
VENERABILIS FRATER. SALUTEM ET APOSTOLICAM BENEDICTIONEM.

« A notre vénérable frère Jean-François-Marie

Évêque de Strasbourg. »

Grégoire PP. XVI.

« Vénérable Frère, salut et bénédiction apostolique.

« Nous avons reçu avec l'expression de votre entière déférence pour Nous, un exemplaire de la Lettre pastorale par laquelle vous avez cru, vénérable frère, devoir donner au clergé et au peuple de votre diocèse un avertissement sur le danger de certaines opinions que le prêtre Bautain persiste à défendre avec quelques partisans. Soyez sûr que de notre côté Nous parta-

Accepimus cum tuis ad Nos obsequentissimis Litteris exemplar Pastoralis Epistolæ, quà Tu, Venerabilis Frater, Clerum Populumque istius Ecclesiæ admonendum censuisti de periculo quarumdam opinionum quas Presbyter Bautain cum nonnullis suis asseclis propugnare istic non destitit. Nos quidem in angustiis, in quibus Te hanc ob causam esse significas, multam capimus partem ; sed bonâ simul spe erigimur fore ut feliciter tandem Tibi, Deo bene juvante, quam citissimè contingat memoratos viros reducere ad eamdem cum probatis Doctoribus tenandam rationem. Nec sanè intermittimus in hunc finem cœlesti eidem luminum et misericordiarum Patri in humilitate cordis preces supplicationesque nostras offere. De reliquo, meritis Te, Venerabilis Frater, prosequimur laudibus, quod de negotio illo ad Nos pro tuo officio retuleris ; Tibique ipsi studium singularis benevolentiæ nostræ impensissime confirmamus. Ac nostri hujus in te animi pignus adjungimus Apostolicam Benedictionem, quam Fraternitati tuæ et omnibus quibus præes, Clericis Laicisque Fidelibus, peramanter impertimur.

Dat. Romæ apud S. Petrum, die 20 Decemb. an. 1834, Pont. N. A. IV.

Sign. GREGORIUS P. P. XVI.

geons les vives inquiétudes dont Nous vous voyons pénétré. Toutefois un espoir consolant Nous soutient, celui que vous réussirez enfin et au plus tôt, avec l'aide du ciel, à persuader à ces prêtres d'adhérer aux sentiments des docteurs approuvés dans l'Église. A cette fin, Nous continuerons d'offrir d'un cœur humilié Nos prières et Nos supplications au Père des lumières et des miséricordes. Au surplus, Nous n'avons que des éloges à vous donner, vénérable frère, à vous qui avez si bien senti l'obligation de référer une telle affaire à Notre jugement ; ne doutez donc pas de Notre bienveillance particulière, et de l'empressement dont Nous aimons à vous en assurer. Pour gage de ces sentiments, Nous joignons avec effusion de cœur notre bénédiction apostolique pour Votre Fraternité, ainsi que pour votre clergé et les fidèles que vous gouvernez (1).

(1) Le *Journal du Haut et Bas-Rhin* avait pour rédacteur principal M. Paul Rochette, homme d'esprit et de cœur, profondément attaché à M. Bautain qu'il défendait par sa polémique en toute occasion. Il publia le Bref dans son numéro des 9 et 10 février 1835, avec une traduction littérale dans laquelle trois passages surtout différaient de leurs analogues de la traduction officielle. « Nous ne savons disait-il, quel est le traducteur de l'évêché, mais il nous semble qu'il s'est plutôt attaché à faire une traduction officieuse que fidèle. On verra que, quelle que soit la complaisance toute particulière avec laquelle on a chargé les couleurs dans cette traduction, on n'a pu arriver à force de torturer les mots à en faire sortir une condamnation. »

Nous reproduisons les trois passages parce que en effet, la traduction de l'évêché force les couleurs ; mais nous n'insistons pas, et nous omettons tous les développements du journaliste, ayant voulu seulement montrer par cet incident quelle était la vivacité qui se mêlait à la lutte :

« Rome, à Saint-Pierre, le 20 décembre 1834. De notre pontificat l'an IV.

Signé Grégoire PP. XVI. »

Le 15 février le secrétaire de l'évêché écrivait à M. Bautain : « Monseigneur s'était flatté qu'à la première lecture du Bref, vous et vos amis auriez abandonné les opinions erronées qu'il ne cessait de combattre en vous depuis un an et demi; que, si on ne trouvait pas dans le Bref une condamnation directe des Réponses, c'est que Monseigneur avait cru pouvoir assurer S. S. qu'il suffirait qu'il fut autorisé par Elle à vous dire qu'elle désapprouvait vos principes et votre doctrine pour vous persuader d'y renoncer assurémeut. Et sa désapprobation est bien marquée par les paroles du Bref. Monseigneur

1. *Nos quidem in angustiis, in quibus te, hanc ob causam esse significas, multam capimus partem ;* mot à mot : nous prenons une grande part aux embarras dans lesquels vous témoignez être pour cette cause. Et on traduit : soyez sûr que de notre côté nous partageons les vives inquiétudes dont nous vous en voyons pénétré.

2. *Reducere memoratos viros ad eamdem cum probatis doctoribus tenendam rationem ;* mot à mot : ramener les personnes ci-dessus désignées à tenir la même méthode que les docteurs approuvés. Et l'on traduit : persuader à ces prêtres d'adhérer aux sentiments des docteurs approuvés dans l'Église.

3. *De reliquo. meritis te prosequimur laudibus quod de negotio illo ad nos pro tuo officio, retuleris ;* mot à mot : du reste, nous vous donnons les louanges que vous méritez, parce que, selon votre devoir, vous nous avez déferé cette affaire. Et l'on traduit : au surplus, nous n'avons que des éloges à vous donner, vénérable frère, à vous qui avez si bien senti l'obligation de deferer une telle affaire à notre jugement.

s'étonne qu'après une semaine vous gardiez toujours le silence ; il désire que vous vous expliquiez au plus tôt, et que vous lui mandiez en deux mots si votre intention est de vous conformer ou non à ce que le saint Père attend de vous. »

L'abbé Bautain répondait le même jour à M. le chanoine secrétaire : « J'ai l'honneur de vous informer que nous connaissions les intentions du Saint Père d'une manière sûre et par l'entremise d'un haut personnage diplomatique, avant que le Bref que Monseigneur a jugé convenable de publier, sans nous en donner aucune connaissance officielle, fût arrivé à Strasbourg. Le bref est la réalisation de ces intentions. Il ne décide rien sur la question controversée qu'il appelle *des opinions*. Quant au fond de la question, nous attendons, s'il y a lieu, des explications ultérieures du Saint-Siége, auquel nous allons nous adresser directement et sans délai. »

Quelques mois se passèrent sans autre incident : mais le second volume de la *Philosophie du Christianisme* paraissait, et allait fournir des aliments nouveaux à la discussion.

Pendant ce temps, c'est-à-dire le 26 septembre 1835, la doctrine rationaliste d'Hermés était condamnée à Rome ; et aussitôt un ouvrage paraissait en Allemagne voulant prouver que la doctrine d'Hermés était précisément la même que celle soutenue par l'évêque de Strasbourg contre le professeur de philosophie de l'Académie. Cet événement ne faisait qu'attiser le feu.

Cependant la petite société de la rue de la Toussaint s'occupait avec dévouement de l'éducation des nombreux enfants qui lui étaient confiés.

En enseignant dans l'intérieur de la maison le cathéchisme à leurs élèves, ces messieurs n'avaient pas cru manquer à la défense qui leur était faite de prêcher.

Le fait parvint un jour aux oreilles de l'évêque et le 5 novembre le Promoteur du diocèse leur écrit, qu'ils doivent savoir que par leur conduite ils encourent *ipso facto* l'irrégularité ; que Monseigneur leur réitérait sa défense, et que s'ils ne s'y conformaient point, il serait forcé de leur retirer en outre le pouvoir de la Messe. Ils devaient regarder la lettre du Promoteur comme le premier des trois monitoires usités. — On répondit, au premier moment, au Promoteur, en s'appuyant sur le droit canonique, que la lettre ne pouvait être considérée comme un premier monitoire formel, premièrement parce que le fait délictueux n'était ni spécifié, ni constaté par aucune information régulière; secondement parce que la susdite lettre n'indiquait aucune loi ecclésiastique portant la défense de parler dans une maison particulière sous peine d'interdiction pour les contrevenants. Cette réponse était une affaire de forme; au fond on était consterné devant une poursuite aussi persévérante.

Un secours arriva en ce moment à l'abbé Bautain. Mgr Donnet, avec le titre d'évêque de Rosa *in partibus* venait d'être nommé Coadjuteur de Mgr l'évêque de

Nancy que les circonstances politiques tenaient éloigné de son siége. Mgr le Coadjuteur, à ce que nous croyons, ne connaissait pas personnellement M. Bautain, mais il s'était intéressé à ce professeur de philosophie, à cet homme du monde qui s'était donné à Dieu avec tant d'édification. Il avait peine à croire que la difficulté survenue entre l'Évêque et ces messieurs ne pût aisément s'aplanir. A peine averti du nouvel incident, il accourut donc à Strasbourg, s'entretint avec M. Bautain, comprit les raisons qui l'empêchaient de signer, telles qu'elles étaient présentées, les propositions de Mgr de Trévern, et il s'entendit avec ce dernier pour modifier plusieurs expressions des six articles. L'abbé Bautain et tous ses amis signèrent alors avec empressement, à la grande satisfaction du charitable intermédiaire, qui repartit après trois ou quatre jours de négociations.

Dès le lendemain Mgr de Trévern se plaignit d'avoir été surpris par la promptitude avec laquelle l'affaire avait été conduite, et trouva nécessaire de modifier encore les propositions souscrites.

Le Préfet du Bas-Rhin, M. Choppin d'Arnouville, homme de cœur et de savoir et administrateur tout dévoué à son département, s'était vivement intéressé à l'œuvre de réconciliation. Il se mit aussitôt en avant. et l'Évêque l'accepta comme médiateur, non pas au point de vue de la doctrine, mais en vue de la paix. Le préfet obtint facilement l'adhésion des dix jeunes prêtres aux nouvelles modifications. A l'intérêt qu'il portait à leurs personnes se joignait celui que lui inspirait

une partie considérable de ses administrés que l'estime et la reconnaissance attachaient à ces messieurs, et il fut heureux d'avoir réussi. On signa donc, et l'Évêque annonçait à son clergé la réconciliation en ces termes :

« Chers Coopérateurs, et vous, Frères bien-aimés,

« Nous avons la consolation de vous annoncer que les nuages, trop longtemps interposés entre quelques prêtres et laïques de ce diocèse et nous, sont enfin dissipés. M. Bautain et ses adhérents, en fils soumis et respectueux, ont senti, comme nous, qu'il était plus que temps de mettre un terme à de graves dissentiments sur la doctrine, de s'unir franchement de cœur et d'esprit au centre de l'unité, au premier Pasteur de ce diocèse, et de se jeter dans ses bras paternels qui ne pouvaient plus rester vainement ouverts.

« Dieu, nous l'espérons, daignera bénir et confirmer la sainte et courageuse déterminatian qu'il leur inspire aujourd'hui. Les catholiques l'apprendront avec le sentiment d'une joie vivement goûtée, et rendront grâces avec nous à la Providence de cet heureux événement.

« Donné dans notre résidence de Strasbourg, ce 19 novembre 1835. »

« Signé J. F. M., Évêque de Strasbourg. »

Déclaration.

« Nous soussignés prêtres du diocèse de Strasbourg, désirant répondre d'une manière précise aux six ques-

tions posées par Mgr l'évêque de Strasbourg dans sa lettre du 30 avril 1834, et reproduites dans son *Avertissement* du 15 septembre de la même année, déclarons adhérer aux six propositions suivantes, désapprouvant ce qui leur est contraire; et nous engageant à ne rien enseigner de vive voix ni par écrit qui n'y soit conforme.

1°.

« Le raisonnement peut prouver avec certitude l'existence de Dieu. — La Foi, don du Ciel, est postérieure à la Révélation ; elle ne peut donc pas être alléguée vis-à-vis d'un athée en preuve de l'existence de Dieu.

2°.

« La Révélation mosaïque se prouve avec certitude par la tradition orale et écrite de la Synagogue et du Christianisme.

3°.

« La preuve de la Révélation chrétienne tirée des miracles de Jésus-Christ, sensible et frappante pour les témoins oculaires, n'a point perdu sa force et son éclat vis-à-vis des générations subséquentes. Nous trouvons cette preuve dans la tradition orale et écrite de tous les chrétiens. C'est par cette double tradition que nous devons la démontrer à ceux qui la rejettent ou qui, sans l'admettre encore, la désirent.

4°.

« On n'a pas le droit d'attendre d'un incrédule qu'il admette la résurrection de notre divin Sauveur, avant

de lui en avoir administré des preuves certaines, et ces preuves sont déduites de la même tradition par le raisonnement.

5°.

« L'usage de la raison précède la Foi, et y conduit l'homme par la Révélation et la Grâce. »

6°.

« La raison peut prouver avec certitude l'authenticité de la révélation faite aux Juifs par Moïse et aux chrétiens par Jésus-Christ.

« Strasbourg, le 18 novembre 1835.

Suivent les signatures (1).

Le jour même de la signature des propositions, le Préfet écrivait à Monseigneur, avec tout le respect qui était dû à ce Prélat : « Veuillez me permettre, Monseigneur, de vous exprimer les désirs du premier magistrat du département. Le public a les yeux sur vous et sur moi ; il sait que le Prélat a dicté les conditions de la soumission de M. Bautain et de ses amis, et que j'ai pris une part active dans cette œuvre d'édification ; il est convaincu de la franchise de cette soumission ; il ne saurait douter de la sincérité du pardon ; il appelle de tous ses vœux une réconciliation complète et sans réserve, pensant avec raison que toute cause de désunion ayant cessé, votre posi-

(1) Strasbourg, de l'imprimerie de L. F. Le Roux, impr. de l'evêché.

tion respective doit être la même qu'avant les douloureux événements dont il faut désormais effacer le souvenir. Du fond de mon âme je partage ces sentiments nobles, généreux, charitables ; j'unis sincèrement mes vœux à ceux du public pour qu'il en soit ainsi, et je supplie Votre Grandeur d'y avoir égard dans l'intérêt même de la religion. Je prie instamment et au nom du ciel Monseigneur de rendre sans restriction aux prêtres qu'il rappelle près de lui pour les instruire, les pouvoirs qu'il leur avait remis et dont sont investis tous les prêtres du diocèse. J'ose garantir qu'ils n'en abuseront jamais... etc. »

Monseigneur lui répondait le 20 novembre : « J'ai chargé hier mon Promoteur de passer dans la rue de la Toussaint pour autoriser deux des élèves de M. Bautain à expliquer le catéchisme du diocèse dans les deux écoles dirigées par eux. Quant à la chaire et au confessionnal, il n'y faut songer qu'après les études préliminaires. Pour instruire les autres, il faut l'être soi-même ; il faut posséder soi-même la saine et véritable doctrine ; et quand on a eu le malheur d'avoir commencé par en sucer une mauvaise, il faut du temps pour s'en défaire et la remplacer par la bonne. Je conseillerais donc à nos messieurs de s'y mettre au plus tôt ; il s'agit pour eux d'étudier le dogme et la morale. Nos séminaristes y emploient quatre années, et n'en font pas une bien grande provision. Autrefois nous ne sortions de Sorbonne qu'après huit ou neuf années pour la seule dogmatique. Mais il n'est plus question de ces hautes études. »

« Nos messieurs parcourront plus rapidement les quatre volumes de dogmatique et les deux volumes de morale qui se voient au Séminaire ; il faut les étudier en latin qui est la langue de l'Église et de tout homme élevé dans les colléges. Je conseillerais de consulter M... et M..., et de les prendre pour guides. Il faudra soutenir des examens sur les traités de la Religion, de l'Église, et sur les autres, quand on les aura bien étudiés. »

« Il sera du plus grand avantage de faire marcher à côté de cette étude, la lecture du nouveau et admirable recueil, *La raison du christianisme :* elle est du plus grand intérêt, faite pour élever l'âme, orner à la fois le cœur et l'esprit, et porter au plus haut degré l'ecclésiastique capable de sentir ce qui a été écrit de plus sublime par les premiers génies des trois derniers siècles. »

« Je conseille de ne pas se presser, d'approfondir ; de se nourrir des grands auteurs recueillis dans cette collection : deux années d'application suivie pourraient suffire ; et je réponds qu'en paraissant ensuite dans la chaire, un prêtre doué de belles dispositions jetterait un éclat prodigieux, et produirait un bien infini dans le monde, bien au delà de tout ce qu'on y voit aujourd'hui. »

Par un post-scriptum, Monseigneur chargeait le Préfet de recommander à ces messieurs l'humilité.

Le Préfet en recevant cette réponse à ses instances fut profondément ému et contristé, pour ne pas dire plus, et il n'hésita pas à se rendre auprès du Prélat

et à lui exprimer d'une manière très-vive ses impressions. Il obtint, les jours suivants, que ces messieurs pourraient exercer les pouvoirs ecclésiastiques bornés aux enfants de leurs écoles.

Quant à M. Bautain, en lisant la lettre au Préfet, il était navré. Nous avions droit, disait-il, d'attendre quelque signe de bonté, au lieu de cela il nous poursuit de ses rigueurs. N'est-ce pas une dérision de soumettre à deux années d'étude des hommes qu'il a ordonnés prêtres, et qu'il a examinés lui-même, et dont quelques-uns ont passé deux années dans sa propre maison sous l'influence de sa parole? Et à qui les renvoie-t-il pour étudier? à des hommes qui se sont hautement déclarés leurs ennemis, et dont cent fois il a déprécié la science. Il veut que nous suivions l'enseignement de son Séminaire, dont il nous a dispensés comme ne valant rien. Si aujourd'hui nous ne savons rien, et si nous avons tout à apprendre, pourquoi nous a-t-il faits prêtres? Pourquoi nous a-t-il laissés prêcher et confesser pendant six ans?

Mgr de Trévern, qui avait un très-bon cœur, manquait évidemment de l'expérience que donne le maniement des hommes. Émigré presqu'aussitôt après avoir fait des études théologiques brillantes, il avait passé la partie active de sa vie à l'étranger, dans l'attente des événements; et, de retour en France à la Restauration, il avait été élevé à l'épiscopat sans passer par l'épreuve pratique du ministère. Il voyait les choses théoriquement, et s'étonnait avec une sorte de naïveté des difficultés que la réalité de la vie rencontre à chaque pas.

Quant à la réconciliation entre Monseigneur et M. Bautain, annoncée par la publication de la circulaire épiscopale, il y avait un malentendu au fond, et le voici. M. Bautain avait signé les propositions très-sincèrement, parce que les modifications obtenues par Mgr Donnet étaient suffisantes aux yeux de sa conscience pour sauvegarder la part de le foi que, à tort ou à raison, il regardait comme une base nécessaire aux arguments de la raison pour s'élever jusqu'à Dieu (1). Mgr de Strasbourg de son côté, en consentant à changer quelques expressions, croyait n'avoir rien changé à sa pensée première, et entendait recevoir de ces messieurs une rétractation complète de leurs idées, un changement radical de leurs convictions.

Le malentendu ne tarda pas à se dévoiler. Deux journaux, qu'il est inutile de nommer, publièrent au commencement de décembre des articles dans lesquels on accusait méchamment l'abbé Bautain et ses amis de changer d'opinion selon les circonstances, et par des vues d'intérêt ou d'ambition. On tomba dans le piége, et on eut la fatale imprudence de répondre aux deux journaux : que Mgr de Strasbourg n'avait

(1) Voici quelles étaient aux yeux de M. Bautain les modifications importantes qui se trouvaient faites aux propositions formulées par l'Évêque en 1834 :

1. Dans la première proposition on ne disait plus le raisonnement *seul* ; et on ne parlait plus de l'infinité des perfections divines pouvant être découvertes par la raison.

2. Dans la cinquième on énonçait le secours de la *grâce*.

3. Dans la sixième il ne s'agissait plus que de l'authenticité de la Révélation, qui se constate en effet par la voie rationelle.

demandé aucune rétraction, qu'il n'y avait eu que l'explication d'un malentendu, et qu'on n'avait qu'à comparer les deux textes de 1834 et de 1835 pour s'assurer que M. Bautain et ses amis n'étaient point en contradiction avec eux-mêmes. »

Les journaux contenant les réponses furent mis bientôt sous les yeux du Prélat. Il n'en fallut pas davantage, cela se conçoit, pour faire retirer immédiatement les pouvoirs restreints qui avaient été accordés, et pour redoubler la sévérité de la disgrâce. Oh ! le silence eût été d'or en cette circonstance; on aurait dû en comprendre la valeur, et savoir attendre le moment où le Dieu de lumière et de paix vient apporter son divin secours aux affligés.

M. Bautain adressa à l'Évêque une lettre toute pleine de cœur, témoignant et de la sincérité entière avec laquelle on avait signé les six propositions, et de la bonne foi avec laquelle, en répondant aux journaux, on avait avancé que Monseigneur n'avait exigé aucune rétractation.

A cette lettre Monseigneur répondit aussitôt que c'était uniquement par condescendance et par égard pour M. Bautain qu'il n'avait point demandé une rétractation formelle des erreurs, et que les propositions signées en 1835 avaient exactement le même sens que celles de l'Avertissement de 1834.

Un douloureux silence s'ensuivit pendant toute l'année 1836, et ces messieurs se donnèrent entièrement au soin de leurs écoles, où deux d'entre eux

pouvaient enseigner le catéchisme du diocèse. On s'adressait aux paroisses pour le surplus du ministère.

L'année fut marquée pour la Société de la Toussaint par une profonde affliction. Ces messieurs perdaient leur mère vénérée, leur soutien et leur consolation sur la terre. Mademoiselle Humann s'éteignait doucement le 19 septembre 1836 à l'âge de 70 ans. Nous parlerons plus à l'aise de cette sainte mort au chapitre XVI en retraçant la vie et les travaux de la Société tandis que durait la disgrâce.

M. Bautain écrivit immédiatement, et d'après le vœu de mademoiselle Humann, à Monseigneur pour lui annoncer l'événement. L'Évêque se montra fort touché, car il professait pour mademoiselle Humann une vénération particulière.

Cependant l'année 1837 s'avançait, et les choses en restaient au même point que l'année précédente, sauf quelques essais d'accommodement tentés par M. le Promoteur et qui n'aboutissaient point, lorsque, au mois d'août, Monseigneur ayant eu le temps de lire la *Philosophie du Christianisme*, menaça encore une fois M. Bautain et ses amis de les interdire *a sacris* pour les erreurs contenues dans ce livre, erreurs qui revenaient toujours à celles condamnées dans l'Avertissement. Quelques entrevues eurent lieu entre Monseigneur et l'abbé Bautain, et elles furent amicales ; mais Monseigneur voulait désormais l'adhésion à ses premières propositions.

M. Bautain entretenait sur ce sujet une correspondance active avec plusieurs Évêques qui lui portaient un sincère intérêt et avec d'autres personnes notables. On finit par lui faire admettre que Mgr de Trévern ne pouvait pas certainement vouloir renfermer sous les expressions dont il se servait une doctrine rationaliste qui exclût l'intervention de la grâce, et il se résolut à signer, à condition qu'il serait constaté qu'il le faisait par soumission de cœur et sans comprendre.

La chose fut faite ainsi. Il imprima en novembre 1837 une *Lettre à M. Lepappe de Trévern Évêque de Strasbourg*, dans laquelle il déclarait se soumettre à ce que son Évêque lui demandait, avouant ne pas comprendre certains points, et expliquant ensuite ou condamnant quelques expressions incriminées de la *Philosophie du Christianisme.*

L'effet de cette brochure, faite de très-bonne foi, fut étrange. M. Bautain l'avait envoyée à Mgr de Strasbourg et en même temps à tous les Évêques de France, à des Ecclésiastiques éminents et à ses amis particuliers. Il arriva de tous côtés à M. Bautain des lettres épiscopales et autres qui le félicitaient d'avoir fait ce pas, témoignant de l'édification produite par sa simplicité et son humilité, et se réjouissant de l'heureuse conclusion d'une affaire à laquelle l'Église de France avait pris un si vif intérêt. Et au même moment l'Évêque de Strasbourg se montrait outré, et menaçait de nouveau de l'interdiction *a sacris.*

L'affaire devenait plus grave que jamais, et d'autant plus qu'en ce moment même l'Évêque recevait des

Professeurs de son Séminaire un rapport officiel défavorable sur tous les écrits de l'abbé Bautain.

La Providence vint encore une fois au secours de l'abbé Bautain. L'abbé Lacordaire avait fait sa connaissance à Paris, en 1833, et quoique par nature ces deux hommes fussent bien divers, cependant la grâce signalée qui les avait appelés à Dieu l'un et l'autre leur donnait réciproquement une grande sympathie qu'ils se témoignèrent dans toutes les occasions comme de vrais serviteurs de Jésus-Christ. L'abbé Lacordaire avec une admirable spontanéité donna dans ce moment critique une preuve de sa vive charité. Il prêchait le carême à Metz, et on était en hiver. En apprenant par ses relations avec Rome que les écrits de M. Bautain y étaient déférés pour être frappés d'une condamnation, il accourt à Strasbourg dans l'intervalle de deux sermons ; il passe deux jours à la rue de la Toussaint, et conjure l'abbé Bautain de partir sans délai pour Rome, de s'y faire connaître, de montrer ses sentiments de dévouement à l'Église au service de laquelle il a tout sacrifié ; de demander enfin que la lumière soit faite sur ses opinions philosophiques. L'abbé Lacordaire ne doutait pas du succès.

L'abbé Bautain se rend avec reconnaissance aux instances de ce véritable ami. Peu de jours après, le 15 février, ayant obtenu un congé de deux mois à la Faculté, il part, accompagné de l'abbé de Bonnechose, et arrive à Rome le 25.

CHAPITRE XIV.

VOYAGE DE L'ABBÉ BAUTAIN A ROME.

Premières impressions à Rome. — Emploi du temps. — Comment le différend entre l'abbé Bautain et l'Évêque de Strasbourg était apprécié par le haut clergé de Rome. — L'Examen de la Philosophie du Christianisme est confié par Sa Sainteté au Cardinal Mezzofante. — Audience accordée par Grégoire XVI. — Union de cœur entre l'abbé Bautain et ses frères. — Ses dispositions envers le Saint Siége. — Lenteurs dans l'examen du livre. — Visite au Collége romain. — Saint Jean de Latran. — Fêtes à Rome. — Le séminaire anglais. Première idée d'une réforme à Saint Louis des Français. — Étude sur les communautés religieuse à Rome. — Le manuscrit de la Philosophie complète de l'abbé Bautain.

Arrivés au terme de leur pèlerinage, le 25 février 1838, le premier désir de nos voyageurs fut de courir à saint Pierre. « Ce n'est pas sans émotion, nous dit M. Bautain dans les pages intimes de son journal, ce n'est pas sans émotion que nous avancions vers la porte de l'Eglise des églises. Le péristyle nous frappa par sa grandeur, mais quand nous fûmes en-

trés, ce fut comme un moment d'accablement, de stupéfaction devant cette immensité. Jamais rien de pareil ne s'était offert à nos regards, et je fus pris dès ce moment d'une espèce de passion pour cette mère-Eglise. Je crois que cette première impression aura eu une grande influence sur toute ma vie. »

« Notre premier mouvement fut d'aller nous agenouiller dans la chapelle du Saint-Sacrement, et là je ne pouvais que dire à Dieu : Seigneur, conduisez-nous, éclairez-nous, ouvrez-nous les voies, daignez nous manifester votre sainte volonté. »

« Nous allâmes ensuite au tombeau des saints apôtres, et nous leur présentâmes l'hommage de notre pèlerinage, et les vœux de tous nos frères. Là je sentis nettement ce que nous avions à faire dans notre situation. Il me fut dit au dedans, et de cette manière dont Dieu sait parler au cœur : Tu es venu ici pour consulter l'oracle ; écoute-le, et fais simplement ce qui te sera dit. Il ne s'agit pas de discuter ni de raisonner avec Rome ; il faut écouter et obéir, et dans cette obéissance tu trouveras la vérité, la tranquillité et la dignité. »

« Je me relevai avec cette disposition qui a toujours été au fond de mon cœur, mais que je n'avais jamais sentie aussi distinctement que là, devant la Confession de saint Pierre. J'en fus extrêmement consolé, car le matin même, avant d'arriver à Rome, sur la route, j'avais été assailli d'une forte tentation. Qu'as-tu besoin de Rome et du Pape pour connaître la Vérité? me disait le mauvais esprit. N'est-elle pas devant

toi comme le Soleil? As-tu besoin de la parole d'autrui pour savoir que le soleil éclaire et réchauffe? Ne le vois-tu pas? Ne le sens-tu pas? N'as-tu pas de même l'Evangile, la parole de Dieu? Ce soleil ne luit-il pas aussi pour tout le monde, pour tous ceux du moins qui ont des yeux pour le voir? — J'entendais tout cela, et j'étais dans la peine; non que j'eusse jamais eu une pensée d'opposition, mais la séduction à laquelle j'ai été le plus exposé a toujours été celle de m'inquiéter peu, au dedans, des formes extérieures, tout en restant uni à l'Eglise dans toutes ses pratiques, et ne me détachant jamais du centre de la catholicité. J'ai toujours été pénétré de la nécessité de l'unité, qui n'est possible que par l'autorité une, centrale, et visible; mais quelle différence de n'accepter l'autorité de Rome que négativement, pour ainsi dire, et comme une condition sans laquelle on ne peut pas vivre, ou bien de l'accepter positivement, de l'accepter toute vivante, avec amour, comme venant d'une mère, à laquelle on doit le respect et l'obéissance, et qu'on cherche à prévenir par tous les témoignages d'une tendre affection! — Voilà où j'en suis; voilà ce que je veux être toute ma vie, voilà ce que je suis venu chercher à Rome. La position est nette, je ferai ce qui me sera dit, et je tâcherai de le faire avec soumission, humilité et fidélité, sachant que Dieu a mille moyens pour répandre la vérité sur la terre, et que souvent les moyens les plus efficaces sont ceux sur lesquels les hommes comptent le moins. »

Cette première impression était évidemment une

bénédiction, c'était une grâce accordée à la bonne foi, à la droiture de cœur de l'abbé Bautain. Elle semblait annoncer un secours pour le succès de son voyage. Nous verrons qu'il fut fidèle à accomplir ce qui lui était demandé dans sa conscience, et que le résultat répondit aux espérances qu'il put dès lors concevoir.

Les premiers huit jours furent employés à présenter les diverses lettres d'introduction et de recommandation dont l'abbé Bautain s'était muni pour plusieurs personnages importants de l'Église et de la société romaine, et il commença à se reconnaître dans ce monde tout nouveau pour lui.

Les démarches relatives à l'affaire qui l'amenait à Rome, allaient être nombreuses et actives; mais nos deux voyageurs, n'étaient pas hommes à perdre les loisirs forcés qu'une pareille vie entraînait à sa suite. Leur journée fut soumise à un règlement sérieux : lever de bonne heure, prière, méditation, célébration du Saint-Sacrifice, étude, correspondance. Tel était l'emploi de la matinée : dans l'après midi tout le temps libre était employé à visiter Rome. Ils étaient tous les deux des hommes bien préparés par leur instruction à jouir des richesses religieuses, scientifiques, et artistiques que Rome offre en profusion aux esprits cultivés et aux nobles âmes. Aussi en profitèrent-ils depuis les premiers jours de leur séjour jusqu'aux derniers; et si nous ne nous arrêtons guère à cette partie de leur activité, c'est parce qu'elle nous retarderait dans notre marche.

Deux personnages auxquels l'abbé Bautain avait été surtout recommandé par l'abbé Lacordaire, lui furent grandement utiles pour le diriger dans ses démarches : monseigneur Capacini, et le P. Vaure.

Mgr Capacini était sous-secrétaire d'État et jouissait d'un grand crédit auprès de son chef, S. E. le cardinal Lambruschini, premier ministre de S. S. Grégoire XVI. Il avait été Nonce en Belgique au moment de la Révolution de 1830. C'était un homme plein de cœur et d'intelligence, d'un accueil facile et bienveillant, s'exprimant en français aussi bien que dans sa propre langue.

Homme d'un grand sens politique, il jouissait d'une remarquable influence, sans qu'il la recherchât le moins du monde. Ce fut lui qui ouvrit à M. Bautain la voie qu'il avait à suivre.

Le P. Vaure, Pénitencier français à Saint-Pierre, bien connu de nos compatriotes par son esprit fin et son cœur serviable, avait ses entrées libre au Vatican, et pouvait en maintes circonstances devenir un auxiliaire fort important.

Deux points bien distincts se présentaient dans l'affaire qui avait amené M. Bautain à Rome. Le premier était son différend avec l'Évêque de Strasbourg, et le second le danger de voir le livre de la *Philosophie du Christianisme* mis à l'index.

Quant à sa disgrâce devant Mgr de Trévern, Rome ne s'en occupait pas. Il eût fallu d'abord que sa cause eût été portée officiellement devant le tribunal su-

prême de l'Église. Cela n'était pas; et d'ailleurs Rome toujours prudente n'aime pas de tels éclats, et aurait évité de donner tort à un évêque pour des intérêts particuliers. Il fallait patienter, et l'abbé Bautain n'avait jamais eu l'idée d'en arriver à un appel.

Au fond, l'évêque de Strasbourg n'était pas en faveur à Rome, où l'on conservait contre lui certains griefs. Dès avant sa nomination à ce siége, une note sur l'anglicanisme, dans son ouvrage intitulé *Discussion amicale*, avait déplu. Le cardinal Capellari, en ce moment Pape (Grégoire XVI), étant encore préfet de la congrégation de l'Index, avait signalé cette note, et avait été sur le point de mettre le livre à l'*index*.

Il était en outre noté comme gallican; et dans l'affaire des six questions contre M. Bautain qu'il avait déférée à Rome en 1834, on avait voulu lui faire une réponse courtoise, sans rien prononcer sur le fond.

Or, peu de temps après cet incident, les Hermésiens, condamnés à Rome comme rationalistes, s'étaient prévalus, dans la défense de leurs opinions, de la thèse soutenue par l'évêque de Strasbourg en faveur de la raison, et que Rome, disaient-ils, avait semblé favoriser dans la réponse ou le Bref qu'elle lui avait adressé. Tout cela faisait mauvaise impression.

La dernière lettre de l'abbé Bautain à Mgr l'évêque de Strasbourg, publiée quelques mois auparavant,

avait été lue par les principaux membres du Sacré-Collége, et par les personnages importants de la cour romaine, et elle avait produit une excellente impression, dont il trouvait partout les traces, même aux portes du Vatican. On louait son humilité, sa sincérité. On disait : Il semble y avoir excès des deux côtés ; l'Évêque donne trop peut-être à la raison, l'abbé Bautain trop à la foi. Mais comment, dans notre siècle, se plaindre qu'on penche trop du côté de la foi ? On ne comprenait guère la rigueur de l'Évêque ; elle contrastait avec l'esprit qui règne à Rome.

Sur ces entrefaites, l'*Ami de la Religion* publiait à Paris un article, dans lequel on insinuait que, puisque l'abbé Bautain était allé à Rome résolu à soumettre ses opinions aux décisions du Saint-Siége, il aurait pu tout aussi bien en agir de même à l'égard de l'évêque de Strasbourg. Cet article déplut fort en haut lieu, et fit tort au journal ecclésiastique français.

Mais toutes ces impressions, quelque favorables qu'elles fussent, n'avançaient pas les affaires, et nous verrons plus loin comment on espéra ménager un bon accueil à l'abbé Bautain et à ses amis auprès de leur Évêque.

L'affaire importante était celle du livre incriminé. Il ne s'agissait plus là de questions personnelles toujours délicates, mais d'une question de doctrine. M. Bautain apprit enfin que l'agent de Strasbourg à Rome était le Père R... Celui-ci n'était pas le rappor-

teur même de la question au tribunal de l'Index, mais il dirigeait l'examen du livre. On chercha les moyens d'avoir avec lui une conférence pour offrir des explications sur les propositions attaquées. La conférence eut lieu et se maintint dans des termes convenables : mais l'abbé Bautain en revint plus persuadé que jamais que les discussions n'aboutissent à rien. Dans cette occasion, comme dans plusieurs autres, où il eut à conférer avec des théologiens, il était frappé de la ténacité avec laquelle ces messieurs restaient attachés à une méthode de raisonnement devenue pour eux comme une seconde nature. Paraissaient-ils accorder pour un moment quelque point qui s'éloignait de leur thèse, aussitôt ils rentraient dans leur position. De même la branche d'un arbre, que la main a fait courber un instant, se redresse dès que la main l'abandonne. L'examen de l'ouvrage, s'il eût continué de la sorte, eût été interminable, ou aurait abouti d'une manière fâcheuse.

Les bons conseils donnés à l'abbé Bautain par Mgr Capacini, et approuvés par le cardinal Lambruschini, firent passer l'affaire par dessus la voie des Congrégations, et la firent traiter d'une manière administrative.

Voilà, en effet, à quoi l'on se résolut. L'abbé Bautain demanda au Pape de vouloir bien lui donner un examinateur avec lequel il pût s'expliquer, promettant de se soumettre au jugement qui serait porté sur l'ouvrage. Et, voulant échapper aux influences qui régnaient en France, il demandait comme une

faveur que l'examinateur fût un théologien romain, ce qui répondait on ne peut mieux à l'esprit de la cour romaine.

Le cardinal Mezzofante, ami du cardinal Lambruschini, et qui avait été chargé, peu auparavant, de l'affaire d'Hermès, fut choisi par le Pape. M. Bautain en fut très-heureux et il remercia vivement la bonne Providence.

Le cardinal Mezzofante accueillit MM. Bautain et de Bonnechose avec une bonté touchante. Il commença à lire la *Philosophie du Christianisme*, et à chaque visite de ces messieurs, il se montrait enchanté de leurs dispositions : De tous côtés, leur disait-il, j'entends exprimer la bonne impression que vous produisez à Rome. Cependant l'examen du livre n'avançait pas. Les nombreuses visites, les affaires qui arrivaient au cardinal, bientôt une petite maladie, puis l'approche des cérémonies de la semaine sainte, tout montrait à M. Bautain que, à Rome surtout, la patience est une des vertus les plus nécessaires.

Le 13 mars, le P. Vaure annonçait à ces messieurs que l'audience demandée par eux à S. S. leur était accordée pour le 16; et il les félicitait comme d'un signe de bon augure, de ce que le Pape avait voulu fixer l'audience pour une matinée où ils seraient les seuls reçus, ce qui indiquait que l'audience pourrait se prolonger. En outre, S.S. n'avait pas posé la condition, comme cela s'était fait pour d'autres, qu'on ne parlerait point de l'affaire qui les amenait à Rome.

L'audience eut lieu, en effet.

« Nous étions tous pénétrés de l'importance de la visite que nous allions faire, » lisons-nous dans les notes de l'abbé Bautain, « et en chemin nous ne disions pas un mot. Nous avons attendu quelque temps dans l'antichambre du cabinet du Pape. Puis le cardinal (Mezzofante) est entré, et bientôt nous a introduits. Nous avons fait les génuflexions d'usage, et nous avons baisé les pieds du Saint-Père. Il nous a accueillis avec bonté, nous donnant la main pour nous relever. Puis après quelques mots du Saint-Père à propos de la langue française, nous en sommes venus à notre affaire. Le cardinal l'avait mis au fait de ce que nous demandions. Nous lui avons présenté l'écrit où nous avions tout mis en substance (1). Il en a lu une partie devant nous avec difficulté. Il nous a dit, qu'il

(1) Nous croyons que le texte de l'écrit dont il est ici question, est le suivant que nous avons trouvé parmi les papiers de l'abbé Bautain relatifs à son voyage de Rome :

A sa Sainté Grégoire XVI.

Très-saint Père,

Les soussignés, Louis Eugène Bautain, prêtre et professeur de philosophie à l'Académie de Strasbourg, et Henri Gaston de Bonnechose, autrefois avocat général à la cour Royale de Besançon, et aujourd'hui prêtre à Strasbourg, ont l'honneur d'exposer à votre Sainteté :

1° Qu'ils sont venus à Rome pour témoigner de leur obéissance et de leur dévouement au Saint Siége, prets à faire tout ce qui leur sera dit dans la discussion qu'ils ont eue avec monseigneur l'Évêque de Strasbourg, et qu'ils n'ont soutenue jusqu'ici que par la crainte de l'Hermésianisme. Ils supplient Votre Sainteté de donner des ordres pour la terminaison de cette affaire.

2° Qu'ils soumettent avec toute confiance à l'examen du Saint-Siége l'ouvrage, publié par eux, sous le titre de *Philo-*

était persuadé de nos bons sentiments, et de notre fidélité au Saint-Siége, que les cardinaux Lambruschini et Mezzofante lui en avaient répondu, et qu'ainsi

sophie du Christianisme, et qu'ils sont disposés à retrancher, à modifier, ou à changer toutes les propositions qui pourraient paraître inexactes ou susceptibles d'une mauvaise interpretation, s'en rapportant au jugement du savant et digne cardinal, que sa Sainteté a bien voulu leur désigner pour examinateur.

3° Que comme nouvelle garantie de leur bonne volonté, ils apportent un autre ouvrage manuscrit, fruit de vingt ans de travail et qu'ils désirent soumettre à la même épreuve, ne voulant rien dire ni écrire qu'en conformité parfaite avec le Saint-Siége.

Les soussignés espérant que ces épreuves convaincront Votre Sainteté de leur entière soumission à l'Église, et qu'ainsi Elle verra en eux des enfants affectionnés et dévoués, osent lui exprimer un vœu qui est depuis longtemps dans leur cœur, et dont la réalisation les rendrait plus capables de travailler efficacement à la propagation de notre sainte religion.

Savoir, que le Saint-Siége daigne ratifier et instituer en corporation la réunion de jeunes gens qui s'est faite autour de l'abbé Bautain et par l'influence de son enseignement; jeunes gens tous sortis du monde pour se vouer au saint ministère, et qui vivent maintenant au nombre de 12 sous une même discipline et en communauté de biens comme de sentiments. Le but spécial de cette congrégation serait la conversion des protestants et des juifs, au milieu desquels elle est placée sur les bords du Rhin. Elle serait en outre particulièrement dévouée au service du Saint-Siége en France, en tout ce qui se rapporte à cette fin.

Si Votre Sainteté daigne leur donner l'espoir que la réalisation de ce vœu est possible, les soussignés la supplieront de leur désigner la règle, déjà reçue, qui pourrait le mieux convenir à leur but, et à laquelle ils se soumettraient avec les modifications demandées par les temps et les lieux. C'est dans ces sentiments qu'ils supplient Votre Sainteté de leur accorder sa bénédiction apostolique, et d'agréer l'hommage de la profonde vénération avec laquelle ils se mettent aux pieds de votre Sainteté.

Comme des enfants très-humbles et très-soumis.

il y avait lieu d'espérer que l'affaire avec l'évêque de Strasbourg s'arrangerait facilement ; il ajouta que la vérité est toujours dans le milieu, et non pas dans un excès opposé à un autre excès ; et que du reste il remettait l'examen de toute cette affaire et de tout ce que nous attendions au cardinal Mezzofante avec lequel il s'en entretiendrait. »

« Le Pape est resté debout, et nous aussi, puis il nous a pris la main très-simplement en nous disant adieu d'un air tout paternel. Il nous reste une bonne impression de l'audience, bien que rien d'important n'ait été fait, sinon peut-être l'impression favorable que nous avons pu lui laisser par notre soumission et notre humilité. »

« Nous sommes revenus contents. Le point sur lequel nous avons le plus insisté est celui de la congrégation pour la famille; c'est, je crois, ce qui nous coûtera le plus de peine à obtenir. Il n'est pas même possible que nous l'obtenions du vivant de l'Evêque, car il nous faudrait son appui. Nous avons du moins posé la première pierre. Le temps pourra amener le reste. »

Certes le professeur de philosophie tenait beaucoup à la science, qui était un élément essentiel à sa vie ; mais il tenait plus encore et par le fond de son âme, à l'union de cœur avec ceux qu'il avait enfantés à Jésus-Christ par sa parole. Ses meilleurs moments à Rome étaient ceux où il recevait les lettres de Strasbourg. « Nous avons trouvé une lettre des frères.

marque-t-il le 27 mars, elle nous a réjoui le cœur. Notre plus grande consolation ici est d'apprendre que la paix, l'ordre et la charité règnent dans la famille. Alors c'est comme si nous n'étions plus absents, et nous sentons un élan de reconnaissance envers Dieu qui nous conserve ainsi en union malgré l'éloignement. Ah! c'est quand on est loin des siens, au milieu des étrangers, qu'on sent vivement le prix de l'intimité de famille. Rome avec toutes ses merveilles ne vaut pas à mes yeux notre bonne petite maison, toute remplie d'esprit maternel et habitée fraternellement. »

Quelques jours plus tard, apprenant que les agents de Strasbourg auraient voulu non pas seulement faire condamner quelques propositions de sa *Philosophie du Christianisme*, mais le livre tout entier, comme étant fondé sur un mauvais principe, il en était atterré : « Ceci m'a fait mal au cœur, et il me faudrait un grand acte de foi pour adhérer à une pareille affirmation, si elle pouvait partir du Saint-Siége. Cependant si, ce qu'à Dieu ne plaise, une telle chose arrivait, je renoncerais plutôt pour la vie à l'enseignement philosophique de vive voix et par écrit, que de ne pas rester en union avec Rome.., C'est le plus grand sacrifice que je pourrais faire puisque ce serait l'abandon de ma vie tout entière, de mon passé et de mon avenir, tel qu'il s'était présenté jusqu'ici dans la conduite providentielle à laquelle j'ai été soumis. Nous nous bornerions, mes frères et moi, à la vie con-

templative pour l'intérieur, à la vie des œuvres pour le dehors, continuant l'éducation et l'instruction de la jeunesse. Nous attendrions ainsi dans la solitude et le silence la manifestation de la volonté divine sur nous. Je me sens le courage de faire ce sacrifice, et je prie Dieu de m'en donner la force par un redoublement de foi, d'humilité et de charité. »

Cependant ces heures d'épreuves étaient rares; les affaires marchaient d'une manière favorable, quoique avec cette lenteur qui est particulière à Rome, et qui, tout en contrariant la vivacité française, est bien utile pour amener avec prudence et sagesse les meilleurs résultats.

MM. Bautain et de Bonnechose employaient utilement leur temps, sans perdre ni un jour ni une heure : nous l'avons indiqué plus haut. Ce que nous devons noter ici, c'est que l'abbé Bautain s'était donné à l'étude de saint Thomas. Il eut de la peine tout d'abord à se faire à cette marche scolastique à laquelle son esprit n'était point accoutumé, mais insensiblement l'admiration le gagnait pour le fond de la doctrine, et nous aurons lieu plus loin d'en constater les fruits.

Il se résolut à suivre le cours de théologie que professait au collége Romain le P. Perrone, et il eut d'intéressantes conférences particulières avec ce savant et pieux personnage. Elles amenèrent à leur suite une mutuelle estime et une sincère affection. On donnait aussi des moments réglés à l'étude de la langue italienne, à laquelle en outre on habituait

l'oreille en assistant à des sermons. L'après-midi était occupée par la visite successive aux sanctuaires et aux établissements de Rome. M. Bautain en revenait toujours enchanté. Nous donnons ici comme échantillon de l'effet qu'il en ressentait, les lignes suivantes relatives au collége Romain et à Saint-Jean de Latran.

« Après avoir visité et admiré Saint-Louis des Français et la Minerve, nous avons été au Collége Romain où notre admiration a redoublé. C'est un établissement grandiose qui, je crois, n'a pas son pareil dans le monde. L'enseignement y est complet, depuis les éléments de la grammaire jusqu'aux sommités de la théologie, de la philosophie et des sciences mathématiques et physiques : et tout cela est bien ordonné, bien classé, avec des locaux superbes, grandioses, propres, où tout est beau à voir, et non pas avec cette parcimonie, cette étroitesse, ce manque de goût ou de soins qui règne presque toujours dans nos colléges en France. »

« Toutes les institutions et les établissements de Rome qui élèvent des enfants les envoient au Collége Romain pour y recevoir l'instruction. Ce sont les Jésuites qui ont l'enseignement. Nous avons assisté à la soutenance d'une thèse de mathématiques et de physique où le candidat s'énonçait avec une grande netteté en latin, et paraissait très au fait de son affaire. La salle était immense et toute remplie de monde ; et dans cet auditoire il y avait des hommes de tous

les pays, des moines de tout ordre et de toute couleur, et tout cela se faisait avec beaucoup de solennité... »

« Nous avons été émerveillés de la grandeur de l'Église du Collége Romain. C'est d'une magnificence de marbres, de dorure, de sculpture et de peinture à fresque qui dépasse toute expression. Le corps de saint Louis de Gonzague y est déposé dans un des autels latéraux et tout entouré de pierres précieuses. Le tout forme un établissement, je ne dirai pas royal, car il y a ici une grandeur qui surpasse celle de la terre, mais qui a quelque chose de divin. On sent ici la manifestation d'une puissance plus haute, et on s'incline même involontairement devant elle. Nous ne sommes vraiment que des pygmées devant des choses pareilles. Je me sentais comme annihilé au milieu de ces établissements grandioses, et qui, dans leur calme, paraissent ne point participer aux agitations du monde. Oui, vraiment, il faut que Rome soit la ville des Césars chrétiens, de la plus grande puissance du monde, de la puissance spirituelle. Une puissance temporelle ne pourrait pas suffire à la remplir ; elle n'aurait pas assez de vie pour l'animer, car il n'y aurait pas en elle l'âme et le souffle de l'éternité. C'est Dieu même qui règne ici comme il règne dans le temple personnellement, et c'est pourquoi tout y est immense dans la grandeur comme dans la richesse. »

« On a beaucoup reproché à Rome d'avoir attiré à elle l'or et l'argent de toute la chrétienté, et on a

parlé de cupidité, d'avarice, etc. Misère ! Le voilà cet or ! les voilà ces richesses ! Voyez ces basiliques, ces dômes, ces marbres, ces musées remplis de chefs-d'œuvre. Rome rend au monde ce qu'elle en a reçu, mais elle le lui rend avec la vie du génie, avec le souffle divin qui a tout transfiguré ; comptez, si vous le pouvez, les trésors qui ont été prodigués dans Saint-Pierre, Saint-Jean de Latran, Sainte-Marie Majeure, dans mille autres églises ! Ces églises n'appartiennent-elles pas à l'univers ? N'est-ce pas là que Rome convoque toutes les nations pour les réunir dans son sein et les confondre dans une même foi, une même vie ? Rome n'est-elle pas la métropole de l'univers ? Et puisque l'univers entier (*urbs et orbis*) participe aux biens spirituels dont Rome est le réservoir et le canal, n'est-il pas juste aussi que toutes les nations de la terre y apportent le tribut de leurs biens temporels en contribuant à rendre à Dieu, par la magnificence du culte, l'hommage qui lui est dû, et à correspondre de quelque manière à l'abondance et à la richesse des biens célestes qui y sont déversés sur la terre ? C'est de ce haut point de vue qu'il faut envisager Rome, et non d'après les mesquins calculs d'une raison financière, qui, après tout, prend pour mesure de perfection la vie matérielle de l'homme sur terre. »

« Nous avons visité Saint-Jean de Latran et le Baptistère de Constantin. C'est une suite de magnificences que je me sens incapable de décrire. La façade de Saint-Jean est la plus belle que j'aie encore vue.

L'intérieur est d'une majesté remarquable. Il y a là des trésors de sculpture et de peinture. La chapelle des Corsini est admirable. C'est dans le maître-autel de cette basilique qu'est enchâssé l'autel en bois sur lequel saint Pierre offrait la sainte victime, et c'est également à ce maître-autel que sont conservées les têtes de saint Pierre et de saint Paul, les deux inséparables apôtres. On nous a montré encore la table sur laquelle Notre-Seigneur a fait, croit-on, la dernière cène et institué la très-sainte Eucharistie. Cette relique était autrefois revêtue d'or; dans les guerres elle en a été dépouillée. Nous sommes sortis de là tout confondus de tant de grandeur, de richesse et de sainteté. »

Tous les jours c'était une visite à de nouvelles églises, tantôt gracieuses, calmes, charmantes, tantôt imposantes et magnifiques. L'abbé Bautain était frappé du soin, de la propreté, de la recherche qu'on remarque dans toutes les églises de Rome, tandis que les Romains n'ont pour leurs propres palais qu'un souci médiocre; au rebours de nos pays soi-disant civilisés, où le superflu, l'élégance et le luxe sont accordés à la demeure de l'homme, et trop souvent la misère et la négligence sont le partage de la maison de Dieu.

Il trouvait que la religion dominait ici la vie privée et la vie publique; et de là des réflexions intéressantes sur l'état politique des nations. « Ce qui me plaît beaucoup ici, disait-il, c'est que les fêtes populaires sont toujours des fêtes religieuses, et qu'ainsi

le Christianisme préside à toute la vie des hommes, aux choses les plus sérieuses, comme à leurs plaisirs. Quoi de plus beau que de voir tout un peuple en mouvement pour la résurrection du Sauveur ; et cette superbe illumination, qui ailleurs ne serait qu'un signe d'un événement humain, ne prend-elle pas un tout autre sens, quand elle devient le symbole de la lumière éternelle, que Jésus a rendue à l'humanité par sa résurrection ? Il en est de même ici de toutes les grandes fêtes de l'Église, et c'est surtout cela qui me fait aimer le séjour de Rome. Ceci est une des bonnes conséquences du gouvernement ecclésiastique, qui fait que le spirituel et le temporel sont toujours mêlés et quelquefois identifiés. Rien ne serait certainement plus digne et plus doux qu'une véritable théocratie, mais je crois que nous ne la trouverons qu'au ciel. »

Les courses de la journée se terminaient toujours par un bon repos dans une église, surtout quand on pouvait se rendre à une station des Quarante Heures, où le Saint-Sacrement était exposé. L'abbé Bautain sentait vivement le besoin de rentrer au dedans et de se reposer dans la prière, alors surtout qu'il avait dû se répandre au dehors dans l'observation des œuvres de la nature ou de l'art, à quoi il était aussi porté par son esprit.

Il passait assez souvent la soirée dans les principaux salons de Rome, à l'ambassade de France et à celle d'Autriche, chez la princesse Borghèse, chez lady Acton, la princesse del Drago, etc. Il y avait là

pour lui non pas tant une distraction, d'ailleurs fort peu mondaine dans le sens que l'on donne d'ordinaire à ce mot, que le moyen de rencontrer les principaux cardinaux et les personnages marquants qu'il avait intérêt à connaître, et auxquels il se faisait ainsi présenter, sauf à les visiter ensuite en particulier. Nous ne pouvons insister sur les détails.

La visite que M. Bautain fit, au commencement d'avril, au Séminaire anglais, fut l'origine d'une pensée, poursuivie pendant quelques années, et assez importante pour que nous en fassions une mention spéciale. Il avait rencontré Mgr Wiseman dans une soirée à l'ambassade d'Autriche, et il s'était rendu volontiers à l'invitation que le savant prélat lui avait faite de visiter l'établissement anglais à Rome. « Mgr Wiseman nous a fait très-aimablement les honneurs de son collége. C'est une belle institution, bien fondée et dotée. Les élèves suivent les cours de théologie de l'Apollinaire, qui est le séminaire diocésain de Rome, et ils ont encore des instructions à la maison. Il paraît y régner un esprit assez large. Il doit sortir de là des prêtres instruits, comme il en faut en Angleterre en face du Protestantisme. A l'époque de la Réforme, on a transformé en séminaire anglais les établissements destinés aux pèlerins anglais à Rome, et il paraît que ce séminaire est richement constitué. — On devrait bien en faire autant pour notre établissement français de Saint-Louis, qui ne signifie plus rien, et qui paraît aussi riche que le

séminaire anglais. Au lieu d'une douzaine de chapelains qui n'ont rien à faire, on aurait à Rome une maison de hautes études ecclésiastiques, où pourraient se former des prêtres distingués pour la France. »

M. Bautain qui unissait, chose assez rare, à une intelligence très-spéculative en philosophie, un grand sens pratique, et un vrai talent administratif, ne laissa pas dormir cette idée. Il rédigea, en rentrant chez lui, tout un plan d'organisation pour l'établissement qu'il entrevoyait comme très-utile à l'Église de France. Il en parla à Mgr Capacini, son conseiller préféré, qui abonda dans son sens. Mgr Capacini en entretint le cardinal Lambruschini qui approuva fort l'idée. Il s'agissait évidemment de s'adresser au roi de France qui par son ambassadeur à Rome tenait en main cette vieille fondation de nos rois, laquelle avait échappé d'une manière providentielle aux ravages de la Révolution française. Mais Rome est la sagesse et la prudence même, et elle vit bien qu'elle ne devait exprimer directement aucun désir. Il fut entendu que M. Bautain, en retournant en France, agirait directement, et par ses hautes relations, sur la cour des Tuileries. Le P. Vaure, qui avait dû en entretenir le pape, écrivait le 5 mai à l'abbé Bautain encore à Rome : J'ai eu le bonheur de voir le Saint-Père, jeudi dernier 3 mai, et de lui faire part du projet que vous m'avez communiqué de transformer l'établissement de Saint-Louis des Français à Rome en un collége national dans lequel on admettrait un certain

nombre de jeunes ecclésiastiques distingués par leur naissance et leurs talents qui puiseraient à la source première les vrais principes, et suivraient les cours publics de haute théologie à la Sapience ou au Collége Romain pendant plusieurs années. Sa Sainteté a très-bien accueilli ce projet, en répétant plusieurs fois : « *Volesse Iddio! sarebbe buono* (Plût à Dieu! ce serait excellent!); mais cela ne dépend pas de Nous. » Je lui représentai qu'on en ferait la demande par votre entremise, et que le roi y consentirait sans doute, puisque les nominations seraient au choix de Sa Majesté. « Vous croyez donc que le roi le voudra? Eh bien! *fata pure* (allez de l'avant); pour Nous, Nous n'y mettons aucune opposition; au contraire. »

« Lorsque j'ai fait connaître au Pape que vous étiez l'auteur de ce projet et du plan, il a déclaré qu'il était content, bien content de vous. »

« Je vous engage à traiter cette affaire importante à Paris, elle est trop avantageuse pour que le roi ne l'approuve pas. Si on vous choisit, mon cher abbé, pour supérieur de cet établissement, vous ne serez point refusé à Rome. »

Recevez, etc.

Les dernières lignes de cette lettre nous donnent l'occasion naturelle de bien montrer les intentions toujours droites de l'abbé Bautain, et l'esprit qui l'animait. Il écrivait le 12 avril à l'abbé Carl à Strasbourg en témoignant de toute la consolation qu'il éprouvait, d'être sur ce point parfaitement d'accord

avec lui et avec l'abbé de Bonnechose: « Toute notre conduite, dans l'affaire de St-Louis de Rome, est dirigée par cette vue, par ce sentiment, savoir : Distinguer soigneusement les personnes de la chose. Pousser de toutes nos forces à l'œuvre, parce qu'elle est bonne, et nous mettre entièrement de côté. Depuis que cette résolution a été bien formulée, nous sommes très tranquilles et nous avons les allures bien plus libres pour traiter l'affaire. Si on nous y convie, nous répondrons à l'appel ; sinon, non ; et en toutes les démarches qui concernent cette affaire, nous éviterons de nous mettre en avant. »

Il y avait là cependant comme en perspective une possibilité de réaliser le désir de plus en plus ardent que la société de M. Bautain ressentait de se former en congrégation. L'une des préoccupations constantes de l'abbé Bautain était d'étudier tous les ordres religieux qui se présentaient là si naturellement à ses yeux. L'Oratoire de St-Philippe de Néri était le genre de congrégation qui tout d'abord l'attirait. Mais d'une part, il y avait à craindre que l'Oratoire de France, dont plusieurs membres, au XVIIIe siècle, s'étaient écartés de la sûreté de doctrine de leurs illustres fondateurs, ne fût à Rome l'objet de quelque répugnance ; et d'une autre part les maisons, indépendantes l'une de l'autre, selon la règle de St-Philippe, rentraient, par cela même qu'elles n'avaient pas de supérieur général, sous la main de l'Ordinaire de chaque diocèse. Il n'y fallait

pas penser pour Strasbourg. Aussi l'abbé Bautain abandonnait la chose à l'avenir et à la Providence, mais il s'intéressait vivement à tout ce qui lui montrait la vie religieuse.

Vers la fin de son séjour à Rome, après avoir visité un grand nombre de couvents, et plusieurs entre les autres où les religieux peu nombreux n'avaient plus d'autre occupation que la prière soit individuelle, soit au chœur, il écrivait dans son journal : « Je crois qu'il y a très peu d'âmes capables de mener une telle vie tout à fait saintement. J'aimerais beaucoup qu'à ces heures de prières et de chœur, on joignît des heures de travail, soit manuel, soit intellectuel. Cela renouvelle l'existence de l'homme, et il se met alors à la prière avec plus de goût, et pour ainsi dire avec toute son âme, quand la prière est en même temps un repos et une réparation. Le travail, manuel et intellectuel, fait sentir à l'homme tout à la fois sa force et sa faiblesse ; il lui donne le sentiment de sa dignité, et en même temps lui fait reconnaître le besoin qu'il a d'un secours supérieur pour avancer et arriver à un résultat. C'est ainsi que les fondateurs des premiers ordres religieux concevaient la vie spirituelle. Aujourd'hui il n'y a d'ordres vivants que ceux qui travaillent et dont l'activité est profitable aux autres et à eux-mêmes : ainsi les Liguoriens (ou Rédemptoristes), les Capucins, les Franciscains et d'autres, qui se dévouent au ministère, les Trappistes qui travaillent la terre, et qui fabriquent tout ce qui leur est nécessaire, les Passionnistes, qui prêchent et

font des retraites, et enfin les Jésuites qui se consacrent à l'enseignement. Plusieurs autres ordres languissent. »

« Je voudrais qu'on pût fonder une maison, où le travail fût uni à la prière; et tous les degrés de travail, comme tous les genres de prières, suivant la capacité de chacun, depuis la culture de la terre et des matières nécessaires à la communauté, jusqu'à l'instruction de la jeunesse et l'étude des plus hautes sciences. Rien de plus large et de plus vivant, et en même temps de plus noble qu'une telle institution. J'y entrerais de grand cœur si je la rencontrais. Je ne sais rien qui relève plus l'homme et l'encourage davantage, que la vue de son travail utile, et des produits qui en sortent pour les autres comme pour lui. Le comble de la vertu est de pouvoir se désapproprier de son travail, et de ne point s'attacher à la possession du produit. Les Jésuites approchent le plus de ce degré de perfection, et c'est pourquoi ils ont tant d'influence et en auront toujours. Rien n'est plus fécond que l'activité bien réglée et commune. »

On a vu plus haut que M. Bautain avait apporté à Rome un ouvrage de philosophie, manuscrit, qu'il désirait soumettre à l'examen et à l'approbation du Saint-Siége. C'était, disait-il, le fruit de 20 ans de travail. M. Bautain était, en effet, professeur à Strasbourg depuis 1817, mais les premières années avaient été plutôt une recherche pénible qu'une exposition

de doctrine. Sa philosophie s'était formulée depuis qu'il avait été éclairé par l'Évangile.

Nous ne croyons pas qu'il ait jamais écrit un précis abrégé et complet de son enseignement. Le manuscrit qu'il apportait à Rome était sans doute sa *Psychologie*, qu'il publia peu de temps après, mais qui est précédée comme introduction d'une synthèse de la science philosophique. Attaqué par le clergé de France comme un novateur, renié par le chef de la philosophie universitaire comme un transfuge de l'éclectisme et un rétrograde, l'abbé Bautain ayant conscience qu'il travaillait utilement pour ramener à la foi les esprits égarés par une fausse direction de la science, l'abbé Bautain, disons-nous, eût été singulièrement rassuré et encouragé à poursuivre sa voie, s'il avait pu obtenir de l'Église une approbation de sa méthode philosophique.

Mais à mesure qu'il entrait en rapport avec les personnes les plus haut placées dans l'Église et qu'il entamait ce sujet, il voyait la réserve, la prudence qui apparaissaient. La réponse était la même de tous côtés : Rome n'approuve pas d'avance; Rome ne se prononce pas sur la Philosophie et ses diverses méthodes; elle condamne seulement une proposition scientifique si elle est en opposition avec un dogme. Le maître du Sacré Palais, chargé de donner l'*imprimatur* ou le *nihil obstat*, comme une simple mesure de censure préventive, offrait à M. Bautain de lire son ouvrage. Il avait été édifié de *la lettre à l'évêque de Strasbourg*, il se montrait très sympa-

thique ; mais ce n'était pas là une approbation. Un livre marqué de l'*imprimatur* à Rome peut parfaitement, après cette formalité, passer à l'examen de la congrégation de l'*Index*. Mais on lui disait généralement, et c'étaient les voix les plus autorisées qui s'exprimaient ainsi: Imprimez, imprimez sans crainte, en soumettant l'ouvrage, dans une préface, aux jugements que le Saint-Siége pourrait trouver à propos de porter sur le contenu. Rome ne veut nullement arrêter l'essor et le développement de la science ; elle surveille uniquement pour conserver l'intégrité du dogme, et elle est ainsi une sauvegarde inappréciable contre les erreurs. — Il n'y avait donc rien à attendre sous ce rapport, et il fallait avancer à ses risques et périls. L'homme ne saurait échapper ici-bas à la responsabilité de son activité, qui est précisément son combat et son épreuve.

CHAPITRE XV

SOLUTION A ROME. SOLUTION TARDIVE A STRASBOURG.

L'abbé Bautain propose et signe une soumission d'avance à tout jugement de Rome sur la *Philosophie du Christianisme*. — Lettre de Rome à l'Évêque de Strasbourg. — Solution. Audience de congé. — Départ de Rome. — On condamne à Strasbourg les écrits de l'abbé Bautain. — Arrivée de monseigneur Rœss, Coadjuteur. — Formule de six propositions signées en 1840. Réconciliation. — Visite d'adieu à monseigneur de Trévern.

Il est temps que nous arrivions à la conclusion de l'affaire principale qui avait été l'objet du voyage à Rome. Le cardinal Mezzofante avançait lentement dans l'examen de la *Philosophie du Christianisme*, mille soins divers l'en détournaient. Il commençait à suggérer à M. Bautain l'idée qu'il pouvait partir en laissant l'examen suivre son cours régulier. Mais, soutenu d'ailleurs par l'opinion très-arrêtée de Mgr Capacini, M. Bautain ne voulait à aucun prix quitter la partie sans avoir obtenu une solution. Ce

prélat suggérait un moyen plus court, et qui eût tout terminé en peu de jours. Que l'on prenne seulement, disait-il, les propositions extraites déjà du livre par l'évêque de Strasbourg, c'est un travail tout fait ; que l'abbé Bautain signe alors une déclaration par laquelle il réprouve tout sens de ces propositions que le Saint-Siége trouverait condamnable, promettant de conformer ses écrits et ses paroles à toute décision qui serait prise à ce sujet. Cela aurait suffi, disait-il, pour tout terminer. Cependant cette solution présentait des difficultés. Le cardinal Mezzofante étant saisi de l'examen du livre, on ne pouvait convenablement lui indiquer une nouvelle marche à suivre. L'abbé Bautain eut alors une touchante inspiration. Il adressa au cardinal la lettre suivante :

« L'abbé Bautain a l'honneur d'exposer à l'éminentissisme cardinal Mezzofante qu'il est prêt à signer une déclaration par laquelle il se soumet complétement au jugement du Saint-Siége sur son livre, et accepte d'avance tout ce que le Saint-Siége décidera à cet égard. L'abbé Bautain se réjouit de donner au Saint-Père ce témoignage de son obéisssance et de son affection filiale ; mais il priera en même temps le Saint-Père d'avoir égard à la position où l'abbé Bautain et ses amis se trouvent vis-à-vis de Mgr l'évêque de Strasbourg, qui leur a ôté les pouvoirs de prêcher et de confesser. Voilà près de quatre ans qu'il les tient dans cette privation bien sensible à des prêtres, et qui les déconsidère devant les fidèles. Il suppliera donc le Saint-Père, par l'intervention de son Éminence qui leur

a montré tant de bienveillance, de vouloir bien faire écrire à Mgr de Strasbourg, pour l'inviter à les remettre dans l'état propre à tout prêtre, jusqu'à ce que le jugement du Saint-Siége soit définitivement porté. Monseigneur ne pourra plus objecter la désobéissance ni la doctrine de ces messieurs, puisqu'ils seront venus aux pieds du successeur de saint Pierre lui apporter l'hommage de leur fidélité, et qu'ils déclareront publiquement désapprouver et repousser tout ce qui ne serait pas conforme à la doctrine de l'Église. Ils supplieront Sa Sainteté de leur donner ce témoignage de sa paternelle satisfaction, qui en les rendant aux fonctions du ministère, les réhabilitera devant l'Église, et prouvera à tous les prêtres, qu'on ne vient jamais en vain à Rome, quand on y arrive avec un esprit de foi, de soumission et d'humilité. »

La proposition de signer d'avance une adhésion générale à tout jugement du Saint-Siége, fut accueillie d'une manière très-favorable par le cardinal Mezzofante, par le cardinal Secrétaire d'État, et en général par tous les personnages qui s'intéressaient à l'abbé Bautain, et qui déjà le tenaient en une sérieuse estime. La formule de soumission fut préparée par les soins du cardinal Mezzofante; elle fut soigneusement revisée afin que toutes les expressions en fussent conformes aux traditions; et, signée enfin sous les yeux du cardinal par les abbés Bautain et de Bonnechose (1), elle fut soumise à l'agrément du Souverain Pontife.

(1) En voici la teneur.

Cet acte d'acceptation du jugement qui serait porté sur la *Philosophie du Christianisme,* rendait évidemment l'examen du livre moins pressé, ce qui allait parfaitement aux habitudes du pays (1). Le cardinal Mezzofante se fit décharger de ce travail, en le passant au théologien le plus considéré de Rome, le R. P. Perrone.

Nous avons vu que l'abbé Bautain avait voulu assister plusieurs fois au cours de théologie de ce

Nos infra scripti vehementer dolentes de angustiis quas Illmus ac Rmus Episcopus noster cepit propter quasdam a nobis traditas, scriptisque per nos editis consignatas doctrinas, cum debita subjectione et perfecta cordis sinceritate declaramus non aliam nos intendere nec velle doctrinam tenere nisi quam Catholica tenet Ecclesia ; ideoque quidquid in eisdem per nos editis operibus esse possit doctrinæ Sanctæ Matris Ecclesiæ quomodocumque contrarium, vere et ex animo retractamus. Atque ut omnis a nobis suspicio amoveatur, quæ edidimus scripta, cuncta ad pedes Ssmi Dni Nri Gregorii XVI Pontificis Maximi deposita volumus, nosque Illius Supremæ Auctoritati plane subjectos profitentes spondemus, ac pollicemur nos et judicio quod de memoratis nostris operibus ferre Romano Pontifici placuerit, firmissime adhæsuros, et omnibus quæcumque jusserit humiliter, atque incunctanter obtemperaturos. Interea ut ortæ offensioni occurratur nos et ore et scripto ab omnibus abstinebimus quæ a probatorum Auctorum doctrina recedere, seu periculosæ novitatis speciem præ se ferre videantur.

Romæ : die 17 Maji 1838

L. Bautain m. p.

Prædictam declarationem DD. L. Bautain et H. de Bonnechose manu propia coram me subscripserunt.

Jos. card. Mezzofante.

Ita reperitur in Actis Secretariæ S. Congregationis Episcoporum et Regularium hac die 18 maji 1838.

J. Patriarcha Constantinop. secretarius.

(1) L'abbé Bautain avait appris confidentiellement, qu'il avait été décidé en haut lieu que l'examen signalerait les propositions méritant correction ou modification, mais que de toute façon le livre ne serait pas condamné.

professeur du collège romain, et que plus d'une fois il avait été le trouver en particulier avec l'abbé de Bonnechose pour conférer sur des points controversés. Il en était résulté non-seulement un sentiment d'estime réciproque, mais un véritable rapport d'affection chrétienne qui persista et se montra dans des occasions ultérieures.

L'abbé Bautain ne pouvait que se trouver très-satisfait d'avoir provoqué cette mesure.

La demande que l'abbé Bautain avait faite qu'on voulût bien lui remettre une lettre adressée de Rome à l'évêque de Strasbourg témoignant de la satisfaction de l'autorité supérieure ecclésiastique, fut trouvée juste, et les cardinaux Mezzofante et Lambruschini assurèrent qu'il y serait fait droit. L'exécution ne marcha pas aussi promptement qu'on le souhaitait, car il fut reconnu tout d'abord que cette lettre ou ce Bref devait être rédigé par la Congrégation des évêques et réguliers. C'était de nouveaux personnages à voir et à mettre au courant de l'affaire. Le cardinal Sala, préfet de cette congrégation, était méticuleux, on le craignait un peu; mais il était absent et il fut remplacé par le cardinal Giustiniani favorable à nos messieurs. M. Bautain aurait voulu avoir une copie de la lettre dont il devait être porteur. Donner une copie parut être une démarche peu correcte; mais on voulut bien lui remettre une pièce constatant qu'une lettre avait été écrite dans tel sens à l'Évêque.

Le cardinal Mezzofante remit, en outre, à l'abbé Bautain la lettre suivante, avec faculté de la publier :

A Messieurs les abbés Bautain et de Bonnechose.

Messieurs,

« Je me suis fait un devoir de mettre aux pieds de Notre Saint Père, l'acte de soumission que vous avez fait touchant les doctrines qne vous avez enseignées et qui sont contenues dans vos ouvrages imprimés. Sa Sainteté l'a accepté, étant persuadée d'avance de votre sincère adhésion et de votre obéissance à tout ce qu'Elle décidera et ordonnera au sujet de ces mêmes ouvrages, l'étant aussi de votre fidélité à garder en attendant ce que vous promettez dans la dite déclaration. Elle vous donne aussi une preuve de sa satisfaction en vous admettant encore une fois en sa présence pour vous donner avant votre départ sa bénédiction apostolique. Ce sera un gage de sa bienveillance paternelle que vous avez su mériter par votre soumission et votre édifiante conduite pendant votre séjour à Rome. »

« Agréez, Messieurs, les sentiments de mon estime très-distinguée. »

Rome, 19 mai 1838.
Votre très-affectionné serviteur,
(signé) J. Mezzofante.

L'audience de congé eut lieu, en effet, le samedi 19 mai. Le matin même Sa Sainteté avait eu la bonté de s'en montrer occupée en en parlant à plusieurs

personnes, et entre autres au cardinal Odescalchi, à qui Elle avait dit que la déclaration de soumission de ces messieurs lui avait fait grand plaisir. Le Pape reçut MM. Bautain et de Bonnechose de la manière la plus affectueuse. Lorsqu'il leur dit entre autres choses qu'il était sûr de leur fidélité et de leur soumission, le cardinal Mezzofante ajouta aussitôt qu'il s'en portait garant. Puis il leur donna à chacun de pieux souvenirs : crucifix, médailles, chapelets, les congédiant avec sa paternelle et apostolique bénédiction.

Nos pèlerins quittèrent Rome le 21, le cœur rempli de consolation et d'espérance, heureux de retourner auprès de leurs frères, mais éprouvant aussi le vif regret de s'éloigner de cette ville qui est une vraie et bien-aimée patrie pour tout enfant de l'Église de Jésus-Christ, et où ils laissaient tant de nobles cœurs auxquels ils s'étaient attachés.

M. Bautain alla de Rome à Naples, où il prit le paquebot pour Marseille, et se rendit sans retard à Paris. Il devait exposer au ministre de l'Instruction publique la nécessité où il s'était trouvé de prolonger son absence au delà du congé accordé. Il devait aussi soumettre à qui de droit le projet relatif à Saint-Louis des Français.

En arrivant à Paris, l'abbé Bautain eut aussitôt connaissance d'une pièce intitulée · *Rapport à l'évêque de Strasbourg sur les écrits de M. l'abbé Bau-*

tain, publiée avec l'approbation et par les ordres de l'Évêque. Deux éditions avaient été faites de cet écrit, l'une à Paris, distribuée seulement à NN. SS. les évêques, l'autre à Strasbourg, mise en vente dès le 20 juin.

L'abbé Bautain en fut péniblement affecté ; car, avant d'avoir pu remettre à Mgr de Trévern la lettre de Rome dont il était porteur, et lui exposer avec confiance tout ce qu'il avait fait pour montrer sa sincère soumission à l'Église, il voyait un parti pris contre lui dans l'entourage de Mgr de Strasbourg, et la disposition fâcheuse de ce prélat.

Il écrivit immédiatement à S. E. le cardinal Mezzofante, lui envoyant la brochure et demandant des instructions ; et il attendit qu'il eut pu se présenter à Mgr de Trévern, pour rendre compte de l'entrevue au cardinal Secrétaire d'État, et aux autres personnages qui lui avaient témoigné un sincère et profond intérêt. — L'affaire de Saint-Louis des Français de Rome fut bien préparée et nous en indiquerons plus loin les résultats.

L'abbé Bautain arrivait à Strasbourg le 18 juillet et s'empressait de demander une audience à l'Évêque pour lui remettre la lettre dont il était porteur. La réception fut froide et embarrassée. Monseigneur annonça qu'il avait écrit à Rome, en envoyant le rapport cité plus haut, et qu'il remettait au Saint-Siège toute la suite de l'affaire. Il dit que par conséquent M. Bautain et ses amis resteraient dans le

statu quo. L'Évêque était blessé : on sut peu après qu'il demandait à Rome un successeur, désirant se retirer vu son âge avancé.

L'abbé Bautain s'adressa alors à Rome, écrivant aux cardinaux Lambruschini, Mezzofante et Polidori, au R. P. Roothan, général des Jésuites, au P. Perrone, à Mgr de Falloux et à d'autres. Les réponses de Rome furent unanimes pour blâmer les procédés dont on usait à son égard ; on l'encourageait dans les dispositions de douceur et d'humilité dont il avait fait preuve, et on lui promettait tout le concours possible pour arriver à un bon terme. Ainsi, une personne très-bien placée lui écrivait : « Vous savez déjà que cette brochure précédée d'une lettre de Mgr l'évêque de Strasbourg a déplu ici à tout le monde, même au Saint-Père qui en a témoigné son mécontentement et son affliction. Les cardinaux qui ont lu cet opuscule, des prélats, des généraux d'Ordre, et plusieurs autres personnages bien capables, ont blâmé l'acrimonie, l'amertume, l'esprit vindicatif que l'ont sent dans cette brochure. Nous ne parlons que des formes, nous n'examinons pas ici le fond de la doctrine. Quant à la doctrine, l'Évêque peut avoir raison ; c'est au Saint-Siége à prononcer. Mgr l'Évêque dit dans sa lettre sans date, qu'il s'en rapporte au Saint-Siége, et c'est précisément tandis que la question est pendante à Rome, lorsqu'il sait que vous êtes venu vous soumettre aux décisions du Saint-Siége, qu'il se hâte de décider préalablement, qualifiant directement ou indirectement presque

toutes les propositions avec une amertume bien peu chrétienne et bien moins ecclésiastique. Croyez, mon cher abbé, que les expressions peu dignes dont se sert le petit professeur rédacteur, loin de vous avilir ici, ne font que vous relever, et ne diminuent en rien l'estime qu'on a conçue pour vous pendant votre séjour à Rome. Le Pape a parlé de vous avec un vif intérêt, et il espère que vous continuerez à suivre la voie qu'il vous a tracée. Vous pouvez assurer savoir de bonne part qu'à Rome on a désapprouvé fortement cette brochure quant aux formes et quant à l'esprit. »

Mgr de Strasbourg cependant donnait suite à son projet de retraite. Il l'avait présenté à Rome et il demandait pour son coadjuteur M. l'abbé Affre, de la société de Saint-Sulpice. Il envoyait à Paris son secrétaire pour traiter l'affaire avec le Nonce du Pape et le ministre des cultes. L'année suivante enfin M. Affre était agréé et nommé au mois de décembre.

Aussitôt l'abbé de Bonnechose, et au printemps de 1840 l'abbé Bautain également, se rendent à Paris pour s'aboucher avec le coadjuteur non encore institué. Ils le trouvèrent bien disposé pour eux. Il est touchant de voir par la correspondance de M. Bautain avec Rome, quel empressement montrèrent en cette occasion les personnes les plus haut placées pour que, à l'avénement du nouveau prélat, l'abbé Bautain et ses amis fussent réintégrés dans leur position normale.

Mais toutes ces démarches préalables ne devaient point aboutir. Mgr de Quelen, archevêque de Paris, vint à mourir, et Mgr Affre fut appelé à le remplacer.

C'est alors que M. Rœss, professeur et puis supérieur du grand séminaire de Strasbourg, fut choisi comme coadjuteur de Mgr de Trévern.

Mgr Rœss connaissait de longue date mademoiselle Humann, l'abbé Bautain et toute sa compagnie. Il avait été formé au sacerdoce au séminaire de Mayence sous Mgr Colmar ; et si, comme professeur de théologie au grand séminaire de Strasbourg, il n'avait pas favorisé l'abbé Bautain, il avait cependant au fond du cœur le sentiment d'une sorte de parenté spirituelle qui lui rendait douce la charge de réconcilier ces messieurs avec le diocèse.

Le 8 septembre 1840 ils signèrent entre ses mains les propositions qu'ils avaient voulu signer en novembre 1837 entre les mains de Mgr de Trévern ; et le lendemain Mgr Rœss levait la suspense qui pesait sur eux. Ils n'eurent cependant pas à user de leurs pouvoirs, parce que, en ce moment même, comme nous aurons à l'exposer dans le chapitre suivant, ils venaient de prendre la décision de quitter le diocèse en faisant l'acquisition du collége de Juilly près Paris.

Nous croyons devoir donner ici le texte de cette déclaration signée le 8 septembre 1840 entre les mains de Mgr Rœss, parce qu'elle fut citée plus tard dans un document romain (v. plus loin ch. XVIII).

En voici la teneur :

« Désirant nous soumettre à la doctrine qui nous a été proposée par Mgr l'évêque, nous soussignés déclarons adhérer sans restriction aucune aux propositions suivantes :

« 1° Le raisonnement peut prouver avec certitude l'existence de Dieu et l'infinité de ses perfections. La foi, don du Ciel, suppose la révélation ; elle ne peut donc pas convenablement être alléguée vis-à-vis d'un athée en preuve de l'existence de Dieu. »

« 2° La divinité de la révélation mosaïque se prouve avec certitude par la tradition orale et écrite de la Synagogue et du Christianisme. »

« 3° La preuve, tirée des miracles de Jésus-Christ, sensible et frappante pour les témoins oculaires, n'a point perdu sa force avec son éclat vis-à-vis des générations subséquentes. Nous trouvons cette preuve en toute certitude dans l'authenticité du Nouveau Testament, dans la tradition orale et écrite de tous les chrétiens ; et c'est par cette double tradition que nous devons la démontrer à l'incrédule qui la rejette ou à ceux qui, sans l'admettre encore, la désirent. »

« 4° On n'a pas le droit d'attendre d'un incrédule qu'il admette la résurrection de notre divin Sauveur, avant de lui en avoir administré des preuves certaines, et ces preuves sont déduites par le raisonnement. »

« 5° Sur ces questions diverses la raison précède la foi et doit nous y conduire. »

« 6° Quelque faible et obscure que soit devenue la raison par le péché originel, il lui reste assez de clarté et de force pour nous guider avec certitude à l'existence de Dieu, à la révélation faite aux Juifs par Moïse, et aux Chrétiens par notre adorable Homme-Dieu. »

« Nous déclarons en outre condamner tout ce qui dans nos ouvrages, publiés jusqu'à ce jour, aurait pu être ou pourrait être jugé non conforme à la doctrine de l'Église (1). »

Dès que la réconciliation fut accomplie, l'abbé Carl et l'abbé de Régny, au nom de toute la société, allèrent présenter leurs hommages à Mgr de Trévern qui s'était retiré à Marlenheim. Tous ces messieurs éprouvaient une vraie peine à la pensée de ce qui avait douloureusement affecté le vénérable vieillard. S'ils lui avaient résisté, c'était comme malgré eux, et pour obéir à ce qui leur avait semblé un devoir. De son côté, Mgr de Trévern ne s'arrêta qu'à son bon cœur, et l'entrevue fut calme et bonne. On était en paix.

(1) Dans un livre publié à Wurtzbourg, sous le titre d'*Enchiridion symbolorum et definitionum*, etc., 4e édit., 1865, p. 441 on donne, traduites en latin, comme étant les six propositions signées par l'abbé Bautain, le 8 septembre 1840 entre les mains de monseigneur Rœss, celles qui furent publiées par monseigneur de Trévern le 18 novembre 1835 (voir ch. XIII. du présent ouvrage). La différence n'est pas grande, mais elle existe. Les propositions du 8 septembre 1840 n'avaient pas été publiées jusqu'ici.

CHAPITRE XVI

TRAVAUX A STRASBOURG PENDANT LA DISGRACE.

Le pensionnat pour l'Instruction Secondaire de la rue de la Toussaint. — Fondation d'une École Primaire. — Un nouveau membre de la Société : Adrien de Reinach.— Mort de mademoiselle Humann. — Développement du Pensionnat et de l'École Primaire. — Lutte pour la liberté de l'enseignement. — Méthodes suivies dans l'enseignement de la jeunesse. — Établissement d'un pensionnat de Demoiselles et d'une École de petites filles. — Union d'esprit dans la direction de ces œuvres diverses. — Influence religieuse dans la ville. — Travaux scientifiques et littéraires. — Au retour de Rome l'abbé Bautain commence à publier ses œuvres philosophiques. — Plan général de la philosophie du Professeur. — Projet de quitter Strasbourg. — Acquisition du Collége de Juilly. — Dernières dispositions et départ.

Nous avons dû suivre d'une manière particulière dans les chapitres précédents la marche du différend survenu entre Mgr l'évêque de Strasbourg et l'abbé Bautain, car c'était là le fait dominant dans la vie du professeur et dans celle des jeunes prêtres qui lui

étaient si entièrement dévoués. Il est temps de montrer ce qui se passait au foyer de la petite société, où l'on ressentait tous les contre-coups de l'affaire principale, mais où, sous l'impulsion et la direction du chef, sous la ferme et douce influence de celle qu'on vénérait comme une mère, on ne restait pas inactifs.

En quittant le petit Séminaire, comme nous l'avons indiqué à la fin du chapitre X, ces messieurs trouvaient un asile tout préparé. C'était une maison achetée quelques années auparavant au nom de l'abbé Carl, et située précisément en face de la maison maternelle dans la petite rue de la Toussaint. On s'y réunit donc aussitôt, et il fut convenu qu'on continuerait de se consacrer à l'instruction de quelques enfants, appartenant à des familles alliées ou amies, qui avaient voulu quitter à notre suite le petit séminaire. La pensée de former un établissement privé d'instruction secondaire était une idée toute naturelle.

A cette époque, une telle entreprise ne pouvait s'exécuter sans une autorisation préalable de l'État; mais cette autorisation n'était pas difficile à obtenir, M. Bautain ayant des protecteurs et des amis universitaires dans les régions du pouvoir, et les familles Humann et Carl étant également dans la meilleure position pour le soutenir de leur influence. On se mit donc à l'œuvre sans retard.

La détermination d'ouvrir un pensionnat était d'autant plus opportune qu'il était à craindre, ce qui ne manqua pas en effet d'arriver, qu'on tenterait de

rompre le faisceau, et que l'autorité ecclésiastique, en demandant individuellement à ces jeunes prêtres d'adhérer aux propositions de l'Avertissement, leur offrirait de l'emploi dans les diverses parties du diocèse, dans le but de les éloigner les uns des autres. Une occupation commune dans l'éducation de la jeunesse leur donnait une position honorable, très-propre à maintenir leur union ; et elle répondait d'ailleurs parfaitement à leurs vues et à leurs précédents.

L'entreprise du pensionnat était à peine décidée, et il n'y avait guère qu'un mois que l'on avait quitté le petit séminaire, lorsque M. Bautain trouva qu'il serait bon de réunir les plus jeunes enfants des familles amies, qui n'étaient point encore d'âge à entrer au pensionnat, et de les y préparer par une instruction élémentaire. Il s'adressa à l'abbé de Régny: J'ai pensé à vous, lui dit-il, voudriez-vous tenir une école primaire? La loi de l'année dernière (1833) nous donne à cet égard toute liberté. Il ne s'agirait que de passer un examen d'instituteur primaire à l'Académie et d'obtenir un certificat de bonnes mœurs à la mairie. Vous lanceriez une circulaire dans la ville; et je suis persuadé que l'idée d'une école primaire française dans ce pays, où toutes les meilleures sont allemandes, serait accueillie avec la plus grande faveur par la bonne société. L'abbé de Régny n'avait à objecter que son inexpérience en ces matières. mais il offrait aussitôt sa bonne volonté pour se dévouer aux en-

fants et travailler de tout cœur à l'œuvre commune.

Le mois n'était pas fini, qu'à l'aide de quelques lectures préparatoires et de quelques visites aux principales écoles de Strasbourg, le débutant dans la carrière pédagogique avait réuni les premières données nécessaires. Le brevet officiel d'instituteur primaire supérieur avait été obtenu, toutes les formalités étaient remplies, et l'école primaire s'ouvrait dans une des rues les plus centrales de Strasbourg. Une respectable famille de la ville avait offert avec empressement un local provisoire au rez-de-chaussée dans sa propre demeure, et avait donné ses deux jeunes enfants, premier noyau de cette École qui prospéra bientôt.

C'est ainsi que furent inaugurés les deux établissements d'instruction, qui allaient donner à ces messieurs, avec un aliment nécessaire d'activité, les moyens d'appliquer, plus librement que dans des établissements publics, les principes et les méthodes que leur suggérait la philosophie chrétienne du maître.

A ce moment un nouveau membre vint s'adjoindre aux plus anciens. Un certain nombre de jeunes gens, parmi les étudiants des diverses Facultés de l'Académie, s'attachaient à l'abbé Bautain, et, ne se contentant pas de suivre les cours avec assiduité, venaient chercher des conseils et de l'affection auprès du maître et de ses disciples. Parmi eux on distinguait Adrien de Reniach, qui tenait par sa naissance aux

plus nobles familles d'Alsace. Le nom de Reinach s'était illustré parmi les anciens chevaliers du moyen-âge ; et dans sa mère s'éteignait le nom des Landsberg, dont le château en ruines dans la chaîne des Vosges, près de Molsheim, avait été souvent le but de nos excursions. Adrien de Reinach, qui venait de terminer ses études de Droit, se sentait attiré à la vie religieuse, et déjà son cœur le portait à se joindre à son maître et à ses amis. Peu de temps avant leur disgrâce, il hésitait encore ; mais dès qu'il les vit en butte à une persécution, il se trouva tout décidé. En vrai chevalier, il vint demander comme une grâce et un honneur d'être admis dans leur société, et de partager leurs travaux et leur vie. Il avait une entière assurance que le différend avec l'Évêque cesserait, et que le moment viendrait pour lui d'endosser la robe du soldat de Jésus-Christ. Adrien de Reinach portait dans ses traits et dans sa prestance, comme dans son esprit et dans son cœur, tous les caractères de la vraie noblesse. Sa mort, lorsque nous aurons à la mentionner, nous le montrera fidèle à son origine.

Il fut reçu avec joie et tendresse, et se voua aussitôt, en compagnie de ses amis, à l'éducation et à l'instruction de la jeunesse dans l'établissement de la rue de la Toussaint.

Avant d'entrer dans quelques développements sur les travaux de ce groupe de jeunes prêtres qu'un même esprit animait dans leur tâche, nous devons

rapporter ici l'épreuve la plus sensible qu'ils eussent eu à supporter ; nous voulons parler de la mort de leur mère vénérée et tant aimée. On était en 1836.

Malgré son âge avancé (elle approchait de 70 ans), et malgré une cruelle maladie supportée depuis quinze années avec une dignité et un calme parfaits, mademoiselle Humann ne paraissait pas sensiblement changée. Parfois, il est vrai, elle passait quelques jours retirée, invisible pour nous, affaissée et comme anéantie sur sa couche. En sortant de ces crises, on aurait dit que son âme revenait d'un repos délicieux et regretté. Que de fois, on la trouvait dans son petit salon, toujours soignée dans sa mise, mais évidemment en proie à la souffrance ; et à nos demandes inquiètes, elle répondait par un sourire tranquille et un doux regard, en disant : que toute douleur était bien peu de chose, si, en l'acceptant, on pouvait gagner le moindre petit accroissement d'amour de Dieu. Cependant dès le printemps elle faisait son testament, et au mois de juillet elle voulut être administrée. D'après sa volonté, rien ne devait se ressentir de son état dans les allures journalières de la maison ; et les travaux de chacun suivaient paisiblement leur cours. Elle inspirait tellement son calme à tous, qu'on n'aurait su prévoir si l'issue fatale était prochaine. Le curé de sa paroisse venait souvent la visiter pour répondre à son désir, et il devait la préparer à la mort. Il semblait plus disposé à s'édifier lui-même qu'à exhorter la malade, mais l'humble et sincère chrétienne demandait à recevoir la parole du

ministre de Dieu, et il fallait la satisfaire. Le 19 septembre, au matin, comme nous revenions les uns et les autres de célébrer la sainte messe dans les diverses églises du voisinage, nous apprîmes que notre mère venait de rendre son âme à Dieu. Elle avait été assistée de l'abbé Bautain et de sa fidèle ancienne élève mademoiselle Roudolphi, et, avant d'expirer, elle avait dit la prière domicale en montrant du regard le ciel à celui qu'elle avait enfanté à Jésus-Christ.

Telle fut la mort de cette douce et forte chrétienne: pour elle, une délivrance de l'exil, un retour à la patrie ; pour nous, une grande douleur, car nous nous sentions orphelins d'une vraie mère durant des épreuves qui n'étaient point finies. Tous les frères se serrèrent plus étroitement autour de l'aîné, qui redoubla de tendresse et de courage pour les animer dans leur sainte carrière (1).

L'œuvre de l'instruction de la jeunesse sous la nouvelle forme que les événements avaient amenée, avait été entreprise avec un grand zèle. On avait senti de bonne heure le besoin d'agrandir et de compléter le pensionnat de la Toussaint, et, sans en faire un bâtiment remarquable, on avait augmenté la bâtisse et ménagé toutes les ressources nécessaires à

(1) L'abbé Bautain dans *la Chrétienne de nos jours* (tome II page 392), après avoir raconté sa propre conversion, consacre à celle qui fut sa mère spirituelle quelques pages émues qui sont le plus bel éloge de cette admirable chrétienne.

la demeure et aux exercices de tout genre de quatre-vingts à cent élèves. Mademoiselle Humann avait suivi de l'œil tous les travaux qu'elle encourageait de son approbation.

L'école primaire également avait dû s'établir d'une manière définitive. On n'avait pu la laisser dans le local que l'amitié de la famille S... avait bien voulu mettre à sa disposition au moment de ses premiers debuts.

Commencée avec deux enfants, elle réunissait dès la seconde année plus de cent trente élèves. Les familles des administrations françaises et des officiers de la garnison trouvaient cette école à leur convenance, et les familles alsaciennes étaient aises d'avoir pour leurs jeunes enfants des maîtres français. Bien des enfants protestants y étaient admis, avec la condition de n'être exemptés en rien des exercices religieux qui s'entremêlaient à l'instruction élémentaire.

On acheta donc un hôtel convenable dans le quartier central où l'on se trouvait déjà, rue des Juifs, et là, tout le rez-de-chaussée entourant une belle cour fut disposé pour les diverses salles nécessaires à l'enseignement des enfants. Les étages supérieurs furent consacrés, comme nous le dirons bientôt, à l'éducation des filles.

Le personnel attaché au pensionnat de la Toussaint se composait principalement de MM. Carl, Goschler, de Bonnechose, Gratry, Jules et Nestor Level, de Reinach. — L'école primaire était confiée à MM. de Régny et Mertian auxquels l'abbé Ratisbonne voulait

bien adjoindre son vaillant concours. D'un côté comme de l'autre, des maîtres accessoires étaient appelés pour les leçons spéciales de dessin, de musique, de gymnastique, et on acceptait l'aide de quelques jeunes amis, lorsque cela pouvait être utile pour leur propre épreuve au service de Dieu.

Il faut bien remarquer que, si on avait entrepris un établissement d'instruction secondaire, c'était dans l'espoir que sous peu une loi donnerait la liberté de ce degré, comme la loi de 1833 l'avait donnée pour le degré primaire. On n'aurait point commencé l'œuvre sans cette perspective. Envoyer les élèves comme externes au collége royal, soumettre le développement de leur esprit et de leur âme à l'influence de deux esprits divers sinon opposés ne semblait pas une chose admissible.

Sous ce rapport, les six années de travail assidu et tranquille à l'intérieur de la maison furent autant d'années de lutte à l'extérieur pour MM. Bautain et Carl qui portaient la responsabilité de l'entreprise.

A peine M. Carl avait-il obtenu le brevet de chef d'institution, au commencement de 1835, que M. Bautain se rendait à Paris pour s'entendre avec M. Guizot, ministre de l'Instruction publique, occupé de préparer le projet de loi pour la liberté de l'enseignement secondaire. M. Guizot donna donc toute confiance pour l'œuvre naissante. On avança sans hésitation, et la première année se passa sans incidents, d'autant plus que l'abbé Carl avait voulu com-

mencer par les classes élémentaires et avec de jeunes élèves ; mais dès la fin de 1836 le collége royal réclame, prétendant avoir droit sur les élèves qui grandissent ; et les journaux de la localité avivent la polémique en soutenant le parti de la liberté ; on obtint un sursis.

C'est à ce moment que M. Bautain publia sous le couvert de M. Théodore de Bussière, qui voulut bien prêter son nom, une brochure exposant avec force les raisons sur lesquelles s'appuyaient les pères de famille dans leurs revendications.

Au mois de mars 1837, M. Guizot présentait la loi. Elle fut adoptée par la chambre des députés, mais l'opposition qui existait à ce moment contre l'Église décida le gouvernenent à ne point la présenter à la chambre des Pairs.

M. Guizot fut alors remplacé au ministère de l'Instruction publique par M. de Salvandy. Ce nouveau ministre montra également à l'abbé Bautain sa bonne volonté. En effet, au mois de juillet suivant, le Recteur de l'académie de Strasbourg, ayant cité l'abbé Carl à sa barre, l'avait menacé de poursuites pour n'avoir point envoyé ses élèves au collége royal. Une lettre du ministre ordonna de suspendre les poursuites.

Au mois d'octobre de l'année suivante (1838), même alerte. Cette fois, c'était le ministre lui-même qui ordonnait l'exécution des règlements universitaires ; et, une fois encore, l'intervention active de MM. de Schauenbourg et Louis Carl, frère de l'abbé,

tous les deux députés du Bas-Rhin, put faire revenir le ministre sur sa décision et ajourner la mesure.

Mais la loi sur la liberté de l'enseignement secondaire se trouvant toujours ajournée, les résistances au monopole devaient finir par échouer. La dernière tentative fut faite par le Conseil général du département qui formula un vœu favorable à une demande de l'abbé Carl. Il n'en fut point tenu compte, et pour la rentrée de l'année scolaire 1839-40 il fallut envoyer les élèves de Rhétorique et de Seconde fréquenter comme externes les cours du collége universitaire.

Ce fut là, comme nous le dirons, l'une des principales raisons qui, l'année suivante, déterminèrent l'abbé Bautain à quitter Strasbourg pour diriger un collége jouissant du privilége du plein exercice.

Ce qui soutenait l'ardeur de ces jeunes prêtres dans leur œuvre, c'était, avec l'union de leurs cœurs l'unité de pensée qui présidait à tous leurs travaux. L'abbé Carl, dans le discours qu'il adressait aux parents lors de la première distribution des prix, en août 1836, leur disait : « Les travaux du directeur de l'école primaire sont les préliminaires des nôtres; il nous prépare nos élèves pendant plusieurs années, et quand ses enfants passent entre nos mains, ils changent de lieux, de livres et d'objets d'études ; mais, en toute vérité, ils ne changent point de maîtres ; car nous suivons les mêmes méthodes, nous sommes animés du même esprit, et nous tendons au même but. Je vous laisse à penser, Messieurs, quels peuvent

être les avantages de cette suite et de cette unité dans le cours de l'éducation, depuis le moment où l'enfant apprend à lire jusqu'aux études philosophiques les plus élevées. Notre point de départ est dans l'école primaire, les études académiques en sont le terme. »

Quoi donc ? Cette école philosophique formée autour de M. Bautain, occupant une si petite place dans ce monde, avait-elle la prétention de renouveler l'enseignement et l'éducation de la France ? Non, assurément. La civilisation des nations chrétiennes n'avait pas attendu le XIX[e] siècle pour établir le *Ratio Studiorum*, ou la méthode générale la plus propre à développer le cœur et l'esprit de la jeunesse ; et nul homme sensé ne pouvait avoir l'ambition de réformer l'œuvre de la foi et de la science des générations passées. Mais si l'expérience du passé doit servir d'appui aux générations présentes, il n'est pas douteux que dans l'application des règles générales, tout ce qui est procédé de détail, doit s'adapter aux besoins variables des temps. Lorsqu'il ne s'agit pas d'un travail matériel, mais qu'il faut opérer sur des êtres humains pour les développer et les former, il reste un vaste champ ouvert au talent et au zèle de l'éducateur, afin qu'un résultat vivant et sain soit le fruit de ses efforts.

Les disciples de l'abbé Bautain se servaient donc avec avantage de la connaissance que la philosophie leur donnait de l'homme et de l'épanouissement graduel de ses facultés physiques, intellectuelles et

morales pour seconder le mouvement normal de la nature. L'étude de la langue maternelle, des langues classiques,et des éléments des diverses sciences était convenablement distribuée dans ce but. Aider, provoquer au besoin, savoir attendre surtout, sont des choses nécessaires pour que l'éducation du corps et de l'esprit conservent l'harmonie requise par l'unité de la personne humaine. Et ce travail, suivi avec intelligence, double l'intérêt du maître, et lui donne une récompense anticipée du devoir accompli (1).

L'œuvre ne s'était point bornée à l'éducation des garçons. Dès avant sa mort, mademoiselle Humann avait choisi, pour diriger un pensionnat de demoiselles, une personne distinguée par son esprit, fille d'un officier de l'Empire, et élevée à la maison de la Légion d'honneur. Mademoiselle A... fut installée au premier étage de la maison achetée pour l'école primaire, et l'œuvre se développa et prospéra bientôt, En même temps, l'entresol fut consacré à une école primaire de petites filles, correspondant à l'école primaire des garçons. Cette école fut dirigée par le dévouement d'une dame de Strasbourg, madame S..,

(1) M. L'abbé Carl, dans plusieurs discours prononcés aux distributions des prix, soit du petit séminaire de Saint-Louis, soit de l'institution de la rue de la Toussaint,a développé les vues supérieures qui dirigeaient sa marche dans l'éducation et l'instruction de ses élèves, depuis l'enfance jusqu'aux études académiques. Ces pages présentent un intérêt qui n'a pas vieilli. Mais nous les omettons parce qu'elles ne se rapportent pas assez directement à l'objet du présent ouvrage.

veuve, et jouissant d'une belle fortune. Elle se consacrait avec une simplicité touchante à cette œuvre chrétienne.

A mesure que le besoin s'en faisait sentir, les deux directrices furent aidées par diverses jeunes personnes qui suivaient le mouvement religieux provoqué par l'abbé Bautain et ses amis.

Le caractère frappant de ces diverses entreprises était l'union des cœurs et des volontés chez les maîtres comme chez les maîtresses, union qui venait de la foi et qui s'alimentait par la pratique de la prière et d'une vie sérieusement chrétienne. Cet esprit d'union rejaillissait sur les enfants. A la rue de la Toussaint comme à la rue des Juifs, la joie, la simplicité et l'affection des élèves témoignaient d'un véritable esprit de famille. Et ces dispositions chez les enfants soutenaient le dévouement de leurs maîtres.

Leur tâche était en outre facilitée, nous l'avons vu plus haut, par l'unité de méthode provenant de l'unité du point de vue qui présidait à l'œuvre entière. Une vraie synthèse coordonnait tous les enseignements, depuis le plus élevé jusqu'au plus élémentaire. Cela donnait du repos d'esprit à tous les maîtres ; ils avaient une direction plus sentie encore qu'imposée ; ils savaient dans quel sens ils devaient pousser leurs travaux.

C'est ainsi que se passèrent six années, qui donnèrent un aliment bien utile à l'activité de ces jeunes hommes ardents à l'œuvre, et qui, on peut l'espérer

de la bonté du Ciel, produisirent quelques bons fruits parmi un grand nombre d'enfants et d'adolescents.

L'influence sur les enfants ne pouvait que favoriser celle que l'abbé Bautain et ses amis exerçaient d'ailleurs sur bien des familles, et qui produisit pendant ce temps d'heureux résultats. Ils contribuaient à ramener bien des âmes à l'Église ; et ils les adressaient aux ecclésiastiques de la ville pour les faire participer aux sacrements. Dieu semblait leur continuer sa bénédiction, se servant de leur bonne volonté et de leur parole pour faire du bien.

C'est ainsi qu'une dame protestante, fort distinguée par les dons du cœur et de l'esprit, rentrait avec sa fille dans le sein de l'Église. Un avocat israélite et toute sa famille recevaient le baptême. Deux demoiselles israélites, appartenant à l'une des familles distinguées de la ville, se préparaient, par des entretiens et des lectures, à devenir de pieuses catholiques, pour arriver plus tard à la profession religieuse.

M. Théodore de Bussière, gendre de M. Georges Humann, quitta le protestantisme pour embrasser avec ardeur la foi catholique. C'est en février 1837, à un moment où la conversion de M. de Bussière devait encore rester secrète, que l'abbé Bautain, accompagné de l'abbé de Régny, le conduisit à Nancy. Mgr Donnet les accueillit à l'évêché, et il eut la consolation de recevoir l'abjuration du néophite et

de donner les sacrements à ce nouveau catholique, qui allait être bientôt un zélé champion de l'Église.

Pendant ce temps, les travaux scientifiques et littéraires n'étaient point négligés. L'abbé Bautain continuait avec succès à l'académie ses cours de Philosophie : la Morale, l'Anthropologie, la Psychologie, la Logique se succédaient d'année en année. Seulement, la Métaphysique était réservée, parce que M. Bautain la faisait partir de trop haut pour qu'il n'y eût pas contestation.

L'abbé Goschler, professeur au pensionnat, écrivait en même temps et soutenait ses deux thèses pour le doctorat ès-lettres : l'une très remarquable, sur le Panthéisme ; l'autre, bien intéressante, sur la poésie et sur la philosophie des psaumes de David.

L'abbé Gratry poursuivait ses spéculations tout à la fois mathématiques, philosophiques et théologiques, dont la publication posthume de ses manuscrits nous donne aujourd'hui connaissance.

L'abbé Ratisbonne composait, après de consciencieuses recherches, sa belle *Vie de saint Bernard*, imprimée à Paris quelques années plus tard.

L'abbé Carl, tout adonné à son œuvre, publiait, pour l'usage de ses élèves, de savant et clairs résumés de grammaire générale, de grammaire latine, de logique, auxquels correspondaient, à l'école primaire, des abrégés de grammaire française, de calcul, de géométrie élémentaire, de musique, adaptés au degré d'instruction des classes élémentaires.

A certains jours fixes,en outre, M. Bautain réunissait tous ses amis dans des cenférences ecclésiastiques, où l'on traitait quelques questions, indiquées d'avance, sur l'Écriture sainte ou la théologie. On voit par là que les journées de cette jeune société étaient sérieusement remplies.

Nous avons vu dans les chapitres précédents comment l'abbé Bautain avait dû interrompre ses occupations à Strasbourg et se rendre à Rome, pour l'affaire qui tenait à juste titre, le premier rang parmi toutes les autres. A peine de retour, au mois de juillet 1838, il s'empressait de donner suite à la publication déjà préparée du premier cours de sa Philosophie complète, *La Psychologie expérimentale* (1).

L'ouvrage important, intitulé : *Philosophie du Christianisme*, qui avait paru en 1835, ne faisait pas partie de l'enseignement académique de M. Bautain c'était le développement scientifique de plusieurs dogmes chrétiens, qui avait eu pour but et pour résultat d'éclairer et d'attirer à l'Église les trois jeunes Israélites que sa parole avait touchés. Il l'avait écrit étant encore laïque, au moment où la belle intelligence et surtout la foi et la piété de Mlle Humann l'avait converti et amené à admirer avec enthousiasme la lumière de l'Évangile. On ne saurait s'étonner après cela que l'ouvrage soumis à un sévère examen ait présenté quelques expressions qui manquaient de

(1) Philosophie. *Psychologie expérimentale* 2 v. in 8° Strasbourg, chez Dérivaux, Paris, chez Lagny frères. 1839.

précision théologique. L'édition était épuisée ; M. Bautain quoiqu'il y fût encouragé ne se décida pas à le reproduire.

Le livre avait eu son à-propos, il avait produit son effet par la chaleur de la foi qui l'animait, et les éclats de la lumière qui avait éclairé les jeunes hommes amenés ainsi à l'Église. L'auteur le laissa parmi les œuvres qui ont fait leur temps. A la fin de sa longue carrière il semble en avoir reproduit la substance sous une tout autre forme, en écrivant le livre des *Choses de l'autre monde* ou *Journal d'un philosophe* dont nous parlerons au moment convenable.

L'auteur de la *Psychologie expérimentale* place en tête de son ouvrage la déclaration suivante.

« L'impression de cet ouvrage était assez avancée quand l'auteur a dû partir pour Rome. Après avoir déféré lui-même au jugement du Saint-Siége ses précédents écrits, il ne savait s'il achèverait la publication commencée. Il a consulté à Rome des personnes graves par leur caractère comme par leur position, et il lui a été dit que, fort de ses intentions droites et de sa soumission à l'Église, il devait continuer son œuvre, en s'empressant de déposer ses nouveaux écrits aux pieds du Souverain-Pontife. C'est ce qu'il fait en ce moment dans toute la sincérité de son âme, déclarant qu'il est prêt à retrancher de cet ouvrage, ainsi que des autres, tout ce qui pourrait paraître contraire, de quelque manière que ce soit, à la doctrine de l'Église. L'auteur était catholique avant

d'être philosophe, et il ne veut être philosophe qu'à la condition de rester catholique. »

Nous allons dire quelques mots de cette publication importante ; mais nous ne saurions nous empêcher de donner en note l'épître dédicatoire adressée à l'abbé Carl. Car notre but est de faire bien connaître l'abbé Bautain ; et comme son cœur a été trop méconnu nous voudrions faire sentir quelle profonde tendresse il renfermait. Le nom de celle qui avait été la mère de son âme lui laissait un vide que comblait difficilement l'affection de ses frères (1).

(1) « Cher Adolphe. A quel autre qu'à toi pourrais-je maintenant dédier ces volumes, qui ouvrent la publication du grand ouvrage auquel ma vie est employée depuis vingt ans ? Tu as été le premier disciple et le premier fruit de la doctrine qu'il expose, doctrine qui a fait notre force, notre consolation et notre bonheur. C'est elle qui a uni nos cœurs en éclairant notre intelligence. Elle nous a conduits et soutenus à travers les vicissitudes d'une vie encore jeune et déjà bien éprouvée. Elle a été notre flambeau dans l'étude de l'homme et de la nature, quand nous voulions nous dévouer au soulagement de l'humanité souffrante. Elle nous a encore prêté son secours, lorsque nous nous sommes élevés aux spéculations sublimes de la théologie ; elle a ressuscité, illuminé la foi de notre enfance, et par elle Dieu nous a inspiré le désir de nous consacrer à son saint ministère. »

« Tu sais, cher ami, d'où lui est venue cette vertu, et à qui nous en devons rendre grâces. J'ai toujours confessé, que ce qu'on veut bien appeler *ma philosophie*, n'est que la parole chrétienne scientifiquement expliquée. Mon enseignement ne vaut que par là, et s'il a produit quelques fruits, c'est parce qu'il est profondément chrétien. Voilà pourquoi il a pu gagner à Dieu plusieurs âmes, et m'a valu la plus douce et la plus belle des récompenses sur terre, de vrais amis, tendres, fidèles, dévoués, des frères en Jésus-Christ, dont tu es le premier, et auxquels mon cœur est uni par les liens indissolubles de la foi, de l'espérance et de l'amour.

Strasbourg 19 septembre 1838. L. BAUTAIN.

Second anniversaire de la mort de Mlle Humann.

M. Bautain place en tête de sa *Psychologie* une introduction qui mérite toute notre attention, en ce qu'elle expose le plan et l'ordonnance de son enseignement philosophique.

Il part du nom même de *Philosophie*, qui signifie *amour de la sagesse*, pour examiner ce que c'est que cet *amour* de l'homme, ce que l'on peut entendre par *sagesse*, et quel peut être le rapport de l'une avec l'autre ; et il pose ainsi sa conclusion. La philosophie est en résumé :

« *Amour de la sagesse*, dans son principe subjectif;

« *Recherche de la vérité*, dans sa tendance et dans son acte.

« *Conscience du moi*, dans son premier effet ;

« *Science du moi et du non moi*, dans son résultat ou dans son terme. »

D'après cette idée, il arrive à la division de la doctrine philosophique spéculative en trois grandes parties.

1° L'*Ontologie* ou la métaphysique transcendante, la plus haute comme la plus profonde des sciences.

2° L'*Anthropologie*, partant des données que lui fournit l'ontologie sur l'origine et la nature de l'homme. Elle considère l'âme humaine dans sa racine et dans son développement purement spirituel, comme *psychologie pure* ; dans son développement mixte par son union avec le corps, comme *psychologie expérimentale*.

Elle explique le rapport de l'homme avec son auteur, comme *Théodicée :*

Le rapport de l'homme avec ses semblables, dans l'*Éthique* ou la *Morale :*

Et ses relations avec les choses sensibles et rationnelles dans la *Logique.*

3° La *Cosmologie*, science de la nature physiqne en général, où l'homme se trouve encore compris comme être organique.

L'auteur ne comptait pas traiter la Cosmologie *ex-professo*, mais se proposait d'y jeter de temps en temps un coup d'œil en exposant les autres parties.

« Si nous avions l'intention, ajoutait-il, d'exposer la science analytiquement et dans toute sa rigueur, nous suivrions la division qui vient d'être tracée. Partant du Principe universel, de l'Être, source de l'existence et de la vie, nous descendrions à travers les degrés de la création par cette échelle merveilleuse qui unit le Ciel et la terre. Dans ce cas nous n'aurions égard, dans notre marche, qu'à l'*idée* et à son développement. Mais nous donnons un cours d'enseignement ; et ainsi nous devons prendre en considération l'état intellectuel des hommes auxquels nous parlons. » De là dérivait l'ordre dans lequel il disposait ses cours : 1° La Psychologie expérimentale ; 2° la Logique ; 3° la Morale ; 4° la Théodicée et 5° la Métaphysique ou l'Ontologie comme couronnement. Et il finissait par mettre pieusement son entreprise sous l'invocation du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

L'abbé Bautain pendant sa vie ne publia que deux de ses cours : la Psychologie, et la Morale. Fut-il

arrêté par suite des épreuves et des peines, ou parce qu'il jugea que dans une époque préoccupée et bouleversée par les événements politiques les esprits ne s'ouvraient point aux spéculations de la science? Nous ne savons. Pendant vingt-cinq ans qu'il vécut encore, il enseigna, écrivit, prêcha, dirigea des âmes, s'attachant toujours plus à la pratique qu'à la spéculation.

M. Bautain avait été nommé par M. de Salvandy doyen de la Faculté des lettres en septembre 1838, et depuis le 1er janvier 1839 il était membre du Conseil académique. Sa position universitaire était donc bien assurée, mais malgré cela il commençait à entrevoir que son séjour à Strasbourg deviendrait défavorable à la société religieuse dont il était le chef.

Aussi, en avril 1840, alla-t-il passer un mois à Paris avec l'abbé de Bonnechose ; et là, un ami commun de ces messieurs et de MM. de Salinis et de Scorbiac (1), directeurs du collége de Juilly, fournit l'occasion à ces derniers d'offrir à M. Bautain leur succession dans la conduite de ce collége.

MM. de Sorbiac et de Salinis s'en étaient chargés, à la demande de M. Berryer, en 1828, au moment où les Ordonnances royales avaient eu pour objet de disperser les colléges des Jésuites. Juilly, qui s'éteignait sous les quelques demeurants de l'ancien Oratoire, fut alors relevé.

(1) L'abbé Martin de Noirlieu.

Un grand nombre de familles légitimistes du Midi, amies des nouveaux directeurs, y placèrent leurs enfants ; et après la révolution de 1830 le collége de Juilly devint florissant.

M. de Lamennais y demeurait entouré de ses disciples ; on y rédigeait le journal l'*Avenir*.

Après la chute de cette retentissante école, MM. de Salinis et de Scorbiac, fondateurs du journal scientifique l'*Université catholique*, soutinrent avec honneur le lustre de l'antique maison. Cependant, après douze ans de travaux, ces éminents ecclésiastiques aspiraient au repos, et envisageaient avec une grande satisfaction la perspective de se décharger du poids d'une semblable entreprise en la confiant à un homme capable, entouré de jeunes prêtres dévoués. Aussi avaient-ils mis beaucoup de suite pendant près d'une année pour atteindre leur but.

L'abbé Bautain, de retour à Strasbourg, soumit le projet aux réflexions de ses amis. On pria, on délibéra.

L'obligation où se trouvait l'abbé Carl d'envoyer ses élèves au collége royal lui répugnait souverainement ; et après les nombreux projets de loi sur la liberté de l'enseignement secondaire, qui avaient tous échoué, on ne prévoyait plus un succès probable dans l'avenir. L'acquisition d'un collége depuis longtemps célèbre et qui jouissait devant l'Université du libre exercice était tentante.

D'une autre part, si la prochaine installation d'un coadjuteur pour l'évêché de Strasbourg annonçait

pour nous le terme de la disgrâce et la réintégration dans les pouvoirs du ministère sacerdotal, cependant la position allait être bien délicate au milieu d'un clergé dont une partie s'était montrée hostile. Une voix autorisée suggérait d'ailleurs à l'abbé Bautain que la désaggrégation de la société de la Toussaint était une mesure bien désirable pour le rétablissement complet de la paix dans le diocèse.

Mademoiselle Humann, dont la présence aurait compensé tous les inconvénients, n'était plus là.

Tout concourait donc pour amener la décision qui fut prise, celle de quitter tout à fait Strasbourg et de se transporter à Juilly, où l'on trouverait le champ libre pour l'éducation de la jeunesse, une retraite favorable pour mûrir le projet de se former en congrégation régulière, et le voisinage de Paris, ressource majeure pour toute action religieuse et scientifique.

Le 23 août 1840, après une brillante distribution des prix à la rue de la Toussaint pour le pensionnat et l'école primaire, l'abbé Bautain, accompagné de l'abbé de Régny, partit pour Paris, où l'abbé de Bonnechose les attendait. Ils se rendirent ensemble à Juilly auprès de MM. de Scorbiac et de Salinis, qui venaient eux aussi de terminer l'année scolaire. En une séance, on convint des conditions de la cession de la propriété, et on conclut l'affaire. Il fut arrêté que MM. de Bonnechose, Goschler et Jules Level viendraient au mois d'octobre prendre la direction du

collége, que MM. de Scorbiac et de Salinis demeureraient six mois dans la maison, pour opérer la transition, et qu'au printemps suivant les établissements de Strasbourg seraient fermés, pour que toute la société pût se réunir à Juilly.

C'est ce qui fut exécuté. Au mois d'octobre 1840, M. de Bonnechose prit le titre et les fonctions provisoires de directeur ou chef du collége; M. Goschler fut nommé censeur et préfet des études ; M. Level eut la charge d'administrateur ou économe.

L'abbé Ratisbonne, qui avait toujours manifesté sa prédilection pour le ministère des âmes, s'établit, d'accord avec ses frères, à Paris, et devint, auprès du vénérable abbé Desgenettes, sous-directeur de l'archiconfrérie de Notre-Dame des Victoires.

En ce moment, l'abbé Gratry, sollicité par d'anciens amis de donner son nom, ses titres universitaires et son incontestable talent au collége Stanislas, nous quitta définitivement.

Et MM. Carl et de Régny rouvrirent à Strasbourg leurs établissements, pour en suivre avec calme la transmission ou l'extinction.

Nous assistions, le 14 février 1841, dans la cathédrale de Strasbourg à la consécration épiscopale de Mgr Rœss ; Mgr Mathieu, archevêque de Besançon, était le prélat consécrateur.

Bientôt après, l'abbé Bautain, qui avait signé dès septembre 1840, entre les mains du coadjuteur nommé, les propositions sur la raison (v. ch, pré-

cédent), remonta dans la chaire de la cathédrale.

Mais son départ était proche. Il fit à l'académie une dernière conférence, le 12 mars, et vint s'établir à Juilly, en prenant en même temps un appartement à Paris, où il pouvait cultiver des relations utiles à son œuvre (1).

A cette même époque, l'abbé Carl, après avoir fait célébrer la première communion de ses enfants à la paroisse Saint-Jean, rendait à leur famille les élèves de son pensionnat, sauf vingt à vingt-cinq qui devaient le suivre à Juilly. Tout son personnel le suivait également, et les vastes bâtiments de ce collége abritèrent facilement le mobilier et tous les souvenirs précieux que renfermaient les deux maisons de la rue de la Toussaint (2).

C'était, au mois d'avril, le tour de l'abbé de Régny, qui, après avoir terminé les affaires administratives, devait, avec l'abbé Mertian (3), fermer la marche.

Il eut le bonheur de voir la continuation de l'école primaire acceptée par Mgr Rœss, qui plaça à sa direction un professeur du petit séminaire (4). Les adieux des élèves à leurs maîtres furent touchants.

(1) La suite de son cours à la Faculté fut confiée, provisoirement par M. Villemain, ministre, à M. Bataille, professeur du collége Royal ; et, quelques années après, M. Bautain donna sa démission officielle.

(2) Ces immeubles furent vendus dans les années qui suivirent.

(3) Il emmenait avec lui Jean-Marie Breck, ce demeurant des anciens souvenirs qui venait terminer à Juilly (en juillet 1853) une existence de fidèle attachement.

(4) M. L'abbé Wilhelm.

parce que des deux côtés les paroles étaient dictées par le cœur.

Et, enfin, à peu de mois d'intervalle, les dames qui dirigeaient le pensionnat des demoiselles et l'école des petites filles, achevaient aussi leur œuvre, et venaient à Paris pour se dévouer, sous la direction de leurs pères spirituels, à d'autres œuvres de charité religieuse que nous devrons mentionner.

C'est ainsi que les adieux, et des adieux définitifs, étaient faits à Strasbourg par ceux que le zèle de l'abbé Bautain avait groupés dans une œuvre, multiple par ses applications, et une par son esprit.

LIVRE IV

LA COMMUNAUTÉ DE SAINT-LOUIS A JUILLY

1841-1849

CHAPITRE XVII

LA SOCIÉTÉ RÉUNIE A JUILLY SE FORME EN CONGRÉGATION RELIGIEUSE.

La société se trouve réunie à Juilly. — Vie de communauté. — École de Théologie à Juilly. — Les dames de Saint-Louis. — Incidents. Deux conversions. — On rédige les règles pour les deux communautés des Pères et des Dames de Saint-Louis.

La société se trouvait réunie à Juilly au mois de mai 1841. La tâche de prendre en sous-œuvre un collége de deux cents élèves pour l'animer d'un esprit nouveau, pour y introduire les améliorations désirables en fait d'études, de discipline, d'habi-

tudes, était une entreprise qui donnait un ample exercice au zèle des nouveaux directeurs.

L'abbé Bautain était le supérieur de l'œuvre ; mais l'abbé Carl était le chef effectif du collége, et il en portait le caractère officiel par le brevet de chef de l'*Institution* nommée plus tard et spontanément par l'autorité *Collége libre de Juilly*. Sous la direction de l'abbé Carl les autres frères remplissaient avec dévouement les principales fonctions dans l'établissement, se faisant aider par quelques maîtres choisis, prêtres ou laïques.

Les bâtiments fort anciens avaient besoin de réparations ; on y employa dès les premières années des sommes considérables. Le magnifique parc, avec ses arbres séculaires et ses eaux abondantes, fut embelli. Et ce séjour calme, spacieux, situé au milieu de plaines fertiles entrecoupées de riantes collines, semblait choisi à souhait pour une vie studieuse et active tout à la fois.

L'abbé Bautain, doué des véritables qualités d'esprit et de caractère d'un chef, toujours plus porté à apprécier les bonnes aptitudes des personnes qu'à se rebuter de leurs défauts, excitant à merveille par un mot les talents et le zèle, connaissant, par un tact bien rare chez un philosophe spéculatif, le fort et le faible des mesures d'économie pratique, exerçait une véritable autorité sans être embarrassé par les détails de l'exécution.

La réputation dont il jouissait déjà dans le monde savant et dans le clergé, non-seulement en France

mais à l'étranger, amenait à Juilly les visites les plus intéressantes. Pendant bien des années beaucoup de membres de l'épiscopat, et d'éminents orateurs vinrent successivement soit présider les distributions des prix, soit prêcher des retraites, soit comme simples et sympathiques visiteurs.

Dès la première année de son séjour à Juilly, l'abbé Bautain avait donné sa démission de Doyen de la faculté des lettres de Strasbourg. Il en reçut plus tard le titre honoraire. Il tenait à se donner tout entier à son œuvre nouvelle.

Cependant la préoccupation principale de la société était de donner suite au projet de congrégation religieuse. Ces messieurs vivaient, par le fait, en communauté depuis bien des années. Ils en avaient posé les conditions parmi eux par le *Pacte de famille* en 1832. Ils s'étaient décidés à tout quitter à Strasbourg pour trouver à Juilly un lieu propice à la pleine exécution de leur dessein, tout en travaillant à l'œuvre principale de leur vie, c'est-à-dire à l'éducation et à l'instruction chrétienne de la jeunesse. Toutes les circonstances se réunissaient donc pour qu'ils pussent répondre à leur vocation.

Dès le mois d'octobre 1841, les exercices de la vie religieuse furent établis, les heures réglées pour la méditation du matin en commun, pour les offices, pour les réunions spirituelles et les conférences d'études ecclésiastiques. Les veillées de nuit auprès des élèves furent faites, à tour de rôle, par chacun, comme pratique religieuse.

Mais bientôt l'adjonction à la société de quelques jeunes membres, les uns qui nous avaient suivis de Strasbourg, les autres s'étant réunis à nous depuis notre entrée à Juilly, amenèrent la nécessité d'un enseignement de Théologie.

Mgr de Meaux avait vu venir avec intérêt dans son diocèse M. Bautain et ses amis; il les avait accueillis avec bonté; il avait même confié à l'un deux, M. l'abbé Mertian, la cure de Juilly. Il dut être averti et il prêta une sérieuse attention à cet enseignement. Plusieurs ecclésiastiques accompagnèrent M. Pruneau, membre du conseil diocésain et délégué par l'Évêque pour assister à l'ouverture du cours de Théologie fait par l'abbé Carl. C'était un honneur pour nous. Mais Monseigneur usait de prudence et ne consentait pas à considérer ces études comme valables pour l'ordination dans son diocèse avant que Rome n'eût parlé.

Nous avons dit à la fin du chapitre précédent, que les Dames, qui à Strasbourg s'étaient données aux bonnes œuvres, surtout à celles de l'instruction des enfants, sous la direction de MM. Bautain, de Bonnechose et Ratisbonne, avaient quitté Strasbourg. Dès l'année 1841, ces pieuses personnes, réunies à quelques autres de Paris, furent établies en une maison située rue Pot-de-Fer-Saint-Sulpice sous le titre de *Dames des bonnes œuvres,* vivant en commun sous une supérieure et avec un règlement de vie, mais sans caractère de communauté religieuse proprement dite.

Dès l'année suivante cependant, l'abbé Bautain se trouvait amené à donner le caractère tout à fait religieux d'une congrégation à cette pieuse réunion. Il l'appela à Juilly. On acheta un immeuble favorablement situé à proximité du collége et de l'église paroissiale, et l'abbé Bautain choisissant pour supérieure madame la baronne de Vaux, établit en cette maison la *Congrégation des Dames de Saint-Louis.*

Quelques-unes de ces dames furent détachées de la maison-mère pour venir au collége prêter leur précieux concours à la bonne administration d'un établissement d'éducation, et donner leurs soins maternels aux plus jeunes enfants.

On forma bientôt toute une *Division des Minimes*, qui leur fut complétement confiée, sauf quelques parties de l'enseignement. En peu de temps cette division comptait cinquante élèves.

Nous dirons ici, incidemment et pour ne pas interrompre plus loin le cours de notre récit, que les Dames de Saint-Louis de Juilly, fondèrent dès les premières années un pensionnat de jeunes personnes à Dammartin, chef-lieu du canton, un ouvroir à Juilly et successivement des écoles dans un certain nombre de communes du département.

Deux conversions remarquables vinrent intéresser vivement le collège, en l'année 1842. Le plus jeune frère de l'abbé Théodore Ratisbonne était l'objet à Rome d'un retentissant miracle que tout le monde a connu. Alphonse, lorsqu'il était encore enfant, avait

fréquenté à Strasbourg la rue de la Toussaint, où il venait auprès de son frère pour être aidé dans ses études ; mais, devenu jeune homme, il était dans sa famille l'un des plus chauds adversaires de son frère l'abbé. Converti et baptisé à Rome, il accourut à Juilly pour y passer quelque temps, et étudier dans la retraite et la paix sa vocation. Ce fut pour les maîtres et les élèves une source de sainte joie et d'animation dans la piété.

Nous avions également à Juilly un jeune converti de Notre-Dame des Victoires, il se préparait à l'état ecclésiastique auprès de nous. Le jeune Trébisch appartenait à une riche famille israélite de Vienne ; et dans la ferveur de sa piété, il nous faisait prier pour la conversion de son frère, jeune homme fort instruit et bien disposé auquel il envoyait une médaille de la sainte Vierge.

Ce fut un événement à Juilly, lorsqu'on apprit que le frère de notre bon Trébisch venait aussi d'être merveilleusement converti à Vienne, au moment où par ses chaudes exhortations il ramenait à Dieu un camarade catholique affreusement perverti. On apprenait peu de jours après, que le nouveau chrétien venait de mourir à Inspruck, comme un saint, dans l'innocence de son baptême et dans tout le bonheur de sa première communion. Les lettres qui relataient toutes ces merveilles de la grâce et qu'on lisait à la chapelle, ne pouvaient qu'animer la foi et nourrir la piété (1).

(1) On peut lire ces conversions d'Alphonse Ratisbonne et

L'abbé Bautain, pendant ce temps, publiait en deux volumes sa *Philosophie morale* faisant suite à sa *Psychologie*. Il inaugurait à Paris ses Conférences au Cercle catholique. Nous aurons l'occasion d'en parler. Mais il s'occupait plus particulièrement encore de la formation de la communauté des Pères de Saint-Louis. Vers la fin de septembre, et dans les premiers jours d'octobre, le désir des membres de la communauté de Juilly les porta à prononcer des vœux simples entre les mains de leur Supérieur. Cette cérémonie privée mais très-émouvante se fit à la messe, au moment de la communion. Et on se mit en devoir de donner une forme définitive aux Constitutions, et aux divers règlements qui en dépendaient.

L'abbé Bautain s'entoura, à cet effet, de tous les documents propres à l'éclairer dans sa tâche ; c'est-à-dire qu'il étudia les règles de tous les principaux Ordres et Congrégations pour y puiser les formes qui répondaient le mieux à nos aspirations. A cette intention on redoubla de zèle dans les prières et de fidélité dans l'accomplissement du devoir.

Dès que le plan du projet eut été rédigé, il fut soumis au sérieux examen de tous les membres de la société, qui durent présenter leurs observations par écrit. Le travail de révision étant terminé, il fut dé-

des frères Trébisch dans les annales de l'archiconfrérie de N.-D. des Victoires. En cette année même, 1842, le collége de Juilly était canoniquement affilié à cette archiconfrérie. Le vénérable abbé Desgenettes, son directeur, était ami de l'abbé Bautain et de nous tous, et l'abbé Ratisbonne remplissait auprès de lui les fonctions de sous-directeur.

cidé que l'abbé de Bonnechose irait présenter les Règles à Rome, et solliciter l'approbation du Saint-Siége pour que l'œuvre pût prendre racine et se développer régulièrement.

Muni d'une lettre et de la bénédiction du Nonce du Pape à Paris, l'abbé de Bonnechose partit en effet, tandis que les frères de Juilly, après un pèlerinage à Argenteuil, faisaient une religieuse retraite.

CHAPITRE XVIII

PRÉSENTATION DES RÈGLES DE LA DOUBLE COMMUNAUTÉ DE SAINT-LOUIS A ROME. BREF D'ÉLOGE.

Demande d'examen et d'approbation à Rome. — Première difficulté vaincue : la rédaction même des règles. — Deuxième difficulté : l'appui de l'épiscopat. — Audience du Saint-Père. — Troisième difficulté : titre des postulants à l'approbation.— Quatrième difficulté : opposition politique. — Cinquième difficulté : la doctrine. — Les cinq propositions sur la raison et la foi ; elles sont signées. — Dernière difficulté : projet de loi sur l'Instruction publique en France. — Délibération de la Sacrée Congrégation des Évêques et Réguliers.— Bref d'éloge de Grégoire XVI pour les communautés des Pères et des Dames de Saint-Louis.

Les affaires religieuses sont traitées, à Rome, avec une maturité, une sagesse et en même temps avec une charité que l'on ne peut connaître que lorsqu'on en a fait l'expérience. C'est pourquoi nous pensons accomplir un devoir en exposant la marche que dut suivre la requête présentée par la congrégation de Saint-Louis. Nous le ferons d'une manière suc-

cinte, mais suffisante pour l'objet que nous avons en vue.

L'abbé de Bonnechose arrivait à Rome vers la fin de septembre 1843. Il était assuré d'avance de la bienveillance de plusieurs prélats qu'il avait connus lors de son premier voyage avec l'abbé Bautain en 1838. Mais l'affaire devait être traitée avec la Congrégation des évêques et réguliers, dont le président ou Préfet, le cardinal Ostini, était absent. Le secrétaire de la Congrégation voulut bien donner à l'abbé de Bonnechose les premières instructions sur les démarches préliminaires, et bientôt le cardinal Ostini, Préfet, leurs Éminences les cardinaux Lambruschini, Mezzofante, Orioli, Ferretti, Polidori, et d'autres dont quelques-uns étaient membres influents de la Sacrée Congrégation, ainsi que Mgr Corboli-Bussi, qui fut chargé du rapport, aidèrent le postulant de leur expérience et de leur affectueux concours. Nous allons indiquer brièvement non pas les causes ordinaires de lenteur d'une semblable affaire, mais les obstacles qui à plusieurs reprises vinrent l'entraver et quelquefois la menacer d'un complet insuccès.

La première difficulté qui se présenta fut la rédaction même des Règles constitutives de la nouvelle congrégation. Cette rédaction avait été faite avec beaucoup de soin et de clarté; mais elle était à refaire entièrement. Toutes les vues supérieures, toutes les considérations pieuses, fut-il dit, ne pouvaient

que servir d'occasion, dans un examen théologique, à des discussions et à des difficultés interminables. Il fallait se réduire à un simple dispositif touchant l'objet, l'organisation et les moyens d'action d'une compagnie, vouée à l'instruction chrétienne de la jeunesse et à la prédication de la parole de Dieu pour le peuple chrétien.

En outre, on avait cru bien faire à Juilly, en traduisant la règle en latin. Certes, M. l'abbé Bautain était bien aussi apte à le faire que tout autre professeur de nos Facultés des lettres. Mais les Italiens ont un sens et un goût de la latinité qui est tout spécial aux successeurs des anciens Romains et qui nous manque en France ; et ils préféraient qu'on leur présentât la Règle écrite en cette langue française si précise et si claire, qui rend surtout si admirablement l'esprit et les idées des Français.

Il fallut donc se mettre à l'ouvrage pour remanier, implifier, réduire au strict nécessaire le texte français.

Mais, cela fait, une seconde difficulté bien plus importante se présenta. C'est bien, disait-on, voilà un projet de congrégation religieuse que vous présentez à l'examen et à l'approbation du Saint-Siège. Avez-vous l'appui de l'Évêque de votre diocèse déclarant votre œuvre opportune et désirable ? Il y a plus. Votre ancien différend avec l'évêque de Strasbourg s'est terminé, il est vrai, à la satisfaction de Rome par la soumission exemplaire de l'abbé Bau-

tain et de ses amis; mais il a pu laisser planer des doutes, non pas sur votre bonne foi, mais sur la rectitude complète de la doctrine philosophique et théologique du maître et de ses disciples. On pourrait, par suite, prévoir pour vous, dans l'avenir, de la part des évêques de France, des difficultés bien sérieuses peut-être. Cet obstacle ne semblait pouvoir être levé que par des attestations d'évêques français, connaissant ces messieurs, les ayant employés à la prédication dans leurs diocèses, et garantissant leur orthodoxie.

La difficulté était d'autant plus grave que la Sacrée Congrégation était accablée de demandes pour des communautés nouvelles aspirant à se fonder de tous côtés, et qu'elle en était venue à n'en plus vouloir reconnaître. Il a vraiment fallu, outre la protection spécial de la Providence, toute l'affection personnelle des quelques illustres cardinaux romains, dont MM. Bautain et de Bonnechose avaient gagné le cœur, pour que leur demande ne fût pas écartée tout d'abord.

Il s'agissait donc de se procurer des lettres de plusieurs évêques français pour témoigner de la foi et du zèle des postulants, pour exprimer le besoin qu'on ressentait de la formation d'une nouvelle congrégation, en ce temps où les plus méritants parmi les ordres religieux et les plus aptes à l'enseignement de la jeunesse se trouvaient paralysés par les préjugés et par les lois politiques. On se plaignait aussi dans l'Église en France de l'insuffisance du clergé sécu-

lier pour une prédication vraiment évangélique qui ramenât les âmes à une foi vivante et pratique. La nouvelle congrégation pourrait-elle être utile à cette fin ?

L'abbé Bautain dut aussitôt se mettre en quête de témoignages favorables auprès des évêques qu'il connaissait ou qui avaient fait appel à la parole et au zèle de sa petite compagnie. Le succès dépassa ses espérances, et en très peu de temps, il put envoyer à Rome trente lettres de recommandation et d'instance en faveur de la nouvelle société de Saint-Louis.

Nous en donnons ici la liste, comme témoignage de reconnaissance, et pour constater l'affection et la confiance qu'inspirait l'abbé Bautain (1).

Cette liste comprend deux cardinaux, cinq archevêques et vingt-trois évêques.

1. Mgr Fornari, archevêque de Nicée, nonce apostolique en France.
2. S. E. le cardinal de Bonald, archevêque de Lyon.
3. S. E. le cardinal de la Tour d'Auvergne, archevêque d'Arras.
4. Mgr Giraud, archevêque de Cambrai.

(1) Nous plaçons en appendice (B) à la fin du volume, le texte de ces lettres épiscopales. Non-seulement elles sont un témoignage que nous sommes heureux de produire en faveur de l'abbé Bautain ; mais elles sont également intéressantes à un autre point de vue : elles montrent l'état du mouvement religieux en France à l'époque où elles furent écrites.

5. Mgr Morlot, archevêque de Tours.
6. Mgr Donnet, archevêque de Bordeaux.
7. Mgr Gousset, archevêque de Rheims.
8. Mgr Allou, évêque de Meaux.
9. Mgr Dufêtre, évêque de Nevers.
10. Mgr Gignoux, évêque de Beauvais.
11. Mgr Mioland, évêque d'Amiens.
12. Mgr Clausel de Montals, évêque de Chartres.
13. Mgr Sibour, évêque de Digne.
14. Mgr Parisis, évêque de Langres.
15. Mgr Cart, évêque de Nîmes.
16. Mgr de Brossais Saint-Marc, évêque de Rennes.
17. Mgr Bouvier, évêque du Mans.
18. Mgr Guibert, évêque de Viviers.
19. Mgr Blanquart de Bailleul, évêque de Versailles.
20. Mgr Berteaud, évêque de Tulle.
21. Mgr Chatrousse, évêque de Valence.
22. Mgr Croizier, évêque de Rodez.
23. Mgr Angebault, évêque d'Angers.
24. Mgr Rossat, évêque de Cap.
25. Mgr Fayet, évêque d'Orléans.
26. Mgr de Marguerye, évêque de Saint-Flour.
27. Mgr Rœss, évêque de Strasbourg.
28. Mgr Levezou de Vesins, évêque d'Agen.
29. Mgr Thibault, évêque de Montpellier.
30. Mgr Regnier, évêque d'Angoulême.

Ces lettres épiscopales, dont plusieurs étaient très insistantes et très développées, étaient adressées les

unes directement à Sa Sainteté Grégoire XVI, les autres au cardinal Lambruschini, secrétaire d'État. Elles produisirent un excellent effet sur toute la cour romaine, et le rapporteur de la sacrée Congrégation des évêques et réguliers se mit immédiatement à l'œuvre.

Le moment était venu où l'abbé de Bonnechose pouvait demander une audience au Souverain-Pontife, et lui remettre la requête de l'abbé Bautain. Sa Sainteté, déjà informée, le reçut avec la plus grande bienveillance et lui parla avec une émotion visible de la soumission édifiante que l'abbé Bautain avait témoignée quelques années auparavant envers le Saint-Siège. Peu de jours après il répondait par un Bref très paternel à la demande de l'abbé Bautain, annonçant qu'il en remettrait l'examen à la Congrégation compétente.

Tout marchait à souhait, le Pape, le Préfet de la Congrégation, cardinal Ostini, le cardinal Orioli, *ponente* de la cause, c'est-à-dire celui qui devait en diriger les débats, le rapporteur, Mgr Corboli-Bussi, et plusieurs membres influents étaient on ne peut mieux disposés. Mais plus d'un orage allait encore surgir pour entraver l'affaire, comme cela arrive aux meilleures œuvres, et il fallait surmonter les obstacles que l'ennemi de tout bien ne devait pas manquer de susciter.

Dès les premières entrevues de l'abbé de Bonne-

chose avec Mgr Corboli-Bussi, celui-ci devant commencer à écrire son rapport, sembla embarrassé et comme arrêté, et un jour il dit à son interlocuteur : Mais, qui êtes-vous pour venir demander un acte aussi important que celui de la reconnaissance canonique pour votre œuvre ? Vous êtes d'hier, vous êtes peu nombreux, quels signes extraordinaires de grâces et de sainteté vous ont-ils été accordés par le Seigneur, pour qu'on puisse en inférer une volonté particulière de Dieu sur vous, et pour qu'on puisse soumettre votre demande au jugement du Souverain Pontificat ? — C'est alors que l'abbé de Bonnechose, fort ému, se crut autorisé à parler, et comme obligé à sortir d'une réserve que l'abbé Bautain avait gardée jusque-là. Le moment était venu d'exposer, avec une pleine ouverture de cœur, l'histoire que nous avons esquissée dans les premiers chapitres de ce livre.

Il parla de mademoiselle Humann, du vénérable évêque de Mayence, de la conversion du jeune professeur de Strasbourg, des conversions subséquentes amenées par sa parole, des œuvres qui s'en étaient suivies. Ce récit fut écouté pendant plus d'une heure dans un silence profond, et avec une attention pénétrante. Le prélat était ému, la cause était gagnée dans son esprit et dans son cœur. Il déclara que cela suffisait, qu'il allait donner suite à l'affaire. Et plus tard, le rapporteur de la cause devant la congrégation s'apppuya sur ces faits comme préliminaires indispensables de toute la discussion.

Le travail d'enquête ou d'examen sur les règles présentées suivait donc une marche facile et favorable, lorsque vers la fin de décembre, l'horizon sembla se rembrunir. L'abbé de Bonnechose sentit de la gêne et une certaine froideur dans l'abord des prélats les plus ouverts et les plus affectueux jusque-là. Un vent fâcheux avait sans doute soufflé contre l'œuvre entreprise. Mais on gardait le silence. Quel était le mystère ? L'abbé de Bonnechose parvint à le percer par des voies confidentielles.

Voilà ce qui s'était passé. Des rapports officieux envoyés de Paris et parvenus au cardinal Secrétaire d'État avaient pour but d'arrêter l'entreprise de la nouvelle communauté. On écrivait de France que l'abbé Bautain, se présentant comme tout dévoué au Pape et aux doctrines romaines, allait exciter de nouvelles dissensions dans l'Église de France, et, rar conséquent, entre l'Église et le gouvernement ; qu'il y avait assez d'agitation déjà par suite des allures de deux personnes fort en vue (1), et qu'il fallait se garder d'en augmenter les causes. C'était le Gallicanisme qui s'inquiétait, et qui savait se faire appuyer par la politique. Son agent à Rome, dont le nom demeurait caché, avait gagné depuis quelque temps une influence notable sur le cardinal Lambruschini. L'ennemi une fois découvert, l'abbé de Bonnechose sut le combattre. Fort des pièces qu'il avait en main,

(1) Les deux personnes innommées, dont il est question dans cette circonstance, étaient probablement dom Guéranger et le P. Lacordaire.

les lettres de tant d'évêques de France, dont une partie d'ailleurs ne passaient pas pour ultramontains, il sut parler et agir de manière à dissiper ce nuage, et à faire reprendre à l'affaire sa marche favorable.

L'opposition, vaincue sur ce point, prit alors une nouvelle et plus grave tournure. Eh quoi ! répétait-on aux oreilles des principaux cardinaux, voici une congrégation qui veut être reconnue par Rome comme congrégation enseignante, tandis que les doctrines philosophiques et théologiques de son chef ne sont pas sûres. Il est vrai que ses livres n'ont point été condamnés formellement à Rome, parce que l'auteur a fait acte de soumission, mais leur condamnation était déjà prête, et n'avait plus qu'à être prononcée. L'abbé Bautain s'est-il défait, depuis si peu de temps, de ses erreurs?

L'objection était grave, et les meilleurs protecteurs de l'abbé Bautain se montraient embarrassés et en même temps affligés ; car, nous l'avons dit, l'abbé Bautain avait gagné bien des cœurs. Il venait précisément de publier tout récemment son ouvrage de la *Philosophie morale*. Dans la préface, l'auteur exprimait toute sa gratitude pour la bonté avec laquelle Rome avait rectifié sa doctrine en 1838, et il soumettait ce nouvel ouvrage, en toute simplicité, au jugement des théologiens romains. Cette protestation avait fait accepter avec la plus grande faveur l'hommage que l'auteur avait fait de son ouvrage au

Pape et aux principaux cardinaux; mais, selon la coutume, peu de personnes s'étaient empressées de le lire.

L'accusation, ou du moins le doute qui venait de se produire au sujet de la sûreté des doctrines de la nouvelle congrégation, amenait donc la nécessité d'un examen théologique de la *Philosophie morale*. C'était un nouveau délai, car il y avait deux volumes à examiner sérieusement.

Le préfet de la sacrée Congrégation fit preuve de la meilleure volonté, car deux examinateurs successivement nommés, s'étant bornés aux seuls chapitres qui semblaient de nature à prêter sujet aux difficultés, déclarèrent qu'il fallait rendre justice aux bonnes intentions de l'écrivain, mais ils furent assez sévères en jugeant plusieurs passages détachés de l'ensemble. On remit alors l'examen plus complet à un troisième théologien, l'illustre P. Perrone, qui avait déjà fait un travail analogue pour tous les ouvrages antérieurs du philosophe de Strasbourg. Le jugement du savant consulteur fut celui-ci : « Le but de cet ouvrage de Morale chrétienne théorique et pratique, ainsi que l'esprit qui y domine, est bon. Tout tend à faire connaître la nécessité de la religion chrétienne, base de toute saine morale, et à relever les beautés et les sublimes vérités qu'elle enseigne à l'homme, pour le rappeler à sa dignité et au rétablissement de son amitié avec Dieu, de qui descend toute vérité et tout bien. Dans l'exécution de ce dessein l'auteur se montre toujours chaud dans son at-

tachement à la religion catholique ; et dans le développement de ses arguments il se montre plein, élégant et éloquent. Mais dans cet ouvrage l'auteur se ressent encore des principes qui l'ont autrefois dominé; il laisse paraître çà et là une teinture de ses anciennes doctrines et des traces plus ou moins profondes de ses théories. Ce sont des traces, une teinture, car on voit une bien grande différence entre cet ouvrage et les précédents. L'auteur s'y montre plus instruit dans les matières théologiques, quoique, en cela même, il ne soit pas exempt d'inexactitude dans la manière de s'exprimer. »

L'abbé Bautain pendant ce temps écrivait au cardinal préfet de la Congrégation une lettre d'une si simple et si affectueuse soumission qu'on en fut édifié et touché jusqu'en haut lieu.

Tout étant bien considéré, on décida que l'abbé Bautain et ses amis signeraient une déclaration ou un formulaire précis, sur les points qui pouvaient donner lieu à un doute touchant les forces de la raison, et qu'après cela on poursuivrait l'affaire de la communauté de Saint-Louis, sans revenir sur la difficulté qui avait été soulevée.

Nous donnons ici, comme un texte qui mérite d'être conservé, le formulaire rédigé à Rome, au nom de la sacrée Congrégation, et qui fut signé à Juilly par tous les membres de la congrégation, en date du 26 avril 1844.

« Conformément à nos protestations, plusieurs fois réitérées, de notre adhésion pleine et simple en matière de doctrine à l'enseignement du Saint-Siége apostolique, moi, L. Bautain et tous les individus qui font partie de ma Communauté, afin de détruire tout soupçon excité par nos écrits publiés ou répandus de toute autre manière, nous promettons pour aujourd'hui et pour l'avenir : »

« 1° De ne jamais enseigner que, avec les seules lumières de la droite raison, abstraction faite de la révélation divine, on ne puisse donner une véritable démonstration de l'existence de Dieu ; »

« 2° Qu'avec la raison seule on ne puisse démontrer la spiritualité et l'immortalité de l'âme, ou toute autre vérité purement naturelle, rationnelle ou morale ; »

« 3° Qu'avec la raison seule on ne puisse avoir la science des principes ou de la métaphysique, ainsi que des vérités qui en dépendent, comme science tout à fait distincte de la théologie surnaturelle qui se fonde sur la révélation divine ; »

« 4° Que la raison ne puisse acquérir une vraie et pleine certitude des motifs de crédibilité, c'est-à-dire de ces motifs qui rendent la révélation divine évidemment croyable, tels que sont spécialement les miracles et les prophéties, et particulièrement la résurrection de Jésus-Christ ; »

5° Que la religion chrétienne ne puisse s'adapter à toute forme légitime de gouvernement politique, tout en restant la même religion chrétienne et catho-

lique, complétement indifférente à toutes les formes du régime politique, ne favorisant pas l'une plus que l'autre, et n'en excluant aucune.

« Que si dans les livres et ouvrages cités plus haut se trouve quelque chose de contraire à ces articles, et à d'autres qui s'y rapportent, nous entendons le rétracter, comme nous le rétractons en effet, ne voulant en aucune manière, quant à ces articles, ou sur tout autre point de doctrine, nous écarter le moins du monde des enseignements du saint Siége apostolique, envers lequel nous professons et promettons de professer toujours à l'avenir une pleine et parfaite soumission d'esprit et de cœur. »

A la suite de cette déclaration, le travail du consulteur fut poursuivi avec zèle, quoique avec la sage lenteur qui est propre aux Congrégations Romaines.

Un nouvel incident sembla devoir, encore une fois, entraver et arrêter peut-être la marche de l'affaire.

Le ministre de l'Instruction publique en France venait de présenter aux Chambres un nouveau projet de loi sur l'instruction secondaire pour arriver enfin à une liberté de l'enseignement toujours réclamée et toujours ajournée. Cette fois on proposait que tout Français pourvu d'un grade universitaire, aurait la liberté de fonder et de diriger une institution ; mais on exigeait qu'il déclarât n'appartenir à aucune congrégation religieuse non reconnue par l'état. Les

sociétés religieuses destinées à l'enseignement auraient dû donc, par leur propre aveu, s'exclure d'une liberté dont le droit était reconnu en faveur de tout citoyen.

Ici se présentait naturellement une objection. Est-il à propos, pouvait-on nous dire en France, de poursuivre à Rome une reconnaissance qui vous enlèvera la faculté d'enseigner la jeunesse chrétienne, tandis que vous et vos amis vous en jouissez et que vos grades universitaires vous l'assurent pour l'avenir ? Vous manquez votre but en voulant mieux l'atteindre.

A Rome le même doute se présentait aux esprits sérieux, et il se fit un moment d'arrêt.

L'abbé de Bennechose ne se laissa pas déconcerter. Il prévit, ce qui arriva en effet, que l'esprit universitaire dominant dans les hautes régions du Pouvoir et dans les Chambres, empêcherait ce projet de liberté d'aboutir ; et il resta convaincu que la concurrence à l'enseignement irréligieux du siècle ne serait faite avec succès que par les sociétés religieuses, lesquelles parviendraient tôt ou tard à vaincre les obstacles et à se faire leur place. Cette persistance eut le succès qu'on en espérait. L'affaire fut poursuivie désormais sans autre obstacle.

La Congrégation des évêques et réguliers, après plusieurs délais nécessités par ses nombreuses affaires, se réunit donc le 5 juillet 1844 sous la présidence du cardinal Ostini, pour traiter la demande

en reconnaissance par le Saint-Siège de la communauté de Saint-Louis.

Nous avons su qu'après une exposition courte mais émue — de la sainte vie de l'abbé Colmar, devenu plus tard évêque de Mayence, — des grâces exceptionnelles accordées par la bonté divine à Louise Humann, — des conversions multiples opérées à Strasbourg, — des travaux de l'abbé Bautain et de ses disciples, on posa la question : S'il était à propos d'assurer l'institution canonique à la nouvelle société de Saint-Louis.

Nous croyons qu'il peut être intéressant et instructif de donner ici un résumé des divers arguments qui militaient pour et contre notre demande. Ils étaient le sujet de graves entretiens parmi des personnages notables de la Curie Romaine, et ils ont fait, sans doute, le fond de la discussion tenue dans la séance ci-dessus indiquée.

1° Est-il conforme à l'esprit de l'Église de fonder de nouveaux ordres religieux?

Un canon bien connu d'Innocent III, dans le concile de Latran, requiert que, si l'on veut être religieux, on doit embrasser une règle déjà approuvée, plutôt que d'en former une nouvelle. Après l'invasion des barbares, il avait été nécessaire d'ajouter aux anciens ordres *Augustiniens*, les ordres *Bénédictins*. Plus tard, lors de la décadence du clergé séculier et régulier, qui s'était laissé envahir par les vices du siècle, il avait fallu combattre ces vices par la pauvreté volontaire des ordres de *Saint-Dominique* et de

Saint-François. Au moment de la renaissance des lettres et des études de la paix, à la suite des découvertes d'outre-mer et des hérésies lettrées du nord, il fut expédient de répondre aux erreurs par de nouvelles sociétés religieuses de Clercs réguliers parmi lesquelles se distingue au premier rang la *Compagnie de Jésus.* Mais aujourd'hui quel besoin nouveau des temps demande-t-il des ordres nouveaux? Et ceux qui existent, illustrés par tant de saints et de martyrs, ne suffisent-ils pas?

Cependant on peut répondre, que l'Église, depuis quelque temps, s'est pliée aux exigences des jalousies nationales, qui multiplient les institutions particulières et locales pour le bien qui se faisait en d'autres temps avec plus de largeur et d'unité. Le pape Grégoire XVI, dans son encyclique du 14 août 1840, se réjouissait de ce que la Providence divine, assistant perpétuellement l'Église, suscitait de nouvelles sociétés religieuses selon l'opportunité des temps, des lieux et des diverses circonstances.

On peut donc examiner s'il est à propos dans le moment présent, de donner l'institution canonique à de nouvelles communautés.

2° Les diverses Congrégations existant en notre siècle ne suffisent-elles pas aux besoins nouveaux de la société moderne?

L'autorité du Nonce de Sa Sainteté à Paris, et d'un grand nombre d'évêques de France qui appuient l'institution de la société de Saint-Louis, est considérable. Cependant il ne serait certainement pas juste de

dire que les ordres religieux déjà existants ne puissent s'accommoder à l'âge présent, car les lois de la vie religieuse, de la prédication, de l'exercice des œuvres chrétiennes ne changent pas ; mais, tout en déplorant, avec les évêques français, que les préjugés régnants rendent aujourd'hui le bien trop difficile aux ordres de nom ancien, il est grandement désirable que le même bien soit fait par des ordres nouveaux, libres de vieilles calomnies, et à l'abri du soupçon de cacher un parti politique sous le voile de la religion. L'expérience démontre en outre que souvent les masses populaires acceptent, sous un autre nom ou sous un changement apparent de forme, le même bien qu'elles avaient d'abord repoussé.

Il s'ensuit que de nouvelles Congrégations ayant un même but que d'autres plus anciennes peuvent être reconnues par le Saint-Siége, pourvu toutefois qu'elles soient animées du véritable esprit chrétien qui exclut toute jalousie contre les anciennes dont l'action se ranimerait. Les œuvres de charité multipliées s'aident mutuellement loin de se nuire.

3° Cette nouvelle société de Saint-Louis se propose de faire un quatrième vœu, celui d'un dévouement plus particulier au Saint-Siége. Peut-on craindre que cela ne réveille innopportunément les susceptibilités du parti gallican, qui à cette heure semble s'éteindre en France ? On ne saurait le craindre, si l'on considère que plusieurs des prélats français qui appuient auprès du Saint-Siège la demande de l'abbé Bautain sont réputés attachés à ces mêmes doctrines

gallicanes. Ils ne craignent donc point que la nouvelle communauté suscite des troubles, ou excite l'hostilité. On pourrait d'ailleurs introduire dans la constitution de la société, la condition que ses membres n'entreprendraient aucune œuvre dans un diocèse sans y être invités par l'Ordinaire, ce qui empêcherait tout conflit.

4° A la différence des Jésuites, l'abbé Bautain comprenait dans son institut deux branches distinctes : l'une des Pères, l'autre des Dames de Saint-Louis, sous la direction spirituelle des Pères. Y aurait-il là un obstacle pour la reconnaissance canonique de la société? Cela a été fait par saint Augustin, par saint Dominique. Dans nos temps modernes, saint Vincent de Paul a pu fonder, non-seulement sans inconvénient, mais avec grand fruit, dans la société française, les Sœurs de la Charité sous la direction des Prêtres de la Mission.

On peut dire en outre qu'il est avantageux pour les communautés de femmes, qui font profession des conseils évangéliques, d'avoir pour la direction de leurs âmes des religieux, tandis que souvent ces communautés reçoivent comme aumôniers des prêtres peu expérimentés dans les voies spirituelles, et qui n'ont pu trouver d'autre emploi dans le ministère diocésain.

5° Il pouvait se faire que l'objection tirée du manque de sûreté dans les doctrines philosophiques et théologiques du chef de la société nouvelle fût renouvelée dans la séance de la S. Congrégation, mais

nous étions rassurés par la gravité et en même temps la bienveillance remarquable avec laquelle Rome avait toujours traité l'abbé Bautain. Lors de l'examen de la *Philosophie du Christianisme,* le Saint-Siége n'avait pas confirmé la censure faite par les théologiens de Strasbourg (1), mais il avait averti simplement l'auteur de corriger plusieurs de ses opinions. — Pour la *Philosophie morale,* l'examinateur disait n'être pas étonné que ce livre portât quelques traces ou vestiges des anciennes erreurs. Ainsi on pouvait compter sur l'indulgence des Juges. — Il fallait aussi remarquer que la société de Saint-Louis, tout en devant se baser sur une saine et sûre théologie, avait pour but principal l'éducation de la jeunesse des colléges, où l'on disait sa direction excellente ; et que, — quant à son second but, celui de la prédication, les évêques de France, et en particulier les archevêques de Cambrai et de Lyon, les évêques d'Orléans et du Mans rendaient témoignage d'une éloquence vraiment évangélique, et nullement académique ni politique ; — Sa Sainteté avait d'ailleurs pris les précautions nécessaires, et Elle avait fait rédiger par le docte théologien le P. Perrone, un formulaire doctrinal que les membres de la société de Saint-Louis avaient signé de cœur et d'âme. — Nous pouvions donc espérer que dans l'état douloureux où se trouvaient en France l'éducation chrétienne et la prédication, on accepterait et on encouragerait un

(1) On avait trouvé à blâmer dans cette censure plus encore que les censeurs ne blâmaient dans l'abbé Bautain.

groupe d'hommes capables, qui se dévouaient à ces saintes œuvres.

6° Les règles de la double communauté de Saint-Louis avaient été étudiées et corrigées par les soins de la S. Congrégation. Le changement le plus important était celui relatif à la succession du supérieur général qui devenait élective et pour une durée temporaire. C'était le passage inévitable de l'âge d'enfance à l'âge viril, de l'état de famille spirituelle à l'état de société religieuse.

Dans le cas où la société de Saint-Louis obtiendrait de suite l'approbation canonique, pouvait-elle obtenir en même temps le droit de tenir École de théologie, et de présenter ses sujets aux Ordres sacrés sans dimissoires ? Ce sont là quelques-uns des priviléges qui appartiennent de droit aux Ordres religieux proprement dits, et qui n'ont été accordés qu'en de rares occasions aux simples Congrégations. La chose n'était pas probable.

Les conclusions de la délibération tenue dans l'assemblée du 5 juillet 1844, et qui nous furent communiquées officieusement furent les suivantes:

« Il faut agir avec prudence. La société de Saint-Louis n'existe que depuis très-peu de temps ; le nombre de ses membres, très-restreint, est encore insuffisant pour constituer régulièrement une maison religieuse ; la disposition actuelle des législations en France est contraire à l'enseignement de la jeunesse par des congrégations. Tout démontre donc que le

moment pour constituer la société de Saint-Louis en congrégation n'est pas venu ; mais il semble opportun d'accorder à la piété, au zèle et au dévouement religieux de cette société naissante un encouragement puissant, et, à cet effet, de supplier la bonté du Saint-Père d'accorder à l'abbé Bautain un Bref semblable à celui qui fut donné, le 27 mars 1832, à l'abbé Rosmini, louant la société de Saint-Louis et le zèle des évêques qui l'ont recommandée au Saint-Siége, et lui accordant les mêmes indulgences qu'aux Rosminiens pour les fêtes principales de l'année et à l'article de la mort. »

C'est ce qui fut fait. Le pape Grégoire XVI, dans son affection paternelle pour MM. Bautain et de Bonnechose, ne voulut même pas suivre les délais ordinaires ; et, dès le lendemain de la réunion de la sacrée Congrégation, il donna l'ordre de rédiger les deux Brefs, celui des indulgences et celui de l'éloge, insistant sur le témoignage de son contentement envers les évêques de France qui lui avaient écrit en faveur de l'abbé Bautain.

Voici la traduction de ce Bref honorable, dont nous donnons en note le texte latin (1) :

(1) GREGORIUS PP. XVI,

Dilecte Fili Salutem et Apostolicam Benedictionem.

Nihil certe nobis gratius, nihil optabilius quam ut asperrimis hisce christianæ et civilis reipublicæ temporibus ecclesiastici existant viri, qui eadem vitæ ratione conjuncti in vinea Domini excolenda laborent veluti boni milites Christi, atque in primis omni cura et studio juvenum animos sanctissimis fidei præceptionibus imbuere, atque ad omnem virtutem mature fingere, hominesque divini verbi præconio ad

« Cher Fils, salut et bénédiction apostolique.

« Rien ne pouvait Nous être plus agréable, rien plus désirable, en ces temps si difficiles pour l'Église comme pour la société civile, que de voir des ecclésiastiques unis par une vie commune dans la culture de la Vigne du Seigneur, combattre le bon combat du Christ et s'efforcer, par tous leurs soins et leur zèle, de pénétrer avant tout les âmes de la jeunesse, des très-saintes vérités de la foi, de la former de bonne heure à toutes les vertus, et de conduire, en outre,

salutis semitam deducere connitantur. Itaque, Dilecte Fili, Institutum, cui a S. Ludovico nomen, summopere laudamus, cum illud eâ sane mente et consilio a Te fuerit excogitatum ut præsertim juventus ad pietatem, atque incorruptam doctrinam rite instituta vel a teneris annis addiscat vivere in timore Domini, et christiana plebs salutari Evangelii eloquio enutrita crescat in scientia Dei, ac declinet a malo, et faciat bona, eamque instet viam, quæ ducit ad vitam. Ac debitis meritisque laudibus egregium prosequimur studium, et zelum, quo plures Venerabiles Fratres Archiepiscopi, et Episcopi Galliarum Institutum ipsum nobis, atque huic Apostolicæ Sedi tantopere commendarunt. Etsi vero hujusmodi Institum hujus S. Sedis auctoritate confirmatum adhuc non sit, bene tamen de illo speramus, proindeque ipsum consentientibus Venerabilibus Fratribus Episcopis dilatari lætamur. Quod autem attinet ad sacras Indulgentias, quas ejusdem Instituti asseclis concedi postulabas, ex Rescripto, nostris hisce Litteris inserto vel facile intelliges quemadmodum tuis votis annuendum censuimus. Perge porro, Dilecte Fili, tuas omnes curas cogitationesque in Dei gloriam ejusque Ecclesiæ utilitatem atque in animarum salutem procurandam, conferre, ac paternæ, qua Te in Christo complectimur, caritatis pignus accipe Apostolicam Benedictionem, quam ex intimo corde depromptam Tibi amanter impertimur.

Datum Romæ apud S. Mariam Majorem, die 17 Julii anno 1844.

Pontificatùs nostri, anno decimoquarto.

GREGORIUS PP. XVI.

les hommes dans la voie du salut par la prédication de la parole divine. »

« C'est pourquoi, cher Fils, Nous louons grandement l'institut qui porte le nom de Saint-Louis, et que vous avez fondé précisément avec le dessein et la volonté de bien former tout d'abord la jeunesse par la piété et la saine doctrine, de lui enseigner à vivre dès ses plus tendres années dans la crainte de Dieu, de faire croître le peuple chrétien dans la science de Dieu, en le nourrissant de la parole évangélique ; de le porter à fuir le mal et à opérer le bien, et de l'affermir dans le chemin qui mène à la vie. Nous donnons des louanges bien méritées au zèle avec lequel plusieurs de nos vénérables Frères archevêques et évêques de France ont chaudement recommandé l'institut de Saint-Louis, à Nous et à ce Saint-Siége apostolique. Et quoique cet institut n'ait pas encore été confirmé par l'autorité du Saint-Siége, cependant Nous en augurons bien, et, par suite, Nous Nous réjouissons de le voir se dilater du consentement de Nos vénérables Frères les évêques. Quant aux saintes indulgences, que vous avez sollicitées pour les membres de l'institut, vous verrez par le rescrit qui est joint à Nos présentes Lettres comment Nous avons répondu à vos désirs. Continuez donc, cher Fils, à travailler de toutes vos forces, de toutes vos pensées à la gloire de Dieu, au bien de son Église, au salut des âmes et recevez, comme gage de la charité paternelle avec laquelle Nous vous embrassons dans le Christ, la bénédictiou apostolique, que Nous vous

accordons affectueusement du fond de Notre cœur.

« Donné à Rome, à Sainte-Marie Majeure, le 17 juillet 1844.

« De notre Pontificat, la quatorzième année.

« Grégoire PP. XVI. »

CHAPITRE XIX

AFFAIRE DE SAINT-LOUIS-DES-FRANÇAIS A ROME.
INSUCCÈS DE LA COMMUNAUTÉ DES PP. A JUILLY.

Affaire de Saint-Louis-des-Français de Rome. — Progrès de l'œuvre à Juilly. — Jeunes ecclésiastiques préparés aux grades universitaires. — L'abbé de Bonnechose est nommé supérieur de Saint-Louis des Français à Rome. — Insuccès de la communauté des Pères de Saint-Louis à Juilly. — Sentiments de l'abbé Bautain.

C'est de dessein prémédité que nous avons omis de parler jusqu'ici d'une affaire importante, qui suivit son cours à Rome en même temps que celle de la reconnaissance de l'institut Saint-Louis. Elle se liait à cette dernière, et contribua d'une manière notable à l'issue favorable du Bref d'éloge. Mais, pour plus de clarté dans le récit, il était bon d'en traiter à part. Il s'agit de l'œuvre de Saint-Louis-des-Français à Rome.

Nous avons indiqué déjà que l'abbé Bautain, lors de son séjour à Rome en 1838, avait été frappé de la

possibilité de donner un but éminemment utile aux fondations pieuses faites dans les siècles antérieurs par quelques Français, et principalement par les rois de France, et conservées providentiellement à travers tous les bouleversements politiques et religieux qui ont marqué la fin du siècle dernier (1). Ce but était de fonder à Saint-Louis-des-Français une maison de hautes études ecclésiastiques pour le clergé français. Et voici comment il raisonnait :

La France possède à Rome une académie royale pour les arts qu'elle entretient à grands frais, et elle n'a aucun établissement qui puisse contribuer au développement et au perfectionnement de l'esprit religieux parmi les Français. Si Rome est la capitale des arts, elle l'est encore plus de la religion, et c'est surtout dans son sein qu'on peut puiser comme à une source abondante tout ce qui est nécessaire à l'instruction et à l'éducation cléricales. L'institution d'une école de hautes études ecclésiastiques serait donc éminemment utile à la France.

Sous un autre point de vue un tel établissement aurait un grand intérêt pour le Saint-Siége. La France est une des plus belles parties du monde catholique. La foi n'y a jamais défailli, l'hérésie n'a jamais pu s'y établir, et les rois de France se sont fait gloire de tout temps d'être appelés les fils aînés de l'Église.

(1) Voir l'histoire de ces fondations multiples et de leurs vicissitudes, dans le livre intéressant intitulé : *Mémoire historique sur les Institutions de France à Rome*, par Mgr Pierre Lacroix. — Paris chez V. Goupy 1868. — in-8°.

Clovis, Charlemagne et saint Louis sont des noms chers au Saint-Siége ; et toujours le clergé français s'est distingué par sa régularité, par son zèle et par sa science. Il est donc extrêmement important que ce clergé soit profondément uni au Saint-Siége, et qu'un certain esprit d'opposition qui s'est manifesté dans les derniers siècles sous le nom de Gallicanisme disparaisse tout à fait. Pour arriver à cette fin rien ne serait plus efficace qu'un commerce plus intime entre Rome et le clergé français ; et rien ne contribuerait plus à l'établir qu'une grande école ecclésiastique fondée à Rome par suite d'une convention entre le Saint-Père et le roi des Français, et où viendraient se perfectionner dans les études sacrées, et se retremper à la source même de la religion et de la foi, les jeunes clercs les plus distingués de la France. Ces jeunes gens qui devraient passer trois ans à Rome, participant aux enseignements de tout genre qui s'y donnent, s'imprégneraient nécessairement du véritable esprit ecclésiastique en vivant pendant un si long temps à l'ombre et comme sur le sein de l'Église-mère ; et comme ils devraient un jour exercer en France le saint ministère, ils porteraient cet esprit dans notre beau pays, qui prendrait au bout de quelques années, sous cette influence, la meilleure direction religieuse (1).

(1) L'archevêque de Paris, Mgr de Quélen, eut l'intention de fonder une maison de hautes études ecclésiastiques pour le jeune clergé de France, mais des conflits de juridiction diocésaine firent avorter ce projet. La difficulté eût été la même pour toute autre ville de France. Rome seule pouvait,

Une semblable institution avait aussi au point de vue politique de sérieux avantages, car en pacifiant les esprits, en effaçant les divisions, en formant de vrais catholiques, elle affermissait l'autorité. Quant à l'Ultramontanisme qu'on n'aurait pas manqué de mettre en avant, l'abbé Bautain disait dès lors hardiment : C'est un fantôme qui n'effraie plus aujourd'hui personne, pas même ceux qui affectent d'en avoir peur. Ce n'est point au XIX[e] siècle, et dans l'état actuel de l'Europe et de la France, qu'on peut redouter sérieusement les entreprises du Pape sur le temporel des rois. Ceux qui connaissent la Rome de nos jours savent qu'elle ne songe à rien moins qu'à s'ingérer dans les affaires des gouvernements étrangers.

L'exécution d'une œuvre aussi avantageuse pour la France et pour l'Église ne présente heureusement aucune difficulté ni financière ni politique. La France possède dans les États romains un revenu assez considérable provenant de bien-fonds dont nous avons indiqué la source plus haut. L'administration de ces biens se trouve confiée, depuis la Révolution qui a bouleversé les anciennes institutions, à l'ambassadeur de France qui la fait gérer par une commission composée comme suit : le premier secrétaire de l'ambassade, un ecclésiastique nommé le clerc national de France (1) et un notable choisi dans la co-

avec bien d'autres avantages, écarter tout conflit, réunir tous les esprits.

(1) On peut voir les fonctions de ce Titulaire auprès la

lonie française. Sur les revenus, la commission administrative payait jusqu'ici le traitement de six chapelains à Saint-Louis-des-Français, dont l'unique occupation était de dire les messe fondées et de réciter l'office, et elle pourvoyait aux frais de culte et d'entretien. Elle subvenait en outre aux dépenses nécessitées par les quatre autres pieux établissements français moins importants (1). Elle donnait des secours à des pauvres français demeurant ou passant à Rome,et accordait une dot à quelques jeunes filles. Il s'en fallait que les dépenses absorbassent les revenus, et il était facile de démontrer, pièces en main, qu'avec une administration bien entendue, une somme considérable et très-suffisante pouvait être affectée chaque année à l'entretien d'une maison de hautes études ecclésiastiques établie dans le palais attenant à l'église Saint-Louis et appartenant à la France. Le gouvernement français n'avait donc aucune dépense à faire pour fonder une si belle œuvre. Il n'avait rien à demander aux Chambres, et ne leur devait compte de rien. Il ferait seulement un meilleur emploi de revenus considérables, au grand profit de la religion et pour la gloire de la France.

L'abbé Bautain avait fait part de ses idées sur ce

curie romaine, dans l'ouvrage cité plus haut de monseigneur Lacroix.

(1) Les cinq pieux établissements français qui ont résisté à l'œuvre destructive du temps, sont : l'église et la maison Saint-Louis et Saint-Yves — Saint-Claude — Saint-Nicolas — La Purification — et l'œuvre pie de Lorette. V. l'ouvrage cité plus haut.

sujet à l'ambassadeur de France, M. le comte Septime de Latour-Maubourg, qui avait été frappé de la grandeur et de la facilité d'exécution d'un tel projet. Il avait résolu de s'en occuper, et avait engagé l'abbé Bautain lui-même à s'en entretenir, à son retour à Paris, avec le gouvernement qui seul pouvait autoriser l'exécution d'un tel plan. D'un autre côté, le Saint-Père avait eu connaissance de l'entreprise que l'abbé Bautain suggérait à l'ambassadeur, et elle lui avait agréé beaucoup. Cette bonne impression devait avoir plus tard des conséquences importantes.

En quittant Rome en juillet 1838, M. Bautain passa par Paris en se rendant à Strasbourg, il exposa aux divers membres du gouvernement qu'il connaissait l'idée et le plan de cette création, et laissant la question à résoudre par qui de droit, il rentra à Strasbourg et ne s'en occupa point davantage.

Cinq ans plus tard, lorsque l'abbé de Bonnechose vint à Rome pour obtenir la reconnaissance de la Congrégation de Saint-Louis, il fut invité d'une manière pressante à prêcher l'Avent (1843) à Saint-Louis-des-Français. L'ambassadeur était absent pour un congé ; l'abbé de Bonnechose hésitait. Il consentit cependant, et il dut par convenance, accepter l'hospitalité que la maison offrait aux prédicateurs. Sa parole sut trouver l'approbation de l'auditoire assez spécial et assez difficile de l'église française, mais il s'imposa une grande réserve dans l'intérieur de l'établissement, à cause même des précédents.

Voici ce qui s'était passé dans l'intervalle de ses deux voyages à Rome.

L'ambassadeur avait voulu introduire, autant qu'il le pouvait, des améliorations dans l'œuvre de Saint-Louis et préparer au moins l'avenir.

En 1840, et sur sa demande, le Pape avait retiré à l'église Saint-Louis son titre et son caractère de paroisse, car la présence d'un curé romain gênait l'autorité qu'on voulait ménager plus entière au supérieur français de l'établissement. Celui-ci reçut tous les droits curiaux pour l'intérieur de l'église et pour sa maison, sans avoir de juridiction au dehors.

En 1843, et peu avant l'arrivée de M. de Bonnechose, l'ambassadeur, d'accord avec l'autorité ecclésiastique, avait donné un règlement qui rétablissait l'ancienne vie commune pour les chapelains ; leur Supérieur avait reçu la permission d'admettre de jeunes abbés comme pensionnaires. Mais l'unité d'esprit n'avait pu résulter de ces mesures incomplètes ; et l'abbé de Bonnechose devint bientôt sans le chercher le confident des partis divers qui s'agitaient, et le témoin d'un manque d'ordre et d'harmonie fort affligeant.

Dès que l'ambassadeur fut de retour à Rome, l'abbé de Bonnechose, qui le connaissait particulièrement, dut le voir, et il était impossible qu'il ne fût pas question entre eux de Saint-Louis, et des moyens d'en améliorer la marche. On fut bientôt d'accord sur ces trois points :

1° Il fallait que l'établissement français fût rattaché d'une manière plus franche à l'autorité pontificale pour être véritablement une œuvre ecclésiastique.

2° L'autorité du supérieur de Saint-Louis devait être fortifiée si on voulait de l'unité dans les esprits.

3° Il semblait nécessaire que le supérieur et ses aides dans la direction de la maison de Saint-Louis fussent membres d'un chapitre ou d'un ordre religieux, afin qu'il y eût de la suite dans l'œuvre, et qu'elle ne changeât pas d'esprit à chaque changement de supérieur. Cela d'ailleurs était conforme aux antécédents de Saint-Louis, qui avait été confié pendant un temps considérable aux prêtres de l'Oratoire de France.

L'ambassadeur s'entretint par correspondance avec son gouvernement de la marche de cette affaire; il s'entendit avec le Saint-Siége au sujet de ces projets d'amélioration ; et au moment où l'institut de Saint-Louis obtenait le Bref d'éloge, il demanda à l'abbé Bautain de lui accorder, pour le poste de supérieur de Saint-Louis, l'abbé de Bonnechose, qui devrait être accompagné de deux membres de la société de Juilly, pour le seconder dans ses fonctions.

L'abbé de Bonnechose revint en France aussitôt après avoir mené à bonne fin l'affaire importante dont il avait été chargé. Il rapportait à Juilly le Bref d'éloge pour l'institut de Saint-Louis, le Bref des Indulgences, et pour la chapelle du collége les reliques

d'un martyr extraites des catacombes (saint-Aurèle *nomine proprio*).

Le communauté reçut avec joie son représentant de Rome. Tout prit une allure plus décidée et plus ferme, et la retraite religieuse annuelle de septembre laissa les plus douces impressions. Cependant le noviciat recrutait plusieurs nouveaux sujets fort capables, et l'abbé Carl les formait avec zèle à la vie religieuse.

Une nouvelle œuvre se présentait en même temps aux directeurs du collége de Juilly, et elle était née comme spontanément. Quelques jeunes ecclésiastiques s'étaient préparés aux grades universitaires avant d'entreprendre leurs études théologiques. On pensa qu'il était facile, dans les conditions favorables à tous égards où se trouvait la maison, de former une division de jeunes clercs qui voudraient achever leurs études littéraires et scientifiques, prendre leurs grades dans l'Université, pour retourner ensuite dans leurs diocèses, et y être à la disposition des évêques pour les postes de professeurs dans les maisons tenues par le clergé.

L'abbé Bautain fit cette proposition aux évêques de France, en même temps qu'il leur envoyait en communication le Bref d'éloge qu'il avait reçu pour son institut. Beaucoup de lettres lui furent adressées en réponse, dans lesquelles les prélats le remerciaient des facilités qu'il leur accordait pour la pension des élèves de cette école ecclésiastique de Juilly, et ils

promirent un concours qui eut un commencement d'exécution.

Deux circonstances arrêtèrent plusieurs d'entre eux: l'archevêque de Paris s'occupait en ce même temps d'un semblable projet, et l'établissement de Paris devait l'emporter sur celui de Juilly. D'ailleurs, la loi sur l'instruction publique, qui était en cours de discussion, et qui menaçait d'ostracisme l'enseignement des congrégrations, ne laissait pas que d'arrêter la décision de plusieurs.

A la fin de septembre, l'abbé de Bonnechose retourna à Rome avec MM. Jules Level et Adrien de Reinach (1), que le supérieur lui adjoignait pour devenir ses aides.

Les mois d'octobre et de novembre furent employés à régulariser les changements que l'ambassadeur opérait. Le Saint-Siége institua canoniquement la communauté de Saint-Louis-des-Français. Le cardinal Orioli, nommé visiteur apostolique de la maison, corrigea et établit officiellement deux règlements, l'un constitutif et l'autre disciplinaire, et installa l'abbé de Bonnechose comme curé de l'église Saint-Louis et supérieur de la maison.

Il avait fallu pour cela vaincre bien des obstacles et les sourdes menées de personnes qui voyaient avec peine la nouvelle organisation. Le supérieur

(1) Ce dernier était envoyé à Rome pour achever ses études théologiques et recevoir l'ordination sacerdotale. Il revint quelque temps après à Juilly et fut remplacé à Saint-Louis-des-Français par Nestor Level.

avec beaucoup de tact et une douce mais persévérante fermeté, établit d'une manière remarquable l'ordre du culte dans l'Église, et la régularité dans la maison composée des chapelains et des ecclésiastiques pensionnaires. Un grand pas était fait.

Cependant il ne fallait pas croire que l'Institut fondé par l'abbé Bautain fût chargé de la direction de Saint-Louis-des-Français. Le supérieur, et quelques membres de l'établissement de Rome étaient pris dans la congrégation de l'abbé Bautain, et on leur disait : Gagnez le terrain comme individus, laissez encore dans l'ombre votre caractère de membre de l'institut de Saint-Louis de Juilly. Le gouvernement français avait trop de ménagements à garder en face des passions du jour pour pouvoir agir autrement.

Tout semblait prospérer pour la jeune congrégation de Saint-Louis à Juilly. Le nombre de ses aspirants s'augmentait progressivement.

Et bientôt cependant, c'est-à-dire dès l'année 1846, plusieurs des Pères anciens se détachaient de l'Institut de Juilly. Et dès la fin de 1849, on put regarder la communauté des Pères de Saint-Louis comme arrêtée définitivement dans son développement. Quelle fut la cause de cet insuccès?

La cause du dissentiment qui surgit insensiblement, et qui se prononça ensuite d'une manière complète, fut, nous le croyons, le partage des membres encore trop peu nombreux de la société, entre Juilly et Rome.

La maison de Saint-Louis-des-Français dépendait trop directement de l'ambassade française et du Saint-Siége, pour qu'il fût possible de soumettre, en outre, sa direction à l'autorité, occulte pour ainsi dire, d'un autre supérieur. Et ainsi cette œuvre, qui semblait devoir être une source précieuse de développement pour la société, fut au contraire le principe de sa division et de son avortement.

Les prélats romains, chargés de délibérer sur l'institution canonique des Pères de Saint-Louis, étaient bien dans le vrai, lorsqu'ils disaient : Cet institut est trop récent et trop peu nombreux pour qu'on puisse lui assurer un avenir. Il eût fallu que ses membres restassent encore réunis, s'exerçant bien foncièrement à la vie et à l'esprit religieux, avant de céder au besoin d'expansion et à la multiplicité des œuvres qui sollicitent si souvent le zèle des congrégations nouvelles.

Dieu ne nous a pas établi le juge de nos frères qui se sont séparés. Nous n'avons aucun droit et, Dieu merci, aucun désir de les condamner. La conscience de chacun est en face de Dieu qui nous juge tous avec miséricorde, malgré nos méprises et nos fautes, voyant nos bonnes intentions, et il fait sortir le bien des erreurs mêmes et des méprises de ses créatures.

La sagesse divine est admirable dans ses voies. Elle prépare toujours des instruments pour le salut des âmes. Ces instruments viennent-ils à manquer ou se montrent-ils insuffisants, elle atteint son but par d'autres moyens qu'elle a dirigés sans qu'on s'en dou-

tât : *fortiter suaviterque disponens omnia* (*Sap.* VIII).

Dans la période de 1828 à 1850 il est certain que l'action de l'Église pour l'instruction chrétienne de la jeunesse était entravée par l'influence des doctrines irréligieuses arrivées au Pouvoir dans la société. C'est précisément pendant cette période que l'abbé Bautain, comme beaucoup d'autres sans doute, fut appelé à travailler dans cette partie du champ du Seigneur, et il sembla devoir prendre un rang important dans l'œuvre. Le succès ne répondit pas à ses efforts. Mais l'excès même du mal social amenait son remède ; et nous avons vu, en 1850, l'instruction chrétienne de la jeunesse retrouver ses anciens et solides instituteurs ; les Ordres religieux, paralysés jusque-là, reprendre une nouvelle vie, la prédication apostolique répandre de tous côtés sa flamme et sa vertu. L'œuvre de Dieu a repris sa marche pour le salut des générations nouvelles. C'était là l'essentiel.

Cependant l'homme est homme. L'esprit de Dieu qui peut l'animer jusqu'à le transformer en un nouvel homme s'appuie sur la nature qui doit souffrir pour être immolée à la gloire de Dieu. C'est dire que l'abbé Bautain souffrit beaucoup du résultat négatif de tant de prières, de si longs efforts, de si belles espérances conçues. Notre but étant surtout de faire connaître l'abbé Bautain, nous ne pouvons éviter de montrer comment il supporta cette épreuve, qui nous semble critique pour juger de la vraie valeur d'un homme de sa portée.

L'abbé Bautain, nous l'avons déjà dit, avait un cœur profondément aimant, quoique peu démonstratif. On eût dit qu'il craignait de profaner l'amour ou de l'affaiblir, par l'expression abondante, facile, et qui trop souvent dans le monde devient banale. Mais dans de telles conditions la vie avec ses réalités est une source de douleurs. Nous lui devons ce témoignage public : il supporta avec une vraie vertu le déchirement causé par la séparation de plusieurs de ses frères, dont quelques-uns étaient ses vrais enfants pour la vie de l'âme, et il se soumit à l'insuccès de sa vie entière avec une douce résignation, priant beaucoup, parlant peu, et remplissant avec sérénité les devoirs de chaque jour. Ce qu'il subit de douleurs intimes, Dieu seul l'a connu ; nous, qui l'entourions, nous avons seulement pu le soupçonner. Il vécut encore dix-huit années qu'il employa avec un courage soutenu au service de Dieu.

Nous ne saurions mieux terminer ce chapitre qu'en reproduisant les quelques lignes que l'abbé Bautain a consacrées à cet événement, à la fin du récit qu'il a fait de sa conversion (1). Ce récit est de 1860, bien postérieur par conséquent aux événements que nous venons d'indiquer.

Il dit donc en terminant l'histoire de sa conversion.

« Vous me demanderez peut-être, ce qu'est deve-

(1) V. *La chrétienne de nos jours*, dernière lettre.

nue cette réunion de jeunes prêtres formée d'une manière si merveilleuse, et comment l'œuvre de Dieu s'est manifestée et justifiée par ses fruits. C'est une autre histoire, qui n'appartient pas directement à celle que je viens d'exposer. Peut-être un jour... (ce jour n'est jamais venu) vous raconterai-je cette histoire, si Dieu m'en donne l'occasion, le temps et la force ; et là, comme dans ce que je viens de vous dire, vous reconnaîtrez, je l'espère, au milieu des troubles et des orages qui éprouvent ici-bas toutes les œuvres chrétiennes, l'accomplissement des desseins de la Providence, et l'abondance de ses miséricordes. »

LIVRE V

L'ABBÉ BAUTAIN A PARIS

1850-1860

CHAPITRE XX.

CONFÉRENCES AU CERCLE CATHOLIQUE ET A NOTRE-DAME.

Caractère particulier de la vie de l'abbé Bautain. — Conférences au Cercle catholique de Paris. — Station de l'Avent 1847 à Notre-Dame *sur la Religion et la Liberté*. — Candidature à l'Assemblée constituante de 1848.

Nous parcourrons dans ce 5e livre les dix-huit années que vécut encore l'abbé Bautain après l'échec que subit sa congrégation. Il partagea cette partie considérable de sa vie entre Paris et Juilly. Il était lié à Juilly par la présence de ses fidèles amis qui dirigeaient le collége, et par les soins assidus qu'il donnait à la congrégation des Dames de Saint-Louis dont

l'état de prospérité était pour lui une consolation. Mais on peut dire que sa demeure principale était à Paris, où nous le verrons pendant sept années vicaire général de Mgr Sibour, et plus tard, pendant les quatre dernières années de sa vie, prenant activement part à l'administration de Mgr Darboy, avec le titre de vicaire général honoraire. Nous croyons que cette dernière période de ses travaux achèvera de peindre l'homme.

On a remarqué, non sans quelque étonnement, qu'un ecclésiastique d'une si grande portée d'esprit, de science et de vertu, un homme si fort en vue par ses éminentes qualités n'ait pas été porté aux premiers rangs dans le clergé de France et soit demeuré au second rang comme simple prêtre. Un illustre prélat en faisait naguère la remarque dans la chaire de Sainte-Geneviève (1).

Ce résultat eut une double cause. La première est

(1) Voici un extrait intéressant de l'éloquent discours que monseigneur Freppel, evêque d'Angers, prononça dans l'église Sainte-Geneviève, le 16 juillet 1876, à l'occasion de l'introduction de la cause de beatification du P. Libermann, lequel était un juif alsacien converti et que le Grand Vicaire Liebermann a instruit et qui est devenu le fondateur de la congrégation dévouée à la conversion des nègres d'Afrique.

« Dieu qui veut le salut de tous les hommes a des moments de grâces particulières pour les peuples comme pour les individus. Au commencement de ce siècle, il semblait que l'une des heures solennelles eut sonné pour les débris de la nation juive ; et l'Alsace catholique allait devenir le théâtre d'un mouvement tel qu'il n'y en est peut-être pas produit dans l'histoire depuis les premiers temps de l'Eglise. On eût dit qu'au contact de ces populations alsaciennes devenues par leurs vertus une preuve vivante de la divinité du

celle que l'on indique d'une manière vague et générale en disant : Cela fut l'effet des circonstances. Oui, sans doute, le différend de M. Bautain à Strasbourg avec son évêque, ou pour mieux dire les passions qui firent naître ce différend et qui lui survécurent après même que le Saint-Siége eut témoigné sa satisfaction, ont pesé sur la vie de l'abbé Bautain. Oui, sans doute encore, le Promoteur de Paris avec son esprit net et ferme, avec sa volonté droite, tout d'une pièce et ne sachant biaiser, a pu susciter contre lui plus d'une

Christianisme, Israël sentait le vide de ses pratiques frappées d'impuissance et de stérilité. Des hommes de cœur et d'intelligence, surgirent dans son sein et.... se tournèrent vers la croix, pour adorer Celui que leurs pères avaient blasphémé. Ce fut, parmi leurs frères le signal d'un ébranlement profond. Pour hâter le retour de ces âmes affamées de lumière et de vérité la Providence suscita dans les rangs du sacerdoce catholique deux hommes éminents, bien qu'à des titres divers. : le premier esprit d'élite, orateur brillant, écrivain fécond, prêtre fait pour le premier rang, bien que les circonstances l'aient maintenu au second, converti du Rationalisme, et depuis lors dévoué au triomphe de la foi, jusqu'à douter malheureusement de la raison elle-même ; le second théologien de marque, à l'esprit méthodique et sûr, sachant allier l'élégance de la forme à la richesse du fond aussi ferme sur la doctrine qu'intrépide devant les pouvoirs de la terre.

C'est l'honneur de l'Alsace d'avoir été, il y a cinquante ans, le berceau de deux écoles où la Philosophie et la Théologie, l'éloquence et l'érudition ont brillé d'un tel éclat, et il n'est que juste de saluer dans ce mouvement d'idées l'un des plus considérables de notre temps, les gloires rivales de Liebermann et de Bautain. »

On se souvient peut être que nous avons indiqué plus haut (ch. II) que l'abbé Liebermann, grand vicaire de Strasbourg, avait été formé à l'école de monseigneur Colmar dont il était l'ami, et qu'il fut le supérieur du séminaire de Mayence. C'est donc à ce saint évêque que remonterait la double influence signalée par monseigneur l'évêque d'Angers.

opposition. Mais nous croyons que ces circonstances auraient été balancées par d'autres qui auraient pu favoriser son élévation. Ainsi, sous Louis Philippe, l'abbé Bautain eut plus d'une fois, parmi les ministres, des amis dévoués qui non-seulement l'auraient aidé, mais qui plus d'une fois lui proposèrent en vain l'Épiscopat. Sous l'Empire également il y eut tel moment où il était fortement appuyé.

Il y eut donc autre chose encore que les circonstances ; il y eut une cause plus profonde qui maintint l'abbé Bautain au second rang, et cette cause était en lui. Nous voulons dire, en parlant ainsi, que la volonté de Dieu ne l'appelait pas aux premiers rangs dans l'Église par les dispositions mêmes qu'elle lui donnait. L'abbé Bautain était très-consciencieux. En toute décision grave qu'il devait prendre, il cherchait une indication de la Providence, ou la volonté de Dieu, que des paroles ou des invitations humaines ne suffisaient pas à lui indiquer. Il avait aussi une répugnance naturelle pour les embarras multipliés que l'administration moderne impose même aux successeurs des apôtres. En outre les cérémonies et les pompes extérieures n'avaient point d'attrait pour cet homme en qui dominait l'amour des vues de l'intelligence. On l'a mal connu si on l'a accusé d'ambition pour les honneurs. Au moment de sa conversion il s'était consacré à la diffusion de la parole de vérité, et il fut fidèle à sa vocation jusqu'à son dernier soupir.

Le ministère de la parole fut la préoccupation

constante de toute la vie de l'abbé Bautain jusqu'au moment où une extinction de voix en 1863 vint lui interdire la chaire. Quelles qu'aient été ses occupations et ses préoccupations, il ne s'est jamais refusé aux demandes qu'on lui adressait. Les Avents, les Carêmes, les retraites, les fêtes, les simples dimanches, il était toujours prêt ; et toujours ses sermons étaient préparés, médités. Un grand nombre de villes de France, presque toutes les paroisses de Paris, comme les plus petites paroisses des environs de Juilly et du diocèse, l'ont vu venir accomplir ce devoir, et un grand nombre d'âmes ont profité de sa parole évangélique. Il prêchait avec simplicité, et ne cherchait que l'édification. Sa parole facile se mettait au niveau de son auditoire, et s'il savait être philosophe et lettré devant les auditeurs cultivés, il savait aussi bien devenir populaire avec les habitants des campagnes; et nous avons souvent été charmés de sa grâce naïve au milieu des plus jeunes enfants.

La journée de l'abbé Bautain, soit à Juilly, soit à Paris, soit même qu'il fût en séjour chez des amis, était toujours partagée d'une manière uniforme. Il se levait de bonne heure, commençait sa journée par une heure de méditation, ayant à la main ou l'Évangile, ou les Épîtres de saint Paul. Puis, avant ou après la messe, il donnait régulièrement trois heures à l'étude ou à la rédaction de quelque ouvrage. L'après-midi était réservée aux affaires, aux visites nécessaires, aux réceptions. Si le loisir et la saison le permettaient, il aimait à prendre un livre et à

passer plusieurs heures en plein air. Il fut toujours très-sensible aux beautés de la nature ; il en jouissait dans la solitude, y trouvant un aliment à ses élévations vers Dieu. Le soir, il se délassait des travaux du jour par la conversation ; puis lisait son office et disait son chapelet. Nous l'avons toujours connu ainsi, menant une vie sérieuse, calme et régulière. Il avait une âme forte, une grande intelligence, une raison ferme, un esprit fin, un caractère égal, un tempérament bien équilibré. *Mens sana in corpore sano.*

Avant de parcourir la période qui doit nous occuper et qui date de la fin de 1849, nous mentionnerons trois incidents qui l'ont précédée, et que nous avons réservés pour ne pas briser le fil de notre narration.

Un Cercle catholique fut établi à Paris en 1842 pour la jeunesse studieuse. L'abbé Bautain, qui en avait été l'un des promoteurs, fut invité à faire des conférences philosophiques aux membres du Cercle ; il s'acquitta de cette tâche pendant trois hivers, de 1842 à 1846, avec un remarquable succès. Il prit pour sujet l'Anthropologie ou la connaissance de l'homme, son origine, sa nature, sa loi, son terme. La forme était celle d'une causerie, sérieuse au fond, mais aisée, spirituelle, et qui fut charmante par suite de la cordiale sympathie existant entre l'orateur et ses auditeurs, tous animés d'une même foi, et d'une ardeur égale au milieu du mouvement de ce temps-là. Le conférencier montra bien qu'il avait profité

de l'enseignement reçu à Rome ; car il s'appuya sur la doctrine de Saint-Thomas dont il développait les textes. Il était heureux de se trouver sur une base solide, dont il ne s'était jamais écarté sciemment, alors même que l'expression lui en avait manqué.

Le Correspondant du 15 juillet 1843 publia un sommaire de la première année de ses conférences.

Mgr Affre, archevêque de Paris, nomma l'abbé Bautain, chanoine honoraire et lui demanda en 1847 de prêcher la station de l'Avent à Notre-Dame. D'accord avec l'illustre prélat, qui allait être une si noble victime de la fausse liberté, le conférencier choisit pour sujet à traiter *la Religion et la Liberté*. L'archevêque voulut bien assister aux conférences, après en avoir vu et approuvé les plans. Le moment était bien favorable. Rome venait d'ouvrir une généreuse voie, et on avait entendu dans la basilique de Saint-Pierre le panégyrique du grand O'Connell présenté comme un type admirable du libre chrétien. Les peuples ne se montrèrent pas dignes du grand cœur de Pie IX. Cependant à la fin de 1847, tout conviait l'orateur chrétien à montrer l'idée même de la liberté puisée dans le dogme catholique, sauvegardée contre elle-même par la morale religieuse, favorisée dans son légitime développement par la constitution et la discipline de l'Église. Mais déjà la tempête grondait, et le coup de foudre du 24 février 1848 empêcha l'abbé Bautain de prononcer son dernier discours. « Ces conférences, » nous dit M. La-

mazou (1), « furent suivies par les hommes qui professaient en politique les opinions les plus radicales, et c'est à elles qu'on doit en partie les sympathies dont l'Église et le clergé de France furent entourés à cette époque critique de notre nistoire. » Ces Conférences, reproduites d'abord par *l'Univers*, furent plus tard publiées par l'auteur en un volume se terminant par un appendice sur la nature et la distinction des deux puissances (2).

Nous ne voulons pas manquer de mentionner ici un incident particulier de la vie de l'abbé Bautain, quoiqu'il puisse paraître de peu d'importance. Nous voulons parler de sa candidature à l'Assemblée constituante de 1848.

Il prêchait la station quadragésimale à la cathédrale de Meaux, lorsque l'Évêque l'invita à se porter candidat pour l'Assemblée constituante. On pensait qu'à ce moment où tout était mis en question dans l'état du pays, le clergé ne devait pas rester étranger aux élections, et qu'il serait important, au contraire, que quelques représentants fussent pris dans son sein. « Personne ne serait plus propre que vous, » lui écrivait-on, « à faire entendre le langage de la raison et de la religion, au milieu du débordement d'opinions dont la prochaine Assemblée sera le

(1) V. Notice nécrologique dans la *Semaine religieuse* de Paris de la fin d'octobre 1867, tirée à part en brochure et précédée d'une lettre de M. Guizot.

(2) Chez Hachette, in-18 anglais, 1865.

théâtre. » On ne se flattait pas trop du succès, on espérait au moins l'affirmation d'une minorité fort honorable.

M. Bautain se rendit au désir de son Évêque, et il publia le 25 mars une circulaire pleine de franchise et de bon sens, disant ce qu'il prétendait faire, et pourquoi, étant prêtre, il demandait une telle mission. Il terminait en protestant que, s'il était élu, il en serait reconnaissant, et que s'il échouait, il remercierait Dieu, à l'exemple d'un grand citoyen de l'antiquité, de ce qu'on aurait trouvé d'autres citoyens plus dignes que lui.

Il dut se mettre en tournée électorale, et parler dans plusieurs assemblées préparatoires. Il y eut plus d'un curieux incident, où l'esprit de repartie de l'ancien normalien fut fort applaudi. Un jour un individu se levant parmi la foule demanda au candidat quelles étaient les vertus d'un vrai républicain. Il lui fut répondu sans hésitation au milieu de l'hilarité de toute la salle : « Je serais fort embarrassé de répondre à la demande qui m'est faite, parce que je n'ai jamais rencontré jusqu'ici un vrai républicain. »

A Fontainebleau la réunion fut très-orageuse, parce que le président répondit violemment au candidat qui parlait en faveur de la liberté d'enseignement. Le partisan de l'enseignementt *national* repoussait au nom de la liberté tout enseignement des congrégations religieuses. Le tumulte fut tel qu'aucun des deux lutteurs ne put parvenir à se faire écouter. On voulut prolonger la polémique dans l'*In-*

dépendant de Seine-et-Marne, mais une réplique nette et calme que M. Bautain fit insérer dans ce même journal, le 16 avril 1848, mit fin à l'incident.

A Meaux, ce fut le vendredi saint, en descendant de la chaire où il venait de prêcher la Passion, que l'abbé Bautain dut se rendre à l'assemblée populaire. Depuis plusieurs jours on colportait dans la ville des lettres de Strasbourg qui étaient, disait-on, accablantes pour le candidat à la Constituante. Il n'en put avoir connaissance que peu d'instants avant de se présenter au public. Il jeta un coup d'œil sur ces lettres, et annonça qu'il allait les lire et les réfuter ligne par ligne, mot par mot. On l'accusait de versatilité, d'ambition, et d'ignorance dans la politique ; il n'eut pas de peine à montrer l'inanité et la malveillance de ces accusations, venant de deux protestants naturellement hostiles à un prêtre catholique. Mais il avait réservé pour la fin le mot qui renversa l'échafaudage dressé contre lui par les deux correspondants de Strasbourg. « Étant professeur à l'académie de Strasbourg, dit M. Bautain, j'ai eu le malheur de refuser l'un de ces messieurs à son examen de baccalauréat, et de contribuer à faire échouer l'autre dans la députation du Bas-Rhin. » La cause était gagnée.

Du reste, M. Bautain ne réussit pas à être élu membre de l'Assemblée constituante, ce qu'on pouvait bien prévoir dans un département peu religieux, et le résultat ne pouvait aucunement affliger le candidat.

CHAPITRE XXI.

L'ABBÉ BAUTAIN VICAIRE GÉNÉRAL DE MGR SIBOUR ET PROFESSEUR A LA SORBONNE.

Le Concile provincial de Paris en 1849. — L'abbé Bautain Vicaire Général. — L'institution des chapelains de Sainte-Geneviève. — Panégyrique de saint Paul. — Le professeur de théologie morale à la Sorbonne. — Vie de travail. — Ecrit sur l'*Education universitaire*. — L'*Imitation de Jésus-Christ*. — Les tables tournantes. — L'abbé de Reinach en Crimée. Sa mort. — L'*Art de parler en public*. — Mort de Mgr Sibour. — Le grand-vicaire se retire.

Nous arrivons maintenant au sujet principal de la période que nous avons appelée la vie de l'abbé Bautain à Paris.

Après la terrible catastrophe de juin 1848, Mgr Sibour avait été appelé à succéder sur le siége de Paris au martyr des barricades, et il invitait l'abbé Bautain, qu'il connaissait et appréciait, à l'accompagner au concile provincial qui fut tenu à Paris en 1849.

L'Église profitait de la liberté que le nouveau gouvernement promettait à la France, pour renouer

la chaîne de ces réunions sacrées, si nécessaires au maintien de l'unité de la vie dans le grand corps mystique de Jésus-Christ. Si la coopération de l'abbé Bautain fut utile au nouveau prélat dans cette occasion, nous ne saurions l'affirmer, mais nous pouvons le présumer par ce qui s'en suivit.

Le 31 décembre 1849, Mgr Sibour écrivait à M. Bautain une lettre empreinte de la plus touchante expansion. Il le conjurait, au nom de l'amitié, de venir l'aider de ses lumières et de sa sagesse, en consentant à accepter les fonctions de Vicaire général de Paris.

Fidèle jusqu'au bout à l'engagement qu'il avait pris à Strasbourg avec ses frères, de n'entreprendre aucune œuvre importante sans leur assentiment, M. Bautain les réunit à Juilly et leur soumit la demande de l'archevêque... La décision était grave. Il est évident que le supérieur de la Congrégation des Pères de Saint-Louis, acceptant la charge de Vicaire général de Paris, semblait mettre fin à la Communauté. Mais, dans la réalité, le fait était déjà accompli ; il ne s'agissait que de le constater. Dès 1846, nous l'avons dit, les premières atteintes à l'union s'étaient manifestées : cinq des plus anciens membres s'étaient retirés. Depuis qu'on était à Juilly, neuf jeunes ecclésiastiques, dont plusieurs fort distingués, avaient, il est vrai, donné leur nom à la Société; la dernière profession avait eu lieu en 1848; mais l'abbé Bautain avait été trop profondément atteint pour conserver aucune illusion ou aucun

espoir; à tort ou à raison, il n'avait voulu faire aucun effort pour raviver son œuvre.

L'Assemblée des Pères n'hésita pas à consentir à ce qui était proposé, et au mois d'avril 1850, le nouveau grand-vicaire se trouvait installé à l'archevêché de Paris (1), et recevait la charge de Promoteur.

Il ne nous appartient pas de déterminer d'une manière précise quelle part l'abbé Bautain a pu prendre aux actes qui ont marqué l'administration de Mgr Sibour, durant les sept années qui ont précédé la terrible catastrophe dont ce prélat fut l'innocente victime. Nous dirons seulement, avec l'auteur d'un remarquable article nécrologique qui parut dans la *Semaine religieuse* de Paris, le 26 octobre 1867, que « toutes les mesures qui avaient pour but d'encourager la science ecclésiastique et de consacrer l'influence sociale du clergé trouvaient en M. Bautain un soutien zélé et intelligent. » Ainsi, il fut nommé président de la commission des études, qui était spécialement chargée de l'examen des livres soumis à l'approbation archiépiscopale. Il s'occupa activement de la nouvelle circonscription des paroisses et de l'établissement de l'adoration perpétuelle, de la fondation du journal *La semaine Religieuse*, et de l'institution des chapelains de Sainte-Geneviève.

Mgr d'Angers, ancien supérieur des chapelains

(1) Rue de Grenelle-Saint-Germain.

de Sainte-Geneviève, dans un discours qu'il prononça, le 16 juillet 1876, dans cette église, (1) disait de l'abbé Bautain : « cet homme éminent, dont je ne saurais rappeler la mémoire sans y mêler l'accent de ma reconnaissance, devant cette belle institution des chapelains de Sainte-Geneviève, à laquelle il lui a été donné d'attacher son nom. »

L'archevêque de Paris eut, en effet, en 1851, la pensée de réclamer pour le culte cet édifice construit au XVIIIe siècle en l'honneur de sainte Geneviève, et qui fut profané à la Révolution par sa transformation en Panthéon, où furent transportées des cendres que la vraie grandeur n'a point illustrées. Rendu à sa première destination sous la Restauration, ce monument avait de nouveau perdu son caractère religieux à la suite de la révolution de 1830. Le gouvernement qui succédait à la république de 1848 accueillit favorablement la réclamation du prélat. On entra en pourparlers, et il fut établi que Sainte-Geneviève, sans devenir un centre paroissial, et sans porter atteinte aux droits de Saint-Etienne-du-Mont, aurait une destination particulière.

L'église de Sainte-Geneviève devait être tout à la fois le siége d'un chapitre, où de jeunes prêtres distingués viendraient se perfectionner dans la science ecclésiastique, et un foyer d'enseignement chrétien pour la jeunesse des écoles. Cette idée rentrait tellement dans les tendances habituelles de l'abbé Bau-

(1) Voir plus haut p. 366.

tain, qu'on pourrait lui en attribuer l'initiative, si d'ailleurs Mgr Sibour n'eût eu lui aussi les mêmes aspirations.

Le gouvernement accorda le traitement de six chapelains et les frais nécessaires d'appropriation. Un règlement rédigé par le vicaire général déterminait nettement le but de l'institution et les moyens de l'atteindre.

Le chapitre de Sainte-Geneviève était destiné à donner à de jeunes prêtres désireux de se vouer à la prédication, trois années de séjour à Paris favorable à leurs études. On n'était admis qu'à la suite d'un concours sérieux, consistant en épreuves écrites et en épreuves orales sur des sujets donnés chaque fois par l'autorité épiscopale. Les élus étaient chargés, sous l'autorité d'un doyen, de desservir l'église en y entretenant un culte régulier. Les chapelains y devaient prêcher à tour de rôle et y attirer les élèves des nombreuses écoles ou institutions qui peuplent ce quartier. Sainte-Geneviève ne possédant pas de presbytère qui pût offrir aux chapelains un logement, on loua provisoirement une maison à proximité de l'église, où ces jeunes prêtres furent soumis à une vie commune sous la direction de leur doyen. M. Bautain aimait à les visiter et à s'entretenir avec eux.

Les chapelains reçurent les honneurs d'un habit de chœur distingué, et le privilége de conserver le titre et les insignes de leur dignité, en sortant du chapitre après leurs trois ans révolus.

Mgr Sibour voulant stimuler le mouvement religieux de la jeunesse studieuse, que les soins des chapelains de Sainte-Geneviève venaient de réveiller, fonda une *Fête des écoles*. Chaque année, pendant l'hiver, on devait célébrer à Sainte-Geneviève une solennité extraordinaire où seraient convoquées les autorités universitaires et les sommités du monde savant. Le panégyrique de l'une des grandes lumières de l'Église serait prononcé devant cette assemblée d'élite.

En 1853, ce fut Monseigneur lui-même qui, pour le début de l'institution, prononça le panégyrique de Saint Augustin. En 1855, son vicaire général fut chargé de s'acquitter de cette noble tâche.

Ce fut à cette occasion que l'abbé Bautain fit le panégyrique de Saint Paul, devant un auditoire où se pressaient, parmi les autorités de la science, les personnages les plus notables de l'Institut et du gouvernement, qui étaient attirés par le nom de l'orateur en même temps que par le désir de témoigner leur intérêt pour la jeunesse studieuse.

M. Bautain déclarait, en commençant son discours, que nul n'oserait après Bossuet refaire le panégyrique de l'apôtre des Gentils, et qu'il ne parlerait que de sa science. Il considérerait, disait-il, ce grand homme sous un point de vue qui était plus à sa portée, et qui se rapprochait davantage de ses études. Il le representerait comme savant, et comme philosophe : il divisa donc son sujet en deux parties. Il montrait dans la première que l'enseignement de l'apôtre offre les qualités principales de l'esprit philosophique ; dans

la seconde que la vie de Saint Paul présente le modèle du vrai philosophe.

Dans ce discours, qui, de l'avis des meilleurs juges est l'une de ses œuvres les plus achevées, l'abbé Bautain revient encore une fois sur son erreur passée. En rappelant le passage de saint Paul relatif aux philosophes qui ayant connu Dieu par ses œuvres ne l'ont point glorifié comme Dieu (Rom. I, 19-26), il s'écrie :

« Ah ! Messieurs, quand je vous rappelle ce point de la doctrine de saint Paul, et que je vous en réprésente toute la force, vous pouvez m'en croire ; car moi-même j'ai résisté à ce texte et, pendant quelque temps, j'ai fait ce que j'ai pu pour y échapper. Afin de donner un plus beau champ à la parole de Dieu, j'étais porté à affaiblir la valeur de la raison humaine ; et pour étouffer d'un seul coup le rationalisme, dont j'avais connu tous les égarements, je menaçais la vie même de la raison, comme ces médecins imprudents qui risquent de tuer un malade en attaquant trop violemment la maladie. Oui, si j'ai péché alors, j'ai péché par un excès de foi, mais l'Église, toujours sage, parce qu'elle est assistée de l'Esprit divin, n'approuve aucun excès, pas même ceux qui semblent lui être profitables. Elle ramène toujours à la modération, qui est la vraie sagesse dans les choses de ce monde ; et avec une douceur dont je lui ai été profondément reconnaissant, elle a redressé une mauvaise tendance qui pouvait devenir un égarement. »

Nous n'avons point à donner ici une analyse de ce

remarquable discours (1), mais nous pouvons dire que l'abbé Bautain dont la foi et la piété étaient unies à une grande soif de lumière et de science se trouvait en plein dans son élément quand il étudiait le plus profond parmi les écrivains sacrés ; et que, dans le vaste champ d'inquisition philosophique où il s'élançait, l'orateur put montrer toutes les richesses d'une savante et noble éloquence.

A la fin de 1853, sur les instances de Mgr Sibour, l'abbé Bautain, quoique professeur émérite et doyen honoraire de Faculté, accepta les fonctions de *chargé du cours de théologie morale* à la Sorbonne. L'enseignement, d'ailleurs, avait toujours été sa vocation. Il était surtout professeur, il en avait à un haut degré les qualités. M. Gérusez, l'un des meilleurs professeurs de la Faculté des lettres de Paris, disait de lui : « Bautain est notre maître à tous. »

L'enseignement de l'abbé Bautain attira autour de sa chaire de Théologie l'auditoire le plus nombreux et le plus sympathique. La salle du cours devint bientôt trop étroite, et il fallut passer dans le grand amphithéâtre. Mais plus tard, lorsque la fatigue eut affaibli la voix du professeur, on dut se réduire à un moins vaste local où les places étaient occupées de bonne heure par les auditeurs empressés. — Pendant neuf ans M. Bautain put suffire à ce laborieux et fructueux ministère.

(1) Publié chez Adrien Leclerc et Cie, Paris. In-8°, p. 72.

L'abbé Bautain déplorait pour l'Église de France le vide qu'avaient laissé les anciennes écoles théologiques fondées canoniquement ; il n'avait garde de leur comparer les Facultés de théologie universitaires, mais il appréciait vivement l'avantage de ces dernières pour tant d'hommes du siècle qui ont soif de vérité, et qui errent dans le doute, faute d'une voix qui la leur montre avec force, courage, talent et simplicité. « Les Facultés de théologie, disait-il, sont de grandes catéchèses chrétiennes, comme celles d'Origène et de ses successeurs à l'école d'Alexandrie. C'est une gloire et un bonheur pour l'Université de les posséder dans son sein : une gloire, parce que, du moins, le drapeau chrétien la couvre encore de son ombre protectrice ; un bonheur, parce que ce drapeau de l'éternelle vérité abrite encore sous ses plis un asile sacré où les âmes ébranlées dans leur foi, ou languissantes dans leur bonne volonté, peuvent trouver un remède à leurs blessures et à leurs défaillances (1) ».

Le cours de théologie morale fut inauguré la première année par la *Morale chrétienne comparée aux divers systèmes de morale*. L'abbé Bautain, qui avait déjà traité ce sujet dans sa jeunesse, le développa magistralement. Entrant en matière, les années suivantes, il prit d'abord pour sujet de ses conférences *la Conscience* ou les actes humains, puis la *Philosophie des lois*. Ces trois cours furent publiés par l'auteur (2). Il entre alors dans l'exposition de la loi

(1) Préface de la première partie du *Décalogue* (inédit).
(2) *La Morale de l'Evangile comparée aux divers systèmes*

religieuse positive ou le Décalogue ; et il venait de terminer cette partie de son vaste sujet, lorsqu'une paralysie du larynx vint en 1863 lui interdire la parole en public.

L'abbé Bautain était un remarquable travailleur. Les soucis et les affaires que lui donnait sa charge de Grand-vicaire Promoteur du diocèse ne l'empêchaient pas de consacrer un tiers de son temps au collége de Juilly et surtout à la communauté des Dames de Saint-Louis. Pendant ce temps, son cours de la Sorbonne, les sermons pour le Carême et pour les fêtes, les œuvres de charité, ne chômaient point. Et il trouvait encore le temps d'écrire. Il avait toujours un nouvel ouvrage sur le tapis. Toujours calme et toujours actif, il avait une parfaite liberté d'esprit en toute chose. Dans les plus graves affaires, comme dans les plus futiles en apparence, il était tout à la chose du moment, mais il se possédait et il savait employer toutes ses heures sans trouble et sans hésitation. Un détail, minime en soi, montre cependant quel empire sa volonté avait même sur son corps. Lorsque, après le repas de midi, il sentait le besoin du sommeil, il s'asseyait devant sa table de travail, posait devant lui sa montre en fixant les dix ou les quinze minutes qu'il accordait à ce repos, s'endor-

de morale. Paris, chez A. Vaton, in-8°, 1855. — *La Philosophie des lois*. Paris, chez Didier et Cie, 1860, in-8° et in-12. — *La Conscience*. Paris, chez Didier et Cie, 1860, in-8° et in-12.

mait aussitôt profondément, et se réveillait frais et dispos au moment où l'aiguille touchait le terme fixé.

Nous indiquerons les divers ouvrages qu'il a publiés en suivant la date de leur apparition.

En 1850, à l'occasion de la loi sur l'Instruction secondaire, il écrivit son livre de l'*Éducation publique en France au XIXe siècle*, dont les premiers chapitres parurent dans le *Moniteur catholique*. Mais il interrompit cette publication pour ne point troubler la paix qui semblait s'établir entre l'État et le clergé par les concessions de cette loi, qu'il regardait cependant comme insuffisante. Son livre, qu'il laissa désormais dormir parmi ses papiers, renfermait une histoire de l'Université impériale, royale, etc., qui est tracée de main de maître, et montrait ensuite toutes les libertés que les catholiques pourraient réclamer, avec quelque de chance succès, dans le siècle où nous vivons. Nous avons cru pouvoir publier avec avantage, en 1876, cet écrit, qui date d'un quart de siècle, et cependant trouve encore aujourd'hui son à-propos (1). C'est le propre des esprits éminents d'écrire des ouvrages qui survivent aux circonstances et ne sauraient vieillir.

En 1852, l'abbé Bautain publiait une *Imitation de Jésus-Christ*. Il n'avait point la prétention de donner

(1) *De l'Education publique en France au* XIXe *siècle* par l'abbé Bautain. Paris, chez Bray et Retaux, 1876, in-8°, IV-326.

une traduction nouvelle de ce chef-d'œuvre, et il reconnaissait tout le mérite de celle d'un grand écrivain qui avait contristé l'Église par sa chute. La librairie catholique ne pouvait plus convenablement répandre l'*Imitation* de Lamennais sans éveiller de pénibles impressions, et était venue demander à l'abbé Bautain de publier une édition nouvelle. Depuis trente ans il trouvait dans l'*Imitation* la nourriture et la consolation de son âme ; il accepta.

Il voulut se servir tout simplement de la traduction de Gonnelieu, mais il fallut y faire tant de corrections qu'on ne pourrait plus dire quel est l'auteur de celle qu'il publia. Elle est simple et correcte. « A l'exemple de Lamennais, dit l'abbé Bautain, nous faisons suivre chaque chapitre d'une *réflexion,* qui, dans notre intention, et pour justifier le mot, doit être une explication intelligente ou un résumé du chapitre, mais toujours dans l'ordre de l'*idée*, et non pas sous le rapport du sentiment et de l'onction. Il nous a semblé que vouloir ajouter des sentiments pieux à ceux de l'*Imitation* serait une entreprise vaine, car ce qui distingue cet admirable livre, c'est l'onction dont il est tout pénétré, tout rempli, et personne ne fera jamais mieux sous ce rapport. Nous avons donc tâché, par nos *Réflexions*, de parler à l'esprit du lecteur après que l'auteur avait parlé à son cœur, soit pour lui faire mieux comprendre l'idée du chapitre, soit pour lui en montrer l'enchaînement et le but ; en un mot, nous avons voulu l'instruire après qu'il avait été touché... »

« Après chaque réflexion nous avons mis une

courte pratique... une espèce de sentence ou de résolution, sous une forme brève, qui résume encore l'idée du chapitre, en indiquant le fruit principal que nous devons en tirer. »

A l'époque même dont nous parlons, la manie et, on pourrait dire l'épidémie des *Tables tournantes* avait envahi les esprits à Paris. Pour les uns, jeunes et légers, c'était un passe-temps, un divertissement. D'autres en étaient plus sérieusement occupés, et faute de principes religieux ou de science profonde, devenaient des prôneurs ou des adeptes de l'influence mystérieuse. Les hommes sensés regardaient et réfléchissaient. Au nombre de ces derniers se trouvait l'abbé Bautain que son esprit portait toujours à sonder le fond des choses. M. le comte Desbassayns de Richemont, ancien gouverneur des Indes françaises, esprit cultivé, adonné aux mathématiques et aux sciences naturelles, réunissait dans son salon une élite d'hommes instruits pour assister à des expériences sur ces phénomènes étranges, et en chercher l'explication. Dans ces réunions se trouvaient plusieurs ecclésiastiques des plus respectables et des plus marquants de l'époque. M. Bautain était du nombre, et nous pourrions en citer d'autres dans les rangs de l'Épiscopat.

Comme philosophe, l'abbé Bautain examina soigneusement les phénomènes qu'il avait sous les yeux, jugeant les causes par les effets, et poussant l'induction jusqu'à la dernière limite des faits, jusqu'à en épuiser toute la portée. Cette inquisition lui ayant

montré des esprits intelligents et mauvais, avec lesquels on entrait en rapport par une vaine et coupable légèreté, il voulut, comme prêtre prémunir les fidèles contre les ruses du démon, et il publia une brochure sur ce sujet (1). Il se rejouissait, en terminant sa solide argumentation, de ce que cette dangereuse aventure servirait d'une part à combattre les matérialistes, et d'autre part à manifester toujours plus les doctrines de l'Église sur les esprits bons et mauvais, et le sens profond de sa liturgie à leur sujet.

Tandis qu'il menait à Paris une vie tout occupée d'œuvres importantes, l'abbé Bautain eut à supporter la douleur de la mort d'un de ses fidèles disciples. L'abbé Adrien de Reinach s'occupait à Juilly de l'éducation de la jeunesse avec ses anciens confrères, MM. Carl, de Regny, Mertian, et avec plusieurs membres plus récents de la Société. Encore dans la force de l'âge (il n'avait que 43 ans), et jeune de cœur, d'esprit et d'allures, il exerçait sur les grands élèves un ascendant remarquable ; son air noble, la franchise et la vivacité de sa parole, unies à une bonté d'âme qui se montrait dans son fier regard, inspiraient à tous sympathie et respect à la fois.

Aux vacances de 1855, il voulut satisfaire sa piété en faisant le pèlerinage de Jérusalem et il écrivit de là des lettres touchantes. En revenant, il passa à

(1) *Avis aux Chrétiens sur les tables tournantes et parlantes* par un ecclésiastique. Paris, chez Perisse frères, 1853.

Constantinople. Mais là, la prise récente de Sébastopol, qui venait d'avoir lieu le 8 septembre, lui donna l'idée d'aller visiter en passant le théâtre de ces beaux combats qui faisaient vibrer en lui une veine guerrière héréditaire. Il y alla donc en touriste. Son nom et les relations de famille le firent bien accueillir par l'État-major; et il put causer à son aise de cette guerre dont il avait suivi, sur les cartes et dans les journaux, toutes les péripéties.

L'aumônier en chef, l'abbé Parabère, lui manifesta la vive peine où il était, ayant vu partir, aussitôt après la victoire, un bon nombre d'aumôniers. On venait de décider que l'armée hivernerait en Crimée. Elle allait se trouver exposée à la rigueur du climat, aux privations de l'éloignement de la patrie, et manquant de secours religieux suffisants. Le pieux et chevaleresque Reinach n'hésita pas à offrir de rester, et de se dévouer à ce ministère ; l'offre fut acceptée aussitôt avec joie. Quelle ne fut pas notre surprise lorsque notre ami nous écrivit sa détermination, nous demandant de lui expédier en toute hâte des effets d'habillement et de campement, des livres, de l'argent, tout enfin, car il n'avait que le simple bagage d'un amateur en vacances!

Adrien de Reinach se dévoua pendant tout l'hiver à nos pauvres soldats décimés par des maladies contagieuses dans les hôpitaux ou les baraquements de Kamiesch. C'était un ministère nouveau pour lui, et il était tout heureux d'ouvrir le ciel à ces braves, qui l'accueillaient comme un ange de Dieu. Après six

mois d'un dévouement qui dut le rendre cher à Jésus-Christ, il gagna à son tour ces terribles fièvres qui ont fait plus de victimes peut-être que les boulets et la mitraille. Transporté à Constantinople par une mer affreuse, avec une cargaison de mourants, il apprit par l'aumônier de l'hôpital français qu'il n'avait que quelques heures à vivre. Il ne s'en doutait pas ; mais cette âme toute donnée à Dieu se disposa pieusement au passage de cette terre au ciel ; et il mourut loin de tous les siens, dans la paix du Seigneur, le 16 mars 1856. Notre douleur fut grande, mais il n'y avait pas lieu aux regrets. Son sort n'était-il pas digne d'envie ?

Tandis que l'abbé Bautain commençait à publier ses conférences de la Sorbonne, comme nous l'avons dit plus haut, il se sentit porté à exposer les fruits d'une expérience de quarante années sur l'*Art de parler en public* (1). Il expose dans cet écrit les dispositions naturelles ou acquises qui sont nécessaires à l'orateur qui improvise, et quel est le rude et intelligent travail qui doit préciser et soutenir la parole. Il applique ces données aux divers genres de discours : politique, judiciaire, académique, religieux. M. Campaux (2) dit de cet ouvrage de l'abbé Bautain : « Ce livre est peut-être de tous ses ouvrages, après le *Panégyrique de saint Paul*, le mieux

(1) *L'art de parler en public*. Paris, chez Hachette, 1855. In-12, 400 p.
(2) V. discours déja cité.

venu, parce que l'auteur s'y est mis tout entier, et qu'il parle avec amour d'un art dont il connaissait tout le prix, et qu'il possédait en perfection. »

Le 3 janvier 1857, l'Église de Paris fut jetée dans une douloureuse stupeur par le crime ou l'acte de démence qui la priva de son archevêque, assassiné à Saint-Étienne-du-Mont. Ce jour-là, l'abbé Bautain n'avait pas dû accompagner le prélat. S'il avait été aux côtés de Mgr Sibour, l'assassin ne se serait peut-être pas borné à une seule victime, car le Promoteur, par les devoirs de sa charge, avait attiré sur sa personne la colère du criminel.

L'abbé Bautain était personnellement fort attaché à Monseigneur ; il fut donc très-affecté de la catastrophe. Et comme les divers noms qui circulaient pour la succession ne lui inspiraient pas tous une égale sympathie, il voulut se retirer immédiatement. Les vicaires capitulaires durent insister auprès de lui pour que son éloignement de l'administration n'ajoutât pas une difficulté de plus aux difficultés du moment. Mais lorsque l'on fut assuré que l'archevêque de Tours, Mgr Morlot, serait appelé à occuper le siège de Paris, l'abbé Bautain connaissant la prudente et sage lenteur du prélat, qui mettrait du temps pour se déterminer dans le choix de ses aides, préféra se retirer pour éviter toute compétition. Il pressentait l'orage, car il n'avait pu exercer la charge ingrate de surveiller tout le clergé de Paris sans exciter des mécontentements. Son caractère franc et ferme n'avait

pu plaire à tout le monde. Et cependant il était si peu sévère au fond et si bienveillant, que, pendant son administration de sept ans, nul ne fut officiellement traduit ou condamné au tribunal de l'officialité.

Mgr Donnet, archevêque de Bordeaux, toujours fidèle dans ses amitiés, s'empressa d'envoyer à l'abbé Bautain des lettres de vicaire général honoraire de son siége.

CHAPITRE XXII.

INCIDENT RELATIF A LA PORTÉE DE LA RAISON.

La congrégation de l'*Index* et M. Bonnety, rédacteur des *Annales philosophiques.* — Lettre du P. Modena au Nonce de Sa Sainteté à Paris. — Les quatre propositions du 12 juillet 1855.

Nous ne saurions passer sous silence un incident religieux qui eut lieu en 1855 et qui, bien qu'étranger à sa vie, touche à l'abbé Bautain sous plus d'un rapport.

La congrégation de l'*Index* à Rome, dont le cardinal d'Andréa était président, formula quatre propositions sur les rapports de la foi et de la raison, et elle les fit présenter à la signature de M. Bonnetty, rédacteur des *Annales de philosophie.* Cela eut-il lieu par suite d'une provocation de l'archevêque de Paris? nous ne saurions l'affirmer, mais on pourrait le penser en lisant un mandement de Mgr Sibour, du

12 décembre 1855, qui fait part à MM. les curés des quatre propositions, « se rapportant, dit-il, à des écrits qui ont paru, et à des controverses qui se sont élevées principalement dans notre diocèse. »

Nous allons transcrire ces propositions, car elles se rattachent aux diverses déclarations sur la même matière, qui ont été signées par l'abbé Bautain : le 18 novembre 1835 entre les mains de Mgr de Trévern, le 8 septembre 1840 devant Mgr Roess, et le 16 juillet 1844 sur la demande de la Congrégation des évêques et réguliers à Rome.

Mais nous croyons utile, pour faire toujours mieux connaître les procédés courtois dont on use à Rome à l'égard des écrivains catholiques, de transcrire ici la lettre que le P. Modena, secrétaire de la congrégation de l'*Index*, adressait à Mgr Sacconi, Nonce apostolique à Paris.

« *Excellence Révérendissime,*

« Je suis obligé, en raison de ma charge, de faire part à Votre Excellence de ce qui dans la dernière séance de la congrégation de l'*Index* a été délibéré à l'égard de l'ouvrage périodique dirigé et publié par M. Bonnetty. »

« Connaissant par beaucoup de preuves l'intention et l'esprit du rédacteur, qui n'est pas seulement orthodoxe, mais encore dévoué au Saint-Siége, et qui a bien mérité de la Religion par ses nombreux travaux et par les incessantes fatigues aux-

quelles il se livre depuis longtemps pour le soutien des saines doctrines, on a voulu user envers lui des égards bienveillants et distingués, pratiqués d'autres fois, dans des cas semblables, envers des écrivains éminents, en ne promulguant pas, au détriment de leur réputation, des jugements qui déclareraient ou erronées ou suspectes, ou dangereuses, leurs opinions. Mais, d'autre part, c'est un devoir sacré et obligatoire de prévenir, avec toute la vigilance et les soins possibles, les occasions d'achoppement auxquelles d'autres personnes pourraient être exposées à raison, sinon des théories. du moins certainement des conséquences prochaines ou éloignées que quelques-uns pourraient en déduire, surtout en matière de foi. On a donc adopté l'expédient de prescrire à l'auteur sus-loué une formule de déclaration tellement explicite et nette qu'elle ne laisse aux lecteurs de cette Revue lieu à aucun doute, ni quant aux principes, ni quant à l'application qui doit en être faite. »

« Cette formule est renfermée dans les quatre propositions que je vous transmets dans la feuille ci-annexée, en priant Votre Excellence au nom de la Sacrée Congrégation d'agir avec bonté et efficacité afin que M. Bonnetty la ratifie de sa propre souscription, et que cette pièce me revienne par votre entremise. Je ne doute pas qu'elle ne trouve docile l'auteur mentionné, d'autant plus que lui-même de vive voix et par écrit a protesté qu'il voulait en tout suivre non-seulement les ordres, mais encore les

avertissements et les indications qui lui seraient communiqués au nom du Saint-Siége. »

« Dans l'attente, etc.

Fr. Ange Vincent Modena, de l'ordre des Frères Prêcheurs, secrétaire de la Congrégation de l'*Index*.»

« Rome, secrétairerie de l'Index, 5 juillet 1855. »

Voici les quatre propositions :

« 1° Quoique la foi soit au-dessus de la raison, il ne peut jamais exister entre elles aucune opposition, aucune contradiction, puisque toutes deux viennent de la seule et même source immuable de la vérité, de Dieu très-bon et très-grand, et qu'ainsi elles se prêtent un mutuel secours. (Encyclique de Pie IX du 9 novembre 1846). »

« 2° Le raisonnement peut prouver avec certitude l'existence de Dieu, la spiritualité de l'âme, la liberté de l'homme. La foi est postérieure à la révélation : on ne peut donc convenablement l'alléguer pour prouver l'existence de Dieu contre l'athée, pour prouver la spiritualité et la liberté de l'âme raisonnable contre un sectateur du naturalisme et du fatalisme. (Proposition souscrite par M. Bautain, le 8 septembre 1840). »

3° L'usage de la raison précède la foi et y conduit l'homme, par le secours de la révélation et de la grâce. (Proposition souscrite par M. Bautain, le 8 septembre 1840). »

« 4° La méthode dont se sont servis saint Thomas, saint Bonaventure et les autres scholastiques après eux ne conduit pas au rationalisme, et n'a pas été cause de ce que, dans les écoles contemporaines, la Philosophie est tombée dans le rationalisme et le panthéisme. En conséquence, il n'est pas permis de faire un crime à ces docteurs et à ces maîtres de s'être servis de cette méthode, surtout en présence de l'approbation ou au moins du silence de l'Église. (Proposition contraire à diverses propositions de M. Bonnetty.) »

M. Bonnetty, en date du 12 juillet 1855, souscrivait en ces termes: « J'adhère volontiers, de cœur et d'âme, aux susdites propositions. » Et les *Annales de philosophie* (26e année, 4e série. 12e livre) inséraient toutes les pièces à l'appui (1).

Nous n'avons pas besoin d'ajouter des réflexions à l'exposé de cet incident, qui a eu son importance dans la controverse relative à la raison et à la foi.

(1) Voir aussi dans *le Correspondant* (année 55-56) un remarquable article de M. Th. Foisset, intitulé : L'Eglise et la Raison, où l'auteur en rendant compte de cette affaire montre que tel a toujours été l'enseignement de l'Eglise.

CHAPITRE XXIII.

VIE RETIRÉE DE L'ABBÉ BAUTAIN. EXTINCTION DE VOIX.

L'Académie française. — Ecrits : *L'Esprit. La belle Saison à la campagne.* — Appréciation des trois grands conférenciers de Notre-Dame. — Lettre au Saint Père. — Réponse de Pie IX. — Les Dames de Saint-Louis deviennent Institution diocésaine de Meaux. — Les Dames de Saint-Louis en Irlande. — Ecrits : *Les paraboles*, *La chrétienté*, *Le chrétien de nos jours.* — Paralysie du larynx.

En quittant les fonctions qui l'avaient occupé à l'archevêché, l'abbé Bautain entrait dans la dernière phase de sa vie, vie de retraite et de calme, pendant laquelle cependant il prêta toujours son concours à toute œuvre à laquelle il pouvait être utile. Il conserva son domicile à Paris, tant à cause de son cours à la Sorbonne et de ses prédications, que pour être

plus à portée de surveiller la publication de ses ouvrages.

A ce moment, plusieurs de ses amis et de ses admirateurs désiraient pour lui les honneurs de l'Académie; un fauteuil était libre; et, sans nul doute, l'abbé Bautain, par sa renommée et par ses nombreux et remarquables écrits, pouvait être un candidat aussi sérieux, et plus sérieux même, que plusieurs autres. Il consulta plusieurs membres de la Compagnie avec lesquels il avait des relations d'amitié; mais voyant que, pour réussir, il s'agissait de se soumettre à de nombreuses démarches, il renonça à toutes tentatives. Elles coûtaient, nous ne dirons pas à sa dignité, mais à l'engagement qu'il avait pris dans sa conscience de ne rien faire pour s'attirer des dignités ou des honneurs.

Il en était de même pour la Légion d'honneur. En 1840, M. Cousin, ministre, l'avait nommé chevalier. Depuis lors, l'Université avait-elle oublié de solliciter la croix d'officier de l'ordre pour l'ancien professeur et doyen de Faculté admis à la retraite? En vrai philosophe, l'abbé Bautain n'allait pas à la recherche des distinctions, et les distinctions ne venaient pas le trouver. Pour d'autres, ce pouvait être un mécompte: pour lui, la tranquillité de son âme n'en était aucunement troublée.

Pendant ce temps, l'infatigable écrivain, dont aucune préoccupation n'interrompait le labeur, donnait une nouvelle édition de sa *Psychologie*, sous le titre

plus accessible au public, de *l'Esprit humain;* et il composait son charmant ouvrage de *La belle Saison à la campagne* (1).

Il l'écrivait sous le charme dont il jouissait dans la belle retraite de Viroflay. Madame Dailly, veuve d'un ancien élève de Juilly, et aussi remarquable par sa piété que par la noblesse de son cœur, vénérait l'abbé Bautain et lui avait offert une sorte de solitude parmi les beaux ombrages de son parc. C'était à quelques pas de Paris, et lorsque M. Bautain n'était pas à Juilly, il aimait à s'y retirer. Il disait, dans la préface de son ouvrage :

« Ce petit livre a été écrit à la campagne. Le lecteur s'en apercevra à l'odeur des prairies, des champs et des bois, qui s'en exhale presque à chaque page.... Les descriptions et les portraits ont été donnés par la nature, et la doctrine chrétienne, qui s'applique si admirablement à toutes les situations de la vie, a fourni les conseils spirituels. La parole de Dieu est le meilleur interprète de ses œuvres, et rien n'aide plus efficacement, non-seulement à les sentir et à les comprendre, mais encore à en profiter et à en jouir. »

Nous ne voulons pas taire, parmi les très-nombreux suffrages qu'obtint ce petit livre, celui de S. E. le cardinal Morlot, archevêque de Paris, et

(1) *L'Esprit humain et ses facultés.* Paris, 1858, chez Didier et Cie. 2 vol. in-12.

La belle Saison à la campagne, conseils spirituels. Paris, 1858, chez Hachette. In-12, plusieurs éditions.

cela parce que l'éloignement de l'abbé Bautain de l'administration diocésaine a pu être interprété comme une défaveur.

« Veuillez être assuré, écrivait l'éminent prélat, que personne n'apprécie plus que moi le nouveau service que vous venez de rendre par la publication d'un ouvrage qui ne peut manquer d'avoir un nombre infini de lecteurs, comme personne ne professe pour l'auteur plus d'estime, de confiance et d'attachement. »

Les conférences de Notre-Dame établies après la révolution de 1830 par Mgr de Quélen avaient eu tout d'abord l'adhésion la plus vive de l'abbé Bautain, et nous avons dit (c. x) comment il en avait été occupé et préoccupé.

Or, ces conférences, confiées successivement aux PP. Lacordaire, de Ravignan et Félix, avaient jeté un grand éclat, depuis plus de vingt ans qu'elles duraient ; et, qui plus est, elles avaient été suivies avec un grand profit par un nombre toujours croissant d'hommes instruits et de jeunes esprits avides de cette haute parole de vérité.

L'abbé Bautain les avait suivies aussi souvent que ses occupations le lui avaient permis, et il partageait la joie et l'admiration du public chrétien. Nous avons toujours vu l'abbé Bautain écouter, très-volontiers les différents prédicateurs, et profiter pour son compte de leur parole comme le plus simple fidèle. Il n'aimait pas à les juger ; et quand il

le faisait, c'était pour relever leurs mérites, et non pour remarquer leurs défauts. Il connaissait trop bien la responsabilité et les difficultés du ministère de la parole pour être exigeant ou sévère. C'était là, d'ailleurs, la pente de son âme, qui ne connaissait pas les petitesses de la jalousie, et qui, pénétrée de l'esprit de Jésus-Christ, était toujours plus frappée du bien que du mal dans tous les hommes avec lesquels il se trouvait en relation.

Il appréciait donc avec une grande sympathie les mérites de nos célèbres conférenciers, et il fit paraître dans *l'Ami de la Religion* (1) quatre articles fort remarqués sur les trois grands orateurs. Il remontait à l'origine de l'institution, en relevait la nécessité, la grandeur et les fruits; et s'appuyant sur la parole de saint Paul (I Cor., XII) qui montre la diversité des dons émanant d'un même Esprit, il faisait ressortir le charme et tous les attraits oratoires du P. Lacordaire, l'onction pénétrante de sainteté du P. de Ravignan, les lumineux développements de doctrine du P. Félix. L'homme tout entier se trouvait ainsi subjugué par le beau, le bon et le vrai. S'arrêtant avec une sympathie philosophique toute particulière sur le dernier conférencier, l'abbé Bautain, après en avoir magnifiquement analysé les mérites, terminait son quatrième article, en annonçant cependant qu'il présenterait à l'éminent conférencier quelques observations sur une définition de

(1) Voir les nos des 8 et 17 avril, 21 mai et 9 juin 1859.

la liberté métaphysique. Après réflexion, il s'en tint là, et il fit bien, croyons-nous ; car une discussion philosophique ou théologique sortait du cadre de son appréciation des conférences de Notre-Dame ; et ses belles pages, expression d'une noble et forte émotion, auraient dégénéré en une question d'école.

Tandis que l'abbé Bautain menait ainsi une vie calme et studieuse, son nom était l'objet de fâcheuses appréciations qui venaient mêler leur amertume à sa paix.

La nonciature à Paris était assiégée par des accusations contre l'attitude et l'orthodoxie du grand-vicaire. Mgr Sibour lui-même, faisant son voyage *ad limina*, se croyait obligé d'attester à Sa Sainteté les vertus et le zèle ecclésiastique de son promoteur.

Mais enfin, en 1859, deux ans après la retraite de l'abbé Bautain, il apprit qu'on faisait parvenir à Rome des bruits hostiles sur son compte. On le représentait au Pape comme un gallican forcené, qui avait exercé un ascendant marqué sur Mgr Sibour, et qui avait encouru, par conséquent, la responsabilité des mesures les plus censurées de l'administration du prélat.

L'abbé Bautain ne put se retenir, et il écrivit avec effusion au Saint-Père. Il lui disait que depuis plusieurs années, tout en ayant le cœur rempli d'amertume, il avait gardé le silence par un sentiment d'honneur et de délicatesse, car il n'avait pas voulu

se justifier soi-même, en détournant les accusations sur son supérieur vivant ou mort ; mais qu'aujourd'hui, ayant été informé par une voie sûre que Sa Sainteté avait paru sensible aux insinuations malveillantes qui étaient parvenues jusqu'à Elle, il en éprouvait une peine profonde qui ne lui permettait plus de se taire. Il assurait le Saint-Père qu'il s'était toujours efforcé d'empêcher tout acte de l'administration diocésaine qui aurait pu déplaire à Rome, et qu'il était connu comme le plus romain parmi les membres du conseil à Paris. Pour la liturgie, en particulier, il avait toujours dit, depuis son ordination, le bréviaire romain, et n'en connaissait point d'autre. Il rappelait enfin au Saint-Père les actes de sa soumission filiale au Saint-Siége depuis bien des années, protestant qu'il y avait toujours été fidèle ; et il en appelait au témoignage du P. Perrone, puisqu'il ne pouvait plus invoquer l'affection des défunts cardinaux Lambruschini et Mezzofante qui se seraient portés ses garants. Il finissait en disant qu'il ne voulait formuler aucune plainte, mais qu'il réclamait humblement et du fond du cœur sa part dans l'affection du Père commun des fidèles.

Cette lettre fut portée à Rome par Mgr Jules Level, supérieur de Saint-Louis-des-Français qui venait quelquefois en France, et ne manquait jamais d'apporter son affectueux hommage à son ancien supérieur et de fraterniser avec ses vieux amis de Juilly. Il se chargea en outre d'offrir à Sa Sainteté Pie IX les deux derniers ouvrages de l'abbé Bautain.

Voici la réponse reçue de Rome quelques semaines plus tard :

« A notre cher fils, L. Bautain, prêtre à Paris.

« Cher fils, salut et bénédiction apostolique.

Nous avons reçu avec plaisir les deux ouvrages : *La belle Saison à la campagne* et *la Chrétienne de nos jours*, que vous avez composés et publiés dans le but d'augmenter et d'exciter la piété des fidèles, et que vous nous avez envoyés dernièrement avec une lettre. Continuellement préoccupé des autres soins très-graves et des sollicitudes du ministère apostolique, nous n'avons pas eu le loisir de les parcourir, mais en lisant la lettre qui accompagnait votre présent, nous avons remarqué, cher Fils, que votre cœur était tourmenté d'une douleur trop grande, à cause des choses qu'on vous a dit nous avoir été rapportées sur votre compte. Nous avons au contraire la confiance que les témoignages de foi, de dévouement et de respect que vous avez donnés au Siége apostolique, et que vous rappelez dans votre lettre, sont connus de beaucoup de personnes. Et puisque, comme vous Nous l'écrivez, vous pouvez vous appuyer sur l'excellence de vos intentions, jouissez de cette grande consolation de l'âme. Que votre piété, qui trouve une consolation dans un signe de Notre affection paternelle, s'efforce donc de conserver et de nourrir de toute manière, ces mêmes sentiments de dévouement filial et de respect, par lesquels il

faut par dessus tout s'attacher au centre de l'unité catholique. »

« Nous vous rendons enfin beaucoup de grâces pour les livres dont vous Nous avez fait présent, et Nous prions ardemment le Dieu tout-puissant de vous réjouir par la prospérité de l'âme et du corps. »

« Comme gage de cette prospérité, Nous ajoutons la bénédiction apostolique, que Nous vous envoyons, cher fils, du fond du cœur et avec amour.

« Donné à Rome à Saint-Pierre, le 26 novembre de l'année 1859 et de notre pontificat la 14e ».

PIUS PP. IX.

Parmi les œuvres de l'abbé Bautain, la plus chère à son cœur était la Congrégation des Dames de Saint-Louis, qu'il avait fondée en 1842 à Juilly. Nous avons déjà dit (c. XVII) que l'on avait acheté, pour l'établir, une première maison favorablement située près de l'église paroissiale. Bientôt il avait fallu l'agrandir en y ajoutant deux ailes et une chapelle, et l'on y fonda un pensionnat de demoiselles, qui se développa considérablement. On fit bientôt après l'acquisition d'une propriété située en face, et qu'on réunit à la première par un tunnel sous la rue, pour un ouvroir d'orphelines et pour des dépendances et jardins.

L'abbé Bautain était heureux de la prospérité de cette fondation dirigée par madame la baronne de Vaux, supérieure générale, avec autant de fermeté que d'intelligence. Cette maison, dont l'éducation était

simple et les études fortes, est devenue, à l'époque de la mort du fondateur, Cours normal pour les élèves institutrices laïques du département.

Mais une pensée préoccupait l'abbé Bautain dans ses dernières années. Que deviendrait après lui cette œuvre si modeste et si utile ? A l'origine, les Dames de Saint-Louis devaient être une dépendance de la compagnie des Pères de Saint-Louis, et leurs Règles avaient été présentées à Rome et bénies par le Saint-Père sous cette forme. Or, la communauté des Pères n'avait pas eu de suite, tandis que celle des Dames avait réussi. Il fallait assurer leur avenir.

Aux yeux de M. Bautain, la marche la plus simple était toujours la meilleure. Il se rendit auprès de l'évêque de Meaux, lui demanda de vouloir bien accepter comme diocésaine la Congrégation des Dames de Saint-Louis, et il se démit entre les mains du Prélat de son titre de supérieur.

L'évêque, témoin du bien que ces pieuses filles opéraient dans le diocèse, accepta, et chargea l'abbé Bautain de continuer les fonctions de supérieur, comme son représentant. Quelques années plus tard, les Règles et constitutions de la congrégation, régulièrement fixées et approuvées par Monseigneur, furent imprimées.

Dès les premières années de son existence, le couvent des Dames à Juilly avait reçu un certain nombre de Sœurs de nationalité irlandaise ; les premières venues en avaient attiré d'autres. L'évêque du dio-

cèse de Clogher, dans le nord de l'Irlande, en avait réclamé quelques-unes pour la ville importante de Monaghan. On acquiesça à son désir, et on fonda ainsi à l'étranger une succursale dont le but principal serait toujours l'instruction chrétienne de la jeunesse, surtout dans la classe pauvre. En Irlande on appréciait beaucoup les qualités de l'esprit français tout à la fois dévoué, net, ferme, et régulier même jusqu'à la minutie dans les choses extérieures. On aimait donc à joindre à l'esprit de foi, et au zèle ardent de la catholique Irlande, les précieux et particuliers avantages de l'esprit français. Il était entendu que les jeunes aspirantes irlandaises seraient formées à la maison-mère de Juilly.

Appelé avec instance en Irlande pour visiter ses filles spirituelles, le Supérieur s'y rendit au mois d'août 1859, en visitant sur son passage Londres, Édimbourg et Glascow. Il fut accueilli avec bonheur à Monaghan, et put constater tout le bien que promettait le nouvel établissement. Il ne quitta pas l'Irlande sans avoir vu Dublin et Cork, et rapporta de son voyage les plus favorables impressions.

Mais des mécomptes, qui accompagnent souvent les meilleures choses, attendaient l'abbé Bautain.

Des difficultés relatives à la juridiction ecclésiastique ne tardèrent pas à s'élever. L'évêque de Monaghan voulut avoir sous sa dépendance les nouvelles Sœurs qui accouraient au nouveau couvent de Saint-Louis. Il ne consentait pas qu'elles fussent soumises à une Supérieure étrangère et à un Évêque fran-

çais. Le couvent devint donc une œuvre irlandaise; la succursale fut transformée en maison indépendante.

Si ce fut une déception pour l'abbé Bautain, il s'en consola devant Dieu. Un rejeton de son œuvre devenait un arbre, une même sève entretiendrait sa vie et lui ferait porter les mêmes fruits.

Nous ne sommes point entrés dans le détail des nombreuses prédications de l'abbé Bautain; c'eût été long et sans objet pour notre but. Mais nous tenons à mentionner ici qu'en janvier 1860, il alla prêcher un sermon pour une bonne œuvre à Rouen. C'était pour répondre à une invitation de Mgr de Bonnechose, qui voulut le recevoir à l'évêché, et lui témoigna de toute manière ses affectueux sentiments.

Nous avons montré plus haut le bon accueil que le supérieur de saint Louis des Français, Mgr Level, trouvait auprès de son ancien père; nous croyons répondre au cœur de l'abbé Bautain, en montrant ici quel respect et quelle déférence il sut montrer envers l'éminent archevêque de Rouen.

En octobre, l'abbé Bautain publiait une cinquième édition de ses paraboles de Krummacher (1), édition augmentée d'un bon nombre de ces charmantes compositions. Il n'avait fait, comme traducteur, que suivre la marche de l'auteur avec lequel il était en grande sympathie de cœur et d'esprit. L'un et l'autre trouvaient une jouissance et un repos, au milieu des labeurs et des peines de la vie, à recevoir les douces

(1) *Paraboles de Krummacher*, 5e édition. Paris chez Dézobry et Magdeleine. Strasbourg chez Derivaux. In-12.

inspirations d'un monde supérieur à travers les gracieuses formes de la nature.

Mais ce qui l'occupa principalement à l'époque où nous sommes parvenus, ce fut son ouvrage intitulé *La chrétienne de nos jours*, suivi bientôt après d'un autre : *Le chrétien de nos jours* (1). Depuis longtemps, et on peut dire depuis qu'il fut prêtre, et toujours plus à mesure qu'il avançait en âge, l'abbé Bautain était recherché comme conseil ou directeur spirituel par beaucoup d'âmes, que ses sermons ou les circonstances mettaient en rapport avec lui. Les personnes du monde, souvent perplexes entre les exigences de leur foi plus ou moins éclairée, et les difficultés de leur position, trouvaient en lui un directeur savant, pieux, fort habile à pénétrer les mystères du cœur humain, et connaissant bien les usages du monde. Il n'en fallait pas davantage pour lui donner une clientèle nombreuse et surtout choisie. Ce sont ces personnes qu'il avait en vue en publiant *La belle saison à la campagne*, et c'est pour elles qu'il écrivit *La chrétienne* et *Le chrétien de nos jours*.

Il rédigea ces ouvrages sous forme de lettres adressées à de jeunes personnes, à des femmes récemment mariées, à des mères de famille, à des personnes arrivées à un âge avancé. Il ne faisait pas de portraits particuliers, mais des tableaux de diverses situations difficiles que son expérience lui avait fait

(1) *La chrétienne de nos jours*. — *Le chrétien de nos jours*. Paris, chez Hachette, 2 vol. in-12 1861-62.

rencontrer et qu'il groupait d'une manière convenable pour exposer les vraies solutions que la sagesse inspire.

A la fin du second volume de *La chrétienne de nos jours,* il présente, comme modèles de la vieillesse chrétienne, les portraits de madame Schwetchine et de mademoiselle Louise Humann ; c'est dans la vie de cette dernière qu'il raconte sa propre conversion : nous en avons donné de longs extraits au C. III du présent ouvrage.

Le chrétien de nos jours est conçu d'après le même plan, et on y trouve des pages fort intéressantes adressées à des adolescents, à des étudiants de nos diverses Facultés, à des militaires, etc. Les lettres sur la vocation, sur le duel, sur le mariage chrétien sont remarquables. Nous citerons aussi les lettres sur le riche oisif, sur le vieillard mondain, etc.

On reprocha à l'abbé Bautain de ne s'adresser qu'aux gens du monde. Il répondit simplement qu'il n'avait pas écrit d'après un plan imaginaire, mais qu'il parlait de ce qu'il avait connu, ne se croyant pas une autre mission. Il cultivait sa part de la vigne selon ses aptitudes, laissant à chaque ouvrier sa besogne. C'est pourquoi il s'était adressé aux personnes pieuses embarrassées par l'esprit du monde, et non aux chrétiens parfaits ou aux incrédules.

Cependant l'âge et le long usage de la parole en public avaient fini par altérer sa voix. Et au commencement de janvier 1863, le professeur de la Sor-

bonne, qui plus d'une fois par des efforts soutenus avait surmonté les obstacles, ne put les vaincre. Après une dernière conférence d'une heure, il se trouva paralysé du larynx. Depuis ce moment, et durant les quatre ans et demi qu'il vécut encore, l'abbé Bautain ne put parler qu'à voix basse.

Il s'efforça dès lors de suppléer par la plume à l'impuissance de la parole. Cependant il mettait encore sa voix presque éteinte au service des plus modestes auditoires, quand il passait un dimanche à la campagne. « Le sacerdoce nous a faits les serviteurs de l'Évangile », aimait-il à dire aux prêtres qui l'entouraient, et c'est ainsi qu'il savait joindre l'exemple au précepte (1).

Il disait ailleurs (2) : « La privation de la parole est bien pénible, sans doute, à celui dont la vie a été presque exclusivement consacrée à la parole, mais cette privation n'est pas cependant sans douceur et et sans avantages moraux à la fin de l'existence, et quand on a tant parlé. »

L'abbé Bautain, par sa dernière leçon à la Sorbonne, venait de terminer l'exposition du Décalogue, troisième partie de son plan général, et il ne put traiter la quatrième partie, touchant les vertus et les vices.

Profitant des loisirs que lui donnait son infirmité,

(1) V. l'*introduction* par monseigneur l'évêque de Verdun, au livre des *Méditations chrétiennes* de l'abbé Bautain. — Paris, chez Bray et Retaux, in-12 1873.

(2) Préface de la *Législation primitive de la Religion* (inédit).

il écrivit soigneusement les quarante-six conférences qu'il avait consacrées à la première table de la Loi, et il en forma deux volumes, sous le titre de la *Législation primitive de la Religion*. Il partait de la révélation que Dieu fit de son Être et de son nom sur le Sinaï ; il traitait ensuite des divers noms de Dieu, de l'adoration en esprit par la foi, l'espérance et la charité, du culte extérieur, du sacrifice, de la prière, des abus du nom de Dieu, de la sanctification du jour du Seigneur et de toutes les conséquences qui en dérivent. Cet ouvrage remarquable est resté inédit jusqu'ici. Pour la suite du Décalogue et sa perfection par l'Évangile, il ne nous a laissé que des rédactions imparfaites ; et pour le traité des vertus et des vices les sommaires qui devaient être développés.

CHAPITRE XXIV.

L'AFFAIRE DE LOUVAIN.

Les quatre professeurs de l'université de Louvain combattus au sujet des forces naturelles de la raison. — Leur recours à Rome. — Réponse de la S. Congrégation de l'*Index*. — Part que l'abbé Bautain prend à cette controverse. — Conduite des quatre professeurs.

Dans le cours de l'année 1870, il se présenta un nouveau fait relatif à la question des forces naturelles de la raison; et on peut dire qu'il faisait suite à l'incident que nous avons rapporté plus haut (c. XXII), car les propositions romaines signées par M. Bonnetty servirent de base à la nouvelle décision formulée par la congragation de l'*index*. Ce fait excita au plus haut point l'intérêt de l'abbé Bautain.

Quatre savants professeurs de l'université de Louvain, dont deux appartenant à la faculté de Théologie, MM. Boelen et Lefebvre, et deux à la faculté des lettres, MM. Ubaghs et Laforêt, professeurs de Philo-

sophie, soutenaient une opinion qui, non-seulement était combattue, mais qui était déclarée erreur théologique par des adversaires ardents, au nombre desquels se distinguait M. le chanoine Lupus de Liége, auppuyé même par l'illustre P. Perrone.

Les professeurs disaient que la raison de l'homme, à son origine, a eu besoin d'un secours intellectuel extérieur pour entrer en exercice. Quant à la suite des générations, la chose ne leur semblait pas faire difficulté, puisqu'il est constant que la raison de l'enfant ne se développe que sous l'action de la parole de ses devanciers.

Ces messieurs déclaraient que leur doctrine philophique était au nombre des opinions libres se mouvant entre les deux opinions extrêmes opposées, l'une qui prétend que la connaissance des vérités religieuses est le produit spontané de la raison ; l'autre qui affirme que, dans l'état de nature déchue, les forces de la raison, en ce qui concerne l'ordre moral et religieux, sont entièrement détruites.

La première, en niant la révélation, détruit le Christianisme. La seconde, en renversant la raison, ébranle la foi, puisque les *præambula fidei*, comme s'exprime saint Thomas, ne sauraient être démontrés que par les principes de la raison. Cette dernière erreur a été condamnée dans Luther, Calvin et Baïus.

De nos jours, la sacrée congrégation de l'*Index*, pour écarter les opinions qui, de près ou de loin, pouvaient conduire à cette erreur, a formulé quatre

propositions souscrites par M. Bonnetty avec un empressement digne d'éloge.

Les professeurs de Louvain, pour mettre un terme à une division regrettable entre docteurs catholiques animés des deux côtés d'un vrai zèle pour l'orthodoxie, résolurent de s'adresser à la Congrégation de l'*Index* dans la personne de son Préfet, l'éminent cardinal d'Andréa, lui soumettant leur doute et provoquant une décision, qui leur fut en effet adressée en date du 2 mars 1860 (1).

Nous allons reproduire les questions adressées à Rome et la réponse qu'elles provoquèrent. L'abbé Bautain entra à cette occasion en rapport avec ces professeurs, comme nous le verrons plus loin.

Propositions soumises au jugement de Rome :

« 1° Est-il permis à des auteurs catholiques, dans une discussion purement philosophique touchant les forces naturelles de la raison humaine, d'enseigner que Dieu, s'il l'eût voulu, eût pu, il est vrai, créer l'homme de telle sorte, que, par la seule force de sa raison et à l'aide des vérités de l'ordre naturel gravées dans son esprit, sans avoir nul besoin d'un secours extérieur quelconque, il fût parvenu au plein usage de sa raison ; mais qu'il semble pourtant préférable de dire que l'homme, tel qu'il naît aujourd'hui, a besoin en outre, pour acquérir ce plein usage

(1) Toute l'exposition de cette affaire se trouve dans la *Revue catholique de Louvain* d'avril 1860; et elle est reproduite dans le journal *le Monde* du lundi 2 avril, et dans *l'Ami de la Religion* du 25 avril.

de la raison, d'un secours intellectuel extérieur, secours qui, toutefois, ne doit pas être considéré comme la cause efficiente par laquelle il parvient, mais comme une simple condition sans laquelle il ne peut parvenir à cet usage de la raison suffisant pour acquérir la connaissance distincte de Dieu et des vérités morales ?

« 2° Est-il permis à des auteurs privés, de leur autorité privée, de censurer cette opinion, en affirmant qu'elle se rattache aux doctrines perverses de Baïus et de Calvin, et qu'elle est contraire à la Sainte Écriture, au sentiment unanime des Pères et des théologiens, aux définitions de l'Église et aux propositions de la Sacrée Congrégation de l'*Index* ?

« 3° Peut-on regarder comme entachée de calvinisme l'interprétation de ceux qui enseignent que les paroles de l'Apôtre (Rom, I. 19, 20) doivent être entendues, comme tout le contexte semble l'indiquer, d'hommes vivant en société et jouissant du plein usage de la raison ?

« 4° Est-il permis de blâmer et de noter d'une manière injurieuse des auteurs catholiques qui affirment qu'il faut entendre dans le même sens, c'est-à-dire, d'hommes jouissant du plein usage de la raison, cette proposition de la S. Congrégation de l'*Index* : Le raisonnement peut prouver avec certitude l'existence de Dieu, la spiritualité de l'âme et la liberté de l'homme ?

Louvain, 1er février 1860.

Réponse :

ÉMINENTS ET ILLUSTRES PROFESSEURS.

« Ayant reçu votre lettre que vous m'avez adressée en date du 1er février de cette année, j'ai chargé quelques doctes et savant théologiens consulteurs de cette Sacrée Congrégation, d'examiner et de peser avec soin votre doctrine philosophique touchant les forces naturelles de la raison humaine, doctrine que vous exposez si clairement dans votre lettre, et qui, comme vous l'attestez, est enseignée par les professeurs à l'Université de Louvain qui a rendu tant de services. Or, ces théologiens, et avec eux le R. P. Secrétaire, après avoir examiné la chose soigneusement et mûrement, et réunis par nous en consultation, s'accordant avec nous dans un même sentiment, ont jugé :

« 1° Que la doctrine exposée ne renferme absolument rien de contraire aux quatre propositions émanées, il n'y a pas bien longtemps, de cette Sacrée Congrégation touchant les forces naturelles de la raison. »

« 2° Qu'elle doit à bon droit être rangée au nombre de ces questions philosophiques qui peuvent être librement discutées dans les deux sens par les philosophes catholiques ; et par conséquent : »

« 3° Qu'il faut en ce qui concerne cette doctrine, s'en tenir à la Constitution du Pape Benoît XIV qui

commence par ces mots : *Sollicita et provida*, au § 23 (1). »

« Je suis heureux, excellents professeurs, de vous communiquer cette décision, et je vous félicite de tout mon cœur de votre soumission respectueuse si profondément sincère envers le siége apostolique, qui est la colonne et le soutien de la vérité. »

Rome, 2 mars 1860.

Jérôme, Card. D'ANDRÉA, préfet.

Fr. Ange Vincent MODENA, secrétaire.

L'abbé Bautain plus que tout autre fut heureux du résultat obtenu. Il se sentait appuyé et compris non-seulement sur ce point particulier, mais on peut dire sur sa philosophie en général, qui insistait à tous les degrés sur le secours extérieur, sur l'excitation de la vie objective pour le passage de l'être à l'existence, de la puissance à l'acte dans toute force créée.

Il écrivit aux professeurs de Louvain une lettre qu'il publia dans *l'Ami de la Religion* du 26 avril, et il leur disait, après avoir lu toutes les pièces de cette correspondance :

« Cette lecture, qui m'a vivement intéressé, a éveillé dans mon esprit bien des souvenirs qui y dormaient depuis vingt ans ; et j'ai été heureux de

(1) Le § 23 de la Constitution *Sollicita* insiste sur la charité et l'humilité avec lesquelles les auteurs catholiques doivent se traiter les uns les autres dans les opinions non encore jugées par l'Eglise.

retrouver dans votre exposé préliminaire de la question et dans votre lettre à Son Eminence le préfet de la Sacrée Congrégation, sinon ce que j'ai dit autrefois dans une discussion semblable, ouverte il y a vingt-cinq ans, au moins ce que j'ai voulu dire et ce qui était au fond de ma pensée. On m'a reproché alors, non sans motifs, d'avoir trop diminué la puissance naturelle de la raison. Mais jamais je n'avais eu la folle pensée de détruire la raison elle-même en la sacrifiant à la foi, et c'est pourquoi j'ai signé en 1840 la 3e et la 4e des quatre propositions formulées, il y a quelques années, par la Sacrée Congrégation, lesquelles servent en ce moment de règle à votre discussion. »

« Cependant la question de la puissance naturelle, si grave qu'elle soit, n'était pour moi qu'une question secondaire, ou du moins elle en supposait une autre, que j'ai en vain présentée à mes adversaires d'alors, qui n'ont jamais voulu me suivre sur ce terrain. On parlait toujours de la raison *seule*, réduite à ses seules forces naturelles, et on entendait par là une raison suffisamment développée, en pleine jouissance d'elle-même à l'aide de tous les moyens de la science humaine, de la civilisation et de la tradition. Je demandais alors, mais en vain, ce que vous avez demandé à votre tour avec plus de bonheur: Comment la raison naturelle s'est-elle développée? Et, s'il est constant qu'elle ne peut se développer toute seule, qu'elle n'a point en elle-même l'iniative de son exercice, et qu'il lui a fallu un secours extérieur

pour exciter le mouvement primitif de ses facultés et la formation de la connaissance, peut-on dire qu'elle ait jamais été seule, et qu'à elle toute seule elle ait produit tout ce qu'elle a fait ? La question, de logique qu'elle était d'abord en roulant sur la portée et l'étendue de la raison naturelle, devenait psychologique, en cherchant le commencement du développement primitif de la raison et de l'acquisition de la connaissance. Je n'ai jamais pu attirer la controverse sur ce point, et pendant vingt années, la question principale à mon avis, puisque la solution de l'autre en dépendait, est restée dans l'obscurité ou indécise. »

« Vous venez de la reprendre, Messieurs, et je vous en félicite, parce que c'est la question vraiment philosophique, qui domine la première et qui peut seule, comme vous l'avez compris et parfaitement exprimé, si elle est bien résolue, ruiner à fond la prétention du rationalisme à la spontanéité absolue et tout à fait indépendante de l'esprit humain. Vous avez eu le bonheur de faire ce que je n'ai pas su ou pu faire, en mettant à sa place et dans son vrai jour la question préalable, sans laquelle la seconde restera toujours obscure. Vous avez eu un plus grand bonheur encore, et je ne saurais trop vous en féliciter, c'est d'avoir si clairement, si philosophiquement exposé l'opinion que je crois la vraie en cette matière, que la Sacrée Congrégation de l'*Index* a déclaré qu'elle ne contenait rien de contraire aux quatre propositions, règles de la matière, et qu'ainsi on

pouvait la soutenir et l'enseigner dans les écoles catholiques, sans inconvénient, avec le respect de l'adversaire. Vous avez obtenu par là un immense résultat, qui, à mon sens, a fait faire un grand pas à la philosophie chrétienne. »

On voit, par les dernières paroles, que l'abbé Bautain se retrouvait avec bonheur sur son vrai terrain. Aussi, en livrant sa lettre à la publicité, avait-il le désir d'attirer un développement philosophique sur le sujet en question devant le monde savant. Il demandait de quelle nature pouvait être le secours extérieur nécessaire à la raison, et par qui il était donné, non pas à l'homme actuel qui le reçoit évidemment par la parole de ses semblables, mais à l'origine au premier homme.

Les professeurs de Louvain, par un sentiment de délicate charité qui les honore, ne voulurent point continuer en public une discussion qui, dans ce moment de triomphe pour leur opinion, aurait pu contrister leurs adversaires; mais ils répondirent d'une manière privée, se félicitant de l'adhésion chaleureuse de l'abbé Bautain, et lui offrant un ouvrage du docteur Laforêt, dans lequel la question est clairement élucidée d'après les principes de saint Thomas (1).

(1) *Les dogmes catholiques*, par le D. Laforêt. — 2e édition, 1860. 4 vol. in-12.

CHAPITRE XXV.

DERNIERS TRAVAUX ET MORT DE L'ABBÉ BAUTAIN.

Mgr Darboy nomme l'abbé Bautain vicaire général honoraire. — Transformation de la société du Collège de Juilly. Ecrits : *Epîtres et évangiles des dimanches et des fêtes.* Id. *pour le carême. Manuel de Philosophie morale.* — Dernière année : *Plan de méditations. Les choses de l'autre monde.* — Mort de l'abbé Bautain. — Portrait par M. l'abbé Lamazou.

Au moment où l'abbé Bautain subissait l'accident qui le forçait à descendre de sa chaire, le diocèse venait de perdre le vénérable cardinal Morlot. On apprenait bientôt que le choix du gouvernement pour remplacer l'archevêque de Paris tombait sur Mgr Darboy, évêque de Nancy. Quelques mois plus tard en effet le Saint-Siége lui donnait l'institution canonique.

L'abbé Darboy, plus jeune que l'abbé Bautain, avait été son collègue dans l'administration de Paris, et avait conservé pour lui des sentiments pleins d'af-

fection, de respect et nous pourrions dire de reconnaissance. L'évêque de Nancy était l'un des plus chauds admirateurs des écrits de l'abbé Bautain, et il ne manquait pas d'en donner le témoignage à leur apparition.

Mgr Darboy arriva à Paris où il sut gagner du premier coup la sympathie de tout son clergé à la Retraite ecclésiastique qu'il prêcha au mois de septembre. Dès le mois de novembre suivant, lorsqu'il fut constaté que le professeur de théologie morale ne pouvait plus reprendre son cours à la Sorbonne, l'archevêque voulut, comme compensation, le tenir attaché à son administration et lui conféra le titre de Vicaire général honoraire. Pendant les années qui suivirent, et jusqu'à la veille de sa mort, l'abbé Bautain fit partie du conseil de l'archevêque, où ses talents et sa longue expérience des affaires donnaient une grande autorité à ses avis.

Si l'abbé Bautain voyait arriver l'âge où l'activité diminue, et où le prêtre, tout en voulant mourir sur la brèche, se sent de plus en plus attiré vers les calmes régions de la méditation et de la prière; ses amis, de leur côté, après trente-cinq ans d'une vie toute consacrée à l'enseignement soit à Strasbourg, soit à Juilly, n'aspiraient pas moins à un repos bien mérité.

L'abandon d'un collége qui était à la fois leur propriété et le champ de leur travail, offrait bien des difficultés. On ne pouvait en remettre la gestion qu'en

des mains sûres. On l'eût volontiers cédé à une Congrégation enseignante : mais l'occasion ne s'en présenta pas. On s'arrêta à un autre parti.

Les anciens élèves, appartenant à toutes les diverses phases de l'établissement, gardaient un véritable attachement à leur vieux collége, et on pensa favoriser cet esprit de corps et conserver les traditions en leur donnant un nouvel aliment.

La Société civile, qui était la forme légale sous laquelle vivaient les directeurs-propriétaires, fut changée en Société anonyme par actions ; et on fit un appel aux anciens élèves pour venir apporter leur nom, plus encore que leurs capitaux, à l'œuvre nouvelle, dans laquelle les premiers et principaux actionnaires ne se réservaient aucun privilége. Plus de deux cents répondirent à l'appel. Leur apport en numéraire servit à embellir, à rajeunir le vieux collége, tandis que l'apport des anciens directeurs consistait dans la propriété même immobilière et mobilière.

De cette sorte un conseil d'administration nommé en assemblée générale, et formé des noms les plus honorables, prenait la direction supérieure de l'œuvre, et pouvait placer à la conduite du collége les hommes qu'il trouverait les plus experts et les plus dignes.

La direction fut confiée à M. l'abbé Maricourt, qui pendant deux années s'acquitta brillamment de sa tâche. M. Maricourt, qui ne désirait faire qu'un intérim, s'était formé sous les auspices de M. Bautain. Bientôt, avec le concours de l'abbé Bautain et peu de temps

avant sa mort, les RR. PP. Oratoriens furent définitivement appelés à diriger cette maison d'éducation qui avait été l'œuvre illustre de leur congrégation au dix-septième et dix-huitième siècle. Les temps nouveaux se reliaient ainsi aux temps anciens, et Juilly revenait aux maîtres qui l'avaient fondé.

A peine l'abbé Bautain avait-il dû cesser son enseignement oral, qu'il publiait deux volumes de piété : ses *Méditations sur les Épîtres et Évangiles des Dimanches et des fêtes*, et les *Méditations sur les Épîtres et Évangiles du Carême* (1). Ce fut pour lui un travail bien doux, car toute sa vie avait été une constante méditation de l'Évangile et des Épîtres. Il ne faisait donc, en publiant ces livres, que résumer pour autrui ce que les docteurs, les saints et la grâce intérieure lui avaient donné de lumières pour le profit de sa propre âme.

Deux ans avant sa mort, déjà affaibli par l'âge, mais toujours jeune pour la discussion sur la liberté de l'enseignement, il publiait une réponse au projet de M. Duruy, ministre de l'instruction publique, relatif à l'obligation de l'instruction primaire (2).

L'année suivante, toujours désireux d'être utile, en unissant la science à la pratique, il écrivit un *Manuel de philosophie morale* (3), dans lequel il donnait la substance de divers ouvrages qu'il avait publiés sur

(1) 2 in 18 de 780 et 640 p. Paris chez Hachette 1863-1865.
(2) V. journal *La France* du 19 mars 1765. — V. *Bulletin de la Société générale de l Education*, 1872.
(3) Paris, chez Hachette. In-12 de 440 p. 1866.

la matière : les lois, la conscience, la liberté morale, les devoirs. « C'était, disait-il, une espèce de catéchisme de morale, résumant toutes les principales questions, et donnant seulement les applications les plus importantes. » Il espérait « que ce manuel passerait dans les mains des maîtres et des disciples, et que par sa brièveté et sa clarté, il aiderait les uns dans leur enseignement de tous les jours, et les autres dans leurs études préparatoires à leurs examens et à la science de la vie. »

On eût dit que l'abbé Bautain, sentant sa fin approcher, ne voulait pas perdre un jour sans répandre la lumière de l'Évangile qu'il avait mission d'annoncer : *væ mihi, si non evangelizavero*, répétait-il avec l'apôtre, et il travaillait toujours ; sa vie était aussi réglée que s'il eût été en Communauté ; et du reste, sans la difficulté de l'âge, il aurait demandé à entrer dans l'Oratoire.

Au commencement de sa dernière année il publiait, sous le titre, trop compliqué et peu avantageux, d'*Idées et plans pour la méditation et la prédication* (1) la substance d'un certain nombre de ses sermons formant quelques séries de sujets, tels que les Béatitudes, la Connaissance de Jésus-Christ, la Vie surnaturelle, la charité, etc. En général les plans de ses sermons étaient de si substancielles méditations que nous l'avions souvent engagé à les donner au public chrétien.

(1) Paris, chez Hachette 1867. In-12, 420 p.

Mais le travail le plus remarquable qu'il fit pendant cette année 1867, et qui montre combien son intelligence était dans sa pleine puissance, c'est l'ouvrage auquel il donna le titre bien inspiré de : *Les choses de l'autre monde — Journal d'un philosophe.* C'étaient en effet les grandes vérités éternelles, insaisissables pour les sens, qui en étaient le sujet.

Nous croyons qu'il voulut terminer sa vie en reproduisant, sous une autre forme, et exempt de ses inexpériences de jeunesse, l'important ouvrage de la *Philosophie du Christianisme* qui avait marqué son début dans la vie chrétienne, et qui, rempli de pages admirables, toutes vivantes de foi et de lumière, avait semé sous ses pas mille difficultés et mille peines. La fin de sa carrière se reliait ainsi à ses débuts et marquait l'unité de sa vie.

Si nous pensons que le souvenir du premier ouvrage inspira le dernier, nous nous fondons d'abord sur l'identité du sujet et aussi sur cette circonstance, que nous avons trouvé dans les manuscrits de l'auteur une autre tentative de reproduction de la *Philosophie du christianisme.* Ce sont des lettres sur les mêmes sujets, et qui devaient en remplacer plusieurs du premier ouvrage, en écartant ce qui avait été un objet de critique.

La forme donnée aux *Choses de l'autre monde*, est celle d'un journal intime, écrit par un professeur de philosophie spiritualiste éclectique, qui arrivé à la maturité de la vie, entouré d'une femme pieuse et d'une jeune enfant, devise sur les grands problèmes qui agi-

tent l'esprit humain. Les solutions que la philosophie chrétienne donne à toutes les questions, telles que la personnalité de Dieu, son union à l'homme, la vie future, avaient été jusque-là laissées de côté par lui, philosophe indépendant, comme n'étant pas assez scientifiques. Il y revient et trouve sur ces divers sujets des lumières inattendues dans l'enseignement des savants chrétiens.

Le cadre adopté par l'auteur lui a permis d'entremêler aux plus profondes discussions les scènes de la vie privée, et de toucher ainsi à toute la sphère religieuse. Ce livre, écrit avec la hauteur d'intelligence, la perspicacité psychologique, et nous devons ajouter, avec la foi profonde et la maturité qu'on remarquait dans l'abbé Bautain, était terminé quelques semaines avant sa mort. Nous nous sommes empressés de le publier (1).

Il nous reste à dire quelle fut la fin de cette vie si sacerdotale et si bien remplie.

Pendant l'été de 1867, il continua de partager son temps entre Juilly et Viroflay. Il aimait ce dernier séjour, parce qu'il y trouvait mieux qu'ailleurs le silence et l'éloignement des affaires qui lui permettaient de se recueillir.

Il suivit les exercices de la retraite ecclésiastique à Paris avec une régularité et un esprit de foi qui avaient profondément édifié le clergé parisien. Il écoutait les exhortations spirituelles du Père Olivaint

(1) Paris, chez Hachette 1868. In-12, de 440 p.

avec tout le recueillement et toute la candeur d'un jeune séminariste (1).

Du 23 au 27 septembre, il assistait comme membre du jury d'examen, aux diverses séances du concours des chapelains de Sainte-Geneviève. Son attention ne s'était pas lassée un instant durant les longues épreuves qu'avaient à subir les candidats. On pouvait lui appliquer en particulier ce légitime hommage qui a été rendu aux doctes et zélés examinateurs : « Si leurs fatigues ont été grandes, ils ont trouvé une compensation dans le respect et l'assentiment unanimes qui ont acueilli leurs décisions. »

Le 13 octobre il avait célébré avec sa piété ordinaire le saint sacrifice de la messe dans le village de Viroflay. Il se proposait d'assister le mardi suivant, 15 octobre, au Conseil hebdomadaire de l'archevêché, et de se rendre de là à Juilly, où l'appelaient une prise d'habit et la fête de la Supérieure des religieuses de Saint-Louis. »

Mais, frappés de la perturbation visible qui s'opérait dans sa santé, à la suite de sa maladie du larynx, ses hôtes appelèrent le lundi 14 un médecin qui le fit renoncer à son projet, et consentir à un traitement énergique pour le lendemain.

Il ne se coucha le soir qu'après avoir dit régulièrement son office et ses prières ordinaires, et ne consentit pas à être veillé. L'inquiétude était telle, cependant, qu'une garde se tint toute la nuit dans l'ap-

(1) V. la notice nécrologique citée plus bas.

partement voisin, et put constater que le malade ne reposait pas.

Le mardi matin, le mal avait fait des progrès effrayants, une crise dernière était imminente. Il demanda le curé de Viroflay, auquel l'avant-veille il s'était confessé, reçut les derniers sacrements, baisa trois fois le crucifix avec amour, et s'éteignit une heure après en pleine connaissance. Dans ces moments suprêmes, armé de la mâle et calme énergie qui fut toujours le trait saillant de son caractère, il ne voulut point recevoir les soins empressés que l'on prodigue aux malades, afin de ne point distraire son âme de la pensée de Dieu devant qui il allait paraître.

La cérémonie des funérailles fut d'abord célébrée à Viroflay le vendredi suivant en présence de Mgr de Sura, doyen de la Faculté de théologie, et des vicaires généraux de Paris représentant Mgr l'archevêque. Le deuil était conduit par les neveux du défunt, MM d'Auribeau et Ernest Guillaume. Ses amis de Juilly, qui étaient accourus au moment de l'événement, reconduisirent immédiatement le corps pour être inhumé dans le cimetière de Juilly. C'est là que l'abbé Bautain avait voulu reposer en paix auprès de ses filles, les Dames de Saint-Louis.

Au service qui fut célébré dans l'église du village, le R. P. Lescœur, de l'Oratoire, prononça une oraison funèbre qui émut les cœurs de la nombreuse assistance accourue du collége, du couvent et de Paris.

Il n'est pas besoin d'insister en ce moment sur la douleur que durent éprouver les vieux frères de l'abbé Bautain, et toute la Communauté de ses pieuses filles qui perdaient leur maître vénéré et leur père très-aimé, mais cette douleur était chrétienne, c'est tout dire en un seul mot.

Nous voulons terminer ce livre en reproduisant le portrait de l'abbé Bautain tracé par la main d'un prêtre du diocèse de Paris, bien distingué par les dons éminents de l'esprit et du cœur, et que les épreuves de la Commune ont, depuis lors, rendu vénérable et cher à l'Église de France.

Non-seulement ce portrait répond bien à notre propre sentiment, et l'exprime en meilleurs termes que nous n'aurions su le faire ; mais il a, en outre, à nos yeux, l'avantage de venir d'un membre de ce clergé de Paris qui durant dix-sept années a pu voir de près le Promoteur, le Professeur de Sorbonne et le grand-vicaire.

Voici donc les paroles de M. l'abbé Lamazou, Évêque plus tard, et aujourd'hui décédé (1).

« Le trait caractéristique de la physionomie de l'abbé Bautain, c'est un rare et imposant ensemble de talents variés, dont un seul aurait suffi pour distinguer un homme. Il était à la fois philosophe pro-

(1) V. l'article nécrologique sur l'abbé Bautain dans la *Semaine religieuse de Paris* du 26 octobre 1867. Ce numéro dut être tiré à plus de dix mille exemplaires, et fut reproduit en brochure pour satisfaire aux demandes du public.

fond, écrivain élégant, controversiste éprouvé, orateur correct, moraliste plein de finesse, théologien érudit, professeur consommé.»

« Malgré un abord un peu froid et austère, M. Bautain avait une rare bonté de cœur. Digne et ferme en face des grands, il se montrait plein de simplicité et d'affabilité pour les petits. Pendant son passage dans l'administration diocésaine, il a toujours réservé ses meilleures sympathies et ses plus tendres encouragements pour les prêtres humbles qui n'avaient d'autres préoccupations que de se sacrifier tout entiers aux fonctions les plus pénibles et les plus obscures du ministère sacerdotal. »

« Il a pu rencontrer sur son chemin des adversaires prévenus et ardents ; mais le moindre sentiment d'aigreur ou d'amertume n'a jamais pénétré dans les hauteurs sereines de son âme. »

« Il n'a jamais cherché d'autre satisfaction que celle du devoir noblement rempli. Il avait un rare sentiment de foi, qui l'a soutenu dans toutes les luttes et toutes les épreuves de la vie. Sa piété était peu expansive, mais élevée, pure et grave comme la grande âme qu'elle vivifiait. Il est mort comme il a vécu, le regard fixé sur Jésus-Christ dont il avait vaillamment épousé la cause. »

« Les sophistes et les sceptiques de nos jours, qui puisent dans leur arsenal tant d'accusations et de reproches contre l'Église et ses ministres, n'ont qu'à ouvrir la vie de M. Bautain. Ils trouveront dans ce livre éloquent la meilleure réponse à leurs accusa-

tions, et à leurs reproches d'idées étroites et rétrogrades, d'intolérance intéressée et obstinée. M. Bautain n'a pas seulement dignement servi l'Église, il a encore grandement honoré son pays et son temps par sa haute intelligence, son noble caractère et ses glorieux travaux. »

Nous n'ajoutons qu'un mot à ces nobles paroles. Nous avons la douce confiance que Notre-Seigneur Jésus-Christ a daigné recevoir dans ses bras et sur son cœur, ce prêtre fidèle qui a toujours vivement aspiré vers lui, et qui avait compris de bonne heure la divine parole adressée à Abraham: *Ego..... merces tua magna nimis.*

APPENDICES

APPENDICE A.

QUELQUES FAITS RELATIFS A L'ABBÉ COLMAR.

CHAPITRE II, PAGE 30.

Nous croyons intéresser et édifier le lecteur en retraçant ici les faits particuliers que nous avons pu réunir, se rapportant aux dangers auxquels l'abbé Colmar échappa à Strasbourg pendant près de dix ans; car depuis la constitution civile du clergé, en 1790, la poursuite contre les prêtres qui avaient refusé le serment ne cessa plus, sauf quelques courts répits, jusqu'à l'automne de 1800.

L'abbé Colmar, très-connu et très aimé dans sa ville natale, y trouva sans nul doute beaucoup d'aide et de facilités pour échapper aux recherches et aux poursuites; mais aussi la trahison, excitée par l'appât de la mise à prix de sa tête, avait beau jeu contre un homme aussi populaire. Et, si on put admirer la foi et le dévouement de tant de fidèles qui le couvrirent de leur protection, si on put être frappé des ressources d'esprit et du courage invincible de cet apôtre au caractère si français, on dut reconnaître plus d'une fois qu'une protection toute providentielle le sauva des mains de ses persécuteurs.

L'abbé Colmar obligé de changer sans cesse de domicile pour passer la nuit, pour célébrer le saint sacrifice, tantôt dans un grenier, tantôt dans une cave ou dans quelque recoin bien gardé, traversait souvent les rues de la ville. Il s'accommodait alors de tout costume. Il s'habillait souvent en garde national, en sergent de ville, en officier même.

Un jour son costume au lieu de le sauver faillit le perdre. Il s'était revêtu d'un uniforme de général pour porter les secours de la religion à quelques fidèles. Il arriva ainsi sur une place où différents groupes de soldats se trouvaient réunis. Prenant l'abbé pour le général Moreau, ils l'entourèrent, lui demandant avec cris et menaces de payer la solde qu'on leur retenait depuis longtemps. Aucune représentation du soi-disant général Moreau ne fut écoutée, les soldats s'emportèrent en menaces et en coups, et il aurait infailliblement succombé, si un officier inconnu à l'abbé Colmar ne fût survenu, et n'eût, en tâchant de calmer ces furieux, laissé à l'abbé le temps de s'éloigner rapidement. Il ne s'habilla plus jamais en général.

Une autre fois, une femme se disant dangereusement malade le fit demander pour recevoir les derniers sacrements. Comme toujours lorsqu'il s'agissait du salut des âmes, il y courut sans inquiétude pour lui-même, déguisé en soldat. Dans la rue il rencontra un ami protestant, qui l'interpellant par son nom lui demanda où il allait ainsi accoutré. Colmar se voyant reconnu lui avoua qu'il portait les secours divins à une personne qu'il nomma. Son interlocuteur avait précisément entendu parler du complot, et lui découvrit le plan de cette vile créature qui pour gagner les mille écus promis à qui livrerait la tête du proscrit, l'attirait dans sa maison pour le livrer à ses bourreaux qui l'y attendaient.

Ses amis étaient donc toujours bien anxieux lorsqu'il était appelé à visiter des malades inconnus. Un jour on le demande chez mademoiselle Humann et madame Breck pour administrer une personne dont on laisse l'adresse. Il y avait lieu de craindre un nouveau piége, mais l'abbé n'en tient compte, prie quelques instants, s'habille en garde national et part. Arrivé dans la rue qui lui avait été indiquée, il cherche le numéro de la maison, et ne le trouve point. Il va, revient plusieurs fois, distinguant les numéros qui précèdent ou qui suivent celui qu'il cherche, sans jamais parvenir à son but. Après avoir répété ce manège inutilement, et trop exposé désormais à éveiller l'attention des nombreux passants, il revient désolé chez lui. On apprit peu de jours après que là aussi on lui avait tendu un piège.

Un soir la police vint frapper à la porte d'une maison, où elle avait appris que l'abbé Colmar s'était retiré : Celui-ci, habillé en domestique, un bougeoir à la main, leur ouvre avec le calme le plus parfait. Le chef de la bande annonce qu'il vient chercher et saisir le proscrit. Le domestique lui répond fort tranquillement qu'il sera bien difficile de le

trouver. Il parcourt avec eux tous les appartements, les aide et les éclaire dans leur minutieuse perquisition jusqu'à ce qu'ils se soient décidés à continuer ailleurs des recherches aussi infructueuses.

Un autre jour l'abbé Colmar venait d'offrir le saint sacrifice dans une famille fidèle et retournait chez lui sous l'habit d'un manœuvre. Les agents de police le remarquèrent et lui demandèrent quelle était sa profession. Il répondit qu'il était maçon ; on lui objecta que ses mains étaient bien délicates pour un tel travail ; cependant on le laissa poursuivre son chemin.

Plus tard il aima à se couvrir des vêtements de charbonnier ou de meunier portant sur la tête un sac de charbon ou de farine, parce qu'on se hâtait de faire place à l'homme haletant sous sa charge poudreuse.

L'intrépide apôtre changeait souvent de retraite pour passer la nuit ; et dans plusieurs maisons de catholiques dévoués de Strasbourg il y avait des cachettes, qui ont sauvé plus d'un prêtre, et qui n'ont jamais été découvertes. L'entrée de ces recoins obscurs pratiqués soit dans une cave, soit dans un grenier, soit même parfois dans un appartement était soigneusement dissimulée. Madame Breck et son inséparable amie, après 1796, avaient quitté l'appartement loué jusque-là rue Sainte-Elisabeth, et avaient acheté une maison proche les remparts, non loin de l'hôpital militaire, et l'avaient fort bien appropriée pour leur vie dévouée à la jeunesse. Là le Père spirituel avait sa retraite toujours assurée et les espions le savaient.

Un matin, il était quatre heures à peine, deux membres du conseil départemental, avec une troupe de soldats armés, font tout à coup irruption chez madame Breck, fouillent la maison de la cave au grenier ; mais l'abbé Colmar avait eu le temps de gagner sa cachette, et il fut encore sauvé.

Voici encore un autre trait arrivé dans les dernières années du siècle, et qui montre d'une part la charité de ce saint prêtre, et d'une autre part la protection vraiment maternelle qui veillait sur lui.

Une ancienne religieuse le prévient de se tenir en garde contre les morsures d'un chien enragé qui s'était trouvé dans le quartier. Quelques jours après, l'abbé Colmar est appelé auprès d'un mourant, dont, par négligence peut-être ou par ignorance, on ne lui signale pas la maladie. Le prêtre y courut et trouva le pauvre homme tranquille, fort disposé à recevoir les secours de la religion. L'administration des sacrements avait suivi la marche serieuse et ordinaire en

pareilles circonstances, lorsque survint dans la chambre le médecin, qui étonné de voir l'abbé entourant de ses soins, sans aucune méfiance, un hydrophobe, lui adressa en latin quelques mots pour l'avertir du danger. Mais lorsque le malade aperçut le médecin qui l'avait fait souffrir, et entendit ces paroles en langue étrangère, il fut pris d'un accès de fureur effrayant.

L'abbé Colmar ne se doutant pas de la réalité, ou bien emporté par son zèle devant cet accès de fièvre, serra le malheureux dans ses bras avec tendresse, et parvint enfin à le calmer ; se relevant de là il était tout couvert de bave : heureusement il n'avait reçu aucune blessure. Mais une circonstance donna de vives inquiétudes à ses amis, c'est qu'une légère égratignure qu'il s'était faite au visage le matin même, avait été en contact avec le poison. Et en effet, malgré toutes les précautions que l'on put prendre et tous les moyens qu'on employa, on ne put empêcher l'abbé Colmar d'avoir une fièvre nerveuse, qui lui donnait le délire toutes les nuits et qui mit sa vie en danger. Il en guérit lentement, et s'en ressentit encore bien des années plus tard.

On conçoit avec quelles angoisses avait pu être gardé et soigné chez madame Breck, et grâce à un médecin protestant, un tel malade qu'il fallait soustraire en même temps à tous les soupçons et à toutes les recherches.

A peine commençait-il à se remettre et pouvait-il se lever qu'eut lieu une nouvelle visite domiciliaire. Les commissaires, au lieu de commencer par le rez-de-chaussée, allèrent droit au deuxième étage où il se trouvait, et en entrant dans le cabinet où était pratiquée la cachette, ils foulèrent aux pieds, sans même le voir, un linge sacré servant à la messe (un corporal) que l'abbé dans sa hâte venait de laisser tomber. Ils sortirent du cabinet sans avoir rien découvert, poursuivirent leur minutieuse perquisition dans tous les appartements et partirent déçus. Mademoiselle Humann eut à ce moment une terrible crise de nerfs bien justifiée par de semblables émotions.

Environ à cette même époque, l'abbé Colmar, rétabli de sa maladie, pénétra dans la prison d'un de ses confrères, l'abbé Stark, et il y passa la plus grande partie de la nuit pour le préparer à la mort. L'abbé Stark avait été pris et accusé d'avoir exercé le saint ministère. Il avoua hautement que cela était vrai, et il porta héroïquement sa tête sur l'échafaud en témoignage de son apostolat.

Un capitaine d'artillerie, demeurant dans la caserne même des canonniers, tomba dangereusement malade, et manifesta

le désir de recevoir les derniers sacrements. On en informa l'abbé Colmar en ne lui cachant pas le danger qu'il y avait pour un prêtre de s'introduire le soir dans la caserne. L'abbé fait une courte prière dans la chapelle domestique, et se rend aussitôt auprès du malade. Il le confesse, l'administre, et sort sans accident. Le malade meurt dans la même nuit. Mais l'abbé Colmar avait perdu dans cette occurrence un étui où il gardait les actes de mariages et de baptêmes. Inquiet, car une quantité de personnes eussent été compromises, il envoie le matin à la caserne un fidèle serviteur, qui retrouve l'étui intact au pied d'une marche de l'escalier. On considéra comme une sorte de fait miraculeux, que tant de soldats passant sans cesse par là n'eussent point vu ou ramassé cet objet, qui avait pour le prêtre tant d'importance.

Un misérable, nommé Roufs, qu'on voyait bien des années plus tard à Strasbourg vivant comme portefaix, et que les familles catholiques ne pouvaient rencontrer sans éprouver un sentiment d'horreur, avait voulu gagner les mille écus promis à la traîtrise. Et un soir, malgré l'obscurité et le déguisement il reconnut l'abbé Colmar traversant la place qu'on appelle la place du Sable. Il court à lui et le saisit fortement par les épaules ; mais l'abbé se dégage par un violent effort, et s'esquive au plus vite dans des ruelles, sans pouvoir être retrouvé par son indigne ennemi.

Dans une autre circonstance la protection divine qui couvrait ce prêtre intrépide se manifesta d'une manière qui parut inexplicable à ses persécuteurs eux-mêmes. Un jour on le savait dans la maison qui était son principal asile, la maison de madame Breck, et on plaça deux gendarmes à l'entrée d'un bastion où il devait nécessairement passer. Comme l'attente était longue ils s'assirent. La nuit commençait à peine que l'abbé sortit de la maison, il passa devant eux, ils le reconnurent, ils voulurent se lever et ne le purent, se sentant comme fixés à terre. Aussi ne manquèrent-ils pas de le déclarer publiquement un sorcier.

Voilà les faits particuliers que nous avons pu recueillir. Mais les dangers que courut l'abbé Colmar durent être bien nombreux, car son zèle pour le salut des âmes fut incessant, et la durée de l'épreuve fut de dix ans. Aussi les faits que nous avons racontés ne sont-ils certainement qu'une faible partie de ceux où la protection de Dieu se manifesta sur un apôtre réservé à d'autres travaux encore en faveur de la sainte Eglise de Jésus-Christ.

APPENDICE B.

LETTRES ÉPISCOPALES EN FAVEUR DE LA COMMUNAUTÉ DE SAINT LOUIS.

CHAPITRE XVIII, P. 330.

I

Lettre de Monseigneur Fornari, archevêque de Nicée, Nonce apostolique en France, à S. E. le Cardinal Ostini, Préfet de la S. Congrégation des Evêques et Réguliers.

(Traduite de l'italien).

Éminence Révérendissime,

M. l'abbé de Bonnechose. l'un des directeurs du collége de Juilly, près Paris, dans le diocèse de Meaux, se présentera à V. E. Rév. pour lui soumettre un projet de constitution d'un nouvel ordre religieux, que ses collègues et lui désirent établir. Si malheureusement, dans ce triste pays, on ne détestait pas les noms des anciens ordres religieux, et si on pouvait avoir quelque espérance que la bien-méritante Compagnie de Jésus pût encore s'occuper de l'éducation de la jeunesse, peut-être pourrait-on regarder comme non nécessaires de nouvelles institutions religieuses; mais, le malheur des temps où nous vivons rendant insuffisante l'action du clergé séculier et impossible le renouvellement des anciens ordres, il semble presque nécessaire d'instituer de nouveaux ordres religieux, qui sous l'aspect extérieur de simples prêtres séculiers s'occupent de la sanctification des âmes.

C'est pourquoi je recommande à V. E. Rev. M. l'abbé de Bonnechose et son projet, afin que trouvant ce projet convenable et conforme aux canons de l'Eglise, vous daigniez lui venir en aide, autant que cela pourra se faire.

Paris, 24 août 1843.

II

Lettre de S. E. le Cardinal de Bonald, archevêque de Lyon, à S. E. le Cardinal Lambruschini, secrétaire d'Etat de sa Sa Sainteté, à Rome.

Eminence,

Deux prêtres que leurs vertus, leur savoir et leurs services rendent chers au clergé de France, MM. Bautain et de Bonnechose, désirent fonder une société de prêtres qui répandraient la vérité et combattraient l'erreur par l'enseignement de la jeunesse et par la prédication. Ils ont l'intelligence des besoins de notre époque et ils veulent d'abord sauver l'enfance que l'on entoure aujourd'hui de tant de pièges, et ramener à la religion la jeunesse qu'on cherche à égarer par tant de faux systèmes et à corrompre par tous les genres de séductions.

Ce qui doit inspirer de la confiance pour les projets de ces deux ecclésiastiques, c'est leur inébranlable attachement au saint-siège. Ils ont déjà donné à la chaire de Pierre plus d'un témoignage de leur entière soumission. Aussi dans cette circonstance viennent-ils déposer aux pieds du vicaire de Jésus-Christ leurs projets, leurs pensées, attendant dans une humble confiance qu'il lui plaise de les encourager et de les bénir.

J'ai l'honneur de prier Votre Eminence d'accueillir favorablement l'ouverture que lui fera M. l'abbé de Bonnechose. Elle sait combien la France catholique est intéressée à voir se former dans son sein une société de savants et pieux instituteurs aux mains desquels les familles puissent remettre avec confiance ce qu'elles ont de plus cher. Les Evêques sont heureux de penser qu'ils pourront trouver dans cette nouvelle société des prédicateurs qui ne corrompent pas la parole de Dieu, qui seront des hommes apostoliques tels qu'il en faut à l'Eglise, des hommes de Dieu qui ne se chercheront pas eux-mêmes, mais qui ne chercheront que le salut des âmes. Nous ne voyons aujourd'hui que trop de prédicateurs qui semblent craindre d'emprunter à nos Livres saints et à la tradition les preuves des vérités qu'ils avancent.

Je joins avec empressement ma recommandation à celles de plusieurs de mes vénérables confrères en faveur de deux prêtres qui méritent l'estime qu'on a pour eux.

Veuillez agréer, Monseigneur, l'hommage du respectueux dévouement avec lequel j'ai l'honneur d'être

De votre Eminence, etc.

Lyon, 15 novembre 1843.

III

Lettre de S. E. le Cardinal de la Tour d'Auvergne, archevêque d'Arras, à M. l'abbé Bautain.

Monsieur l'abbé,

Si je croyais pouvoir me permettre d'écrire à Rome au sujet de l'affaire dont vous m'entretenez dans votre lettre du 15 de ce mois, je me réunirais à Messeigneurs les archevèques et Evèques qui ont déjà écrit. Je pense comme eux et ne sachant dire mieux, j'adjoindrais à une des copies de leurs lettres, ma déclaration d'union. Mais ceci, M. l'abbé, est une affaire majeure et de haute importance ; elle sera soumise, je n'en doute pas, au Sacré Collège. Comme cardinal, je dois attendre la décision à intervenir. Telle est ma position, que je n'oserais changer sans craindre de paraître indiscret. Si on m'en écrivait de Rome, certainement je me hâterais de rendre hommage à vos vues. Je bénis de tout mon cœur la divine Providence pour l'inspiration d'un tel projet, et je vous rends grâce pour la communication dont vous m'avez honoré.

Recevez, Monsieur l'abbé, etc.

Arras, 18 novembre 1843.

IV

Lettre de Monseigneur Giraud, archevêque de Cambrai, à S. E. le Cardinal Lambruschini.

Éminence,

Du jour où j'ai connu l'esprit de foi, de charité, de zèle apostolique qui anime les prêtres, disciples et amis de M. l'abbé Bautain, leur dévouement à l'Eglise et spécialement au Pontife romain, son auguste chef, joint à leur savoir, à leur aptitude pour la prédication et l'enseignement de la philosophie et des bonnes lettres, j'ai formé dans mon cœur le vœu que cette société peu nombreuse encore, mais pleine d'avenir, vît consacrer par la religion, par l'autorité du pasteur universel, des liens que la divine Providence, elle-même, semble s'être plu à former. Ce vœu, je n'hésitai pas à l'exprimer à M. Bautain lui-même à une époque où il ne pensait pas encore peut-être à le réaliser. Aujourd'hui qu'il est à ma connaissance que plusieurs archevèques et

évêques de France, ont fait parvenir à Sa Sainteté, par la médiation de Votre Eminence, d'humbles prières à l'effet d'obtenir une approbation ou du moins un témoignage de la faveur apostolique pour la dite société, je viens, avec empressement, joindre ma prière à celles de nos vénérables frères dans le même but et pour la même fin. Nous avons besoin, en France, de fortes études ecclésiastiques, de professeurs qui unissent la science à la foi, de prédicateurs de talent qui se fassent écouter par une jeunesse séduite par les leçons de doctrines de mensonge. La société naissante de Saint-Louis peut contribuer efficacement à doter nos églises de ces avantages, j'en ai pour mon compte une garantie dans les fruits abondants qui ont couronné la dernière station de carême prêchée dans mon église métropolitaine par M. l'abbé de Bonnechose, en ce moment à Rome. Et le succès a été d'autant plus remarquable que l'épreuve était plus difficile. Il s'agissait de faire goûter et en quelque sorte d'inaugurer à Cambrai les stations quadragésimales, puissants moyens de salut et de conversion qui n'ont pas été mis en œuvre dans ce diocèse depuis quarante ans.

Ma lettre, Monseigneur, a bien peu de titres pour se recommander à l'attention de Votre Eminence, il est cependant une circonstance qui me permet d'espérer qu'elle sera accueillie avec bonté ; c'est de vos mains, Monseigneur, qu'à une époque difficile, j'ai reçu l'onction sainte. Ce souvenir, je le conserve dans mon cœur comme une bénédiction toujours présente.

De V. E., etc.

Cambrai, 4 novembre 1843

V

Lettre de Monseigneur Morlot, archevêque de Tours, à S. E. le Cardinal Lambruschini.

Éminence,

Plusieurs de mes vénérables collègues ont exprimé à V. E. l'intérêt que leur inspire le projet formé par M. l'abbé Bautain d'établir une congrégation religieuse dans le but de former des prédicateurs pour nos paroisses, et des instituteurs pour la jeunesse. Souffrez, Monseigneur, que je joigne mes humbles recommandations près de V. E. à celles qui lui sont déjà parvenues en faveur d'une œuvre si excellente

et qui serait si admirablement appropriée aux besoins de notre époque. Les talents éminents de M. l'abbé Bautain sont suffisamment connus ; son zèle apostolique et son filial dévouement au Saint Siège ne le sont pas moins. Il a déjà rendu, soit par sa parole, soit par ses écrits, de grands services à la cause de la Religion, et l'établissement qu'il dirige en ce moment avec tant de succès, ne l'empêche pas de soutenir par ses efforts et son concours, soit à Paris, soit ailleurs, plusieurs saintes entreprises. J'ose donc espérer, Monseigneur, que V. E. verra d'un œil favorable le nouveau plan formé par ce digne prêtre, et daignera seconder une entreprise appelée, ce semble, aux plus belles et aux plus heureuses destinées.

De Votre Eminence, etc.

VI

Lettre de Monseigneur Donnet, archevêque de Bordeaux, à S. E. le Cardinal Lambruschini.

Éminence,

Permettez-moi de venir solliciter la protection de Votre Eminence en faveur de M. l'abbé Bautain et de l'œuvre dont il a soumis le projet au Saint-Siège.

Votre Eminence n'ignore pas que M. l'abbé Bautain est un des esprits les plus distingués, un des hommes qui comme écrivain et comme professeur jouit de la plus haute réputation dans notre pays. Nommé par l'Université à une chaire de la faculté de Strasbourg à l'âge de vingt et un ans, il ne tarda pas à reconnaître le néant des systèmes philosophiques dans lesquels il avait été élevé, et il embrassa, il professa la foi catholique avec un talent et un courage également admirables Son enseignement porta les fruits les plus heureux. La plupart des amis dont il est entouré, avec lesquels il vit depuis plusieurs années dans une sainte union dont il désire que la forme soit régularisée et les liens consacrés par l'autorité du Saint-Siège, sont d'anciens disciples qui doivent à son exemple et à ses leçons, le bonheur d'avoir ouvert les yeux à la lumière de la foi, et de s'être comme lui dévoués tout entiers à l'Eglise.

Il y a longtemps, Monseigneur, que j'ai été à même d'apprécier ces hommes excellents. J'ai été assez heureux pour leur être utile à l'époque de leur démêlé avec l'ancien évêque

de Strasbourg. Je puis attester à Votre Eminence que pendant tout le cours de cette pénible épreuve, où leur âme n'a point eu de secret pour moi, j'ai admiré leur sincérité, leur bonne foi, leur filiale obéissance envers le Saint-Siège. Il n'a pas été douteux pour moi qu'un mot de Rome suffirait pour les détacher entièrement de tout ce qui dans leur opinion pourrait blesser l'orthodoxie. Ces sentiments ne se sont jamais démentis chez eux, et il est impossible de trouver une réunion d'hommes plus pieux, animés d'intentions plus dévouées à l'Eglise.

Tout cela me porte à croire, Monseigneur, que c'est Dieu qui leur a inspiré le projet pour lequel ils implorent votre protection et la bénédiction du Saint-Siège.

Votre Eminence connaît parfaitement la France, elle sait quels sont les périls qui effraient notre sollicitude pastorale et qui ménacent l'avenir de la foi dans notre pays, les restes du jansénisme et du gallicanisme et surtout cette science panthéiste qui se produit sous diverses formes dans notre littérature et qui a corrompu presque toutes les sources de l'instruction publique. Le but spécial de la congrégation que M. Bautain se propose d'établir répondrait aux besoins de la Religion, et tout annonce que la mission qu'ils entreprennent ne peut être mieux remplie que par lui et ses amis.

De V. E., etc.

VII

Lettre de Monseigneur Gousset, archevêque de Reims, à S. E. le Cardinal Lambruschini.

MONSEIGNEUR

Votre Eminence est peut-être déjà informée que M. l'abbé Bautain désire établir, en France, une congrégation religieuse en soumettant ses constitutions à l'approbation du Saint-Père. Le but de cette congrégation serait de ranimer parmi nous l'esprit de foi qui s'affaiblit de jour en jour, de former des prédicateurs animés de l'esprit apostolique et des instituteurs chrétiens et catholiques pour l'enseignement des lettres et des sciences, et de travailler à détruire les restes du jansénisme et du gallicanisme dont nous ressentons encore la fâcheuse influence. Une société moderne, quoique animée de l'esprit des anciennes congrégations religieuses, serait vraisemblablement plus libre dans sa marche et ses travaux apostoliques que celles-ci, parce qu'elle n'au-

rait point à combattre les injustes préventions, malheureusement trop répandues en France, contre les ordres religieux et surtout contre ceux qui se consacrent à l'enseignement et à la prédication. Il serait donc utile, à mon avis, de former une nouvelle congrégation religieuse qui, étant approuvée ou au moins autorisée par Notre Saint-Père le Pape duquel émane tout pouvoir, toute bénédiction, travaillerait, sous les auspices et l'inspiration du Saint-Siège, à combattre et par ses écoles et par ses écrits, et par la prédication, les efforts des philosophes modernes et de nos politiques dont les actes tendent visiblement à décatholiciser les peuples et à établir une espèce de culte ou église nationale. Les impies, les incrédules, les Calvinistes et les Luthériens s'accordent sur ce point, comme ils s'accorderont toujours dans leur haine pour la religion catholique. Aussi, M. l'abbé Bautain m'ayant communiqué son projet, je l'ai engagé à le soumettre au Souverain Pontife et à s'en rapporter en tout, pour ce qui regarde le fond et la forme, aux décisions et aux dispositions de Sa Sainteté. C'était bien la pensée de cet ecclésiastique, puisqu'il avait déjà envoyé à Rome M. l'abbé de Bonnechose pour suivre son affaire.

Permettez-moi, Monseigneur, de dire à Votre Eminence que depuis plusieurs années, je connais particulièrement ces deux prêtres ; que leur conduite sous le rapport des vertus chrétiennes et sacerdotales m'a toujours paru sans reproches; qu'ils montrent le plus grand zèle pour les intérêts de la religion et que leurs travaux pour la prédication et l'éducation des enfants qui appartiennent aux familles élevées de la société, semblent visiblement bénis de Dieu.

J'ajouterai qu'on ne peut mettre en doute la pureté de leurs intentions, et que ni la sincérité de leur foi, ni la pureté de leur doctrine n'ont été mises en questions depuis la soumission sans réserve qu'ils ont faite à Rome, en 1838, dans leur affaire avec feu Mgr de Trévern, évêque de Strasbourg.

Monseigneur, j'ai cru remplir un devoir, en écrivant à Votre Eminence, et en la priant de recommander à Sa Sainteté, si elle juge convenable, l'affaire de M. l'abbé Bautain. Il reconnaît, comme moi, qu'aucune congrégation religieuse ne doit se former sans l'approbation ou la permission de Celui qui a la sollicitude de toutes les Eglises et que nous vénérons comme étant en sa qualité de vicaire de J.-C. le père et le docteur de tous les chrétiens.

De V. E. etc.

VIII

Certificat de Monseigneur Allou, Evêque de Meaux.

Nous certifions que depuis que M. Bautain et les prêtres qui se sont associés à lui, sont établis au collège de Juilly, en notre diocèse, ces MM. ont constamment rivalisé de zèle pour l'éducation de la jeunesse et le ministère de la parole évangélique. Ils se sont toujours montrés pleins de déférence pour notre autorité épiscopale et nous n'avons pas hésité à confier le soin de la paroisse de Juilly à l'un d'entre eux, qui remplit ses fonctions de pasteur avec autant d'édification que de succès. Plein de confiance dans la piété, les talents et le dévouement tant de M. Bautain que de ses associés, nous pensons que leur réunion en congrégation religieuse pourrait avoir les plus grands avantages pour l'Eglise, et nous désirons sincèrement que la demande de M. Bautain soit favorablement accueillie du Souverain Pontife.

Nous n'avons pas cru opportun d'autoriser quant à présent ces MM. pour l'enseignement théologique, mais nous déclarons nous en rapporter pleinement sur ce point à la haute sagesse du Saint-Siège.

Meaux, le 29 novembre 1843.

IX

Lettre de Monseigneur Dufêtre, évêque de Nevers, à S. E. le Cardinal Lambruschini.

Éminence,

Je joins avec empressement mes instances à celles de plusieurs de mes vénérables collègues dans l'épiscopat, pour obtenir de Sa Sainteté la bénédiction particulière que réclame M. l'abbé Bautain en faveur du nouvel institut dont il est le fondateur et le père.

La connaissance personnelle que j'ai de ce digne ecclésiastique et des membres de la société qu'il a formée, me permet de rendre un éclatant témoignage à l'intégrité de leur foi, à l'ardeur comme à la pureté de leur zèle et à toutes les vertus apostoliques qui les distinguent.

D'autre part, Votre Eminence connaît les besoins immenses de la France, et la nécessité de multiplier les congrégations religieuses, pour arrêter les progrès toujours croissants de l'impiété et de l'immoralité publique. Aucune société ne pourrait donner de plus légitimes espérances d'atteindre ce

but, que celle qui se présente sous le nom et l'illustre patronage de saint Louis. Dégagée de tout antécédent, exempte de ces préventions déplorables, qui paralysent le bien que d'autres sociétés plus anciennes pourraient faire, elle semble appelée à devenir, par le mérite éminent de ceux qui la composent, un des plus puissants auxiliaires du sacerdoce, dans la grande mission qu'il est appelé à remplir aujourd'hui.

J'ose espérer que Votre Eminence l'honorera de sa puissante protection, et attirera sur elle les regards bienveillants de Celui que nous aimons à vénérer comme le père commun des fidèles.

De Votre Excellence, etc.

X

Lettre de Monseigneur Gignoux, évêque de Beauvais, à S. E. le Cardinal Lambruschini.

Éminence,

C'est avec un vif empressement que je viens unir ma prière à celles de Messeigneurs de Reims et d'Amiens en faveur du projet de M. l'abbé Bautain. Je connais particulièrement ce digne ecclésiastique. Sur ma demande il a déjà plusieurs fois annoncé la sainte parole dans le diocèse qui m'est confié. J'ai donc été à même d'apprécier son zèle pour les âmes, sa tendre dévotion envers la sainte Vierge, son dévouement au siège apostolique et ses talents vraiment distingués. Les prêtres qui vivent sous sa direction participent à l'esprit qui anime leur chef, et le Saint-Siège doit compter sur eux comme sur de puissants auxiliaires, principalement si leur nombre s'accroît et si la société qu'ils font se consolide.

Un ordre religieux nouveau, qui tendrait aux fins que se propose le pieux fondateur, serait, à mon avis, un bienfait pour l'Eglise de France. Nous manquons de prédicateurs, de missionnaires, de professeurs éclairés et chrétiens. Les Pères jésuites, qui rendent d'immenses services, ne peuvent pas suffire à tout ; d'ailleurs l'instruction leur est interdite et l'opinion d'un grands nombre d'esprits prévenus ou ennemis les repousse. Il faut combler une lacune trop grande et procurer aux Evêques les moyens de ranimer la foi. Il faut aussi resserrer les liens qui nous attachent au centre de l'unité catholique. Toute institution propre par sa nature à amener ce résultat si désirable aura nécessairement mon suffrage. Aussi est-ce avec bonheur que je vois naître une œuvre

digne, Monseigneur, de votre haute bienveillance et d'un regard protecteur de Sa Sainteté.

De Votre Eminence, etc.

XI

Lettre de Monseigneur Mioland, évêque d'Amiens, à S. E. le Cardinal Lambruschini.

Éminence,

Mgr l'archevêque de Reims a témoigné à Votre Eminence tout l'intérêt qu'il porte à l'œuvre si apostolique que commence M. l'abbé Bautain sous le nom de Société de Saint-Louis. Je me hâte de lui faire connaître combien je partage les sentiments de mon vénérable métropolitain à cet égard; et je me joins à lui, Monseigneur, pour vous prier d'en mettre aux pieds de Sa Sainteté, la filiale expression. Nous sentons que le plus pressant besoin de nos Eglises, c'est de trouver des docteurs capablés d'approfondir dans le silence de l'étude les sciences théologiques, de défendre la religion contre ses ennemis nouveaux et habiles, et d'offrir aux peuples des hommes apostoliques puissants en œuvres et en paroles. Des communautés seules de prêtres peuvent nous offrir ces secours.

Nous comprenons la nécessité de nous serrer plus que jamais autour de la chaire apostolique où Pierre vit toujours dans ses successeurs pour confirmer ses frères. Nous nous réjouissons de voir la nouvelle société faire une profession particulière d'obéissance et de dévouement à l'Eglise Romaine Mère et Maîtresse de toutes les autres, et nous nous estimons heureux de trouver des hommes apostoliques qui veulent tout quitter pour venir à notre secours dans l'exercice de notre charge pastorale.

J'accompagne donc, Monseigneur, de mes vœux la demande de M. l'abbé Bautain, que son zèle pour la gloire de Dieu et l'exemple si édifiant qu'il a donné de son obéissance au Siège apostolique nous rendent également recommandable, et je ne peux que joindre mes instances à celles de Mgr de Reims pour que la bénédiction du Père commun des fidèles donne une nouvelle vie à cet institut naissant.

De Votre Éminence, etc.

XII

Lettre de Monseigneur Clausel de Montals, évêque de Chartres, à S. S. Grégoire XVI.

(Traduite du latin.)

Très-Saint Père,

J'ai appris avec le plus grand plaisir que M. l'abbé Bautain, predicateur célèbre, philosophe éminent, aussi recommandable par sa piété, sa tendre dévotion envers la sainte Vierge, que par son amour et son obéissance éprouvée envers le siège apostolique, avait le désir de fonder une congrégation qui certainement fera un bien immense dans l'Eglise, si elle est approuvée de Votre Sainteté. Le but de cette congrégation est d'instruire et de former des prédicateurs, de pieux et habiles maîtres de la jeunesse et des prêtres singulièrement dévoués à l'Eglise Romaine; c'est encore d'annuler par tous les moyens les efforts impies de la philosophie moderne. Je connais intimement M. l'abbé Bautain que j'estime fort et que j'aime d'une affection spéciale. Je suis persuadé qu'il a reçu de la Providence tous les talents et qualités pour mener à bien cette grande entreprise. C'est pourquoi je demande à votre paternelle bienveillance, et à votre zèle pour la défense de la foi, zèle qui allume et entretient dans le cœur de tous les catholiques l'amour de Votre Sainteté, de daigner accueillir ce projet de congrégatton et de l'appuyer du glorieux suffrage de votre approbation. Donnez ces marques de votre bienveillance ; et si l'espoir qui luit à mes yeux ne m'abuse et ne me trompe, nous verrons certainement éclater dans l'Eglise une nouvelle et splendide lumière, jaillir une source féconde de piété, de perfection ecclésiastique, s'élever une citadelle inébranlable qui protégera la jeunesse contre des périls inouïs. Nous assisterons à la ruine de l'impiété. Les fidèles seront consolés. En un mot, cette congrégation est le gage d'infinies bonnes œuvres qui rempliront le cœur de Votre Sainteté, meurtri de tant de blessures dans ces temps lamentables, des plus douces consolations et d'un sentiment de joie profonde.

Prosterné aux pieds de Votre Sainteté, etc.

XIII

Lettre de Monseigneur Sibour, évêque de Digne, à S. E. le Cardinal Lambruschini.

Éminence,

J'apprends avec une vive satisfaction que M. l'abbé Bautain est en instance pour faire approuver par le Saint-Siège les statuts d'une congrégation qu'il se propose d'établir en France, sous le titre de Société de Saint-Louis, qui aura pour objet de former des apologistes, des prédicateurs et des professeurs chrétiens et catholiques. L'utilité d'une pareille institution ne saurait être révoquée en doute. Elle fera un bien immense, si elle est organisée sur de larges bases et si elle correspond bien aux besoins des temps.

M. de Genoude avait eu la pensée de ressusciter parmi nous l'ordre de l'Oratoire; mais on lui a fait comprendre combien il serait difficile de rendre quelque vie à une corporation éteinte, et il a dû y renoncer. Il suffit, en effet, d'avoir un peu d'expérience des hommes et des choses; il suffit surtout de connaître l'esprit de l'époque où nous vivons pour ne conserver aucune illusion à cet égard. Pour qu'une création nouvelle ait des chances de durée et de succès, il faut qu'elle naisse spontanément des mœurs, des besoins et des tendances d'un siècle. Les grandes corporations du passé, bonnes pour les circonstances où elles furent fondées, ne conviendraient qu'imparfaitement à l'état où se trouve aujourd'hui la société en France. Outre qu'elles n'auraient pas assez de sève pour refleurir et jeter de nouvelles racines à cause de ce défaut de convenance parfaite avec les besoins actuels, les préventions d'ailleurs qui existent contre elles, leurs précédents politiques, les événements auxquels elles ont été mêlées seraient un obstacle peut-être invincible à ce qu'elles produisissent les résultats qu'on serait en droit d'espérer. Voilà ce qui fait aussi que les Jésuites, à notre grand regret, n'obtiennent pas en France les succès qui couronnent partout leurs travaux et leurs œuvres. Du reste, l'instruction de la jeunesse leur est interdite, et il est fort douteux qu'on leur en ouvre jamais l'accès.

L'institution que projettent M. l'abbé Bautain et les prêtres qui se sont associés à lui me paraît donc venir à propos et avoir un avenir assuré. Leur position vis-à-vis du gouvernement leur en promet l'appui. Mieux que d'autres, ils obtiendront de ses agents toutes les autorisations qui pourront leur être nécessaires.

Quant aux garanties religieuses, à l'orthodoxie des doctrines, au dévouement pour le souverain Pontife, je ne connais personnellement, Monseigneur, ni M. l'abbé Bautain, ni ses amis, mais la soumission filiale et entière dont ils ont donné des gages éclatants dans une affaire récente, avec les ouvrages qu'ils ont publiés depuis, le zèle avec lequel ils se livrent au ministère évangélique, leurs succès, leur réputation dans l'enseignement me semblent répondre suffisamment de leur esprit et de leur conduite.

Je serais heureux, en conséquence, Monseigneur, qu'ils pussent réussir, et je supplie d'une manière toute spéciale Votre Eminencé de leur être favorable auprès de Sa Sainteté.

Je saisis avec empressement cette nouvelle occasion de vous réitérer l'hommage de la plus profonde vénération, etc.

XIV

Lettre de Monseigneur Parisis, Evêque de Langres, à S. E. le Cardinal Lambruschini.

Éminence,

L'année dernière j'ai eu l'honneur d'être admis auprès de Votre Eminence, je me suis permis de l'entretenir un peu des besoins de la France sous le rapport de la religion. Ils sont tels que des moyens ordinaires ne sauraient y suffire, et que le clergé des paroisses voit trop souvent son zèle échouer devant l'insensibilité des peuples, si de temps en temps des hommes apostoliques ne viennent, par des prédications suivies, porter dans les âmes la lumière, le remords et la componction

D'un autre côté, V. E. connaît l'état si peu satisfaisant de l'instruction publique. Nous ne savons ce que la divine Providence nous prépare, mais jusqu'à présent la plupart de nos jeunes gens ont été élevés dans l'indifférence, dans le doute, quand ce n'est pas dans une irréligion formelle. De là deux besoins urgents pour la France : des prédicateurs extraordinaires et une éducation vraiment chrétienne.

Mais pour avoir des hommes capables de fournir ces deux carrières, il paraît indispensable que les prêtres qui voudront s'y livrer se réunissent en communauté, afin que se soutenant les uns les autres dans la pratique d'une vertu plus parfaite, ils puissent repousser et vaincre l'ennemi commun.

C'est donc avec une véritable joie que j'ai connu le projet

conçu par M. l'abbé Bautain et quelques-uns de ses confrères, de former ensemble une association religieuse destinée à repondre à ce double besoin de nôtre époque. Mais ce qui m'a réjoui surtout, dans cette sainte entreprise, c'est la volonté bien formelle, exprimée par ces prêtres de talent et de zèle, de travailler incessamment à rapprocher les pasteurs et les peuples de cette sainte Eglise de Rome dont tant de préventions, de fausses maximes et d'influences mauvaises avaient depuis plusieurs années éloigné la France.

Votre Eminence connaît mon dévouement filial au Saint-Siége : il s'est bien accru encore pendant mon heureux séjour à Rome. Je tiens donc par dessus tout à ce que, selon les désirs de ces estimables ecclésiastiques, tout dans leurs constitutions et leurs œuvres soit réglé, déterminé, statué tant pour le fond que pour la forme, par le Siége apostolique qui est pour tous, la colonne et le fondement de la vérité.

J'exprime toutefois le vœu que cette nouvelle congrégation dont la naissance peut et doit avoir son opportunité, ne préjudicie en rien aux anciens Ordres religieux dont le retour est toujours ardemment désiré par tous les vrais enfants de l'Eglise.

Veuillez, Monseigneur, agréer, etc.

XV

Lettre de Monseigneur Cart, Évêque de Nîmes, à S. E. Monseigneur le Cardinal Lambruschini.

Éminence,

J'apprends que M. l'abbé Bautain se propose d'établir, en France, une congrégation de prêtres dont les membres s'appliqueraient principalement à la prédication et à l'éducation. J'applaudis de toute mon âme à ce projet dont l'actualité et l'utilité sont incontestables.

Plusieurs de mes vénérables collègues ayant encouragé cette belle et généreuse pensée, j'unis bien volontiers mes sentiments et mes vœux à ceux que déjà ils ont eu l'honneur de présenter à Votre Eminence en faveur de cette œuvre.

J'ai eu l'occasion, Monseigneur, de connaître quelques-uns des ecclésiastiques qui partagent les désirs et les travaux de M. l'abbé Bautain, et j'ai toujours remarqué en eux une charité et une douceur si suaves que j'en respirais avec sensualité le délicieux parfum. Je ne doute pas que si l'approbation et la bénédiction du Souverain Pontife viennent cou-

ronner les vœux de ces hommes pleins de savoir, de dévouement et de modestie, cette congrégation naissante ne prenne bientôt de l'accroissement et ne rende de grands services à la religion.

Veuillez donc bien, Monseigneur, avoir pour agréable la demande qui vous en est adressée et le profond respect avec lequel je suis, Monseigneur, etc.

XVI

Lettre de Monseigneur de Brossais St-Marc, Évêque de Rennes, à S. E. le Cardinal Lambruschini.

MONSEIGNEUR,

Votre Éminence me permettrait-elle de venir joindre ma faible voix à celles de mes illustres et vénérables frères, pour recommander à Sa Sainteté par votre tout-puissant intermédiaire, la cause des dignes et bien excellents prêtres de Juilly.

Dans les circonstances si graves où se trouve la religion en France, où l'Université ne cesse par ses doctrines destructives de toute foi surnaturelle, de ruiner la sainte croyance de l'Eglise catholique, nous pensons, Monseigneur, qu'une société dévouée au Saint-Siége, à la science et à la vertu, comme nous le promet celle que le bon Dieu veut bien nous faire espérer, nous pensons, dis-je, qu'une semblable congrégation nous serait d'un merveilleux appui et d'un grand secours. Nous osons donc la recommander à la haute et si vigilante sollicitude du savant et pieux cardinal que l'on a droit d'appeler le plus ferme appui du Saint-Siége.

Veuille Votre Eminence recevoir ici l'expression des hommages du dévouement d'un des membres les plus minimes, il est vrai, de l'épiscopat français, mais aussi les plus attachés au siége apostolique.

De Votre Excellence, etc.

XVII

Lettre de Monseigneur Bouvier, Évêque du Mans, à S. S. Le Pape Grégoire, XVI.

(Traduite du latin.)

TRÈS-SAINT PÈRE,

Très-humblement prosterné aux pieds de Votre Sainteté, je

suis heureux d'avoir à rendre témoignage de M. l'abbé Bautain, et de vous faire part des vœux que je forme du fond du cœur en faveur de son projet. Tout le monde sait en France que le supérieur de la société naissante de Saint-Louis et ses confrères se distinguent entre tous par leur piété, leur science, le zèle des âmes et la plus tendre dévotion envers la très-sainte Vierge. Tout le monde sait avec quel succès, depuis plusieurs années, ils se livrent à l'éducation de la jeunesse et à la prédication de la parole divine. J'ai entendu moi-même avec plaisir M. Bautain ; sa parole est distinguée, véritablement chrétienne et d'une saine doctrine; cet éloge doit également s'appliquer à ses confrères. Ainsi donc, cette congrégation, en faveur de laquelle on sollicite l'approbation du Saint-Siége, ou du moins des encouragements d'une autorité toujours si grave, ne tardera pas, si Votre Sainteté la favorise, à prendre, sous l'impulsion de grâces plus abondantes, de nouveaux développements pour travailler avec succès dans les différents diocèses de France. De plus, il n'y a rien dans son passé, d'ailleurs récent, qui lui soit préjudiciable ; au contraire, ses vertus, sa science bien connue la font grandement estimer de tous, même des ennemis de la foi. Voici donc qu'une voie large s'ouvre devant elle, soit pour la pieuse éducation de la jeunesse, soit pour la formation de professeurs chrétiens, de vaillants missionnaires, soit pour le retour de tous ceux qui sont égarés. C'est pourquoi j'ai volontiers accueilli la demande de M. Bautain que j'aime sincèrement et que je crois capable de mener à bonne fin sa noble entreprise. Et maintenant, uni à mes vénérables frères, je dépose mes prières aux pieds de Votre Sainteté, afin qu'elle daigne écouter ses supplications et lui accorder l'approbation désirée. Je demande en même temps pour moi et pour mon troupeau la bénédiction apostolique.

XVIII

Lettre de Monseigneur Guibert, Évêque de Viviers, à S. E. le Cardinal Lambruschini.

Éminence,

On entend chaque jour proclamer bien haut le zèle qui anime le clergé en France, et la régularité dont il donne l'exemple. Néanmoins, il faut l'avouer, si son action est couronnée de succès sous plus d'un rapport, elle ne suffit pas à

arrêter le progrès de l'impiété et surtout de l'indifférence qui étend de plus en plus ses ravages d'une manière effrayante. La source de ce mal est dans l'isolement des membres du clergé qui fait que chacun est réduit à ses propres forces.

Que pouvons-nous, évêques et prêtres, absorbés comme nous le sommes par les détails infinis d'une administration qu'on a surchargée de formalités, et par les soins qu'exige la portion du troupeau restée fidèle ? Nous entretenons dans ce petit nombre de fidèles le feu sacré, nous l'empêchons de s'éteindre, mais nous ne pouvons suffire aux grandes luttes qu'il faudrait soutenir pour reprendre le terrain que le malheur des révolutions a fait perdre à la religion. Il faut pour ces combats des milices nombreuses et organisées, et les congrégations seules peuvent remplir cette grande et difficile tâche.

La suppression des ordres religieux a été le coup le plus funeste porté à l'Eglise de France. Le rétablissement de ces ordres anciens n'est guère possible, et leur succès serait très-incertain à cause des préventions, mal fondées sans doute, mais presque générales qui existent contre eux dans la génération actuelle.

Le vide que cette fatale suppression a laissé parmi nous ne peut être rempli que par la formation de congrégations nouvelles qui s'établiraient sur les mêmes bases, c'est-à-dire, sur la pratique des conseils évangéliques et sur la dépendance la plus entière du chef de l'Eglise. C'est dans ces associations que se formeraient des hommes de prière et de méditation qui appellent la miséricorde de Dieu sur un pays, des hommes de science qui défendent la religion par leurs écrits, des prédicateurs qui annoncent la parole de Dieu avec la simplicité et l'onction qui la rendent efficace.

Je pense donc, Monseigneur, que Notre Saint Père le Pape ferait une chose utile à l'Église de France, en approuvant la société de prêtres fondée par M. l'abbé Bautain dont j'ai pu apprécier la piété, le zèle, le talent. J'ai connu aussi quelques-uns de ses pieux et dévoués collaborateurs qui m'ont paru dignes de s'associer à l'œuvre qu'il médite pour la défense de l'Eglise.

Je crois remplir un devoir de ma charge, Monseigneur, en encourageant cette œuvre naissante, et en la recommandant à la sollicitude de Sa Sainteté et à la bonté de Votre Eminence.

Daignez agréer, etc.

XIX

Lettre de Monseigneur Blanquart de Bailleul, Évêque de Versailles, à S. E. le Cardinal Lambruschini.

ÉMINENCE.

M. l'abbé Bautain me fait savoir combien il serait heureux si la société de prêtres qu'il a formée et qui se dévoue avec lui à l'enseignement et à la prédication, obtenait de Sa Sainteté quelques paroles de bienveillance. Ce serait à ses yeux la plus douce récompense de ses efforts, et un encouragement à de nouveaux travaux.

Il n'a pas besoin de moi pour réussir : toutefois, puisqu'il attache du prix à mon témoignage, je dirai à Votre Eminence, que je le crois appelé par sa foi, sa piété, et son zèle à rendre de vrais services à l'Eglise de Dieu.

La vie intérieure de M. Bautain et de ses compagnons est des plus édifiantes. Elle se partage entre la prière et l'étude. M. Bautain est d'esprit et de cœur parfaitement soumis au Saint-Siége. Il prêche avec simplicité, clarté et force ; et ces mêmes caractères se retrouvent plus ou moins parmi les prêtres qui partagent ses travaux. Enfin M. Bautain inspire une grande confiance à ceux qui marchent sous sa conduite ; et son autorité à la fois douce et ferme les porte à la pratique des vraies et solides vertus. Voilà, Monseigneur, ce que j'ai cru reconnaître par suite de quelques rapports que la Providence m'a ménagés avec M. l'abbé Bautain et les ecclésiastiques de sa maison ; et c'est à cause de cette impression reçue que je me permets de les recommander ici, par l'entremise de Votre Eminence, au bienveillant intérêt du père commun des fidèles.

La difficulté des temps et du pays où nous vivons vous paraîtra peut-être, Monseigneur, un motif de plus pour honorer ces bons prêtres de votre haut patronage. La mauvaise éducation pervertit, en France, une foule d'enfants ; la licence des théâtres et de la presse y présente aussi aux générations adultes le poison le plus pernicieux et le plus subtil. Combien donc ne méritent pas d'éloges et d'intérêt ceux qui par leur dévouement et leurs travaux s'efforcent de faire comme le contre-poids de tant de malice ?

Je ne m'arrête pas davantage à ces pensées, Monseigneur, persuadé que vous voudrez bien les honorer de votre assentiment, et je vous prie d'agréer, etc.

XX

Lettre de Monseigneur Berteaud, Évêque de Tulle, à S. E. le Cardinal Lambruschini.

Éminence.

Je sais que plusieurs archevêques et évêques de France ont eu l'honneur de vous écrire pour vous prier d'employer votre puissant crédit à faire approuver par Sa Sainteté les statuts d'une société formée par M. l'abbé Bautain.

Le bruit des travaux si utiles à la religion de M. l'abbé Bautain et de ses collègues, la réputation de piété, de talent et de dévouement au Saint-Siége de ces dignes ecclésiastiques et le suffrage honorable de plusieurs de mes frères de l'épiscopat me font prendre aisément la hardiesse d'élever la voix à mon tour. Si Votre Eminence daigne mettre aux pieds du Souverain Pontife la supplique de M. l'abbé Bautain et notre humble prière, je suis sûr que le bien-aimé et suprême chef de l'Eglise laissera tomber une de ces puissantes paroles qui donnent la vie.

Agréez, Monseigneur, l'assurance du profond respect avec lequel je suis, de Votre Eminence, etc.

Tulle, le 2 décembre 1843.

XXI

Lettre de Monseigneur Chatrousse, Évêque de Valence, à S. E. le Cardinal Lambruschini.

Éminence.

Le grand mal de notre époque, c'est l'affaiblissement, la perte de la foi. Ce mal vient de la philosophie perverse du dernier siècle, et des innombrables bouleversements qui se sont succédé dans les idées comme dans les choses, et de l'enseignement vicieux donné à la jeunesse. Médecins autant que pasteurs des âmes, nous évêques, nous devons rechercher et appliquer le remède à un mal si immense, si déplorable. Ce remède, Monseigneur, c'est la prédication de la parole divine émanée d'hommes autant docteurs qu'apôtres; qui mettant toute leur gloire dans la croix du Sauveur, ne dédaignent pas, par compassion pour les faibles, la gloire de la science humaine ; qui en annonçant Jésus, scandale pour les uns et folie pour les autres, montrent qu'il est et qu'il sera toujours la puissance et la vertu de Dieu. Nous

devons donc accueillir, encourager des hommes qui se présentent sous la double recommandation de la vertu et du talent ; guerriers habiles et façonnés pour la spécialité des besoins de notre époque, ils combattront les bons combats avec l'épée à double tranchant de la foi et de la science. D'après ces considérations, je vois avec bonheur se former la société de Saint-Louis, fondée par M. l'abbé Bautain qui unit à la piété du prêtre et au zèle de l'apôtre, le génie du philosophe et l'humilité du chrétien. Je fais des vœux pour que cette société grandisse, se développe et soit fidèle à l'espérance de son noble et saint avenir.

Je me joins donc à ceux de mes vénérables collègues qui ont appelé l'intérêt de Votre Eminence sur la société de Saint-Louis, et qui l'ont placée sous son haut patronage ; daignez la faire connaître et agréer à Notre Saint Père le Pape ; que son berceau soit béni par le successeur de Pierre et il deviendra une barque forte contre les flots de toutes les erreurs et de toutes les corruptions.

De Votre Eminence, etc.

XXII

Lettre de Monseigneur Croizier, Évêque de Rodez, à S. E. le Cardinal Lambruschini.

Éminence,

Sans avoir l'honneur d'être connu de Votre Eminence, je crois pouvoir prendre la liberté de m'adresser à Elle, dans l'intérêt de la religion et en particulier de l'Eglise de France, comme l'ont fait plusieurs de mes collègues dans l'épiscopat. Plusieurs prêtres aussi éminents par leur foi et leur zèle, que distingués par leurs talents et leurs succès, sont disposés à fonder une société nouvelle sous le titre de Saint-Louis et destinée à former des prédicateurs, des professeurs chrétiens et des prêtres entièrement dévoués au Saint-Siége, et propres à dilater le royaume de Jésus-Christ. MM. les abbés Bautain et de Bonnechose, qui ont conçu cette pensée éminemment chrétienne, peuvent vous donner, Monseigneur, la juste confiance que leur œuvre restera sous la grande et heureuse influence du Souverain Pontife. Plusieurs de mes confrères ont fait valoir les motifs excellents qui militent aujourd'hui pour l'institution d'une compagnie contre laquelle ne s'élèverait, en France, aucune des préventions funestes qui ne

résistent que trop au développement des anciennes ; je me réunis à ces prélats pour solliciter auprès du Saint-Père, par votre bienveillant appui, Monseigneur, des encouragements et une faveur si nécessaires à l'accomplissement de ce pieux dessein.

De Votre Eminence, etc.

XXIII

Lettre de Monseigneur Angebault, Évêque d'Angers, à S. E. le Cardinal Lambruschini.

EMINENCE,

Je sais que M. l'abbé Bautain doit demander à Notre Saint Père sa bienveillante approbation pour l'association qu'il a formée. Cette association est destinée à former des prêtres zélés et dévoués pour se livrer au ministère de la parole et à l'instruction de la jeunesse dans nos colléges. Sous ce rapport surtout, cette œuvre peut produire de grands biens dans notre France où nos collèges ont tant besoin d'une direction éclairée et chrétienne. Je me joins donc à ceux de mes vénérables collégues qui déjà ont accordé à cette demande leurs témoignages favorables, afin de prier Votre Eminence de la soumettre à la haute sagesse de notre Très-Saint Père.

Je suis avec un profond respect, etc.

XXIV

Lettre de Monseigneur Rossat, Évêque de Gap, à Sa Sainteté Grégoire XVI.

TRÈS-SAINT PÈRE,

Il nous est revenu, que des ecclésiastiques graves et pieux, qui joignent le zèle à la prudence, la science à l'humilité, et que distinguent leur filial amour et leur déférence sans bornes pour le Saint-Siége et pour Votre Sainteté qui l'occupe si dignement, désirent obtenir d'Elle sa haute et paternelle bienveillance pour la société qu'ils ont formée, sous le nom de société de Saint-Louis et que dirige le vertueux et savant prêtre, M. l'abbé Bautain.

Bien que ce soit à vous, Très-Saint Père, qu'il appartient

de juger en dernier ressort de l'opportunité qu'il peut y avoir à approuver ou à encourager une nouvelle société religieuse quelconque, toutefois, plein de confiance en votre grande bonté de Père, et de respect en votre suprême autorité de pasteur, j'ose venir humblement recommander à Votre Sainteté la naissante société de Saint-Louis, et appeler sur ses modestes commencements cette bénédiction puissante qui donne la vie et la fécondité aux œuvres conçues pour le bien de la sainte Eglise.

Or, autant que notre médiocrité peut nous permettre de l'entrevoir, je ne puis douter que telle ne soit celle que méditent M. l'abbé Bautain et ses dignes compagnons. L'Eglise de France, si chère à votre cœur, nous le savons, Très-Saint Père, sous semble avoir besoin, pour réparer ses pertes, de sociétés religieuses qui, non-seulement cultivent avec honneur les sciences humaines et divines, mais qui, en outres ne provoquent ni la haine, ni la défiance des esprits inquiet, et susceptibles, si nombreux encore parmi nous. Ce n'est guère qu'à cette condition que le bien leur sera possible en ces temps mauvais, pleins de périls pour la foi et d'embarras pour l'Eglise. C'est pourquoi une société qui naîtrait de nos jours, par cela même qu elle serait sans passé, sans antécédents fâcheux et qu'elle n'aurait eu aucune part à nos malheureux troubles, qui d'ailleurs aurait pour objet de former des sujets pour le ministère de la prédication évangélique, et des maîtres pieux et savants pour la jeunesse chrétienne, une telle société, disons-nous, pourrait peut-être s'établir plus facilement en France, et y réparer des maux qui ne peuvent que s'aggraver, si l'on n'y apporte remède, et consommer la ruine de la foi dans cette belle province de votre empire spirituel.

Et Votre Sainteté n'ignore pas que par suite du malheur des temps, les travaux du ministère pastoral parmi nous absorbent tous les moments du prêtre; qu'il ne peut par conséquent se livrer à ces longues et fortes études qui lui permettraient de mener de front les sciences sacrées et profanes, le rendraient plus propre à combattre les combats du Seigneur avec le glaive de la sainte parole et plus capable de former l'enfance aux lettres humaines, ainsi qu'aux enseignements trop négligés de nos jours de la sagesse divine.

C'est pour ces graves motifs, Très-Saint Père, que le projet de M. l'abbé Bautain nous paraît bien répondre aux besoins religieux de notre époque et mériter un bienveillant accueil auprès de Votre Sainteté. Humblement prosterné à ses pieds,

j'ose la supplier de vouloir bien le bénir, l'encourager, l'approuver même, si dans sa haute sagesse, elle le juge utile pour la gloire de la sainte Eglise de Dieu, et je ne veux point finir que je ne supplie pareillement Votre Béatitude, et de tout mon cœur, de m'accorder la faveur de Sa bénédiction paternelle.

XXV

Lettre de Monseigneur Fayet, Évêque d'Orléans, à notre Très-Saint Père le Pape.

Très-Saint Père.

C'est avec le plus respectueux empressement, que prosterné aux pieds de Votre Sainteté, je viens lui recommander la demande que M. l'abbé Bautain ose mettre sous ses yeux. L'humble prière que je me permets de vous adresser, Très-Saint Père, m'a été inspirée bien moins par la tendre affection que je porte à M. l'abbé Bautain, que par l'utilité très-grande dont je crois que son projet peut être à l'Eglise de France. Après tant de funestes révolutions, la France a besoin de congrégations pieuses et savantes, qui forment pour nos pauvres diocèses des prêtres selon le cœur de Dieu, et versés dans les sciences divines et humaines. Par un fatal aveuglement des esprits, qui paraît, hélas ! devoir durer longtemps encore, les sociétés anciennes, même les plus capables par elles-mêmes de produire le bien et de féconder l'héritage du Seigneur, ne le peuvent point, eu égard aux tristes préjugés et aux circonstances difficiles au milieu desquelles nous vivons. Les évêques sentent donc vivement le besoin d'une congrégation nouvelle, sans antécédents, en dehors de nos divisions passées, d'autant plus populaire qu'elle n'aurait été mêlée à aucune espèce de politique, qui puisse sans obstacles en ce pays, remplir la sainte mission dont l'aurait chargée le glorieux pontife qui occupe en ce moment la chaire de saint Pierre. Cette congrégation remplirait parmi nous un vide immense, en attendant que la divine miséricorde fît luire un soleil plus vif et plus doux sur notre malheureuse patrie.

Le premier but de la congrégation de l'abbé Bautain, serait de former des prédicateurs de la divine parole. Or Votre Sainteté n'ignore pas l'état déplorable où se trouve la prédi-

cation dans nos Eglises. Un langage nouveau s'est introduit en chaire, qui sous prétexte de s'accommoder à l'esprit du siècle, affaiblit l'exposition de nos saints mystères et ne laisse pas que d'en altérer la pureté dans la parole, en attendant qu'il en corrompe la notion dans la pensée. Il nous semblerait donc bien urgent, Très-Saint Père, de voir s'élever, au milieu de nous, une école savante et pure de tout néologisme qui revêtît les vérités de la foi de l'expression qui leur est propre, et qui les mît ainsi à l'abri de toute altération et de tout affaiblissement. Cette école ne pourrait avoir pour maître un modèle plus accompli de la vraie éloquence chrétienne que M. Bautain.

Votre Sainteté connaît aussi dans quel état plein de périls se trouve ici l'éducation des enfants. Les congrégations les plus capables de la diriger avec fruit sont privées de la liberté d'enseignement par les lois du pays, et l'Université, qui en a le monopole, bien qu'on puisse compter d'honorables exceptions dans ses membres, n'est point catholique dans ses leçons; et si elle continue à marcher dans sa voie, sans contrôle et sans concurrence, elle finira par protestantiser ce beau royaume; il nous semble urgent, sous ce rapport encore, de former des colléges nouveaux, où des professeurs sincèrement catholiques et tout à la fois renommés dans les lettres et les sciences, sauveraient une partie des générations naissantes des poisons qui leur seraient préparés ailleurs. Or c'est le second but que M. Bautain se proposerait d'atteindre par sa congrégation. Il a le projet de former une école normale ecclésiastique où le clergé puisse recruter des professeurs dignes de leur sainte mission.

Tels sont, Très-Saint Père, les principaux fruits que la religion aurait à recueillir de la congrégation de M. Bautain, et les avantages spirituels qui me font ardemment désirer de la voir canoniquement autorisée sous le nom de Société de Saint-Louis.

Si maintenant je m'arrête à ce qui regarde les personnes, j'oserai dire que je connais depuis plus de vingt ans MM. Bautain et de Bonnechose, et que je puis faire à Votre Sainteté, sans aucune réserve, l'éloge le plus mérité de la pureté de leur foi, de leur zèle selon la science, de leurs talents incontestables qui les ont élevés au premier rang dans l'opinion publique, et mieux que tout cela encore, de leur tendre piété, de l'esprit de renoncement et de pauvreté qui les anime, et enfin de leur inviolable attachement et dévouement à Votre Sainteté.

Je ne finirai point cette trop longue lettre, Très-Saint Père,

sans me prosterner de nouveau à vos pieds, et sans vous conjurer d'accorder votre paternelle bénédiction au nombreux troupeau que vous m'avez ordonné de paître et de gouverner quoique j'en fusse indigne.

XXVI

Lettre de Monseigneur de Marguerye, Évêque de St-Flour, à S. E. Monseigneur le Cardinal Lambruschini.

Éminence,

Je m'empresse, de concert avec mes vénérables collègues, l'archevêque de Reims, les évêques de Beauvais, Amiens, etc., de recommander à la haute bienveillance de Votre Eminence, le projet conçu par M. l'abbé Bautain, d'établir une congrégation religieuse en France, en soumettant ses constitutions à l'approbation du Saint-Siége. J'oserai même prier V. E. d'accueillir avec bonté l'excellent abbé de Bonnechose, qui s'annonçait comme devant être une des gloires de la magistrature française, lorsque Mgr le cardinal de Rohan le confirma dans la pensée de renoncer à un brillant avenir dans le monde, pour se consacrer tout entier à l'Eglise. Mes relations assez anciennes, tant à Besançon qu'à Strasbourg et à Paris, avec ces messieurs m'ont mis à même d'apprécier leur dévouement pour le Saint-Siége, leur amour pour les études fortes et leur zèle à développer dans l'esprit et le cœur des jeunes gens la vraie et solide piété. L'année dernière, en présidant la cérémonie si touchante d'une première communion dans leur collége de Juilly, j'ai admiré la bonne tenue de tous leurs élèves, l'harmonie toute fraternelle entre les directeurs, l'attachement de cœur de ces jeunes gens pour leurs maîtres, l'esprit de foi et de piété qui semblait se peindre sur toutes les figures et se réalisait par l'empressement des grands comme des petits à approcher de la table sainte.

Les succès de ces messieurs dans les chaires chrétiennes me sont un motif, Monseigneur, de recommander leur œuvre à V. E Malgré le zèle si admirable des Pères jésuites, ils ne peuvent suffire à tout; d'ailleurs d'injustes préventions leur fermeront pour longtemps encore les portes des colléges. Dans cet état de choses, la création d'une société de prêtres instruits, sincèrement dévoués au Saint-Siége, prête

à se vouer à l'éducation, à la prédication et aux autres bonnes œuvres, sous la direction des évêques, serait un immense service rendu à la religion catholique en France. Or tout ce que je connais de ces messieurs, la confiance qu'ils savent inspirer partout aux familles les plus honorables et les plus chretiennes, l'influence que leur parole exerce sur cette sorte d'hommes instruits et de jeunes gens d'elite, dont le nombre augmente tous les jours, et qui sentent le besoin de revenir à la vérité et à la pratique du catholicisme, tout me confirme dans l'espérance que Dieu veut se servir de ces bons prêtres pour régénérer l'education de la jeunesse, livrée jusqu'à ce jour aux mains corruptrices de cette université si bien connue à Rome, comme le prouve l'admirable discours de S. E. le cardinal Pacca.

Quant à la pureté de leur foi, leur soumission entière et sans restriction au Saint-Siége, lors de leur affaire avec feu Mgr de Trévern, évêque de Strasbourg, ne peut laisser aucun doute; et plus d'une fois M. l'abbé Bautain a renouvelé dans ses ecrits sa profession d'obéissance toute filiale aux décisions du Saint Siége, et à l'exemple de Fénelon, il s'est fait gloire de retracter, même du haut de la chaire chrétienne, les erreurs qui lui étaient échappées dans quelques-uns de ses premiers ouvrages.

J'espère, Monseigneur, que votre Eminence voudra bien accorder son puissant patronage au projet de congrégation que M. l'abbé de Bonnechose est chargé de soumettre à l'examen du Saint-Siege, et lui obtenir du vicaire de Jésus-Christ cette bénédiction apostolique qui seule donne l'accroissement et la vie aux congrégations religieuses.

De V. E, etc.

Saint-Flour, 2 novembre 1843.

XXVII

Lettre de Monseigneur Ræss, Évêque de Strasbourg, à S. E. le Cardinal Lambruschini.

Monseigneur,

M. l'abbé Bautain m'expose qu'il a le projet de fonder une nouvelle congrégation dans le but de former des prédicacateurs évangeliques et des instituteurs pour la jeunesse chrétienne il me prie en même temps d'appeler sur son œuvre tout l'intérêt de Votre Eminence. Le noble exemple de soumission à l'autorite de l'Eglise, donné récemment par

M. Bautain, ne me permet point de douter de l'orthodoxie de ses doctrines, ni de la pureté de ses intentions. J'aime à croire que la nouvelle congrégation est destinée à produire des fruits abondants de salut et de bénédiction, j'en ai pour garants le talent et la piété des ecclésiatiques qui doivent en former les premiers éléments. J'implore du fond de mon cœur toutes les bénédictions du ciel sur leur dessein et sur leurs travaux. Je serais heureux de contribuer pour ma part au bien qu'ils sont appelés à faire ; c'est pourquoi je me permets de recommander vivement leur pieux projet à la bienveillante protection de Votre Eminence, etc.

XXVIII

Lettre de Monseigneur Levezou de Vésins, Évêque d'Agen, à notre Très-Saint Père le Pape.

Très-Saint Père,

J'apprends que M. l'abbé Bautain est au moment de présenter à Votre Sainteté une demande que, prosterné à ses pieds, j'ose lui recommander ; elle a pour objet votre agrément à la formation d'une société nouvelle qui, sous le nom de société de Saint-Louis, serait destinée à procurer des prédicateurs, des professeurs, des prêtres dévoués au Saint-Siége.

Cette pensée, pleine d'avenir pour notre pauvre France, me paraît répondre à tous les besoins. Votre Sainteté, dont la haute sagesse sait si bien les apprécier, connaît toute l'étendue de nos craintes. Tantôt nous gémissons de ce que la parole de Dieu n'est pas annoncée, tantôt parce qu'elle est défigurée par des prédicateurs qui ne prêchent que leur parole. Nos alarmes sont grandes quand nous envisageons l'avenir de la génération qui s'élève : il est compromis par les doctrines perverses que trop souvent on lui insinue. Une société qui n'aurait pas d'antécédents, qui n'exciterait pas de préventions, serait un remède aux maux que nous déplorons. Personne ne peut diriger plus utilement que M. Bautain une telle œuvre, si Votre Sainteté daigne l'encourager. Cet ecclésiastique est aussi soumis au Saint-Siége que distingué en vertu et en science.

Je me prosterne à vos pieds Très-Saint Père, pour réclamer votre paternelle bénédiction pour le pasteur et pour le troupeau que vous avez daigné me confier, et offrir à Votre

Sainteté l'hommage du profond respect et de la tendresse filiale avec lesquels, etc.

Agen, le 23 novembre 1843.

XXIX

Lettre de Monseigneur Thibault, Évêque de Montpellier, à notre Très-Saint Père le Pape.

Très-Saint Père,

C'est pour moi un besoin de cœur de déposer aux pieds de Votre Sainteté l'expression de la joie pieuse que j'éprouve en apprenant le projet formé par M. Bautain, et pour lequel ce prêtre, éminent par la science et la piété, sollicite en ce moment votre approbation apostolique et la sanction du Saint-Siége en qui réside la plénitude de tous les pouvoirs. C'est une étude approfondie de la société en France, de ses infirmités, de ses besoins jointe au grand désir de la gloire de Dieu, qui a conduit M. l'abbé Bautain à cette heureuse pensée d'une congrégation nouvelle, dont le but serait de former des prédicateurs de la parole divine et des professeurs chrétiens. Cette pensée, très-saint Père, répond à un vœu souvent émis de nos jours au sein de l'épiscopat français, et si vous permettez qu'elle reçoive son exécution, nous ne doutons pas que, fécondée par votre bénédiction puissante, elle ne donne à l'Eglise des fruits nombreux de consolation et de joie. Car, Très-Saint Père, nous osons ouvrir notre cœur devant le vôtre, et nous vous parlons avec un abandon sans réserve. Ce qui afflige les évêques de France, c'est qu'au milieu de ces égarements des intelligences, de cette anarchie des doctrines qui ne furent jamais si déplorables qu'aujourd'hui, quand le mal est si grand, quand la moisson est immense, nous n'avons qu'un petit nombre d'ouvriers évangéliques assez puissants pour défier l'erreur en toute rencontre, pour la poursuivre avec succès dans tous ses retranchements, et tenir toujours d'une main ferme et inébranlable le flambeau de la vérité.

La tempête révolutionnaire qui donna tant de martyrs à l'Eglise de France, l'a privée de ces institutions antiques et fortes qui maintenaient parmi nous les traditions des grandes études et de la science ecclésiastique. Privés de ces ressources précieuses, obligés de se vouer à la hâte aux travaux du ministère qui les réclament, nos prêtres en général sont restés, sous le rapport de l'instruction, en arrière de leurs devan-

ciers. La chaire surtout a souffert de ce malheur des temps: quelques hommes, il est vrai, ont fait entendre une parole éclatante, mais tout en rendant justice à leur talent élevé et à leur zèle, nous avons à gémir souvent d'une certaine faiblesse de doctrine qui en ôtant à l'enseignement religieux une partie de sa majesté, le rend plus propre à satisfaire une curiosité vaine qu'à produire des fruits solides de conversion et de salut.

D'autre part, Très-Saint Père, Votre Sainteté ne l'ignore pas, l'éducation de la jeunesse chrétienne est parmi nous en grand péril ; des professeurs en général peu chrétiens, souvent même imbus des poisons de l'erreur, ont le monopole de former les intelligences et le cœur de l'enfance : une part bien petite nous est laissée dans cette œuvre importante de l'éducation, et nous y suffisons à peine, parce que nous manquons de professeurs distingués. Les corps religieux anciens, ceux qui pendant longtemps enseignèrent avec tant d'éclat et de succès la religion et les lettres sont frappés de réprobation par la loi, en même temps que l'opinion publique, égarée par le journalisme, les entoure de mille défiances aussi injustes que déplorables. Sans cesse on restreint le cercle du bien qu'ils peuvent faire, et on les réduit à pleurer sur des maux auxquels on leur défend de porter remède. Quelle consolation ce serait donc pour la France, Très Saint Père, si elle voyait s'élever dans son sein un institut nouveau, à l'abri de toutes les préventions, dont le passé ne fournirait aucun prétexte aux ennemis de la foi, qui s'occuperait sans relâche à ranimer les études antiques, à donner à la science ecclésiastique plus de splendeur et de force, à fournir à la chaire des hommes puissants en doctrine et en parole, à former surtout des professeurs habiles qui, par l'ascendant de l'instruction et de la vertu, puissent ramener l'éducation de la jeunesse française dans la voie chrétienne qu'elle déserte de plus en plus.

C'est pourquoi, Très-Saint Père, nous avons osé vous exprimer avec un respectueux empressement nos pensées et nos vœux à l'égard du projet du prêtre Bautain. Nous appelons sur cet ecclésiastique distingué et sur ses dignes coopérateurs, l'attention bienveillante de Votre Paternité, avec d'autant plus de confiance qu'ils nous sont connus par leur attachement au siége apostolique, la supériorité de leurs talents, leur zèle ardent et sage pour le salut des âmes et la plus tendre piété pour Marie. Vous, qui avez la sollicitude de toutes les Églises et qui portez le poids de toutes leurs douleurs, vous savez ce qui convient à l'Église de France en par-

ticulier. Si donc, dans votre sagesse apostolique, vous daignez encourager, approuver et même instituer canoniquement la société de Saint-Louis, vous comblerez des vœux bien purs, et vous ouvrirez au sacerdoce français une nouvelle carrière de dévoùment et de gloire. En finissant, Très-Saint Père, nous nous inclinons humblement à vos pieds et nous vous demandons avec un respect tout filial et une foi vive, votre bénédiction apostolique, pour nous d'abord, et aussi pour le troupeau bien-aimé que vous avez daigné confier à nos soins et dont nous devons rendre compte au souverain pasteur, dont vous êtes l'image et le vicaire en terre.

XXX

Lettre de Monseigneur Regnier, Évêque d'Angoulême, à Monsieur l'abbé Bautain.

Monsieur l'Abbé,

Une congrégation religieuse de fondation nouvelle qui se livrerait à l'enseignement de la jeunesse, de manière à faire à l'Université une puissante concurrence, et qui offrirait de plus aux Evêques une école normale pour les jeunes ecclésiastiques dont ils voudraient faire des professeurs dans leurs Petits séminaires, satisferait au besoin le plus pressant de l'Eglise de France dans les circonstances actuelles. Le bien qu'elle produirait serait complet, si, outre cela, elle formait des prédicateurs sévèrement attachés aux saines doctrines et aux bonnes traditions, et qui uniraient au talent le désintéressement et la piété.

Je ne puis donc, monsieur l'abbé, qu'applaudir à l'heureuse inspiration que vous avez eue de fonder une société de ce genre, et j'unis mes vœux à ceux de mes vénérables collègues dans l'épiscopat, pour que le Souverain Pontife daigne bénir, encourager et sanctionner par son autorité suprême cette sainte entreprise.

Quoique je n'aie pas l'honneur de vous connaître personnellement, non plus que vos dignes collaborateurs, ce que je sais de vos antécédents et de votre mérite, les témoignages de haute estime et de vive affection que vous avez reçus de prélats que je vénère, me donnent l'entière assurance que vous méritez les suffrages du clergé de France et la bienveillante protection de Notre Très-Saint Père.

Recevez, monsieur l'abbé, etc.

La Valette, 22 novembre 1843.

APPENDICE C

DÉCRET DU CONCILE ŒCUMÉNIQUE DU VATICAN SUR LA FOI ET LA RAISON

Ayant dû nous occuper dans ce livre, de la portée de la raison par rapport à la foi, et ayant indiqué les étapes successives que cette question a parcourues au sujet de l'abbé Bautain, d'Hermès que nous avons nommé incidemment, de M. Bonnetty, et des Professeurs de Louvain, nous croyons devoir reproduire ici le Décret que le concile Œcuménique du Vatican a porté sur ce point, ce qui met fin à tout débat.

Décret porté dans la session du 24 avril 1870.

CAPUT IV.

De Fide et Ratione.

Hoc quoque perpetuus Ecclesiæ catholicæ consensus tenuit et tenet, duplicem esse ordinem cognitionis, non solum principio, sed objecto etiam distinctum: principio quidem, quia in altero naturali ratione, in altero fide divina cognoscimus; objecto autem, quia præterea, ad quæ naturalis ratio pertingere potest, credenda nobis proponuntur mysteria in Deo abscondita, quæ, nisi revelata divinitus, innotescere non possunt. Quocirca Apostolus, qui a

CHAPITRE IV.

De la Foi et de la Raison.

Dans son enseignement qui n'a pas varié, l'Eglise catholique a tenu et tient aussi qu'il existe deux ordres de connaissances, distincts non seulement par leur principe, mais encore par leur objet : par leur principe, attendu que dans l'un nous connaissons par la raison naturelle, dans l'autre par la foi divine; par leur objet, parce qu'en dehors des choses auxquelles la raison naturelle peut atteindre, il y a des mystères cachés en Dieu, proposés à notre croyance, que nous ne pouvons connaître que par la révélation divine. C'est pour-

gentibus Deum per ea, quæ facta sunt, cognitum esse testatur, disserens tamen de gratia et veritate, quæ per Jesum Christum facta est pronuntiat : Loquimur Dei sapientiam in mysterio, quæ abscondita est, quam prædestinavit Deus ante sæcula in gloriam nostram, quam nemo principum hujus sæculi cognovit: nobis autem revelavit Deus per Spiritum suum: Spiritus enim omnia scrutatur, etiam profunda Dei. Et ipse Unigenitus confitetur Patri, quia abscondit hæc a sapientibus, et prudentibus, et revelavit ea parvulis.

Ac ratio quidem, fide illustrata, cum sedulo, pie et sobrie quærit, aliquam, Deo dante, mysteriorum intelligentiam, eamque fructuosissimam assequitur, tum ex eorum, quæ naturaliter cognoscit, analogia, tum e mysteriorum ipsorum nexu inter se et cum fine hominis ultimo ; nunquam tamen idonea redditur ad ea perspicienda instar veritatum, quæ proprium ipsius objectum constituunt. Divina enim mysteria suapte natura intellectum creatum sic excedunt ut etiam revelatione tradita et fide suscepta, ipsius tamen fidei velamine contecta et quadam quasi caligine obvo-

quoi l'Apôtre, qui atteste que Dieu est connu aux nations par les choses créées, dit cependant, à propos de la grâce et de la vérité qui a été faite par Jésus-Christ (Jean, I, 17): « Nous parlons de la sagesse « de Dieu en mystère, sagesse « cachée que Dieu a prédestinée pour notre gloire avant « les siècles, qu'aucun des « princes de ce siècle n'a connue, mais que Dieu nous a « révélée par son Esprit: car « l'Esprit scrute toutes choses, « les profondeurs même de « Dieu (I. Cor. II, 7-9). » Et le Fils unique lui-même rend témoignage au Père de ce qu'il « a caché ces choses aux « sages et aux prudents et les « a révélées aux petits (Math. « XI, 25). »

Lorsque la raison, de son côté, éclairée par la foi, cherche soigneusement, pieusement et prudemment, elle saisit, par un don de Dieu, quelque intelligence et même très fructueuse des mystères, tant par l'analogie des choses qu'elle connaît naturellement, que par le rapport des mystères entre eux et avec la fin dernière de l'homme; mais elle ne devient jamais apte à les percevoir comme les vérités qui constituent son objet propre. Car les mystères divins surpassent tellement par leur nature l'intelligence créée, que, bien que transmis par la révélation et reçus par la foi, ils demeurent encore couverts du voile de la foi elle-même,

luta maneant, quamdiu in hac mortali vita peregrinamur a Domino : « per fidem « enim ambulamus, et non « per speciem (II. Cor. « v, 7). »

Verum etsi fides sit supra rationem, nulla tamen unquam inter fidem et rationem vera dissensio esse potest : cum idem Deus, qui mysteria revelat et fidem infundit, animo humano rationis lumen indiderit ; Deus autem negare seipsum non possit, nec verum vero unquam contradicere. Inanis autem hujus contradictionis species inde potissimum oritur, quod vel fidei dogmata ad mentem Ecclesiæ intellecta et exposita non fuerint, vel opinionum commenta pro rationis effatis habeantur. Omnem igitur assertionem veritati illuminatæ fidei contrariam omnino falsam esse definimus (Conc. Lat, V. Bulla *Apostolici regiminis*). Porro Ecclesia, quæ, una cum apostolico munere docendi , mandatum accepit fidei depositum custodiendi, jus etiam et officium divinitus habet falsi nominis scientiam proscribendi, ne quis decipiatur per philosophiam et inanem fallaciam (Coloss. II, 8). Quapropter omnes chistiani fideles hujusmodi opiniones , quæ fidei doctrinæ contrariæ

et comme enveloppés d'une sorte de nuage, tant que nous voyageons en pèlerins dans cette vie mortelle, hors de Dieu ; « car nous marchons « guidés par la foi et non par « la vue (II. Cor. 5. 7). »

Mais quoique la foi soit au-dessus de la raison, il ne peut jamais y avoir de véritable désaccord entre la foi et la raison ; car c'est le même Dieu qui révèle les mystères et communique la foi, qui a répandu dans l'esprit humain la lumière de la raison, et Dieu ne peut se nier lui-même, ni le vrai contredire jamais le vrai. Cette vaine apparence de contradiction vient principalement ou de ce que les dogmes de la foi n'ont pas été compris et exposés suivant l'esprit de l'Eglise, ou de ce que les écarts d'opinions sont pris pour des jugements de la raison. Nous déclarons donc toute proposition contraire à la vérité, attestée par la foi, absolument fausse (Concile de Latran V, Bulle *Apostolici regiminis*). De plus, l'Eglise, qui a reçu, avec la mission apostolique d'enseigner, le mandat de garder le dépôt de la foi, tient aussi de Dieu le droit et la charge de proscrire la fausse science, afin que nul ne soit trompé par la philosophie et la vaine sophistique (Coloss. II, 8). C'est pourquoi tous les chrétiens fidèles non seulement ne doivent pas défendre comme des conclusions certaines de la science les opinions qu'on

esse cognoscuntur, maxime si ab Ecclesia reprobatæ fuerint, non solum prohibentur tanquam legitimas scientiæ conclusiones defendere, sed pro erroribus potius, qui fallacem veritatis speciem præ se ferant, habere tenentur omnino.

Neque solum fides et ratio inter se dissidere unquam possunt, sed opem quoque sibi mutuam ferunt, cum recta ratio fidei fundamenta demonstret, ejusque lumine illustrata rerum divinarum scientiam excolat : fides vero rationem ab erroribus liberet ac tueatur, eamque multiplici cognitione instruat. Quapropter tantum abest ut Ecclesia humanarum artium et disciplinarum culturæ obsistat, ut hanc multis modis juvet atque promoveat. Non enim commoda ab iis ad hominum vitam dimanantia aut ignorat aut despicit : fatetur imo eas, quemadmodum a Deo, scientiarum Domino, profectæ sunt, ita si rite pertractentur, ad Deum, juvante ejus gratia, perducere. Nec sane ipsa vetat ne hujusmodi disciplinæ in suo quæque ambitu propriis utantur principiis et propria methodo ; sed justam hanc libertatem agnoscens, id sedulo cavet ne divinæ doctrinæ repugnando errores in se suscipiant, aut fines proprios

sait être contraires à la doctrine de la foi, surtout lorsqu'elles ont été réprouvées par l'Eglise : mais encore ils sont obligés de les tenir bien plutôt pour des erreurs qui se couvrent de l'apparence trompeuse de la vérité.

Et non-seulement la foi et la raison ne peuvent jamais être en désaccord, mais elles se prètent aussi un mutuel secours ; la droite raison démontre les fondements de la foi, et, éclairée par sa lumière, elle cultive la science des choses divines ; la foi délivre et prémunit la raison des erreurs, et l'enrichit d'amples connaissances. Bien loin donc que l'Eglise soit opposée à l'étude des arts et sciences humaines, elle la favorise et la propage de mille manières. Car elle n'ignore ni ne méprise les avantages qui en résultent pour la vie des hommes ; bien plus, elle reconnaît que les sciences et les arts venus de Dieu, le Maître des sciences, s'ils sont dirigés convenablement, conduisent à Dieu, avec l'aide de sa grâce ; et elle ne défend pas assurément que chacune de ces sciences, dans sa sphère, ne se serve de ses propres principes et de sa méthode particulière ; mais, tout en reconnaissant cette juste liberté, elle veille avec soin pour les empêcher de tomber dans l'erreur en se mettant en opposition avec la doctrine divine, ou en dépas-

transgressæ, ea, quæ sunt fidei, occupent et perturbent.

Neque enim fidei doctrina, quam Deus revelavit, velut philosophicum inventum proposita est humanis ingeniis perficienda, sed tanquam divinum depositum Christi Sponsæ tradita, fideliter custodienda et infaillibiliter declaranda. Hinc sacrorum quoque dogmatum is sensus perpetuo est retinendus, quem semel declaravit sancta Mater Ecclesia, nec unquam ab eo sensu, altioris intelligentiæ specie et nomine, recedendum. Crescat igitur et multum vehementerque proficiat, tam singulorum, quam omnium, tam unius hominis, quam totius Ecclesiæ, ætatum ac sæculorum gradibus, intelligentia, scientia, sapientia : sed in suo dumtaxat genere, in eodem scilicet dogmate, eodem sensu, eademque sententia (Vinc. Lir. Commen. n. 28).

sant leurs limites propres pour envahir et troubler ce qui est du domaine de la foi.

Car la doctrine de la foi que Dieu a révélée n'a pas été livrée comme une invention philosophique aux perfectionnements de l'esprit humain, mais elle a été transmise comme un dépôt divin à l'Epouse du Christ pour être fidèlement gardée et infailliblement enseignée. Aussi doit-on toujours retenir le sens des dogmes sacrés que la sainte Mère l'Eglise a déterminé une fois pour toutes, et ne jamais s'en écarter sous prétexte et au nom d'une intelligence supérieure de ces dogmes. Croissent donc et se multiplient abondamment, dans chacun comme dans tous, chez tout homme aussi bien que dans toute l'Eglise, durant le cours des âges et des siècles, l'intelligence, la science et la sagesse; mais seulement dans le rang qui leur convient, c'est-à-dire dans l'unité de dogme, de sens et de manière de voir (Vincent de Lérins, Common. n. 28).

CANONES

IV.

De Fide et Ratione.

I. Si quis dixerit in revelatione divina nulla vera et proprie dicta mysteria contineri, sed universa fidei dogmata posse per rationem rite excultam e naturalibus

CANONS

IV.

De la Foi et de la Raison.

I. Si quelqu'un dit que, dans la révélation divine, il n'y a aucun mystère vrai et proprement dit, mais que tous les dogmes de la foi peuvent être compris et démontrés par

principiis intelligi et demonstrari : anathema sit.

II. Si quis dixerit disciplinas humanas ea cum libertate tractandas esse, ut earum assertiones, etsi doctrinæ revelatæ adversentur, tanquam veræ retineri, neque ab Ecclesia proscribi possint : anathema sit.

III. Si quis dixerit fieri posse ut, dogmatibus ab Ecclesia propositis, aliquando secundum progressum scientiæ, sensus tribuendus sit alius ab eo, quem intellexit et intelligit Ecclesia : anathema sit.

la raison convenablement cultivée, au moyen des principes naturels ; qu'il soit anathème.

II. Si quelqu'un dit que les sciences humaines doivent être traitées avec une telle liberté que l'on puisse tenir pour vraies leurs assertions, quand même elles seraient contraires à la doctrine révélée ; et que l'Eglise ne les peut proscrire ; qu'il soit anathème.

III. Si quelqu'un dit qu'il peut se faire qu'on doive quelquefois, selon le progrès de la science, attribuer aux dogmes proposés par l'Eglise un autre sens que celui qu'a entendu et qu'entend l'Eglise ; qu'il soit anathème.

(Extrait des *Décrets et Canons du Concile du Vatican*, par Pelletier, Palmé, 1873).

APPENDICE D

LES OUVRAGES DE M. BAUTAIN

§ 1. — *Ouvrages publiés de son vivant.*

= *De la Satire*, thèse de doctorat ès lettres. In-4° de 26 pages. De l'imprimerie de Patris, rue de la Colombe, 4. 1816.
= Dissertatio philosophica, *de idealismo et phænomismo*, in eo quod pertinet ad existentiam substantiæ spiritualis; quam ad publicam disceptationem proponit ad doctoris gradum promovendus L. E. M. Bautain... In-4° de 37 pages. Ibid., 1816.
= *Paraboles de Krummacher* [1], à l'usage des écoles primaires et enfantines; traduites par L. Bautain... Strasbourg, Derivaux; Paris, Beaujouan, 1837. In-16 de 126 pages.
— *Le même*. 2° édition. Strasbourg, ib. Paris, Dezobry, 1848. In-12 de 126 pages.
— *Le même*, avec ce titre : *Paraboles du docteur F. A. Krummacher...* 4° édition augmentée de nouvelles paraboles publiées par l'auteur. Strasbourg, Derivaux. Paris, Hachette et Dezobry, 1857. In-12 de XIX-288 pages.
— *Le même*, 5° édition. Paris, Dezobry, et Strasbourg, Derivaux, 1860. In-12 de XII-323 pages.
— *Le même*, 6° édition.
— *Le même*, 7° édition sous le titre *Moralités et allégories* traduites et imitées de l'allemand. Lille, Lefort, 1860. In-18 avec vignettes.
= *Variétés philosophiques*. Strasbourg, impr. Silbermann, 1823. In-8° de 44 pages.
= *Propositions génerales sur la vie*, présentées à la Faculté de médecine de Strasbourg et soutenues publiquement le mardi 6 juin 1826 à midi, pour obtenir le grade de docteur en médecine.... Strasbourg, Silbermann, 1826. In-4° de 63 pages.
= *La morale de l'Évangile comparée à la morale des philosophes*. Discours auquel la Société académique de la Marne a décerné une médaille d'or. Strasbourg, chez Fevrier. In-8° de 76 pages. S. d. (1827).

[1] La 1re édition, d'après une note de M. de Regny, aurait paru en 1821 : je n'ai pu la trouver.

= *Motifs de conversion de plusieurs juifs et de plusieurs protestants.* Correspondance religieuse entre un philosophe chrétien et quelques juifs. Paris, au bureau de l'Association catholique, 1830. In-8° de 57 pages.
= *De l'enseignement de la philosophie en France au* XIXe *siècle.* Strasbourg, Fevrier; Paris, Derivaux, 1833. De 91 pages.
= *Quelques réflexions sur la doctrine du sens commun*, en réponse à quelques observations sur le discours : De l'enseignement de la philosophie en France au XIXe siècle. Extrait de la *Revue européenne.* Paris, au bureau de la Revue europ., 1833. In-8° de 39 pages.
= *Quelques réflexions sur l'institution des conférences religieuses à Paris.* Paris, imprimerie veuve Thuan, 1834. In-8° de 61 pages.
— *Le même.* Id., ib. 1833. In-8° de 32 pages. Tirage à part de *l'Univers religieux*, 4 articles.
= *Réponse d'un chrétien aux Paroles d'un croyant.* Strasbourg, Fevrier ; Paris, Derivaux, 1834. In-8° de 96 pages.
= *Philosophie du christianisme.* Correspondance religieuse de L. Bautain... publiée par l'abbé H. de Bonnechose. Paris, Derivaux ; Strasbourg, Février, 1835. 2 in-8° de CXVIII-375 et 502 pages.
= *Lettre à Mgr Lepappe de Trévern, évêque de Strasbourg.* Strasbourg, Derivaux ; Paris, Lagny, 1837. In-8° de 24 pages.
= *(Relation du voyage a Rome), extrait* (sans autre titre) *de l'Univers religieux* du 10 août 1838. In-8° de 6 pages. Paris, impr. Bailly.
= *Philosophie. Psychologie expérimentale.* Strasbourg, Derivaux ; Paris, Lagny, 1839. 2 in-8° de 4 ffnn. – XCIX-388 et 500 pages.
— *Le même* avec le titre : *L'esprit humain et ses facultés.* Nouvelle édition. Paris, Didier, 1859. 2 in-12 de XII-393 et 358 pages.
= *Philosophie morale.* Paris, Ladrange et Dezobry, 1842. 2 in-8° de IX-555 et 651 pages.
= *Résumé des conférences philosophiques faites au cercle catholique*, 1842-43. (Extrait du *Correspondant*, 7e livraison, 15 juillet 1843.) Paris, au cercle catholique, 1843. In-8° de 30 pages.
= *La religion et la liberté considérées dans leurs rapports.* Conférences de N.-D. de 1848. Paris, Sagnier et Bray, 1848. In-8° de 238 pages.
— *Le même.* Paris, Hachette, 1865. In-12 de III-394 pages.
= *L'Imitation de J.-C.*, avec des réflexions et des pratiques nouvelles. Paris, Furne, 1852. In-8°.

— *Le même,* nouvelle édition avec des réflexions, des pratiques nouvelles et des extraits de la traduction de Pierre Corneille. Paris, Furne, 1855. In-16 de xvi–524 pages.

= *Avis aux chrétiens sur les tables tournantes et parlantes,* par une ecclésiastique. Paris, Devarenne et Perisse, 1853. In–8° de 24 pages.

= Fête des écoles. *Panégyrique de saint Paul,* prononcé en l'église patronale de Sainte-Geneviève, le dimanche 2 décembre 1855. Paris, Adrien Le Clere, 1855. In–8° de 72 pages.

= *La morale de l'Évangile comparée aux divers systèmes de morale.* Leçons faites à la Faculté de théologie, en Sorbonne, pour servir d'introduction au cours de théologie morale. Paris, Vaton, 1855. In–8° de viii–453 pages.

= *Etude sur l'art de parler en public.* Paris, Douniol, 1856. In-12 de ix-287 pages.

— *Le même,* deuxième édition, revue et augmentée. Paris, Hachette, 1863. In–12 de 403 pages.

= *La belle saison à la campagne,* conseils spirituels. Paris, Hachette, 1858. In–12 de vi–370 pages.

— *Le même,* deuxième édition. Paris, Hachette, 1858. In–12 de vi-370 pages.

— *Le même,* troisième édition. Paris, Hachette, 1859. In–12 de 372 pages.

— *Le même,* quatrième édition. Paris, Hachette, 1863. In-12 de 372 pages.

= *Philosophie des lois au point de vue chrétien.* J. Didier, 1860. In-8° de viii-431 pages et in-12.

= *La chrétienne de nos jours.* Lettres spirituelles. 1re partie. La jeune fille et la jeune femme. Paris, Hachette, 1859. In–12.

— *Le même,* 1re partie, deuxième édition. Paris, Hachette, 1860. In–12 de xiii-396 pages.

— *Le même,* 1re partie, troisième édition. Paris, Hachette, 1861. In–12 de xiii-396 pages.

= *La chrétienne de nos jours.* 2e partie. L'âge mûr et la vieillesse. Paris, Hachette, 1860. In-12 de 392 pages.

— *Le même,* 2e partie, 2e édition. Paris, Hachette, 1874. In-12 de 392 pages.

= *La chrétienne de nos jours.* 3e partie. Une conversion. Paris, Hachette, 1861. In-12 de vi–128 pages.

— *Le même,* 3e partie, 2e édition.

Voir sur cet ouvrage « *La chrétienne de nos jours suivant M. l'abbé Bautain* », par un chrétien protestant. Paris, Grassart, 1863. In 12 de 35 pages.

= *La conscience ou la régle des actions humaines.* Paris, Didier, 1861. In-8° et in-12 de 448 pages.
= *Le chrétien de nos jours, lettres spirituelles.* Hachette, 1861-62. 2 in-12 de VIII-396 et 424 pages.
= *Méditations sur les épîtres et les évangiles du carême.* Paris, Hachette, 1865. In-12 de III-640 pages.
= *Méditations sur les épîtres et les évangiles des dimanches et des fêtes.* Paris, Hachette, 1863. In-12 de IV-784 pages.
= *Manuel de philosophie morale.* Paris, Hachette, 1866. In-12 de IV-440 pages.
= *Idées et plans pour la méditation et la prédication.* Hachette, 1867. In-12 de IV-423 pages.

§ 2. — *Œuvres posthumes.*

= *Les choses de l'autre monde, journal d'un philosophe recueilli et publié par l'abbé Bautain.* Œuvre posthume. Hachette, 1868. In-12 de VIII-449 pages.
— *Le même,* 2e édition. Hachette, 1874. In-12 de 443 pages.
= *Règles de la congrégation des Dames de Saint-Louis fondée à Juilly* par l'abbé Bautain. Paris, Raçon, 1870. In-12 de 71 pages.
= *Méditations chrétiennes* par l'abbé Bautain. Œuvre posthume. Bray et Retaux, 1873. In-12 de VII (préface de Mgr Hacquard) -455 pages.
= *De l'éducation publique en France au* XIXe *siècle.* Paris, Bray et Retaux, 1876. In-8° de VIII-326 pages.

TABLE DES MATIÈRES

LIVRE DEUXIÈME (1823-1828).

CHAPITRE V.

FORMATION DE L'ÉCOLE PHILOSOPHIQUE DE STRASBOURG.

CHAPITRE VI.

TRAVAUX DANS LES LETTRES ET LES SCIENCES.

CHAPITRE VII.

MOUVEMENTS RELIGIEUX. LES BAPTÊMES.

CHAPITRE VIII.

ENTRÉE DES DISCIPLES ET DU MAITRE AU SÉMINAIRE DE MOLSHEIM.

LIVRE TROISIÈME (1828-1840).

CHAPITRE IX.

TRAVAUX DANS LE SAINT MINISTÈRE. PETIT SÉMINAIRE DE ST-LOUIS.

CHAPITRE X.

SOCIÉTÉ DES PRÊTRES DE ST LOUIS.

CHAPITRE XI.

LA DISGRACE. SES CAUSES.

CHAPITRE XII.

EXPOSÉ DOCTRINAL DE LA QUESTION.

CHAPITRE XIII.

SUITE DE LA DISGRACE.

CHAPITRE XIV.

L'ABBÉ BAUTAIN A ROME.

CHAPITRE XV.

SOLUTION A ROME. SOLUTION TARDIVE A STRASBOURG.

CHAPITRE XVI.

TRAVAUX A STRASBOURG PENDANT LA DISGRACE.

LIVRE QUATRIÈME (1841-1849).

CHAPITRE XVII.

LA SOCIÉTÉ RÉUNIE A JUILLY SE FORME EN CONGRÉGATION.

CHAPITRE XVIII.

PRÉSENTATION DES RÈGLES A ROME. BREF D'ÉLOGE.

CHAPITRE XIX.

AFFAIRE DE ST-LOUIS DES FRANÇAIS A ROME. INSUCCÈS DE LA COMMUNAUTÉ DES PP. DE ST-LOUIS A JUILLY.

LIVRE CINQUIÈME (1850-1867).

CHAPITRE XX.

L'ABBÉ BAUTAIN A PARIS. CONFÉRENCES AU CERCLE CATHOLIQUE ET A NOTRE-DAME.

CHAPITRE XXI.

L'ABBÉ BAUTAIN, VICAIRE GÉNÉRAL, PROFESSEUR A LA SORBONNE.

CHAPITRE XXII.

INCIDENT RELATIF A LA PORTÉE DE LA RAISON (M. BONNETTY).

CHAPITRE XXIII.

VIE RETIRÉE DE L'ABBÉ BAUTAIN. EXTINCTION DE VOIX.

CHAPITRE XXIV.

L'AFFAIRE DE LOUVAIN.

CHAPITRE XXV.

DERNIERS TRAVAUX ET MORT DE L'ABBÉ BAUTAIN.

M. l'abbé de Regny avait l'intention de terminer ce volume par un 5e appendice intitulé : *Quelques indications sur les disciples de l'Ecole de Strasbourg.* Les notes qu'il avait commencé à recueillir à cet effet, développées à l'aide de documents nouveaux, seront ultérieurement réunies en un second volume, sous ce titre :

L'ÉCOLE DE STRASBOURG

LES DISCIPLES DE M. BAUTAIN

2980. — ABBEVILLE. — TYP. ET STÉR. A. RETAUX.

EXTRAIT DU CATALOGUE

DE LA

LIBRAIRIE BRAY ET RETAUX



ABBÉ (l') JEAN-MARIE DE LAMENNAIS, fondateur de l'Institut de Ploërmel, par l'auteur des *Contemporains*. 1 beau vol. in-18 jésus, avec portrait et autographe. 2 50

ALCAN (Eugène).
La légende des âmes, souvenirs de quelques conférences de Saint-Vincent de Paul. 2 vol. in-18 jésus. 6 00

ALLIEZ (l'abbé).
Histoire du monastère de Lérins. 2 vol. in-8 raisin. 10 00

ALZOG (le Dr J.).
Manuel de patrologie. Ouvrage traduit de l'allemand avec l'autorisation de l'auteur, par l'abbé P. Bélet. 1 vol. in-8 6 00

AMITIÉ (l'). 1 vol. in-18 raisin. 3 50

ANDIGNÉ (le vicomte d').
Année (une) à Rome. Impressions d'un catholique. 1 vol in-18 jésus. 3 00

ANDRÉ et **BURELLE**.
Chants complets de l'Archiconfrérie, vêpres, saluts et cantiques chantés à l'office du soir, à l'église de N.-D.-des-Victoires, à Paris, recueillis et mis en musique par M. André, maître de chapelle de N.-D.-des-Victoires, avec accompagnement d'orgue ou de piano, par M. BURELLE, organiste de la même église. 1 vol. gr. in-8. *Net*. 3 50

APPARITIONS (les) de Knock (Irlande), traduit de l'anglais par M. L. NEMOURS GODRÉ. In-32. 1 00

APPERT (Camille).
Le dernier roi des Lombards, ou Rome délivrée. Drame en 5 actes et en vers. 1 vol. in-18 raisin. 1 00

ARCHIEZ (Adolphe).
Saints (les) de la Compagnie de Jésus. 1 vol. in-18 jésus. 2 50

ARMEL DE KERVAN.
Voltaire, ses hontes, ses crimes, ses œuvres et leurs con-

séquences sociales, revue historique et critique 1 vol. in-18 jésus. 2 00

Quatre-vingt-neuf et son histoire, documents authentiques. 1 fort vol. in-18 jésus. 3 50

AUBIN (l'abbé Victor).

Actualités ou réponses aux objections de la science antichrétienne. 1 vol. in-8. 7 50

AUDIN.

Histoire de la vie, des doctrines et des ouvrages de Luther. (Edition abrégée) 1 vol. in-18 jésus. 3 00

Histoire de la vie, des doctrines et des ouvrages de Calvin. 2 vol. in-18 jésus. 7 00

Abrégé du même ouvrage. 1 vol. in-18 jésus. 3 00

Histoire de Léon X et de son siècle. (Édition abrégée.) 1 vol. in-18 jésus. 3 00

Histoire de Henri VIII et du schisme d'Angleterre. 2 vol. in-18 jésus. 7 00

Abrégé du même ouvrage. 1 vol. in-18 jésus. 3 00

Retour à l'unité catholique par le protestantisme. *Deuxième édition de l'ouvrage intitulé :* La réforme contre la Réforme, traduit de l'allemand de Hœninghaus. précédé d'une introduction par M. Audin. 2 vol. in-18 jésus. 7 00

AUNAY OVERNEY (J. de l').

Les soirées du château de Kerilis. 1 beau vol. in-18 jésus. 3 50

AVOGADO DE LA MOTTE (le comte).

Mois (le) de novembre. Méditations sur le Purgatoire. 1 vol. in-32 jésus. 1 50

BALMÈS (Jacques).

Art (l') d'arriver au vrai, philosophie pratique. 1 vol. in-8. 5 00

Le même ouvrage. 1 vol. in-18 jésus. 3 00

Philosophie fondamentale. 3 vol. in-18 jésus. 10 50

Protestantisme (le) comparé au Catholicisme dans ses rapports avec la civilisation européenne. 3 vol. in-18 jésus. 10 50

BAUDON (Adolphe).

Mois de saint Joseph (Méditations pratiques pour le). 1 vol. in-32 jésus. 0 80

Mois de Marie (Lectures et réflexions pieuses pour le). 1 vol. in-32 jésus. 0 80

Mois du Sacré-Cœur. 1 vol. in-32 jésus. 0 80

Pensées pieuses après la sainte Communion pour les dimanches et les principales fêtes de l'année 1 vol. in-18. 2 50

BAUTAIN (l'abbé).
Méditations chrétiennes, œuvre posthume. 1 vol. in-18 jésus. 3 00
Education (de l') publique en France au XIXe siècle. 1 vol. in-8. 5 00

BAYLE (l'abbé).
Derniers (les) jours du Chrétien, ou le saint viatique, l'extrême-onction, la recommandation de l'âme, les funérailles, le dogme du purgatoire, etc., expliqués aux fidèles. 1 vol. in-32 jésus. 2 00
Étude sur Prudence, suivi du Cathémérinon traduit et annoté. 1 vol. in-8. 4 00
Marie au cœur de la jeune fille, ouvrage traduit de l'italien. 1 vol. in-32 jésus. 1 20
Massillon. Etude historique et littéraire. 1 vol. in-8. 6 00
Le même ouvrage. 1 vol. in-18 jésus. 3 00
Vie de saint Philippe de Néri. 1 vol. in-8. 6 00
Le même ouvrage. 1 vol. in-18 jésus. 3 00
Saint Basile, archevêque de Césarée (329-379), cours d'éloquence sacrée. 1 vol. gr. in-8. 5 00

BERGIER (l'abbé J.-B.).
Histoire de saint Jean Chrysostôme, sa vie, ses écrits, influence de son génie. 1 vol. in-8. 5 00
Le même ouvrage. 1 vol. in-18 jésus. 3 00

BERNARD (saint).
Lettres à l'usage des personnes pieuses et des gens du monde, traduites par le R. P. Melot. 1 vol in-32. 1 20

BERTRAND (le R. P.).
Lettres édifiantes et curieuses de la nouvelle mission du Maduré, éditées par le R. P. Bertrand, S. J., 2 beaux vol. in-8. 8 00

BÉRULLE (le P. Pierre de).
Discours de l'estat et des grandeurs de Jésus par l'union ineffable de la divinité avec l'humanité. 1 vol. in-8. 6 00

BESSON (Mgr).
Vie de S. Em. Mgr le cardinal Mathieu, archevêque de Besançon. 2 vol. in-8, avec portrait et fac-simile. 12 00
Le même ouvrage. 2 vol. in-18 jésus. 7 00
Conférences prêchées dans l'église métropolitaine de Besançon pendant les années 1864 à 1874. 7 vol. in-8. 35 00
Le même ouvrage. 7 vol. in-18 jésus. 21 00

On vend séparément :

Homme-Dieu (l'). 1 vol. in-8. 5 00
Le même ouvrage. 1 vol. in-18 jésus 3 00

Eglise (l'), œuvre de l'Homme-Dieu. 1 vol. in-8. 5 00
Le même ouvrage. 1 vol. in-18 jésus. 3 00
Décalogue (le) ou la loi de l'Homme-Dieu. 2 vol. in-8. 10 00
Le même ouvrage. 2 vol. in-18 jésus. 6 00
Sacrements (les) ou la grâce de l'Homme-Dieu. 2 vol. in-8. 10 00
Le même ouvrage. 2 vol. in-18 jésus. 6 00
Mystères (les) de la vie future ou la gloire de l'Homme-Dieu. 1 vol. in-8. 5 00
Le même ouvrage. 1 vol. in-18 jésus. 3 00

Année (l') d'expiation et de grâce (1870-1871). Sermons et oraisons funèbres. 1 vol. in-8. 5 00
Le même ouvrage. 1 vol. in-18 jésus. 3 00
Année (l') des pèlerinages (1872-1873). Sermons. 1 vol. in-8. 5 00
Le même ouvrage. 1 vol. in-18 jésus. 3 00
Sacré-Cœur (le) de l'Homme-Dieu. Sermons prêchés à Besançon et à Paray-le-Monial en juin 1873. 1 vol. in-8. 5 00
Le même ouvrage. 1 vol. in-18 jésus. 3 00
Panégyriques et oraisons funèbres. 2 vol. in-8. 10 00
Le même ouvrage. 2 vol. in-18 jésus. 6 00
Panégyriques, oraisons funèbres, éloges académiques. Nouvelle série. 1 vol. in-8. 5 00
Le même ouvrage. 1 vol. in-18 jésus. 3 00
Panégyriques, oraisons funèbres, éloge académique. Troisième série. 1 vol. in-8. 5 00
Le même ouvrage. 1 vol. in-18 jésus. 3 00
Œuvres pastorales, (1875-1878). 2 vol in-8. 10 00
Le même ouvrage. 2 vol. in-18 jésus. 6 00
Œuvres pastorales, 2e série (1878-1882). 2 vol. in-8 10 00
Le même ouvrage. 2 vol. in-18 jésus. 6 00
Les béatitudes de la vie chrétienne ou la dévotion envers le Sacré-Cœur. 1 vol. in-8. 5 00
Le même ouvrage 1 vol. in-18 jésus. 3 00
Vie de M. l'abbé Busson, ancien secrétaire général des affaires ecclésiastiques, chanoine honoraire, membre de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon. 1 vol. in-18 jésus. 3 50
Instruction pastorale et mandement sur la franc-maçonnerie. In-18 jésus Net. 0 30
Instruction pastorale sur les enterrements civils. In-18 jésus. Net. 0 30
Instruction pastorale sur les grèves industrielles. In-18 jésus Net. 0 30

BIBLE (la SAINTE), texte latin de la Vulgate, traduction française en regard, avec introductions générales et particulières, et Commentaires théologiques, moraux, philologiques, historiques, etc., rédigés d'après les meilleurs travaux anciens et contemporains, par MM. Le Hir, Drach, Bayle, Fillion, Clair, Crelier, Trochon, Gillet, Lesêtre, etc. Brefs de Pie IX et de Léon XIII, approbations et imprimatur de l'Ordinaire.

	Prix pour les souscripteurs.		Séparément.	
Langage symbolique,	net.	3 70	net	5 50
Josue,	—	1 80	—	2 70
Juges et Ruth,	—	2 40	—	3 60
Les Rois, 2 vol.	—	15 40	—	22 00
Les Paralipomènes,	—	6 00	—	8 60
Esdras et Néhemias,	—	2 30	—	3 40
Tobie, Judith et Esther,	—	3 50	—	5 00
Les Psaumes, sous presse.				
Les Proverbes,	—	3 70	—	5 40
L'Ecclésiaste,	—	2 40	—	3 60
Le Cantique des Cantiques	—	2 00		2 80
La Sagesse,	—	2 60	—	3 80
L'Ecclésiastique,	—	4 20	—	6 00
Isaie,	—	4 40	—	6 60
Jérémie et Baruch,	—	6 60	—	9 40
Ézéchiel,	—	5 40	—	7 80
Daniel,	—	4 00	—	5 60
Les petits Prophètes, sous presse.				
Les Machabées,	—	4 60	—	6 80
Saint Matthieu,	—	9 00	—	13 00
Saint Marc,	—	3 60	—	5 00
Saint Luc,	—	6 60	—	9 40
Synopsis Evangelica,	—	2 40	—	3 60
Actes des Apotres, sous presse.				
Saint Paul,	—	11 40	—	17 10
Épitres catholiques,	—	3 20	—	4 50
L'Apocalypse,	—	2 20	—	3 30
Table homiletique, ou Thesaurus biblicus,	—	8 00	—	10 00

Pour paraître successivement et prochainement: *Le Pentateuque: Genèse. Exode. Lévitique. Nombres. Deutéronome. — Le livre de Job. — Saint Jean. — Tables générales. — Analytique. — Chronologique. — Introduction générale.*

BIBLIA SACRA vulgatæ editionis Sixti V Pontificis Maximi jussu recognita et Clementis VIII auctoritate edita. Nova editio accuratissime emendata, a DD. Archiepiscopo Parisiensi approbata. 1 magnifique vol. in-18 jésus 6 00

BILLECOQ (le R. P.).
Instructions familières sur les pratiques de la vraie dévo-

tion pour une vierge chrétienne au milieu du monde. 1 vol. in-18. 1 75

Voies (les) de Dieu ou la lumière et la force dans les consolations et dans les afflictions spirituelles. 1 vol. in-32. 1 00

BION (Pierre).

Doigt (le) du commissaire ou les progrès de l'époque. 1 vol. in-32. 2 00

Fille (la) de la pétroleuse, faisant suite au Doigt du commissaire. 1 vol. in-12. 2 00

BLANC (l'abbé).

Christianisme (le) intégral, ou la vérité catholique démontrée aux jeunes gens par les matières concernant le baccalauréat ès lettres et ès sciences. 2 vol. in-8 raisin. 8 00

BLANCHE-RAFFIN (A. de).

Balmès (Jacques), sa vie et ses ouvrages. 1 vol. in-8. 4 00

BONNE (la) NOUVELLE DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST. Tome I[er]. Préambules de la foi. Concordance du saint Evangile jusqu'à la prédication de saint Jean-Baptiste. 1 vol. in-8. 6 00

BONNIOT (le R. P. de).

Les malheurs de la philosophie : études critiques de philosophie contemporaine. 1 beau vol. in-8. 6 00

Le même ouvrage. 1 vol. in-18 jésus. 3 50

Miracle et savants. L'objection scientifique contre le miracle. In-18 jésus. 0 30

BOUGEANT (le R. P.).

Exposition de la doctrine chrétienne. Nouvelle édition, revue, corrigée et considérablement augmentée, par Mgr Darboy. 2 vol. in-8. 8 00

BOUILLERIE (Mgr de la).

Méditations sur l'Eucharistie, 13[e] édition, augmentée de quatre nouvelles méditations, de l'office du Saint-Sacrement, d'exercices pour la messe et la communion tirés de Fénelon. 1 vol. in-32 jésus. 1 50

Le même ouvrage :

Magnifique volume in-32 grand jésus de 480 pages, riche encadrement bistre. Broché. 3 00

Chagrin, premier choix, tranche dorée. 6 50

Maroquin du Levant poli, tranche dorée, étui. 12 00

Maroquin du Levant poli, tranche marbrée dorée, gardes soie, étui. 13 00

Le même ouvrage :

In-32 petit carré, avec filets rouges. 2 00

Relié toile noire, tranche rouge. 3 00

Chagrin, premier choix, noir, lavallière, ou grenat tr. dorée. 4 50
Chagrin poli, tr. dorée, étui. 6 00
Maroquin du Levant poli, tranche marbrée dorée, gardes soie, étui. 10 00

BOUNIOL (Bathild).
France (la) héroïque, vies et récits dramatiques d'après les chroniques et les documents originaux. 4 vol. in-8. 20 00
Le même ouvrage. 4 vol. in-18 jésus. 10 00
Marins (les) français, suite et complément de *la France héroïque*, vies et récits dramatiques d'après les documents originaux. 2 vol. in-18 jésus. 6 00
Rues (les) de Paris, Biographies, Portraits, Récits et légendes. 3 vol. in-8. 15 00
Le même ouvrage. 3 vol. in-18 jésus. 9 00
A l'ombre du drapeau. Episodes de la vie militaire : Empire, Algérie. Crimée. 1 vol. in-18 jésus. 2 00
Deux (les) héritages. 1 vol. in-12. 2 00
Soldat (le), chants et récits. 1 vol. in-18. 0 60
Sentiment de Napoléon Ier sur le christianisme. d'après les témoignages recueillis par feu le chevalier de BEAUTERNE ; nouvelle édition, entièrement refondue, 1 vol. in-18 jésus. 1 50
Le même ouvrage. 1 vol. in-18 carré. 0 60

BOURBON (l'abbé).
Petit cérémonial paroissial, selon le rite romain, publié d'après l'ordre des conciles de Périgueux (1856) et d'Agen (1859). 1 vol. in-8. 6 00
Introduction aux cérémonies romaines, ou notions préliminaires sur le matériel, le personnel et les actions liturgiques, le chant, la musique et la sonnerie. 1 vol. in-8. 6 00

BOURDON (madame).
Anne-Marie. 1 vol. in-18 jésus. 2 00
Béatitudes (les), ou la science du bonheur. 1 vol. in-18 jésus. 2 00
Belles (les) années. 1 vol. in-18 jésus. 2 00
Charité (la), légendes. 1 vol. in-18 jesus. 2 00
Droit (le) d'aînesse, ou Dévouement filial et fraternel. 1 vol. in-18 jésus. 2 00
Femme (la) d'un officier. 1 vol. in-18 jésus. 2 00
Histoire d'une fermière. Faustine. 1 v. in-18 jésus. 3 00
Léontine, histoire d'une jeune femme. 1 vol. in-18 jésus. 2 00
Mademoiselle de Neuville. 1 vol. in-18 jésus. 2 00
Marc de Lheiningen, suivi de l'Histoire d'Yseult. 1 vol. in-18 jésus. 2 00

1.

Matin (le) et le soir, journal d'une femme de cinquante ans, suivi de *la Perle précieuse*. 1 vol. in-18 jésus. 2 00
Ménage (le) d'Henriette, suivi du Trait d'union. 1 vol. in-18 jésus. 2 00
Nouvelles variées. 1 vol. in-18 jésus. 2 00
Parente (une) pauvre. 1 vol. in-18 jésus. 2 00
Souvenirs d'une institutrice. 1 vol. in-18 jésus. 2 00
Vie (la) réelle. 1 vol. in-18 jésus. 2 00
Etudes et notices historiques. 1 vol. in-18 jésus. 2 00

BOWDEN (le R. P. J.-E.).
Vie et lettres du R. P. Frédéric-William Faber, premier supérieur de l'Oratoire de Londres. 2 vol. in-12. 6 00

BRABANDERE (P. de).
Juris canonici et juris canonico civilis compendium. 2 vol. in 8. 15 00

BREMER (mademoiselle Frédérique).
Guerre et paix, scènes en Norwège. 1 vol. in-18 jésus. 2 00

BRETONNEAU (H.).
Epreuves (les) de la vie au point de vue chrétien. 1 vol. in-18 raisin. 1 00

BRIMONT (A. de).
Pape (un) au moyen âge. Urbain II. 1 vol. in-8. 4 00

BRIN (l'abbé).
Histoire du Mont-Saint-Michel au péril de la mer. 1 vol. petit in-8. 3 75

BROUWER (F.-M. de).
Tractatus de Ecclesia Christi, in quo etiam de Romano Pontifice. 1 vol. in-8. 5 00

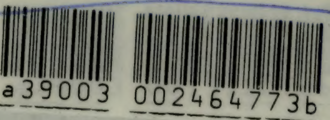
BUET (Charles).
Irène Bathori. 1 vol. in-18 jésus. 2 00

BUISSERET-STEENBECQUE (madame la comtesse de).
Ghislaine. 1 fort vol. in-18 jésus. 3 50

BUREL (l'abbé H.).
Abeille eucharistique. Traité théologique, mystique et pratique sur la sainte Eucharistie. 1 vol. in-18 jésus. 3 50

BUSSIÈRES (le baron Th. de).
Conversion de Marie-Alphonse Ratisbonne, relation authentique. 1 vol. in-32 jésus. Net. 0 50

BUSSON (l'abbé C.-J.)
Esprit (l') de saint François de Sales, à l'usage des personnes pieuses vivant dans le monde. 1 vol. in-18 raisin. 3 50


a39003 002464773b

